LA TROISIESME PARTIE DE LA METAPHYSIQVE, OV ſcience ſur-naturelle, qui eſt des Anges ou Demons.

Par M. SCIPION DV PLEIX, *Conſeiller du Roy & Lieutenant particulier Aſſeſſeur criminel au ſiege Preſidial de Condom, & Maiſtre des Requeſtes ordinaire de la feuë Royne Marguerite.*



BIBLIOTECA NAZ.
ROMA

A ROVEN,

Chez MANASSEZ DE PREAVLX, deuant le Portail des Libraires.

M. DC. XXVI.

A MONSEIGNEVR, MESSIRE ANDRÉ DE Nesmond Conseiller du Roy en son Conseil d'Estat & second President en la Cour de Parlement de Bordeaux.

MONSEIGNEVR,

Vous estant vn des plus illustres & signagnalez patrons des Muses, c'est bien raison qu'elles vous recognoissent, & vous les honnorant qu'elles vous honnorent. Ceste redeuance en vostre endroit m'est commune de ce costé-là auec tous ceux qui font profession des bonnes lettres. Mais moy ayant d'ailleurs cognoissance de vos autres rares vertus & merites, ie puis tesmoigner par dessus cela que vous auez tres-bien merité de l'estat à toutes occasions, & notamment pendant le siege d'Amiens que ie vous vy, comme vn autre Amphion, mouuoir des roches endurcies, ie dy persuader par vostre eloquence ces pauures peuples de Guyenne, l'indigence desquels causee par l'oppression des guerres ciuiles dont ils commençoient seulement à respirer, les pouuoit excuser de contribuer extraordinairement aux frais de ceste guerre. Mais vostre zele les ayant vaincus, & vos belles remonstrances conuaincus, ils ouurirent & leurs cœurs & leurs bourses à vne necessité si vrgente & importante.

Vostre integrité, Monseigneur, est si notoire à toute sorte de personnes que comme Agamemnon desiroit plusieurs

tels Conseillers que Nector pour prendre en bref Troye, & en retirer la belle Helene : ainsi nous pouuons dire de vous que si tous les Officiers de la iustice vous ressembloient & en probité & en doctrine, nous retirerions bien tost l'Astree des cieux pour la faire conuerser derechef parmy les hommes.

Si vous practiquez dignement les vertus qui concernent l'Estat, l'vtilité publique & l'exercice de vostre charge vous n'oubliez pas pourtant celles qui sont requises à la conuersation ciuile. Car qui est celuy de vostre condition plus courtois & affable que vous, & de qui les personnes d'honneur puissent receuoir vn accueil plus fauorable ? & si leurs affaires ne les priuent de ceste faueur, auec quelle liberalité, splendeur & franchise les traictez-vous encore.

Pour moy, ie recognoy assez que sans l'auoir iamais merité i'ay receu tant de faueur de vous, Monseigneur, que si ie ne m'en ressentois ie serois du tout insensible: & nul autre moyen ne s'en offrant ie vous offre ce que i'ay de mieux & de plus estimable, qui est ce petit ouurage de mon esprit, lequel n'est rien au prix de ce que ie vous ay ouy dire en vn arrest solemnel prononcé par vous presque sur mesme subject, auec admiration de toute l'assistance. Mais tant y a que venant d'vne personne qui vous est entierement acquise & le vous consacre de bon cœur, ie m'asseure que vous le receurez aussi de bon œil, & continuerez la faueur de vos bonnes graces à celuy qui sera tout le temps de sa vie,

Monseigneur,

Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur,

SCIPION DV PLEIX.

TABLE.

TABLE

DE LA TROISIESME PARTIE DE LA METAPHYSIQVE, OV ſcience ſur-naturelle.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

LIVRE TROISIESME.

Chap. 1. fol. 1.

L'Ordre & ſommaire de ce qui eſt contenu au ſixieſme liure de la Metaphyſique.

Sommaire.

I. Preuue 1. remise au ch. suiuant. II. Preuue 2. fondee sur la ressemblance de l'effect à sa cause. III. Preuue 3. fondee sur l'ordre & liaison des choses. IV. Que tel ordre seroit mesme requis és choses artificielles. V. Opinion de Paracelse refutee. VI. Preuue 4. fondee sur vn principe naturel. VII. Preuue 5. fondee sur ce qu'il n'y a repugnance de la part de la cause ny de l'effect. VIII. Preuue 6. tiree de l'experience.

Sommaire.

I. Platon a creu que les Cieux fussent animez & des dieux. II. En quel sens Aristote a dit aussi que les cieux sont animez. III. Que les cieux estans en leur lieu naturel ne se mouuent point de soy. IV. Qu'ils ne peuuent estre meus que par des intelligences. V. C'est blasphemer de dire que Dieu mouue les cieux. VI. Autoritez de l'escriture pour prouuer que les Anges mouuent les cieux. VII. Les noms des Anges moteurs des cieux. VIII. Erreur de ceux qui ne comptent qu'autant d'Anges que d'orbes celestes. IX. Qu'Aristote a cogneu qu'il y auoit d'autres Anges que les moteurs des cieux.

Sommaire.

I. Les noms sont communs ou propres. II. Les noms communs aux Anges regardent leur nature, leur dignité ou leur office. III. Le 1. nom de leur nature c'est Dieux. *IV. Le 2.* Esprit. *V. Le 3.* Intelligence. *VI. Le 4.* Demon. *VII. Noms marquās leur dignité sont neuf. VIII. Nom d'office le*

Sommaire.

Sommaire.

Sommaire.

Chap.

LIVRE HVICTIESME.

De

Som-

Sommaire.

I. Les seuls Athées nient les tourmens d'enfer. II. Questions sur le subject proposé. III. Argument pour prouuer que le feu ne peut agir contre les demons. IV. Origene estime, que le feu d'enfer ne soit que regret & tristesse. V. Son opinion est refutée. VI. Erreur de ceux qui font les demons corporels. VII. Que le feu d'enfer agit par vne vertu surnaturelle. VIII. Solution de l'argument precedent. IX. Que le feu d'enfer est vrayement feu bruslant. X. Lieux de la saincte Escriture pour prouuer que les demons ne sont point tourmentez auant le iugement. XI. Response & interpretation desdits lieux. XII. La difference du tourment des demons deuant & apres le iugement. XIII. Cela est confirmé par authorité de l'Escriture & des SS. Peres. XIV. Que les payens ont eu cognoissance de ces tourmens. XV. Plutarque compare les debteurs aux demons d'Empedocles. XVI. Que les demons redoubtent le iour du iugemẽt. XVII. Raison 1. XVIII. Raison 2. XIX. Raison 3. XX. Raison 4.

Sommaire.

I. Diuerses opinions sur la question proposée. II. Opinion de S. Thomas. III. Refutée en ce qu'il dit que les ames separées ne peuuent sentir douleur. IV. En ce qu'il dit que ce n'est qu'vne affliction de se voir attachées à vn corps. V. En ce qu'il dit que les demons ne sont tourmentez hors de l'enfer, que par l'apprehension qu'ils ont d'y retourner. VI. Que les demons ont liberté de vaguer par le monde iusques au iour du iugement. VII. Qu'ils sont tout autant tourmentez & tout de mesme hors de l'enfer qu'en enfer. VIII. Raison de cela. IX. Pourquoy cela ne doit sembler estrange.

LE SIXIESME LIVRE DE LA METAPHYSIQVE, ou ſcience ſur-naturelle.

Qu'eſt-ce qui nous empeſche de cognoſtre les choſes immaterielles & ſpirituelles.

CHAPITRE I.

Sommaire.

I. *Pourquoy tous animaux deſirent conſeruer leur eſtre.* II. *Combien le corps empeſche l'ame.* III. *Les Sadducéens & pluſieurs des SS. Peres ont eſtimé que les Anges fuſſent materiels & corporels.* IV. *Pourquoy les Sadducéens eſtoient en ceſt erreur.* V. *Pourquoy aucuns des SS. Peres.* VI. *Autre raiſon.* VII. *Nous n'auons point de raiſons neceſſaires pour prouuer qu'il y a des Anges.* VIII. *Qu'il n'y a point danger de fortifier les raiſons naturelles par celles de la Theologie.* IX. *L'ordre que l'autheur entend garder en ceſte troiſieſme partie de ſon œuure.*

IL n'y a rien de plus naturel à tous les animaux que le deſir de conſeruer leur eſtre, qui conſiſte en la liaiſon & ſocieté de l'ame auec le corps : à raiſon dequoy la mort, qui eſt la priuation de ceſt eſtre par la diſſolution de ces deux-meſmes pieces ſi eſtroittement alliées, leur eſt naturellement horrible, effroyable & I.

Trin. cap. 27. lib. 2. de gen. ad lit. ca. 23. li. 11. de ciuit. Dei. ep. 111. & 115.

Et combien que pluſieurs trouuent eſtrange que les Sadduceens qui eſtoient inſtruits en la loy de Moyſe, fuſſent en ceſt erreur, attendu qu'és liures de ce grand Prophete eſt ſouuent fait mention des apparitions des Anges: toutesfois ie ne m'en eſmerueille nullement: & ce pour deux raiſons. L'vne eſt que ces mal-heureux-là nioient l'immortalité de noſtre

IV. ame & la reſurrection de la chair, & tenoient pluſieurs autres hereſies, ainſi que Ioſephe a remarqué. Les athées & ceux qui nient l'immortalité de l'ame nient quant & quant qu'il y ait des eſprits: parce que Dieu eſt vn eſprit & noſtre ame ſeparée du corps eſt auſſi vn eſprit ſemblable aux Anges: auquel erreur ſont ſeulement les hommes ſcelerez (diſoit Heraclides) ſe perſuadans que n'y ayant point de Dieu que noſtre ame mourant auec le corps ils euiteront la punition de leurs mes-faicts.

Gen. 16. 22. 28. 48. Ioſeph. c. 9. & 23. lib. 3. c. 1. li. 17. & cap. 2. li. 18. antiq. Iud. Luc. 20.

III. L'autre raiſon eſt qu'ils interpretoient myſtiquement & allegoriquement l'eſcriture ſaincte, entendans par les Anges non pas des eſprits, ains des vertus & graces ſurnaturelles.

V. Quant à l'opinion des anciens Peres qui ont eſtimé que les Anges fuſſent des creatures corporelles, elle n'eſt pas ſi erronée: parce qu'elle ſemble auoir quelque fondement en l'eſcriture ſaincte: laquelle nous teſmoigne en diuers lieux qu'ils ſe ſont apparus viſiblement aux hommes, ſe ſont remuez, & meſmes ont remué & tranſporté des corps: & que les mauuais Anges ont eſté attachez auec des liens en enfer: là où ils doiuent eſtre tourmentez dans les flames eternelles. Or eſt-il qu'il n'y a rien de viſible, ny muable de lieu en autre, ny qui puiſſe tranſporter vn corps, ny qui puiſſe eſtre attaché auec des liens, ny tourmenté du feu, s'il n'a quelque corps materiel: d'autãt que le ſubjet agẽt doit eſtre proportionné au ſubjet

Geneſ. 17. 18. 19. 32. Ioſué 5. Iudicum 2. Dan. 10. 2. Macha. 3. Zach. 2. Tob. 2. Marc. 6. Petr. ep. 2. cap. 1. Iudæ ep. can. ca. 2.

subjet patient, & qu'il n'y a point de proportion des choses corporelles aux incorporelles. Et partant il semble que les Anges soient corporels.

VI. Pour confirmer encore cecy on allegue l'authorité du Roy-Prophete qui a chanté que les Anges & messagers de Dieu sont des souffles ou des vents, & ses ministres vn feu ardant. A quoy estoit conforme la creance commune des anciens Philosophes; qui tenoient que les demons (par lesquels ils entendoient les Anges bons & mauuais) estoient corporels: non pas toutesfois composez des quatre elemens, comme les corps des animaux & des plantes, ains de quelque matiere rare, simple & attenuée comme le feu, l'air ou le vent, suiuant ce vers d'Hesiode: *Psal. 103.*

Reuestus d'air ils vaguent par la terre. *Hesio. li. 1. oper. & dier.*

C'est pourquoy aussi Pythagoras (au rapport de Iamblicus) commandoit qu'on adorast le sifflement du vent, à cause de la sympathie que les demons ont auec le vent & l'air. *Iambli. de myster. Ægypt.*

VII. Mais quant à ces raisons & authoritez nous les examinerons & y respondrons cy-apres. Maintenāt ie diray seulement encore sur le subjet proposé, que la simplicité de la nature angelique, empesche que nous la puissions cognoistre ou demonstrer aux autres par aucune raison necessaire prise des principes de la nature: de maniere qu'il nous faut auoir recours à la foy, & en croire ce que nous ne pouuons parfaictement ny clairement conceuoir en ceste vie: toutesfois nous en donnerons cy-apres des raisons tres-probables & tres-fortes. *Au chap. 11. de ce liure.* *Au ch. 2. & 3. de ce liure.*

VIII. Et combien qu'aucuns grāds personnages trouuent mauuais que la sacrée Theologie soit meslée auec la Philosophie qu'ils appellent profane: si est-ce que ie

ne sçaurois en cela estre de leur opinion, tant par ce que ie n'estime point prophane la vraye Philosophie, puis qu'elle nous cõduit à la cognoissance de la verité: que parce aussi que lors que ses principes sont foibles pour y paruenir, il n'y a point danger de les estayer par ceux de la saincte Theologie. Ioint qu'ayant tousiours protesté que ie ne me suis proposé autre but que ceste mesme verité esloignée de toute vanité, & que i'escris en Chrestien, & en faueur des Chrestiens, qui ont deux moyens d'apprendre toutes choses, à sçauoir la raison pour les choses naturelles, & la foy pour les surnaturelles: on ne sçauroit me blasmer si ne pouuant atteindre à mon but par la seule lumiere naturelle, i'y apporte quelquefois & là où il en est besoin, la surnaturelle puisée des sainctes Escritures, & de la doctrine des saincts Peres receuë de l'Eglise.

IX. Or pour garder quelque bon ordre en ce traicté des Anges ou esprits creés, que les Philosophes & mesmes les Theologiens scholastiques appellent communément *intelligences*, ie n'ay pas voulu (comme ont fait quelques autres) distinguer entierement le discours des bons d'auec celuy des mauuais: d'autant qu'ayans tous esté creés en mesme temps, en mesme lieu, de la mesme puissance de Dieu, & d'vne mesme nature: & par ainsi ayãt tous encore les mesmes facultez naturelles: la seule difference de leurs mœurs (qui les faict distinguer en bons & mauuais) ne les doibt pas tant faire esloigner les vns des autres, quand il est question de considerer leur nature & facultez naturelles. Toutesfois parce que la nature des mauuais estant corrompuë & deprauée par leur obstination au peché & à la malice, ils sont descheus de beaucoup de leurs perfectiõs, nous en marquerõs

en

en son lieu les differences. Commençons donc par la question que les Philosophes appellent *que la chose est*, & prouuons qu'il y a des Anges, sinon par raisons du tout necessaires, à tout le moins si puissantes qu'il n'y aura que les obstinez qui les puissent reuoquer en doubte.

Qu'il y a des Anges.

CHAP. II.

Sommaire.

I. Preuue 1. remise au ch. suiuant. II. Preuue 2. fondee sur la ressemblance de l'effect à sa cause. III. Preuue 3. fondee sur l'ordre & liaison des choses. IV. Que tel ordre se-roit mesme requis és choses artificielles. V. Opinion de Paracelse refutee. VI. Preuue 4. fondee sur vn principe naturel. VII. Preuue 5. fondee sur ce qu'il n'y a repugnance de la part de la cause ny de l'effect. VIII. Preuue 6. tiree de l'experience.

LA premiere & la plus commune raison de laquelle les Philosophes se seruent ordinairement pour monstrer qu'il y a des Anges est prise du mouuement des orbes celestes suiuant la doctrine d'Aristote. Toutefois parce qu'elle est de longue discussion ie la veux remettre au chapitre suiuant. I. *Arist. 8. Physic. & 12. Metaph.*

La seconde raison est que toutes causes & mesmes les plus excellentes, produisent quelques effets qui leur rapportent & leur ressemblent : & partant que Dieu qui est la premiere cause & infiniement excellente, ayant mesmes creé vn nombre innombrable de choses fort dissemblables à luy, comme sont toutes les choses materielles & mortelles, à plus forte raison en doit auoir creé des immaterielles & II.

immortelles, qui luy sont beaucoup plus semblables, veu que luy-mesme est aussi exempt de toute matiere, estant vn esprit tres-pur & tres-simple.

III. La troisiéme, c'est que Dieu n'auroit pas tout fait en poids, nombre, & mesure (comme il est escrit) & l'vniuers ne seroit pas accompli en toutes ses parties sans la nature angelique. Car comme entre les bestes brutes & les choses inanimées, il y a vne nature moyenne qui lie toutes les deux en participant de l'vne & de l'autre nature, c'est à sçauoir la plante qui a vne ame vegetatiue & la vie commune auec les animaux, & l'insensibilité auec les pierres & les autres choses inanimées. Et comme entre les hommes & les plantes il y a pareillement vne nature moyenne participante de ces deux-là, qui est la brute, laquelle a le sentiment commun auec l'homme, & la vie auec les plantes. Ainsi entre Dieu & l'homme il y faut vne nature moyenne qui soit immaterielle comme Dieu (quoy que sans aucune proportion moins excellente :) & doüee d'intellect comme l'homme. Et par mesme raison aussi l'homme sera comme la nature moyenne entre l'Ange & la brute, ayant le corps mortel auec la brute, & vne ame immortelle semblable aux Anges. A raison dequoy les Romains appelloient fort proprement les demons *Medioxumos*, comme qui diroit d'vne nature moyenne entre Dieu & les hommes.

Sapi. 11.

IV. Cest ordre est tellement requis en la liaison des parties de l'vniuers, que puis qu'il est aisé à iuger qu'il le faudroit mesmes obseruer en nos inuentions artificielles, il est hors de doubte que Dieu qui est vn artisan tres-parfait n'y aura rien oublié. C'est pourquoy le Philosophe disoit tresbien qu'il n'y auroit point d'ordre en l'vniuers, s'il n'y auoit des substances separées de la matiere.

Aristot. Lib. 1. Metaph.

Para-

Paracelse considerant cest ordre a estimé que pour l'entiere perfection de l'vniuers, il est requis encore qu'il y ait vne moyenne nature entre les Anges & les hommes: laquelle (dit-il) est corporelle & peut engendrer: de moindre durée que les Anges ou demons, mais de beaucoup plus longue que l'homme, ayant aussi le corps fort subtil, rare & simple à la difference du corps humain. Car autrement (à son aduis) il y auroit trop de distance entre l'homme, qui a vn corps grossier, & les esprits qui sont exempts de toute matiere. Toutesfois ceste opinion est aussi simple que les corps de ceste nature imaginaire qu'il veut establir entre l'homme & les Anges. Car nous monstrerons cy-apres que tels corps simples seroient moins parfaits que ceux des hommes, & ne seroient pas de si longue durée: & par ainsi ceste nature ne seroit pas plus excellente que celle de l'hōmme. Retournons donc à nostre propos. V. *Paracel. de homi. spiritu.* *Au cha. 11. de ce liure.*

La quatriesme raison est que le mesme ordre naturel requiert (& se trouue ainsi en tout le demeurāt des choses,) que s'il y a vn tout composé de deux pieces de diuerse forme, il faut de necessité que chacune de ces pieces-là constituë particulierement vne nature en quelque autre espece. Par exemple, le griffon ayant des aisles & quatre pieds, ayant d'ailleurs de la plume & du poil: il y a de necessité en la nature d'autres animaux qui ont seulement des aisles & de la plume sans quatre pieds ny poil: & d'autres qui ont quatre pieds & du poil sans aisles ny plumes. Pareillement puis qu'il y a des animaux qui viuent & en la terre & en l'eau cōme les crocodiles, il faut qu'il y en ait aussi qui viuent seulement en la terre, & d'autres seulement en l'eau. Ainsi donc l'homme estant composé de deux pieces tres-differentes en VI.

nature, dont l'vne est mortelle, terrestre & grossiere, & l'autre immortelle, celeste & spirituelle : il faut aussi qu'il y ait quelque nature purement spirituelle, celeste & immortelle, comme il y a des natures mortelles, terrestres & grossieres : autrement le monde, qui signifie ornement, parce qu'il doit estre parfaitement orné & accomply en toutes ses parties, seroit imparfait & ne seroit pas vrayement monde. Ce qui ne se peut dire sans blasphemer contre le souuerain architecte d'iceluy, duquel les œuures sont sans doubte en toutes façons admirables.

VII. La cinquiéme raison est que n'y ayant repugnance quelconque ny de la part des creatures, ny de la part du Createur, qu'il y ait des Anges, & estant necessaire pour la perfection de l'vniuers qu'il y en ait, il y en a de necessité. Or il n'y a point de repugnance de la part des creatures: parce que les Anges & substances incorporelles peuuent subsister de soy, comme sont nos ames apres qu'elles sont separées du corps. Il y en a encore moins de la part du Createur, qui est infiniement puissant. Qui pourra donc doubter qu'il y ait des Anges & substances incorporelles creées?

VIII. La sixiéme & derniere c'est l'experience qui est la plus forte preuue de la nature. Car nous sçauons par vne infinité d'exemples tirez des escritures sacrées & prophanes, qu'il y a des Anges bons & mauuais qui se sont visiblement apparus aux hommes auec des corps empruntez : & mesmes qui leur ont parlé sans leur apparoir. De cecy font encore foy tant de demoniaques, dans les corps desquels les malins esprits parlent diuers langages, encore que les personnes possedées d'iceux soient idiotes &

rusti-

rustiques. D'ailleurs les bonnes intentions que les bons Anges nous suggerent continuellement, & les damnables pensees & imaginations que les mauuais nous proposent, sont si notoires qu'il n'y a heure du iour que nous n'y puissions prendre garde. Que diray-ie des efforts & des effects des magiciens & des sorciers, comme respondre des choses secretes ou futures, rendre les corps inuisibles ou les transformer diuersement (à tout le moins en apparence) animer les statuës, r'auiuer les morts, transporter en vn moment vn corps pesant d'vn lieu en vn autre fort esloigné, apprendre les sciences en peu de temps sans presque point de peine & d'estude, marcher parmy les flammes sans se brusler, voler par l'air & mille autres sortes soit de prestiges & illusions, soit de vrays effects: qui ne void que ce sont des choses sur-humaines, & qui ne peuuent estre executées sans l'aide de quelque puissance sur-naturelle? Ce que pourtant personne ne peut ignorer que les Pyrrhoniens & ceux qui croyent que tous effects veritables sont des fausses apparences.

Reste encore sur ce subjet à discuter la premiere raison touchant le mouuement des orbes celestes.

Que les mouuemens celestes sont reiglez par les Anges.

CHAP. III.

Sommaire.

I. Platon a creu que les Cieux fussent animez & des dieux. II. En quel sens Aristote a dit aussi que les cieux sont animez. III. Que les cieux estans en leur lieu naturel ne se mouuent point de soy. IV. Qu'ils ne peuuent estre meus que par des intelligences. V. C'est blasphemer de dire que Dieu mouue les cieux.

VI. An-

Sommaire.

I. Les seuls Athées nient les tourmens d'enfer. II. Questions sur le subiect proposé. III. Argument pour prouuer que le feu ne peut agir contre les demons. IV. Origene estime, que le feu d'enfer ne soit que regret & tristesse. V. Son opinion est refutée. VI. Erreur de ceux qui font les demons corporels. VII. Que le feu d'enfer agit par vne vertu surnaturelle. VIII. Solution de l'argument precedent. IX. Que le feu d'enfer est vrayement feu bruslant. X. Lieux de la saincte Escriture pour prouuer que les demons ne sont point tourmentez auant le iugement. XI. Responſe & interpretation desdits lieux. XII. La difference du tourment des demons deuant & apres le iugement. XIII. Cela est confirmé par authorité de l'Escriture & des SS. Peres. XIV. Que les payens ont eu cognoissance de ces tourmens. XV. Plutarque compare les debteurs aux demons d'Empedocles. XVI. Que les demons redoubtent le iour du iugemẽt. XVII. Raison 1. XVIII. Raison 2. XIX. Raison 3. XX. Raison 4.

Sommaire.

I. Diuerses opinions sur la question proposée. II. Opinion de S. Thomas. III. Refutée en ce qu'il dit que les ames separées ne peuuent sentir douleur. IV. En ce qu'il dit que ce n'est qu'vne affliction de se voir attachées à vn corps. V. En ce qu'il dit que les demons ne sont tourmentez hors de l'enfer, que par l'apprehension qu'ils ont d'y retourner. VI. Que les demons ont liberté de vaguer par le monde iusques au iour du iugement. VII. Qu'ils sont tout autant tourmentez & tout de mesme hors de l'enfer qu'en enfer. VIII. Raison de cela. IX. Pourquoy cela ne doit sembler estrange.

LE

LE SIXIESME LIVRE DE LA METAPHYSIQVE, ou ſcience ſur-naturelle.

Qu'eſt-ce qui nous empeſche de cognoſtre les choſes immaterielles & ſpirituelles.

Chapitre I.

Sommaire.

I. *Pourquoy tous animaux deſirent conſeruer leur eſtre.* II. *Combien le corps empeſche l'ame.* III. *Les Sadducéens & pluſieurs des SS. Peres ont eſtimé que les Anges fuſſent materiels & corporels.* IV. *Pourquoy les Sadducéens eſtoient en ceſt erreur.* V. *Pourquoy aucuns des SS. Peres.* VI. *Autre raiſon.* VII. *Nous n'auons point de raiſons neceſſaires pour prouuer qu'il y a des Anges.* VIII. *Qu'il n'y a point danger de fortifier les raiſons naturelles par celles de la Theologie.* IX. *L'ordre que l'autheur entend garder en ceſte troiſieſme partie de ſon œuure.*

IL n'y a rien de plus naturel à tous les animaux que le deſir de conſeruer leur eſtre, qui conſiſte en la liaiſon & ſocieté de l'ame auec le corps: à raiſon dequoy la mort, qui eſt la priuation de ceſt eſtre par la diſſolution de ces deux-meſmes pieces ſi eſtroittement alliées, leur eſt naturellement horrible, effroyable & I.

affreuse : Toutesfois les hommes seuls de tous les animaux estans doüez d'vne ame diuine & immortelle, doiuent attremper & assaisonner la frayeur & horreur de la mort par l'asseurance qu'ils ont d'vne plus heureuse vie : d'autant que ce qui est aux autres animaux vne vraye mort & priuation d'estre, est en eux tant seulement vn moyen & vn passage pour

Cicero 1. Tuscul. paruenir à vn meilleur estre. Ce que Cleombrotus ayant appris par la lecture du Phædon de Platon, où il traicte de l'immortalité de l'ame, se precipita du haut d'vne muraille pour iouyr promptement de ceste felicité que les gens de bien se promettent asseurément en la vie future.

II. *Ad Philipp. c. 1.*

Que si à son exemple (ou à l'exemple de l'Apostre qui desiroit mourir pour estre auec Dieu) nous entrions quelquefois en vne profonde meditation du bon-heur & delices qui nous arriuent par la desvnion de l'ame d'auec le corps, & des mal-heurs & incommoditez que la masse corporelle nous cause pendant leur vnion, il n'y en auroit pas vn qui ne fust bien aise d'en estre bien tost deschargé comme d'vn lourd & pesant fardeau, non pas seulement inutile, mais aussi tres-perniceux à sa compaigne. Car laissant à la Theologie la consideration des maux dont nostre ame est affligée, lors que la raison estant surmontée par les appetits desordonnez, ceste partie celeste souillée & noircie de peché perd toute sa beauté, sa candeur & sa grace: encore est-ce d'ailleurs vne priuation de singulier contentement que nostre ame, qui est de soy purement spirituelle, ne puisse neantmoins perceuoir les choses spirituelles que par des especes corporelles & materielles, à cause de ceste societé qu'elle a auec le corps & la matiere. I'appelle corporelles & materielles telles especes.

tes, non pas que ie vueille dire qu'elles soient cõposees de corps ou de matiere: mais parce qu'elles nous representent les choses spirituelles de mesme que celles qui sont abstraictes par le moyen de nos sens des choses materielles & corporelles. Car qui est celuy qui se peut imaginer vn Ange ou esprit ou Dieu mesme, auec telle pureté & simplicité qu'il n'y conçoiue quelque matiere, quelques dimẽsions & quelque quantité corporelle? Ainsi rencõtrons-nous des objets qui arrestent la conception de nostre ame desireuse d'apprendre, là où elle se heurte lourdement, s'y perd & s'y confond si elle veut trop penetrer: de maniere que cela la descourage & desole grandemẽt: ny plus ny moins que ceux qui courent en tenebres choquant çà & là diuers corps solides, se blessent & n'osent apres aller qu'à tastons & auec crainte.

III. Ceste grosse maniere d'entendre a esté cause de plusieurs grands erreurs en diuers subjets, & mesmes en ce qui est de la consideration des Anges. Car les Anges estans des essences exemptes de toute matiere & à ceste cause ne pouuans se manifester aux hõmes qu'auec quelque corps, ny les hommes les perceuoir que par des especes materielles: aucuns ont mal inferé de là qu'il n'y auoit point d'esprits, cõme les Sadduceens heretiques Iuifs: d'autres accordant qu'il y auoit des Anges, ont tenu qu'ils estoient corporels & composez de quelque matiere: de laquelle opinion ont esté plusieurs grands & signalez personnages d'entre les anciens Peres: comme Origene, Iustin martyr, Lactance, S. Basile, S. Ambroise, S. Hilaire, Pascase diacre, S. Bernard & beaucoup d'autres, & mesmes S. Augustin en diuers lieux de ses œuures, quoy qu'aucunefois il en parle doubteusement & auec irresolution, panche ordinairement du costé de ceste opinion erronee.

Orig. c. 6. li. 1. & c. 2. li. 2. de princ. Iustin. apo. 1. pro Christ. a, Lact. c. 15. li. 2. diui. inst. Basi. c. 6. de sancto Spiritu. Ambr. c. 4. de Noë & arca. Hilar. in 5. Matth. Ber. hom. 5. & 6. in cant. Aug. c. 1. l. 3. de

Trin. cap. 27. lib. 2. de gen. ad lit. ca. 23. li. 11. de ciuit. Dei. ep. 111. & 115.

Et combien que plusieurs trouuent estrange que les Sadduceens qui estoient instruits en la loy de Moyse, fussent en cest erreur, attendu qu'és liures de ce grand Prophete est souuent fait mention des apparitions des Anges: toutesfois ie ne m'en esmerueille nullement: & ce pour deux raisons. L'vne est que ces mal-heureux-là nioient l'immortalité de nostre ame & la resurrection de la chair, & tenoient plusieurs autres heresies, ainsi que Iosephe a remarqué.

IV.

Gen. 16. 22. 28. 48. Ioseph. c. 9. & 23. lib. 3. c. 1. li. 17. & cap. 2. li. 18. antiq. Iud. Luc. 20.

Les athées & ceux qui nient l'immortalité de l'ame nient quant & quant qu'il y ait des esprits: parce que Dieu est vn esprit & nostre ame separée du corps est aussi vn esprit semblable aux Anges: auquel erreur sont seulement les hommes sceleretz (disoit Heraclides) se persuadans que n'y ayant point de Dieu que nostre ame mourant auec le corps ils euiteront la punition de leurs mes-faicts. L'autre raison est qu'ils interpretoient mystiquement & allegoriquement l'escriture saincte, entendans par les Anges non pas des esprits, ains des vertus & graces surnaturelles.

V.

Genes. 17. 18. 19. 32. Iosué 5. Iudicum 2. Dan. 10. 2. Macha. 3. Zach. 2. Tob. 2. Marc. 6. Petr. ep. 2. cap. 1. Iudæ ep. can. ca. 2.

Quant à l'opinion des anciens Peres qui ont estimé que les Anges fussent des creatures corporelles, elle n'est pas si erronée: parce qu'elle semble auoir quelque fondement en l'escriture saincte: laquelle nous tesmoigne en diuers lieux qu'ils se sont apparus visiblement aux hommes, se sont remuez, & mesmes ont remué & transporté des corps: & que les mauuais Anges ont esté attachez auec des liens en enfer: là où ils doiuent estre tourmentez dans les flâmes eternelles. Or est-il qu'il n'y a rien de visible, ny muable de lieu en autre, ny qui puisse transporter vn corps, ny qui puisse estre attaché auec des liens, ny tourmenté du feu, s'il n'a quelque corps materiel: d'autât que le subjet agêt doit estre proportionné au

subjet

ſubjet patient, & qu'il n'y a point de proportion des choſes corporelles aux incorporelles. Et partant il ſemble que les Anges ſoient corporels.

VI. Pour confirmer encore cecy on allegue l'authorité du Roy-Prophete qui a chanté que les Anges *Pſal. 103.* & meſſagers de Dieu ſont des ſouffles ou des vents, & ſes miniſtres vn feu ardant. A quoy eſtoit conforme la creance commune des anciens Philoſophes, qui tenoient que les demons (par leſquels ils entendoient les Anges bons & mauuais) eſtoient corporels : non pas toutefois compoſez des quatre elemens, comme les corps des animaux & des plantes, ains de quelque matiere rare, ſimple & attenuée comme le feu, l'air ou le vent, ſuiuant ce vers d'Heſiode: *Heſio. li. 1. oper. & dier.*

Reueſtus d'air ils vaguent par la terre.

C'eſt pourquoy auſſi Pythagoras (au rapport de *Iambli. de myſter. Ægypt.* Iamblicus) commandoit qu'on adoraſt le ſifflement du vent, à cauſe de la ſympathie que les demons ont auec le vent & l'air.

VII. Mais quant à ces raiſons & authoritez nous les examinerons & y reſpondrons cy-apres. Maintenāt *Au chap. 11. de ce liure.* ie diray ſeulement encore ſur le ſubjet propoſé, que la ſimplicité de la nature angelique, empeſche que nous la puiſſions cognoiſtre ou demonſtrer aux autres par aucune raiſon neceſſaire priſe des principes de la nature : de maniere qu'il nous faut auoir recours à la foy, & en croire ce que nous ne pouuons parfaictement ny clairement conceuoir en ceſte vie: toutesfois nous en donnerons cy-apres des *Au ch. 2. & 3. de ce liure.* raiſons tres-probables & tres-fortes.

VIII. Et combien qu'aucuns grāds perſonnages trouuent mauuais que la ſacrée Theologie ſoit meſlée auec la Philoſophie qu'ils appellent profane: ſi eſt-ce que ie

ne sçaurois en cela estre de leur opinion, tant par ce que ie n'estime point prophane la vraye Philosophie, puis qu'elle nous cõduit à la cognoissance de la verité: que parce aussi que lors que ses principes sont foibles pour y paruenir, il n'y a point danger de les estayer par ceux de la saincte Theologie. Ioint qu'ayant tousiours protesté que ie ne me suis proposé autre but que ceste mesme verité esloignée de toute vanité, & que i'escris en Chrestien, & en faueur des Chrestiens, qui ont deux moyens d'apprendre toutes choses, à sçauoir la raison pour les choses naturelles, & la foy pour les surnaturelles: on ne sçauroit me blasmer si ne pouuant atteindre à mon but par la seule lumiere naturelle, i'y apporte quelquefois & là où il en est besoin, la surnaturelle puisée des sainctes Escritures, & de la doctrine des saincts Peres receuë de l'Eglise.

IX. Or pour garder quelque bon ordre en ce traicté des Anges ou esprits creés, que les Philosophes & mesmes les Theologiens scholastiques appellent communément *intelligences*, ie n'ay pas voulu (comme ont fait quelques autres) distinguer entierement le discours des bons d'auec celuy des mauuais: d'autant qu'ayans tous esté creés en mesme temps, en mesme lieu, de la mesme puissance de Dieu, & d'vne mesme nature: & par ainsi ayãt tous encore les mesmes facultez naturelles: la seule difference de leurs mœurs (qui les faict distinguer en bons & mauuais) ne les doibt pas tant faire esloigner les vns des autres, quand il est question de considerer leur nature & facultez naturelles. Toutesfois parce que la nature des mauuais estant corrompuë & deprauée par leur obstination au peché & à la malice, ils sont descheus de beaucoup de leurs perfectiõs, nous en marquerõs

en

en son lieu les differences. Commençons donc par la question que les Philosophes appellent *que la chose est*, & prouuons qu'il y a des Anges, sinon par raisons du tout necessaires, à tout le moins si puissantes qu'il n'y aura que les obstinez qui les puissent reuoquer en doubte.

Qu'il y a des Anges.

CHAP. II.

Sommaire.

I. Preuue 1. remise au ch. suiuant. II. *Preuue 2. fondee sur la ressemblance de l'effect à sa cause.* III. *Preuue 3. fondee sur l'ordre & liaison des choses.* IV. *Que tel ordre seroit mesme requis és choses artificielles.* V. *Opinion de Paracelse refutee.* VI. *Preuue 4. fondee sur vn principe naturel.* VII. *Preuue 5. fondee sur ce qu'il n'y a repugnance de la part de la cause ny de l'effect.* VIII. *Preuue 6. tiree de l'experience.*

LA premiere & la plus commune raison de laquelle les Philosophes se seruent ordinairement I.
pour monstrer qu'il y a des Anges est prise du mouuement des orbes celestes suiuant la doctrine d'Aristote. Toutesfois parce qu'elle est de longue discussion ie la veux remettre au chapitre suiuant. *Arist. 8. Physic. & 12. Metaph.*

La seconde raison est que toutes causes & mesmes les plus excellentes, produisent quelques effets II.
qui leur rapportent & leur ressemblent : & partant que Dieu qui est la premiere cause & infiniement excellente, ayant mesmes creé vn nombre innombrable de choses fort dissemblables à luy, comme sont toutes les choses materielles & mortelles, à plus forte raison en doit auoir creé des immaterielles &

immortelles, qui luy sont beaucoup plus semblables; veu que luy-mesme est aussi exempt de toute matiere, estant vn esprit tres-pur & tres-simple.

III. La troisiéme, c'est que Dieu n'auroit pas tout fait
Sapi. 11. en poids, nombre, & mesure (comme il est escrit) & l'vniuers ne seroit pas accompli en toutes ses parties sans la nature angelique. Car comme entre les bestes brutes & les choses inanimées, il y a vne nature moyenne qui lie toutes les deux en participant de l'vne & de l'autre nature, c'est à sçauoir la plante qui a vne ame vegetatiue & la vie commune auec les animaux, & l'insensibilité auec les pierres & les autres choses inanimées. Et comme entre les hommes & les plantes il y a pareillement vne nature moyenne participante de ces deux-là, qui est la brute, laquelle a le sentiment commun auec l'homme, & la vie auec les plantes. Ainsi entre Dieu & l'homme il y faut vne nature moyenne qui soit immaterielle comme Dieu (quoy que sans aucune proportion moins excellente:) & doüee d'intellect comme l'homme. Et par mesme raison aussi l'homme sera comme la nature moyenne entre l'Ange & la brute, ayant le corps mortel auec la brute, & vne ame immortelle semblable aux Anges. A raison dequoy les Romains appelloient fort proprement les demons *Medioxumos*, comme qui diroit d'vne nature moyenne entre Dieu & les hommes.

IV. Cest ordre est tellement requis en la liaison des parties de l'vniuers, que puis qu'il est aisé à iuger qu'il le faudroit mesmes obseruer en nos inuentions artificielles, il est hors de doubte que Dieu qui est vn
Aristot. Lib. 1. Metaph. artisan tres-parfait n'y aura rien oublié. C'est pourquoy le Philosophe disoit tresbien qu'il n'y auroit point d'ordre en l'vniuers, s'il n'y auoit des substances separées de la matiere.

Paracelse considerant cest ordre a estimé que pour l'entiere perfection de l'vniuers, il est requis encore qu'il y ait vne moyenne nature entre les Anges & les hommes: laquelle (dit-il) est corporelle & peut engendrer: de moindre durée que les Anges ou demons, mais de beaucoup plus longue que l'homme, ayant aussi le corps fort subtil, rare & simple à la difference du corps humain. Car autrement (à son aduis) il y auroit trop de distance entre l'homme, qui a vn corps grossier, & les esprits qui sont exempts de toute matiere. Toutesfois ceste opinion est aussi simple que les corps de ceste nature imaginaire qu'il veut establir entre l'homme & les Anges. Car nous monstrerons cy-apres que tels corps simples seroient moins parfaits que ceux des hommes, & ne seroient pas de si longue durée: & par ainsi ceste nature ne seroit pas plus excellente que celle de l'homme. Retournons donc à nostre propos. V. *Paracel. de homi. spiritu.* *Au cha. 11. de ce liure.*

La quatriesme raison est que le mesme ordre naturel requiert (& se trouue ainsi en tout le demeurāt des choses,) que s'il y a vn tout composé de deux pieces de diuerse forme, il faut de necessité que chacune de ces pieces-là constituë particulierement vne nature en quelque autre espece. Par exemple, le griffon ayant des aisles & quatre pieds, ayant d'ailleurs de la plume & du poil: il y a de necessité en la nature d'autres animaux qui ont seulement des aisles & de la plume sans quatre pieds ny poil: & d'autres qui ont quatre pieds & du poil sans aisles ny plumes. Pareillement puis qu'il y a des animaux qui viuent & en la terre & en l'eau cōme les crocodiles, il faut qu'il y en ait aussi qui viuent seulement en la terre, & d'autres seulement en l'eau. Ainsi donc l'homme estant composé de deux pieces tres-differentes en VI.

nature, dont l'vne est mortelle, terrestre & grossiere, & l'autre immortelle, celeste & spirituelle : il faut aussi qu'il y ait quelque nature purement spirituelle, celeste & immortelle, comme il y a des natures mortelles, terrestres & grossieres : autrement le monde, qui signifie ornement, parce qu'il doit estre parfaitement orné & accomply en toutes ses parties, seroit imparfait & ne seroit pas vrayement monde. Ce qui ne se peut dire sans blasphemer contre le souuerain architecte d'iceluy, duquel les œuures sont sans doubte en toutes façons admirables.

VII. La cinquiéme raison est que n'y ayant repugnance quelconque ny de la part des creatures, ny de la part du Createur, qu'il y ait des Anges, & estant necessaire pour la perfection de l'vniuers qu'il y en ait, il y en a de necessité. Or il n'y a point de repugnance de la part des creatures: parce que les Anges & substances incorporelles peuuent subsister de soy, comme font nos ames apres qu'elles sont separées du corps. Il y en a encore moins de la part du Createur, qui est infiniement puissant. Qui pourra donc doubter qu'il y ait des Anges & substances incorporelles creées?

VIII. La sixiéme & derniere c'est l'experience qui est la plus forte preuue de la nature. Car nous sçauons par vne infinité d'exemples tirez des escritures sacrées & prophanes, qu'il y a des Anges bons & mauuais qui se sont visiblement apparus aux hommes auec des corps empruntez : & mesmes qui leur ont parlé sans leur apparoir. De cecy font encore foy tant de demoniaques, dans les corps desquels les malins esprits parlent diuers langages, encore que les personnes possedées d'iceux soient idiotes & rusti-

rustiques. D'ailleurs les bonnes intentions que les bons Anges nous suggerent continuellement, & les damnables pensees & imaginations que les mauuais nous proposent, sont si notoires qu'il n'y a heure du iour que nous n'y puissions prendre garde. Que diray-ie des efforts & des effects des magiciens & des sorciers, comme respondre des choses secretes, ou futures, rendre les corps inuisibles ou les transformer diuersement (à tout le moins en apparence) animer les statuës, r'auiuer les morts, transporter en vn moment vn corps pesant d'vn lieu en vn autre fort esloigné, apprendre les sciences en peu de temps sans presque point de peine & d'estude, marcher parmy les flammes sans se brusler, voler par l'air & mille autres sortes soit de prestiges & illusions, soit de vrays effects: qui ne void que ce sont des choses sur-humaines, & qui ne peuuent estre executées sans l'aide de quelque puissance sur-naturelle? Ce que pourtant personne ne peut ignorer que les Pyrrhoniens & ceux qui croyent que tous effects veritables sont des fausses apparences.

Reste encore sur ce subjet à discuter la premiere raison touchant le mouuement des orbes celestes.

Que les mouuemens celestes sont reiglez par les Anges.

CHAP. III.

Sommaire.

1. Platon a creu que les Cieux fussent animez & des dieux. II. En quel sens Aristote a dit aussi que les cieux sont animez. III. que les cieux estans en leur lieu naturel ne se mouuent point de soy. IV. Qu'ils ne peuuent estre meus que par des intelligences. V. C'est blasphemer de dire que Dieu moue les cieux.

VI. An-

VI. Authoritez de l'escriture pour prouuer que les Anges mouuent les cieux. VII. Les noms des Anges moteurs des cieux. VIII. Erreur de ceux qui ne comptent qu'autant d'Anges que d'orbes celestes. IX. Qu'Aristote a cogneu qu'il y auoit d'autres Anges que les moteurs des cieux.

I. C'A esté vn erreur non seulement rèceu entre les Philosophes payens, mais aussi de plusieurs Chrestiens que les cieux & les astres estoient animez : à raison dequoy Platon ordonnoit qu'on les honorast comme Dieux : & mesmes Origene les a estimez capables de vertu & de vice, & tellement estendu son erreur qu'il a creu que le Redempteur du monde soit mort aussi bien pour leurs pechez que pour ceux des hommes. Et d'autant que le peuple Iudaïque qui a esté autant que nul autre enclin à l'idolatrie estoit tombé en ce mesme erreur que de vouloir deferer des honneurs diuins au Soleil & à la Lune, la deffense leur en a esté estroittement faicte de la part de Dieu par le Prophete.

Plato in Epimon. Orig. in Ioan.

Deuteron. 4.

II. Mais (comme i'ay remarqué en ma Physique) la vraye opinion sur ce subjet est que si les cieux doiuent ou peuuent aucunement estre dits animez, c'est d'vne forme assistante, non pas informante: c'est, dy-ie, à cause de l'Ange ou intelligence qui reigle leur mouuement, non pas qu'ils ayent vne ame infuse en eux qui les auiue & informe, comme nostre ame informe nostre corps. Et ainsi se doit entendre Aristote quand il escrit que les cieux sont animez; veu qu'il s'explique assez clairement disant que les intelligences sont des actes purs & substances indiuisibles esloignées & immunes de toute masse, quantité & puissance.

Au liure 5. cha. 6.

Aristot. c. 6. lib. 8. Physic.

Or

Or pour monstrer que les cieux sont meus par des Anges ou intelligences ie raisonne en ceste sorte. III.
Il faut de necessité que les Cieux soient meus ou de soy ou par quelque chose externe. De soy il ne se peut, d'autant qu'ils sont en leur lieu naturel, & les choses inanimées (comme sont les Cieux) estant en leur lieu naturel ne se remuent plus : parce que le lieu naturel est le lieu de leur repos. Ioinct que puis qu'vn iour le mouuement des cieux doibt cesser (ainsi que nous tesmoigne le Prophete) il s'ensuiuroit que ce repos seroit violent aux cieux : parce que s'ils se mouuoient de soy, tel mouuement leur seroit naturel, & par consequent leur repos leur aduiendroit contre nature. *Isai. c. 60. Apoc. 10. 20. & 21.*

Si donc ils ne se mouuent de soy, il faut qu'ils soient meus de quelque chose externe, laquelle soit corporelle ou incorporelle. Si c'est vn corps il faut qu'il soit animé ou inanimé. De dire que ce soit vn corps inanimé cela seroit trop grossier & absurde: parce qu'il n'y en a point qui ait vne si grande vertu que de pouuoir reigler si également & dés si long temps le mouuement de si grands & vastes corps. Ce ne peut estre aussi vn corps animé. Car quel animal seroit suffisant à vne telle conduite si bien & si esgalement reiglée sans intermission quelconque? Ne luy faudroit-il pas quelque relasche? Mais comment est-ce qu'il pourroit mouuoir vn corps immense, s'il n'estoit luy-mesme d'vne grandeur & vertu immense & infatigable ? Et où se logeroit-il encore? De quelle viande se sustenteroit-il ? Bref mille absurditez s'en ensuiuroient. Il faut donc conclurre que les cieux ne peuuent estre meus que par des creatures spirituelles & incorporelles. IV.

De

V. De vouloir aussi attribuer ce roulement des cieux immediatement au createur de toutes choses (comme ont fait Ptolomée & Alpetrigius au rapport d'Albert le grand) ce seroit blasphemer tout autant que ceux qui ont estimé Dieu l'ame du monde. Car encore qu'il soit vrayement le moderateur & gouuerneur general de tout l'vniuers, c'est seulement quant à l'ordonnance & commandement, non pas quant à l'execution, l'ayant commise aux causes secondes.

VI. Mais encore pour fortifier encore d'auantage les raisons cy-deuant proposees nous pouuons ici rapporter l'autorité des escritures sainctes, qui nous enseignent en termes assez exprez que les Anges mouuent les cieux: comme en Iob quand il est escrit que *ceux qui portent le monde, se courbent deuant Dieu*; & en l'Ecclesiastique que *l'esprit continuant son contour retourne en ses cercles & en ses orbes*: & en l'Euangile, que *vers la fin du monde les vertus des cieux s'esmouueront*: c'est à dire, que les Anges qui reglent les mouuemés celestes feront apparoir des prodiges & des signes merueilleux és cieux pour nous tesmoigner que le grand & terrible iugement de Dieu approche.

Iob c. 9. Eccle. c. 1. Luc 21.

VII. Cette resolutió n'a pas seulement esté embrassee de S. Thomas & des Theologiens modernes, mais aussi de longue main par les Hebrieux mesmes, ainsi que nous enseignent les Rabbins Moyse, Isaac & autres, de maniere qu'il est vray-semblable qu'Aristote auoit appris cela mesmes des Iuifs, comme beaucoup d'autres choses d'importance, & mesmes aucuns passent si auant sur ce subjet, qu'ils designent chacune de ces intelligences par son nom propre: attribuans le gouuernement de l'orbe Lunaire à *Gabriel*, c'est à dire

Rab Moy. More. c. 7. R. Isaac. in Deal. Card. l. 19 de subtil.

à dire *force de Dieu*, qui est le prince des Anges, c'est à dire, *messagers*: parce que la Lune fortifie toutes les choses naturelles du monde inferieur en leur production, & qu'elle leur enuoye ses influences. L'orbe de Mercure à *Raphael*, c'est à dire, *le secours ou medecine de Dieu*: qui est le principe des vertus: à cause que le sens & l'entendement auquel sont les vertus vraye medecine de l'ame, est consacré à Mercure. Celuy de Venus à *Anael*, c'est à dire, *grace de Dieu*, qui est le principe des dominations ou seigneuries: aussi la bonne grace appartient à Venus qui maistrise toutes choses. Celuy du Soleil à *Michel*, qui est interpreté, *qui est tel que Dieu*? pour monstrer son excellence, & si est le prince des *Archanges*, c'est à dire, *chef des messagers ou ambassadeurs*: aussi n'y a-il point de planete comparable en excellence au Soleil, lequel influant sur la Lune nous enuoye par icelle les effects de sa vertu. Celuy de Mars à *Samuel*, qui signifie, *ouye de Dieu*, & est le chef des puissances, & ce d'autant que la puissance est propre à Mars, & consiste à entendre la volonté de Dieu. Celuy de Iupiter à *Sachiel*, c'est à dire, *repos de Dieu*: & est le chef des Principautez: & viure en repos, c'est estre prince, c'est regner, & le Royaume celeste, la felicité & souuerain bien consiste en repos. Celuy de Saturne à *Cassiel*, c'est à dire, *esperance de Dieu*, qui est le principe des Thrones ou Sieges: d'autant qu'ores que Saturne par sa froideur & siccité soit cause de la mort & corruption des choses basses: si est-ce qu'apres ceste vie nous esperons de reuiure & mesmes d'estre assis au Royaume des cieux. Celuy du Firmamẽt aux *Seraphins*, c'est à dire, *bruslans*: d'autant que là sont toutes les estoiles fixes

qui

qui ressemblent autant de lampes ardantes. Celuy de la neufiesme sphere aux *Cherubins*, c'est à dire *sçauans*: d'autant que c'est là le seiour des bien-heureux, lesquels sont doüez d'vne tres-parfaite science par la vision de la diuinité presente.

VIII. Ie sçay bien qu'il y a plusieurs graues autheurs qui ne se peuuent persuader qu'il y ait des Anges moteurs des cieux: pource (disent-ils) qu'il s'ensuiuroit qu'il n'y auroit qu'autant d'Anges que d'orbes celestes. Mais la raison de ceste reprobation est ridicule: parce qu'en monstrant que les cieux ne peuuent estre meus que par des Anges, il s'ensuit bien qu'il y a des Anges: mais pourtant qu'il n'y en ayt que ceux qui mouuent les cieux, le plus chetif Logicien iugera que telle illation est mal tiree. Car c'est comme si on argumentoit ainsi. Vn grand estat ne peut estre gouuerné que par des hommes prudens: il n'y a donc point d'autres hommes prudens que ceux qui sont employez au gouuernement de ce grand estat.

IX. Tout aussi lourdement errent ceux lesquels se persuadent que le Philosophe ait erré en celà, & monstrent qu'ils sont tres-mal versez en la lecture de ses œuures. Car au premier liure du Ciel il escrit en termes exprez qu'au dessus des cieux il y a des substances non subjettes au temps, & qui n'occupent point de lieu, lesquelles tres-contentes & eternelles menent vne tres-bonne (c'est à dire, tres-heureuse) vie. Mais ie trouue encore qu'il a diuinement bien philosophé quand en ses Morales il establit la felicité des intelligences en la contéplation de Dieu: qui tesmoigne assez qu'il n'a pas seulement cogneu les intelligences motrices des cieux, ains encore ces sur-

Aristot. c. 9. li. 1. de cœlo.

Ca. 8. lib. 10. Eth. Nico.

sur-celestes, lesquelles assistent tousiours deuãt Dieu. Il recite aussi ailleurs l'opinion de Thales & d'Heraclite qui tenoient que toutes choses sont pleines de Dieux: entendans par ce mot *Dieux*, les Intelligences que nous appellons *Anges*, comme fait aussi quelquesfois l'escriture saincte, ainsi que nous remarquerons cy-apres. Et que le Philosophe par ce mot *Dieux* entende les Anges, il se peut colliger de ce qu'il appelle en ses Politiques le souuerain Dieu *Roy des Dieux*.

Tob. 12. *Ari. c. 5. l. 1. de ani. & c. 5. l. 1. de par. animal.* *Au chap. suiuant.* *Ari. c. 2. l. 1. Polit.*

Voila les raisons par lesquelles on peut probablement monstrer que les cieux sont meus par les Anges ou intelligences. Maintenant auant que d'entrer en la consideration de la nature de ces esprits, il est prealable d'exposer quels sont leurs noms: esquels bien souuent il y a tant d'energie qu'elle sert beaucoup à l'intelligence des choses mesmes. Commençons donc par ceux qui sont cõmuns à tous les Anges tant bons que mauuais, & puis nous traicterons aussi de ceux qui sont propres aux vns & aux autres.

Des noms des bons Anges.

CHAP. IV.

Sommaire.

I. *Les noms sont communs ou propres.* II. *Les noms communs aux Anges regardent leur nature, leur dignité ou leur office.* III. *Le 1. nom de leur nature c'est* Dieux. IV. *Le 2.* Esprit. V. *Le 3.* Intelligence. VI. *Le 4.* Demon. VII. *Noms marquãs leur dignité sont neuf.* VIII. *Nom d'office le plus commun c'est* Ange. IX. *Que les malins esprits ne sont iamais appellés simplement Anges.* X. *Les bons sont appellés Ministres & Assisteurs.* XI. *Noms des bons An-*

ges terminés en El. XII. *Noms des Anges precepteurs des Patriarches selon aucuns.*

I. LEs noms sont de deux sortes, les vns communs, appellatifs ou vniuersels : les autres propres & particuliers à quelque nature singuliere.

II. Les noms appellatifs des Anges se distinguent encore en ceux qui regardent leur nature, leur dignité, & leur office.

III. Quant aux noms de nature ils en ont plusieurs tres-excellens comme la nature angelique est tres-excellente. Mais le premier & le plus releué de tous est celuy de *Dieux*. Car ores qu'vn Ange particulierement ne soit point & ne doiue point estre appellé Dieu, parce que ce nom-là n'appartient proprement qu'au seul createur : si est-ce qu'au nombre pluriel les Anges sont souuent appellez Dieux & dans les escritures sainctes & par les autheurs prophanes. Car le mot Hebrieu *Elohim* qui est interpreté *Anges* signifie proprement *Dieux* : comme
Ps. 137. dans le Roy-Prophete : *Ie te chanteray en la presence*
Psal. 8. *des Dieux* : & ailleurs, *Tu l'as vn peu raualle au dessoubs des Dieux* : & cet autre lieu qui est aussi interpreté des iustes & de ceux qui ont receu la parole
Ioan. 10. de Dieu : *I'ay dit que vous estiez tous des Dieux &*
Psal. 81. *Fils du tres-haut.* Cette obseruation est vulgaire à ceux qui sont versez en la langue Hebraïque.
Plato in Timæo. Sympo. Phædo. Pol. Thea. Gorgia. Cratylo. Pour le regard des Philosophes Payens cela leur estoit trop familier & trop ordinaire d'appeller Dieux les Anges, comme l'on void à tous propos dans Platon, Plotin, Procle, Porphyre & autres Platoniciens : & mesmes Aristote en a ainsi vsé, comme j'ay desia remarqué au chapitre precedent

dent: & Ciceron pareillement recognoissant à l'imitation des Grecs vn souuerain Dieu duquel les autres Dieux dépendent. En ce mesme sens les Poëtes chantent ordinairement ces vers: *Arist. c. 2. l. 1. Polit.* *Cice. l. 3. de natura deor.*

Le pere souuerain & des Dieux & des hommes.

Le second nom de la nature angelique est *Esprit*; lequel est fort commun en la saincte escriture pour vne substance incorporelle: de maniere que d'ordinaire il est opposé à la chair & aux choses corporelles. Aussi est-ce vn nom general & vniuersel qui conuient à Dieu, aux Anges bons & mauuais, & mesmes à nostre ame: & d'ailleurs aux vents, aux esprits animaux & vitaux, comme i'ay amplement obserué en ma Physique. IV. *Mat. 14.* *Luc. 24.* *Au liure. 8. ch. 6.*

V. Le troisiesme est *Intelligence*: lequel est le plus commun & familier entre les Philosophes & Theologiens scholastiques, estant pris de l'excellence de la faculté intelligible de ces substances separées. Car comme nostre ame est appellé *Intellectuelle* de cette mesme faculté comme la plus excellente: ainsi les esprits ont pris leur denominaison d'icelle. Iules de l'Escale en rapporte vne autre raison: c'est que les Anges sont appellez *Intelligences* à cause de la parfaicte cognoissance qu'ils ont de Dieu, par laquelle ils sont induits à l'aimer. Ce qui est vray pour le regard des bons Anges. Mais ce nom conuenant aussi aux malings esprits i'aimerois mieux dire que c'est à cause que leur cognoissance est vne vraye intelligence & non pas simplement science. Car science (comme enseigne le Philosophe) est vne cognoissance certaine de la chose par sa cause: mais *Scal. exer. 359. n. 1.* *Arist. c. 3. l. 6. Ethic. Nicom.*

intelligence est la cognoissance de la cause mesme: & les intelligences cognoissent les effects & les causes ou principes ensemble.

VI. Le quatriesme nom de la nature angelique est *Demon*, c'est à dire, *Sçauant*: lequel anciennement estoit commun tant aux bons que mauuais Anges: mais auec le temps l'vsage ayant fait qu'il n'est attribué qu'aux mauuais, il sera mieux à propos d'en remettre l'etymologie & l'interpretation au chap. suiuant, là où nous deduirons particulierement les noms des mauuais Anges.

VII. Les noms qui marquent la dignité angelique sont neuf: comme il y a neuf ordres d'Anges compris soubs trois hierarchies: & ces noms-là sont *Seraphin*, *Cherubin*, *Thrones*, *Dominations*, *Vertus*, *Puissances*, *Principautez*, *Archanges*, *Anges*. De tous tous lesquels nous discourrons plus à propos cy-
Au liu. 8. apres en exposant les hierarchies angeliques.

VIII. Quant aux noms d'office ils sont en aussi grand nombre que les offices, charges & ministeres de ces bien-heureux esprits. Mais le plus commun est celuy *d'Ange* en cette signification, qui est autant à dire comme *nonce* ou *messager*. Car en ce sens ce nom *d'Ange* conuient à tous les neuf ordres angeliques, combien qu'il soit propre au dernier ordre: d'autant que cet ordre-là est ordinairement employé aux ambassades que Dieu enuoye aux hommes.

IX. Il faut obseruer icy encore que ce nom *d'Ange* pris simplement ne conuient qu'aux bons An-
Psal. 77. ges. Car quand il est parlé des mauuais ils sont
Mat. 25. appellez ou *mauuais Anges*, ou *Anges du diable*,
X. non pas simplement *Anges*. Les bons Anges sont aussi appellez ministres & assisteurs tant de Dieu que

que des hommes: mais diuersement. Car ils assistent deuant Dieu pour le glorifier, & assistent aux hommes comme pour gardiens. Ainsi de diuers offices ils reçoiuent diuerses denominaisons, sans qu'il soit besoing d'y arrester ici d'auantage : d'autant que cy-apres nous rapporterons par le menu quels sont les offices des Anges. Et voilà quant aux noms communs aux bons Anges. *Tob. 12. Heb. c. 1.* *Au liure 8. ch. 8.*

XI. Pour le regard de leurs noms propres, nous remarquons en l'escriture saincte qu'ils sont terminez en *El*, qui signifie *Dieu* en Hebrieu. Car tout ainsi que les officiers de la maison du Roy adjoustent à leur qualité le nom de Roy pour estre plus honnorés : comme escuyer du Roy, maistre d'hostel du Roy, aumosnier du Roy, &c. De mesmes les Anges bien-heureux officiers du souuerain Roy des Roys decorent leur nom de celuy de leur maistre ; comme *Michel*, c'est à dire, *qui est tel que Dieu?* qui est autant que *l'excellence de Dieu*: *Gabriel*, *la force de Dieu*: *Raphael*, *le secours de Dieu*: *Vriel*, *le feu ou la lumiere de Dieu* : *Ieremiel*, *misericorde ou amour de Dieu* : & outre ces cinq (encore doubtent les Theologiens de ces deux derniers) tous les autres noms propres des bons Anges, ne se trouuans point registrez és cayers sacrez sont suspects, estans inuentez par les Magiciens & Cabalistes, comme *Raguel*, *Tubuel*, *Simihel*, *Alimis*, *Tubuas*, *Sabaoth*, *Anael*, *Samael*, *Sachiel*, *Cassiel*, & autres.

XII. En mesme rang faut-il tenir ceux qu'ils disent auoir esté precepteurs des Patriarches & Prophetes, comme *Raziel*, d'Adam : *Iophiel*, de Sem: *Theadkiel*, d'Abraham : *Raphael*, d'Isaac : (s'ils n'entendent par ce Raphaël le conducteur de To-

bie :) *Phiel*, de Iacob : *Mittaron*, de Moyse.

Des noms des mauuais Anges.

Chap. V.

Sommaire.

I. *Demon nom commun aux mauuais Anges és sainctes Escritures.* II. *Son etymologie selon les Hebrieux.* III. *Selon Platon.* IV. *Selon Eusebe.* V. *L'vsage de ce mot demon.* VI. *Authorité d'Orphee.* VII. *Authorités d'Homere.* VIII. *De Platon, d'Aristote, de Plutarque, & mesmes de l'Escriture saincte prenant ce mot* Demon, *pour Dieu.* IX. *Demon, pour vne nature moyenne entre Dieu & les hommes.* X. *Pourquoy Platon a esté appellé diuin, & Aristote demonien.* XI. *A present Demon ne signifie que les mauuais Anges.* XII. Heroes, Semones, Manes, Sumanus. XIII. Lares, Laruæ, Lemures. XIV. Lutins. XV. Genies, Lares, Penates. XVI. Dæmones Alexikaki, Apopópæi, Apotropæi, Lisij, Phyxij. XVII. Aliterij, Prostropæi, Alastores, Palamnæi, Ternistratores. XVIII. Silenes, Syluains, Faunes, Satyres, Tritõs, Nereides, Demons d'Onoscelides, Ægypanes, *& d'autres noms des bestes farouches & sales.* XIX. Vulcains, Salamãdres, Sylphes, Melusines, Pygmées & Gnomons. XX. Demons Badusées ou Barusées & Cataboliques. XXI. Nymphes, Fées & Lamies. XXII. Dij patellarij. XXIII. Demons Oniropópees. XXIV. Diable, Satan, &c. XXV. *Noms propres de plusieurs demons rapportez par ordre alphabetique.*

I. IL y a tant de noms communs & propres aux mauuais Anges qu'il seroit presque impossible, voire inutile de les deduire icy par ordre. Neantmoins pour releuer de peine les esprits curieux

curieux de l'antiquité i'en rapporteray vn bon nombre des plus notables, & commenceray par les noms communs. Le nom le plus commun pour ſignifier le malin eſprit tant és eſcritures ſacrées que prophanes c'eſt *Demon* : lequel toutesfois a diuerſes ſignifications & ſelon l'etymologie & ſelon l'vſage.

Quant à l'etymologie elle eſt Hebraïque ou Grecque. Ceux qui la font Hebraïque deriuent ce mot Demon de *Shdaim.* Car *Shdaï*, qui ſignifie au nombre ſingulier *fort ou puiſſant* eſt attribué à Dieu: & *Shdaim* au pluriel, qui ſignifie *forts* ou *puiſſans, deſtructeurs* ou *abbatteurs*, eſt attribué aux diables. Auſſi eſt-il eſcrit en Iob qu'il n'y a point de puiſſance au monde qui luy puiſſe eſtre comparee: à raiſon dequoy il eſt auſſi appellé *Prince de ce monde.* Or ceſte etymologie eſt aſſez notoire : parce qu'oſtant de *Sdaim*, la lettre S, il reſte *daim*: & adiouſtant la terminaiſon Grecque *on*, en reſulte le mot Grec entier *daimon.* II.

Iob 41. *Ioan.* 12. 14. 16.

Ceux qui le font deſcendre du Grec en donnent diuerſes etymologies. Car Platon de l'opinion d'Heſiode dit que les demons ſont ainſi appellez d'vn autre mot Grec ancien *daëmones*, comme qui diroit ſçauans, parce qu'ils ſont doüez d'vne grande ſcience & intelligence de toutes choſes. III.

Plato in Cratylo. δαίμονες. *quaſi* δαήμονες.

D'autres (comme Euſebe) tiennent que ce mot Demon vient du verbe *daimaino*, qui ſignifie effrayer ou eſpouuanter : comme c'eſt la nature des demons de ſe rendre effrayables à l'homme, ainſi que nous dirons cy-apres. Toutes leſquelles etymologies ſont aſſez probables & receuables. IV

δαιμαίνω. *Au chap. 13. de ce liure.*

Pour le regard de l'vſage il eſt bien certain qu'anciennement ce mot *demon* eſtoit commun aux bons & aux mauuais Anges, & meſmes à Dieu & V.

Psell. de dæmon. à toute sorte de diuinité. Et en ce sens Psellus distingue les demons en bons & mauuais selon la doctrine
Philo. de des Chaldeens. Philon Iuif nous admonneste aussi
opi. mundi. que pour nous descharger d'vn pesant fardeau de superstition il nous faut entendre par les esprits Anges ou demons vne mesme chose, quoy que distinguee par ces diuers noms, n'y ayant autre difference si ce n'est que les vns sont bons & les autres mauuais. Mais voicy encore des notables exemples du diuers vsage de ce mot *demon*.

VI. Orphee vn des plus anciens escriuains de la Grece parlant du Dieu vnique l'appelle demon en ce vers:

Vn empire, vn demon grand monarque du monde.

VII. Homere aussi le Prince des Poëtes en a vsé en
Hom. 1. Iliad. mesme signification au 1. de l'Iliade disant que Pallas s'en retournoit au ciel auec les autres demons, c'est à dire auec les autres Dieux & de mesme sou-
Odyss. 5. & 12. uent ailleurs. Quelquesfois il le prend en mauuaise
Iliad. 1. part: comme quand au 1. de l'Illiade Iupiter parlant
δαιμονίη. en cholere à Iuno l'appelle *dæmoniaque* ou *demonie-*
Iliad. 6. *ne*, pour dire malicieuse ou maligne: Et au 6. Hector
VIII. reprochant à son frere Paris sa lascheté l'appelle
Plato in Polit. pareillement *demonien*, comme qui diroit meschant & poltron: & au contraire bien tost aprés Andro-
Arist. de mundo in princi. mache parlant à Hector son mari vse de ce mesme terme pour dire *valeureux*.

θεῖον καὶ δαιμόνιον χρῆμα. Platon qui a parlé le langage des Dieux, a pris aussi le nom de demon pour Dieu ou diuin: & en ceste mesme signification Aristote appelle la Philo-
Plut. de sera numinis vindicta. sophie vne possession & thresor diuin & demonien: & Plutarque au traicté qu'il a fait de la tardiue punition de Dieu, vse tousiours du mot *dæmonion* pour
Act. 17. dire *Dieu*. Mais qui plus est és actes des Apostres, où

il

il est escrit que S. Paul fut accusé en Athenes de prescher des Dieux estrangers, il y a selon l'original Grec (car S. Luc a escrit en Grec) *des demons estrangers*.

Quelquesfois ce mot *demon*, se prend plus estroi- IX.
ctement & plus proprement pour vne nature moyenne entre les Dieux celestes (comme parlent les payens) & les hommes. C'est pourquoy Philon *Philo de*
Iuif a tresbien obserué que ceux que la saincte Escri- *gigant.*
ture appelle Anges sont tousiours nommez demons par les anciens payens.

En ce mesme sens Platon estoit appellé diuin, & X.
Aristote demonien, parce que l'vn a escrit amplemẽt *Cœl. Rho.*
de la diuinité, combien qu'il y ait meslé des fables *c. 2. lib. 2.*
& des impietés horribles: & l'autre a esté comme le *lect. ant.*
genie de la nature, ayant escrit parfaictement des choses naturelles: ou bien parce qu'il auoit vn esprit releué au dessus du commun des hommes, semblable à vn demon.

Tel a esté anciennement l'vsage de ce mot demon. XI.
Mais cõme le nom de Tyran qui estoit au commencement commun aux bons & mauuais Roys est en fin demeuré aux seuls meschans & cruels cõme odieux. Ainsi le nom de demon qui estoit commun à toute sorte d'Anges est en fin demeuré propre aux seuls malins esprits ennemis du genre humain: combien
que les Grecs ayent des noms propres pour toutes δαίμων,
ces diuerses significations. Car *demon* estant le mot εὐδαίμων.
general, *Eudemon* signifie *bon Ange*, *Cacodemon*, le κακοδαί-
mauuais Ange, & *Dysdemon* malheureux & infor- μων, δυσ-
tuné: & d'ailleurs encore *Sorodemon*, c'est à dire, de- δαίμων, σο-
mon demeurant és sepulchres, ainsi qu'il est escrit ροδαίμων.
en l'Euangile. *Matt. 8.*

Plutarque & Iamblicus escriuent de l'opinion XII.

Pluta. de fat. ora-cl. des anciens que les ames des hommes apres qu'elles sont separées de leurs corps appellent *Heroes:*
Iamb. de myster. Ægypt. qui est comme vne nature moyenne entre les demons & les hommes, lesquels à ceste cause sont aussi nommés *Semones* quasi *Semi-dæmones*, demi-demons. Les Latins les appellent aussi *Manes*: & de là Pluton est surnommé *Sumanus*, quasi *summus manium deus*, le dieu souuerain des manes, des ames ou des ombres des trespassez. Voilà quant au mot *Demon*.

XIII. Les Platoniciens (comme remarquent S. Augustin & Viues commentateur des liures de la cité de Dieu) tenoient aussi que les ames ainsi separées de leurs corps deuenoient demons, & leur attribuoient diuers noms pour diuerses causes. Car si elles auoient bien vescu dans leurs corps elles estoient appellées *Lares*. Si elles auoient esté vicieuses, *Laruæ* ou *Lemures*: & celles dont les merites ou demerites estoient incertaines, *Manes*.

Aug. c. 11. 9. de ci-té. Dei. Ludou. Viues ibi.

XIV. Apulee Platonicien le recite vn peu diuersement. Car il appelle generalement *Lemures*, ces ames deuenuës demons apres qu'elles ont esté separées du corps: *Lares*, celles lesquelles estant quietes se rendoient familieres chez leur posterité: *Laruas*, celles lesquelles endurant encores les peines de leurs demerites vaguoient par le monde inferieur & ne pouuant donner qu'effroy ou terreur aux gens de bien nuisoient aux meschans: & quand on ne pouuoit discerner par les actions si c'estoit vn des Lares ou des Larues on l'appelloit *Manius deus*, l'honorant du tiltre de diuinité pour plus grande reuerence. Mais à la verité tous ces esprits (que les Grecs appellent *paredries*, c'est à dire, familiers

Apul. de dæmon. Socr.

que

que nous disons autrement *Lutins*, ou *Folets*) sont des demons vaguans par le monde, ainsi que nous remarquerons encore plus particulierement cy-apres. *Au liu. 8. ch. 13.*

XV. Quant aux demons qui accompagnent l'homme pendant sa vie les Latins les appelloient *Genies*, fussent-ils bons ou mauuais : les domestiques *Lares*: ou (s'ils se monstroient malins) *Larues* : & les demons tutelaires & protecteurs, *Penates*.

Et comme la superstition payenne estoit extréme, aussi auoit-on des noms qui marquoient ces diuinitez superstitieuses. Ainsi donc les noms des dieux ou demons qui destournoient le mal estoient appellez des Grecs *Alexikaki*, *Apopompæi*, *Apotropæi*, *Lysij*, *Phixij*: mais ces noms-là sont plus aduenans aux bons Anges. ἀλεξίκακοι

XVI. Les meschans & ceux qui induisent au vice estoient nommez *Aliterij*, & *Prostropæi*: ceux qui vengent les forfaits dont la memoire est eternelle, *Alastores* & *Palamnæi* : mais les plus malins de tous sont ceux qui sont nommez *Ternistratores*, parce qu'ils taschent d'induire l'homme au peché par trois moyens, par la pensee, par la parole, & par l'effect.

XVII. Outre ceux-là estoient aussi fort renommez entre les payens les demons appellez, *Silenes*, *Syluains*, *Faunes* & *Satyres* : lesquels ils disoient habiter és forests, & se manifester aux hommes en formes monstrueuses, & partie humaines, partie de quelque autre animal terrestre : comme les *Nereides* & *Tritons* apparoissent en forme partie humaine & partie de poisson. Et combien qu'il y ait des especes d'animaux terrestres tels que ces Faunes ou Satyres : & des marins tels que ces Tritons &

Nerei-

Nereides, ainsi que les histoires en font foy: si est-ce que les demons s'apparoissent plustost en telles formes que des animaux plus cogneus & plus familiers, soit que Dieu le permette ainsi afin que l'estrangeté de leur forme les nous face abhorrer, soit qu'ils se plaisent à nous effrayer par telles apparitiós en forme monstrueuse. A ce propos Sozomene faict mention des demons qu'il appelle *Onoscelides*, c'est à dire, ayant les cuisses d'asne : comme aussi en Esaye ils sont dits demy-hommes & demy-asnes. Et souuent en l'escriture ils sont signifiés par les noms des bestes les plus farouches, comme lyons, basilics, dragons, austruches, & mesmes (ce qui est à remarquer) ils sont appellés velus : aussi tien-on, & les despositions des sorciers le tesmoignent, qu'ils se plaisent fort à paroistre en forme de boucs, & de là sont aussi appellés *Ægypanes*, c'est à dire, aux pieds de cheure.

ozom c. lib. 8. ft. si. 24. et. epist. cap. 5. al. 90. Apoc. 12. ab. 13. 21. abbi Da- d in lib. dicum.

XVIII. Il y en a qui nomment & distinguent les demons selon la region sublunaire & l'element auquel ils habitent : *Vulcains & Salamandres*, ceux qui sont en la region du feu : *Sylphes & Melusines*, ceux qui vaguent en l'air: *Syluains*, ceux qui habitent les profondes forests : *Vndenes*, ceux qui se tiennent dans les eaux : *Pygmées & Gnomons*, ceux qui sont dans les cauernosités & entrailles de la terre qu'on appelle l'Enfer : lesquels s'apparoissent souuent à ceux qui creusent la terre & trauaillent aux mines, & leur font plusieurs maux, les accablant mesmes quelques-fois soubs les ruines des rochers & des montagnes. Georgius Agricola en remarque deux par leurs noms propres, qui sont *Anneberg & Seneberg*. A ceux-cy l'on attribuë la garde des mines d'or & d'argent: & de là possible est venuë la fable Grecque

eorg. Aricol. de bterran. nimal.

que du dragon qui gardoit la toison d'or en Colchos, & de celuy qui gardoit les pommes d'or au iardin des Hesperides.

Palladius & Cassian distinguent les demons en ceux qu'on appelle *Faunes*, lesquels n'estans pas fort malins poursuiuent les hommes seulement par risees & mocqueries : & ceux qui sont nommez *Badusees* ou *Bacusees* lesquels sont cruels, felons & superbes : & sont aussi appellez des Grecs *Cataboliques*, c'est dire, enuironnans & affligeans en atterrant. XIX. *Pallad. c. 20. & 2 l. 1. Cass. cap. 32. coll. 7.*

Et d'autant que les malins esprits pour deceuoir les hommes & les induire à la luxure & à plus grande superstition tout ensemble s'apparoissent quelquesfois aux hommes en forme de belles femmes, tels phantosmes sont appellez *Lamies* ou *Fées* comme Ægeria auec laquelle Numa Pompilius auoit familiere accointance. Sur lequel subject les Poëtes se ioüans les ont nommées *Nymphes*, leur attribuans diuers noms : comme de *Nereides*, celles de la mer : *Naiades*, celles des fleuues : *Ephidryades*, celles des fontaines : *Lanniades*, celles des estangs, *Oreades*, celles des montaignes : *Dryades*, celles des bois : *Hamadryades*, celles qui naissent auec les arbres : *Napées*, celles des fleurs & des pascuages. XX. *Pluta. in Numa.*

Mais sur tous les autres estoit plaisant le nom de ces Dieux que les Latins appelloient *Patellarios*, comme qui diroit fricasseurs : du mot *Patella*, qui signifie vne poëlle à frire : pource (dit Porphyre) qu'ils viuent des fumées & vapeurs des sacrifices : ou bien, selon d'autres, parce qu'ils se delectoient merueilleusement à flairer les odeurs des fricassees des sacrifices : mais plustost (à mon aduis) XXI. *Plautus. Porp. de causis ad intelligi. ducent.*

aduis) parce qu'ils ſe plaiſoient qu'on les reputaſt pour dieux & qu'en ceſte qualité on leur dreſſaſt des autels & offriſt des ſacrifices.

XXII. Il y en a auſſi d'autres que les Grecs appellent *Oniropompees*, c'eſt à dire, enuoyeurs de ſonges : parce qu'ils meſlent quelquesfois des illuſions parmy nos ſonges.

XXIII. Or laiſſant là le paganiſme & la gentilité nous
atth. 4. trouuons en la ſaincte eſcriture que les noms les
. & 25. plus communs aux demons ſont *Diable*, c'eſt à di-
uc. 9. re calomniateur : *Satan* ou *Satanas*, c'eſt à dire, ad-
b. 12.14. uerſaire, *Tentateur*, *Eſprit immonde*, Prince du monde,
16. ad *Princes de ces tenebres*, *Puiſſances aëriennes : le marteau*
phe. c. 2. *de la terre*, & autres qu'il eſt aisé d'obſeruer en liſant
ob. 40.
ere. 50. les eſcritures ſacrées.

XXIV. Quant aux noms propres des demons les Magiciens en ont pluſieurs : mais en l'eſcriture ſaincte les plus fameux & la pluſpart d'iceux adorez comme dieux parmy les idolatres eſtoient ceux que j'ay icy denombrez par ordre alphabetique.

Apoc. 9. *Abadon* ſelon les Hebrieux, & *Apollyon* ſelon les Grecs, c'eſt à dire, exterminateur.

Ezech. 8. *Adonis* ou *Thammuz*, c. embraſement, l'idole des Syriens.

L. 4. Reg. c. 17. *Adramelech*, c. le manteau ou la puiſſance du Roy: l'idole des Sepharuaïtes.

L. 3. Reg. c. 17. *Aſima*, c. peché, ou le feu de la mer : l'idole des Emathiens.

L. 1. Reg. c. 7. *Aſmodée*, c. deſtructeur, abondant en meſchanceté, ou meſurant le feu.

L. 1. Par. c. 11. L. 3. Reg. c. 11. & l. *Aſtaroth*, *Aſtarothites*, ou *Aſtarte*, c. troupeau : le nom de l'idole de Sidon & de la Paleſtine, que Salomon adora.

Baal

Baal & *Baalim*, c. seigneur ou conquerant: l'ido- *4. Reg. c.*
le des Sidoniens, Samariens & Moabites, & qui fut *23.*
destruit par Gedeon: & que Lactance estime estre le Ἄρης.
dieu que les Grecs appelloient *Ares*, & les Latins *Num. 22.* *Iudic. 6.*
Mars ou *Mauors*. *L. 1. Reg.*

Baalberith, c. l'idole d'alliance. *c. 7.*

Béelphegor, c. couuerture ou fente. *Lactan.*

BeelZebub; c. l'idole de la mousche: qui estoit le *c. 15.*
faux Dieu des Accaronites: & en l'Euangile est ap- *Iudic. 9.*
pellé prince des demons. Il est vray-semblable que *Oseæ 9.*
c'estoit le mesme demon que les Grecs appelloient *L. 4. Reg.* *c. 1.*
Myagron, c'est à dire chasseur des mousches: du- *Luc 11.*
quel Pline faict mention en son histoire natu- μυαγρὸν.
relle. *Plin. c. 28.*

Behemot, c. la mort en elle, ou en tumulte: ou bien *l. 10.*
encore de bestes à quatre pieds. *Iob. 40.*

Bel, c. antique, l'idole des Babyloniens. *Isa. 46.*

Chamos, c. palpant, reculant ou ostant: vn des *Dan. 24.*
faux dieux des Moabites. *Num. 21.*

Dagon, c. fourment ou poisson: l'idole des Phi- *l. 3. Reg.*
listhijms. *c. 11.*

Mammona, c. le demon qui preside aux richesses. *Iud. 16.*

MoaZim, c. forces ou refuges: le nom d'vne idole *Matt. 6.*
en Daniel. *Dan. cap.* *11.*

Melchom, *Milchom* ou *Moloch*, c. leur Roy ou *L. 4. Reg.*
conseiller, l'idole des Ammonites. *c. 23.*

Nergel, c. explorateur ou lampe: l'idole des Cu- *L. 4. Reg.*
théens. *ca. 17.*

Phegor, c. le mesme que nous auons cy-deuant ap- *Nu. 25.*
pellé *Béelphegor*, c. ouuerture ou fente. *Iosué. 22.*

Remmon, c. hauteur. *L. 4. Reg.* *c. 5.*

Remphas, c. exaltation de neant. *Act. 7.*

Tharthar, c. enchaîné: l'idole des Henéens. *L. 4. Reg.*

Entre ces malins esprits (comme remarquent les *c. 7.*

Peres)

rig. l. 6. Celsum. Lactan. c. 16. lib. 2. Euseb. l. 4. de præpara. Euang.

Peres) doiuent estre compris tous les demons qui rendoient des oracles, & ceux que la gentilité abusee auoit deifiez, quoy que la plusspart n'eussent esté que des hommes & des femmes: comme *Saturne*, *Iupiter*, *Apollon*, *Amphiaraus*, *Amphilochus*, *Themis*, *Mopsus*, *Æsculape*, & vne infinité d'autres.

Apres auoir exposé les noms des Anges, il faut apprendre quelle est leur essence par la definition.

Qu'est-ce qu'Ange?

CHAP. VI.

Sommaire.

I. Le nom d'Ange conuient mieux aux esprits creés que celuy d'intelligence. II. Qu'est-ce qu'Ange. III. Pourquoy il est definy esprit. IV. Pourquoy il est definy esprit creé, & qu'il est compris en la categorie de substance, non pas Dieu. V. Que les choses corruptibles & incorruptibles peuuent estre soubs mesme predicament, non pas soubs vn mesme genre subalterne. VI. Que l'Ange est immortel. VII. Comment il est distingué de nostre ame.

COmbien que le nom d'Intelligence soit le plus cómun entre les Philosophes pour signifier les substances immaterielles: si est-ce que celuy d'Ange estant le plus familier entre les Chrestiens, i'ayme mieux en vser que de l'autre: & le trouue beaucoup plus propre: d'autant que le nom d'Intelligence conuient aussi à Dieu mesme, comme celuy d'Esprit, & celuy d'Ange ne s'estend qu'aux creatures.

L'Ange donc est vn esprit creé, immortel, qui n'informe iamais aucune matiere. Laquelle definition il faut exposer piece à piece.

Ie dy premierement que l'Ange est vn esprit pour monstrer qu'il est incorporel, & ce à la difference des animaux & de toutes choses materielles & corporelles. Car combien qu'Esprit signifie proprement souffle ou vent, & que le souffle ou vent soit composé de quelque matiere, comme d'exhalaisons: si est-ce qu'il est attribué aux substances separées de toute matiere, & à Dieu mesme par vne autre signification.

I'adiouste qu'il est creé, à la differēce du createur, qui est vnique. Et l'Ange estant vn esprit creé, il est compris soubs les substances incorporelles en l'ordre categorique, & reçoit composition d'accidens, & autres sortes de composition, ainsi que nous deduirons cy-apres. Mais Dieu quoy que substance n'est pas compris soubs la categorie, luy-mesme comprenant toutes les choses qui sont, & infinies autres qui ne sont pas, desquelles les idées sont en luy, comme nous monstrerons ailleurs. Il n'est pas aussi le subjet d'aucun accident, & ne reçoit nulle sorte de composition. Il tient son estre de soy-mesme de toute eternité: & toutes autres choses ont esté creées & tiennent leur estre de luy, & ont eu commencement lors que de rien il les a faites. Bref le createur est infini en tout & la creature finie. Ainsi l'Ange est fini en essence, parce qu'il n'y peut auoir qu'vne seule essence infinie, estant impossible d'en imaginer seulement deux, veu que l'vne seroit bornée & limitée par l'autre. Ils sont finis en puissance, parce qu'ils dependent du premier estant. Ils sont finis en quantité, non pas predicamentale, comme celle des corps, ains intelligible, en tant que nostre entendement conçoit que la sphere de leur actiuité est bornée & limitée. Ils

IV.

Au chap. 12. de ce liure.

Au ch. 5. du li. 11.

ſont finis en toute ſorte de perfection : d'autant qu'ils n'en ont que ce qu'il a pleu à Dieu leur en departir.

V. *Ari. c. 5. 10. Meta.* Que ſi on m'oppoſe à ce que i'ay dit vn peu deuant, que le Philoſophe enſeigne que les choſes corruptibles different en genre des incorruptibles: & partant que l'Ange qui eſt immortel & incorruptible ne peut eſtre compris ſous le genre de la ſubſtance, ſoubs lequel ſont contenuës les choſes mortelles & corruptibles : Il me ſera aisé de reſpondre que cela ſe doibt entendre des genres ſubalternes, non pas des ſuprémes comme la ſubſtance: laquelle eſtant diuisée en corporelle & incorporelle, par l'incorporelle ſont marquées les ſubſtances incorruptibles, & par la corporelle les corruptibles.

VI. Or combien qu'en diſant que l'Ange eſt vn eſprit, c'eſt à dire vne ſubſtance incorporelle il s'enſuiue qu'il eſt immortel: attendu que les ſubſtances incorporelles n'ont en ſoy aucun principe de corruption : ſi eſt-ce que i'y ay voulu encore adjouſter cette difference *d'immortel*, apres *creé*, pour deſtruire l'erreur de ceux qui ont creu que les choſes qui ont eu commencement doiuent auſſi auoir fin. Car cela s'entend de celles qui ont en ſoy les principes de corruption, comme les choſes naturelles & materielles: mais les ſpirituelles & incorporelles eſtant exemptes de tels principes & n'eſtant nullement ſubjettes au temps, elles ſont immortelles & incorruptibles. Sainct Paul toutesfois eſcrit que Dieu ſeul eſt immortel : mais nous expliquerons ſon autorité cy-apres en ſon lieu. Aprés tout j'ay mieux aimé coucher expreſsément cette difference d'immortalité,

1. Timot. cha. 6.

Au chap. 14. de ce liure.

lité, que la laisser confuse pour la tirer seulement par illation & consequence : ce qui met souuent en doubte les apprentifs, pour lesquels i'escris.

Les derniers mots de la definition de l'Ange sont, *qui n'informe iamais aucune matiere*: par lesquels l'Ange est distingué de nostre ame. Car nostre ame est la forme qui anime le corps humain : & bien qu'elle s'en separe vn iour, si est-ce qu'elle est creée pour l'informer, & si doit le reprendre & l'informer derechef à la fin du monde : tellement qu'elle a tousiours de la relation à iceluy : mais l'Ange prenant mesmes vn corps iamais ne l'informe, ne l'auiue, ny ne l'anime. VII.

Sainct Bernard parlant des esprits bien-heureux les descrit en cette sorte. *Ces Citadins de la Hierusalem celeste* (dit-il) *sont heureux, puissans, glorieux, distincts en personnes, ordonnez en dignitez, stable en leur ordre dez le commencement, parfaicts en leur genre, ayans des corps etheriens ou celestes, perpetuels en immortalité, impaßibles, non creés, mais faicts, c'est à dire, par grace non par nature, purs d'entendement, benings d'affection, pieux de religion, entiers en chasteté, inseparables en concorde, asseurez en paix, faicts de Dieu, zelés & deuotieux au seruice & à la loüange de la diuinité.* Mais d'autant que cette description regarde plustost les perfections des bons Anges tant seulement, que les differences & proprietez par lesquelles nous apprenons la nature de tous Anges tant bons que mauuais : ie n'ay que faire de m'arrester à la preuue de tous ces epithetes-là que ie n'aprouue pas aussi tous: ains retournant à l'examen des differences cōtenuës en la susdite definition de l'Ange, ie monstreray en premier lieu que l'Ange a esté creé : & par mesme moyen ie resoudray aussi quel- VIII. *Ber. c. 4. l. 5. de consi.*

ques difficultez & questions tirées de la Philosophie sacree pour le contentement du lecteur Chrestien.

Que les Anges ont esté creés: & pourquoy Moyse n'a point fait mention de leur creation.

CHAP. VII.

Sommaire.

I. *Proposition que les Anges ont esté creés.* II. *Qu'ils ne sont point eternels.* III. *Qu'ils ne peuuent auoir esté tirez d'aucun esprit.* IV. *Ny d'aucune chose materielle.* V. *Pourquoy Moyse n'a point faict mention de la creation des Anges selon S. Chrysostome & Theodoret.* VI. *Ceste opinion refutée.* VII. *Opinion de S. Augustin.* VIII. *Aussi refutée.* IX. *Opinion de S. Hierosme approuuée.* X. *Questions pour le subjet des chapitres suiuans.*

I. IE ne veux point icy estendre mon discours en orateur, ains seulemét prouuer ce qui est proposé, par des argumens pressans à la maniere des Logiciens: & puis resoudre les questions qui en dépendent. Ie dy donc que si les Anges n'estoient point creés, c'est à dire produits de rien, il faudroit ou qu'ils fussent eternels comme Dieu, ou qu'ils eussent esté tirez de quelque essence spirituelle, ou faits de quelque matiere. Or tout tout cela estant absurde, & n'y ayant point d'autres moyens pour establir leur estre que la creation: il s'ensuit de necessité qu'ils ont esté creés.

II. Premieremét ils ne sont point eternels, parce qu'ils ne dependroient nullement de Dieu & n'auroient point receu leur estre de luy, ains seroient vrayemét dieux. Or il n'y peut auoir qu'vn seul Dieu, duquel toutes choses ont pris leur estre: ainsi qu'il sera monstré cy-aprez: les Anges ne sont dont point eternels.

Au ch. 5. & 6. du liure 9.

En

En second lieu ils ne peuuent pas estre tirés ou extraits de quelque essence spirituelle, parce qu'il faudroit ou que ce fust de Dieu ou de quelque autre esprit. Or ils ne peuuent estre tirez de l'essence de Dieu, parce qu'il est indiuisible & tres-simple, comme il sera prouué en son lieu lors que nous traicterons des attributs de la diuinité. Ils ne peuuent aussi estre tirez de l'essence de quelque autre esprit : parce qu'on demandera encores d'où est-ce que cestuy-cy seroit extrait, & cet autre encore iusqu'à l'infinité, & iusqu'à Dieu mesme. Les Anges donc ne peuuent auoir esté tirez d'aucune essence spirituelle. III.

Au l.u.10

Pour le troisiesme chef il est tout aussi absurde que les deux precedens : d'autant que si les Anges estoient faits de quelque matiere, ils seroient materiels & corporels. Or ils ne sont point materiels ny corporels, comme il sera monstré au chap. 11. de ce mesme liure. Ils ne sont donc point faits d'aucune matiere. Tellement qu'il est de necessité qu'ils ayent esté crees & produits de rien comme toutes autres choses. C'est ce que nous enseigne l'Apostre escriuant que Dieu a creé toutes choses visibles & inuisibles, & les principautez & les throsnes, & les puissances & les dominations, qui sont des noms des ordres angeliques. Ce qui a esté aussi confirmé au grand Concile de Latran. IV.

Paul. ad Col. 1.

Conc. Lat. Can. 1.

Il n'y a rien qui me semble pouuoir estre plus iustement opposé à la creation des Anges, que ce que Moyse descriuant la creation du monde en gros & en destail ne fait nulle mention des Anges. Surquoy il y a diuerses opinions: desquelles la plus commune est de Sainct Chrysostome & Sainct Theodoret, qui disent que Moyse a voulu taire & obmettre la creation des Anges à desseing pour ne donner oc- V.

casion aux Iuifs qui estoient tres-enclins à l'idolatrie, de venerer les Anges comme dieux, quand ils entendroient l'excellence de ces creatures spirituelles.

VI. Mais ceste opinion est aussi foible que commune. Car pourquoy est-ce donc que dés le commencement de ses œuures le Prophete faict mention du Cherubin qui fut estably à la porte du Paradis terrestre pour en forclorre l'homme? pourquoy est-ce qu'il faict si souuent mention de l'apparition des Anges à Agar, à Abraham, à Loth, à Iacob & autres, si cela pouuoit induire les Iuifs à l'idolatrie? Au contraire il faudroit dire que pour oster aux Iuifs ceste croyance que les Anges fussent des dieux, il suffisoit au Prophete d'enseigner leur creation. Car si c'estoient des creatures, ils n'estoient dõc pas des dieux.

Gen. 3. *Gen. 17. 18. 19. 32.*

VII. Sainct Augustin allegorizant subtilement sur la lettre, a estimé que Moyse tout au commencement de la Genese a faict mention de la creation des Anges, entendant par le Ciel les creatures celestes. Laquelle interpretation me semble plus subtile que vray-semblable. Car il faudroit dire de mesmes que par la terre & les eaux il a entendu les creatures terrestres & aquatiques.

Aug. l. 1. de Genesi ad li. *Gen. 1.*

VIII. Mais cela n'estant pas, & veu que le Prophete apres auoir descrit la creation de la terre & des eaux ne laisse pas d'exposer aussi la creation des animaux terrestres & aquatiques & des plantes mesmes: il est à croire qu'il eust gardé le mesme ordre en descriuant la creation des substances celestes apres celle du ciel mesme, s'il eust eu dessein d'en faire mention: attendu que celles-cy nous sont moins cogneuës que les autres, & qu'en nous en parlant si obscurément c'estoit autant que s'en taire.

Il

Il est donc plus probable que Moyse n'a point voulu descrire la creation des Anges, non pour crainte qu'il eust que les Iuifs les adorassent comme dieux: ains plustost parce que recognoissant la rudesse & rusticité de ce pauure peuple qui ne faisoit que sortir de la seruitude d'Egypte, il ne leur a point voulu representer la creation des choses spirituelles & inuisibles, ains seulement les sensibles & corporelles. C'est l'opinion de S. Hierosme: à laquelle ie voudrois adiouster encore que s'il eust descrit ces essences sur-naturelles, ce peuple n'en eust sçeu rien conceuoir, & eust estimé cela des fables. IX.

Hier. epi. 39. ad Cyprian.

Sur ce subjet les Theologiens mouuent plusieurs belles questions, desquelles i'examineray les plus notables & vtiles. La premiere, si les Anges ont esté creés en mesme temps que les choses visibles, ou deuant, ou apres? La seconde, en quel lieu ils ont esté creés? La troisiéme, si les mauuais Anges ont iamais possedé la gloire celeste, & quelle à esté la cause de leur cheute? La quatriéme, combien grand est le nombre des Anges? Car toutes ces questions suiuent le propos de la creation des Anges. X.

Quand, & en quel lieu les Anges furent creés.

CHAP. VIII.

Sommaire.

I. La distinction des iournées qu'on rapporte à la creation du monde apporte icy de la confusion. II. Que les Anges n'ont peu estre creés plusieurs siecles auant le monde. III. Que les Anges ne peuuent estre là où il n'y a rien. IV. Raison de Theologie pour monstrer que les Anges n'ont point esté creés auant le monde. V. Que les Anges n'ont

point esté creés apres les autres choses. VI. *Fable des Thalmudistes.* VII. *Irresolution d'aucuns touchant le lieu où les Anges ont esté creés.* VIII. *Opinion de ceux qui tiennent que les Anges ont esté creés en la raison sublunaire.* IX. *Refutation de l'opinion precedente, & est monstré que les Anges ont esté creés au Ciel.*

I. LA distinction des iournées dont le Prophete s'est serui en descriuant la creation du monde, pour s'accommoder à la rusticité des Iuifs sortans de la captiuité d'Ægypte, a esté cause que la plus-part des anciens Peres, & mesmes des Theologiens modernes demeurent irresolus touchant le temps auquel les Anges ont esté creés: à sçauoir-mon si ç'a esté auant toutes les choses visibles, ou pendant quelqu'vne des six iournées, ou bien apres toutes choses? Mais moy qui croy auec Philon Iuif, S. Augustin & bien peu d'autres (comme ie l'ay prouué cy-deuant) que Dieu a creé toutes choses en vn instant sans aucune distinction de temps, infere necessairement de là que les Anges seruans à l'accomplissement de l'vniuers, ont aussi esté creés en ce mesme instant auec toutes les autres creatures.

Au ch. 3. du liu. 3.

II. Ie veux dire de plus, que quand bien i'accorderay la distinction des iournées en la creation du monde & de ses parties, il seroit neantmoins absurde de dire que Dieu eust creé les Anges plusieurs siecles auant le monde, comme l'ont estimé les peres Grecs & mesmes aucuns des Latins. Car comment est-ce qu'ils pouuoient estre plusieurs siecles auant le monde, puis que les siecles signifient temps, & le temps a commencé auec le monde & le mouuement des orbes celestes? Ioinct que les Anges ayans esté creés pour le ministere des

Basil. he. 1. in hex. Amb. l. 1. in hexa. Naz. ora. de nat. dom. Hie. in c. 1. ad Tit. Hila. lib. 12. de Trin.

des hommes (comme tesmoigne l'Apostre) & mes- *Ad Hebr.*
mes encore pour regir les mouuemens celestes (ainsi 1.
que i'ay prouué cy-deuant) à quoy se fussent-ils em- *Au chap.*
ployez cependant auant que ces choses, pour le gou- *1. de ce*
uernement desquelles ils ont esté creés, fussent pro- *liure.*
duites? N'est-ce pas de mesmes que si on disoit qu'il faut creér des Roys, des Gouuerneurs ou des Magistrats, auant qu'il y ait des subjets, ou quelque forme d'Estat, de Monarchie ou de Republique.

On me repartira volontiers que les Anges estoient III.
employez à loüanger & glorifier Dieu auant la creation du monde. Mais cela ne faict rien pour la confirmation de l'opinion precedente: d'autant qu'ores que les Anges n'occupent point de lieu circóscriptiuement comme les corps: ils sont neantmoins definitiuement en quelque lieu, & (comme parlent les Scholastiques) il sont en leur où: comme au ciel, en l'air, en la terre, en enfer: & n'y a que Dieu seul qui puisse estre là où il n'y a rien.

Ceste raison est necessaire & philosophique: mais IV.
en voicy encore vne autre prinse de la Theologie: c'est que si les Anges eussent assisté deuant Dieu auant la creation du monde, ils eussent tous esté heureux & n'eussent iamais peché. Car les bienheureux, soient Anges ou hommes, sont si parfaictement contens en la iouyssance du souuerain bien, qu'ils n'en peuuent iamais descheoir, ne souhaittant rien plus que cela. Or est-il que Lucifer & ses complices sont descheus des ordres des Anges bienheureux (comme nous dirons au chapitre suiuant) il est donc certain & indubitable que les Anges n'ont point esté creés auant le monde.

Ceux qui s'imaginent que les Anges ayent esté V.
creés les derniers de toutes choses, me semblent

en. 2. aussi errer : d'autant que le Prophete escrit en termes exprez que le septiéme iour Dieu se reposa & cessa de trauailler ayant accomply tout l'vniuers. Or les Anges seruent à l'accomplissement de l'vniuers (comme nous auons desia monstré :) Il falloit donc que les Anges fussent creés pendant les six iours, ou pour mieux dire, tout en vn mesme instant auec les autres creatures. Et pour preuue de cecy, il est escrit en Iob que Dieu crea ensemble l'homme & Behemot, qui est le nom d'vn Ange, quoy que maling.

Au ch. 2. de ce liu.

Iob 40.

VI. Ie n'ay pas voulu icy mesler l'opinion fabuleuse des Thalmudistes qui tiennent que d'Adam & d'vne sienne femme nommée Lilis ou Lila furent engendrez des demons, & qu'Adam auoit habité cent trente ans auec ceste femme auant que Dieu luy donnast Eue pour compagne.

Tostat. q. 0. in ca. 3. Gen.

VII. Quant au lieu auquel les Anges ont esté creés, il n'y a pas moins d'irresolution entre les Theologiens qu'en la question precedente. Car ceux qui tiennent que les Anges ont esté creés auant le monde ne peuuent marquer lieu quelconque auquel ils ayent esté creés. Car où il n'y a rien il n'y a point de lieu ny de place. Et auant la creation du monde n'y ayant rien (excepté Dieu qui est vne substance non pas vn accident comme le lieu) il n'y auoit pas moyen de loger les Anges.

VIII. Plusieurs estiment que les Anges ont esté creés en la region sublunaire. Et combien que l'Escriture saincte nous tesmoigne qu'il y a eu vn grand combat dans le ciel entre les bons & les mauuais Anges, & que ceux-cy ont esté chassez du ciel, ils ne demordent point de leur opinion, ains entendét par le ciel la region aërienne, comme souuent il se prend

Apoc. 12. Luc. 10.

ainsi

ainsi en l'escriture. Le docte Rupert pour confirmer cela se sert d'vne raison bien subtile & gaillarde: disant que comme Dieu crea l'homme hors du Paradis terrestre & puis le logea en iceluy: ainsi il crea les Anges en l'air & puis les logea dans le ciel. *Rupert c. 10. l. 1 de ope. Trinit.* *Gen. 2.*

Pour moy i'accorde volontiers que ce mot *Ciel* se prend fort souuent és escritures tant sainctes que profanes pour l'air: mais en ce subjet nullement. Ce que ie puis & veux inferer des propres termes de l'oracle diuin, qui sont tels: *Il s'est faict vn grand combat au ciel: Michel & ses Anges combattoient contre le Dragon: & le Dragon & ses Anges combattoient contre luy: mais ils ne furent pas assez forts, & il ne leur resta plus de lieu au ciel.* Ie soustiens donc que par le ciel on ne peut icy entendre l'air: veu que les malins esprits vaguent encore parmy l'air, & par ainsi ils ont esté chassez du ciel non pas de l'air. Aussi sont-ils appellez par l'Apostre *puissances aëriennes*, parce qu'ils occupent encore l'air. *Apoc. 12.* *Ad Ephe c. 2.*

Or d'autant qu'il n'y a celuy qui entende parler de la cheute des mauuais Anges qui ne desire en apprendre la cause, puis que par cela mesmes mon opinion touchant le lieu où les Anges ont esté creés, est confirmée, ie suis content d'en dire succinctement quelque chose.

De la cheute de Lucifer & de ses complices.

CHAP. IX.

Sommaire.

I. *La cause de la haine des demons enuers les hommes.* II. *Opinion* I. *touchant la cheute des demons.* III. *Opinion de*

de Hugues de Saint Victor. IV. *Opinion de l'autheur que les demons n'ont iamais gousté la gloire celeste.* V. *Refutation des opinions precedentes, & quel est l'instant des Anges.* VI. *Que le tiers des Anges cheut auec lucifer.* VII. *La fable d'Ophionée signifie la cheute des demons.* VIII. *Celle de Typhon & des geans aussi.* IX. *Celle d'Até s'y rapporte encore mieux que les precedentes.*

I. CE fut au mesme instant de leur creation que les Anges apprindrent & entendirent le mystere de l'incarnation du fils de Dieu, au nom duquel il leur falloit vn iour flefchir les genoux: c'est à dire auquel ils deuoient rendre toute sorte d'honneur, de gloire & de veneration comme à leur createur. Ce fut en ce mesme instant qu'ils entendirent aussi que plusieurs des hommes deuoient vn iour occuper les places d'aucuns d'entr'eux: dont quelques vns conceurent si grande enuie tout au mesme instant que coniurans la ruine de l'homme ils se ruinerent eux-mesmes. C'est
[Io]an. 8. pourquoy il est escrit que le diable fut homicide dés le commencement & qu'il n'arresta point en la verité.

II. Ie sçay bien qu'il y a de grands & graues autheurs qui n'estiment point que tout cela ait esté faict en vn moment: & mesmes aucuns tiennent que iamais les demons ne furent dans le ciel: mais i'ay monstré le contraire au chapitre precedent.

III. Hugues de sainct Victor est neantmoins de ceste
[Hu]go de opinion-là & l'enrichit d'vne subtilité pour la
Vict. de faire valoir d'auantage: si que Pererius l'ensuit &
[Sac]ram. p. l'approuue en ses commentaires sur la Genese. Il
[c]ap.10. dit donc qu'en mesme temps que Dieu separa la
[Pe]rer. in lumiere des tenebres, il separa aussi les bons Anges
1. Gen.
des

des mauuais, releguant ceux-cy aux enfers & lieux bas, & logeant ceux-là au ciel & en la gloire eternelle: de sorte que le monde visible & inuisible auoit vn singulier rapport & analogie.

Toutesfois puis que l'escriture saincte nous tesmoigne en termes exprez que les mauuais Anges ont esté chassez du ciel, & qu'il ne leur y est point resté de lieu au ciel : nous n'en deuons ny pouuons plus doubter. Mais estant ainsi il n'est pas possible que cela soit arriué qu'au mesme instant de leur creation : d'autant (comme j'ay desia touché au chapitre precedent) que si les demons eussent tant soit peu sauouré la douceur de la iouyssance du souuerain bien, ils n'eussent iamais peché ny par ambition ny par enuie. Car le souuerain bien consiste en cela que ceux qui en iouyssent en sont tellement assouuis & contens qu'ils ne peuuent desirer autre chose. C'est bien vne viande plus excellente que le lothos d'Homere, qui n'est iamais fastidieuse, & de laquelle on n'est iamais degousté. IV. *Apoc. 12.*

I'oseray dire d'auantage : c'est que ces opinions precedentes partent de foiblesse d'esprit. Car les autheurs & fauteurs d'icelles s'y sont arrestez, considerant que la coniuration de Lucifer & de ses complices estoit de tres-grande importance, & qu'elle requeroit vne longue & meure deliberation. Ioinct qu'il y eut aussi vn grand combat entre les bons & les mauuais Anges sur ce subject : & que tout cela ne se pouuoit faire en vn instant. Mais c'est mesurer les choses surnaturelles à l'aune de la nature, & les actions des Anges aux nostres. Car les Anges sont d'vne nature si subtile & actiue (comme estant purement spirituels) qu'en vn instant V.

des

des nostres ils resoluent & executent ce à quoy il nous faut employer beaucoup de temps. Et quand au combat qui fut entre les bons & les mauuais Anges, ce ne fut point vn combat fait auec armes, à la maniere des nostres, ny vne contention discursiue, ains seulement vne contrarieté de desseins & de volontez, selon lesquelles Dieu glorifia les vns, & condamna les autres, & en mesme instant les bannit des cieux. Et quoy que nostre conception soit à la verité trop foible pour comprendre cela ainsi precisément & à l'instant, si est-ce que les raisons susdites fondées sur les principes de la foy nous doiuent porter à ceste croyance.

Apoc. c. 13.

VI. Or quel fut le nombre des Anges qui cheurent des cieux ie ne pense pas que personne l'osast asseurer. Toutesfois nous pouuons colliger de la reuelation de S. Iean que la troisiesme partie des Anges (qu'il appelle estoilles) est cheute des cieux auec le dragon: de maniere que le nombre en doit estre tres-grand, attendu que le nombre de tous les Anges est innombrable.

Apoc. 12.

VII. Au demeurant ceste cheute des mauuais Anges a esté de tout temps si fameuse & celebre, que les Payés en ont eu cognoissance, iusques-là mesmes que de nommer le chef de leur bande, *Ophionée*, c'est à dire, serpent-demon, à l'imitation des escritures sainctes qu'il l'appellent serpent & dragon.

Cœl. Rho. c. 7. lib. 2. Gen. ca. 3. Apoc. 12.

VIII. Les Poëtes mesmes n'ont pas oublié la description de ce mystere, & l'ont chanté haut & clair, quoy qu'il y ayent vn peu meslé de la fable, comme ils ont faict en tous les plus importans mysteres de la Theologie. Car la fable de Typhon & des autres geans qui entreprindrent la guerre contre

Iupiter,

Iupiter, ne se peut mieux entendre que de l'entreprise de Lucifer & de ses complices qui se vouloient rendre semblables à Dieu: & Plutarque (qui estoit Payen) l'a interpreté des mauuais demons. *Plutar. de cessat. oracul.*

IX. La fable d'Até chassée des cieux par Iupiter est encore plus manifestement rapportée à la cheute des demons, suiuant la description d'Homere en ces vers: *Homer. Iliad. 19.*

Até de Iupiter la fille mal-heureuse
A tout le genre humain la plus pernicieuse
A ses pieds tres-legers: car sans point s'approcher
Ny reposer en terre, elle vient se percher
Sur quelqu'vn des humains pour finement luy nuire,
Par fraude l'enlacer le tromper & seduire.
Elle a mesme osé d'vn cœur audacieux
Offenser Iupiter dans le throsne des cieux.

Et peu apres il descrit Iupiter courroucé qui la bannit à iamais des cieux.

Il saisit donc Até à la tresse argentée
Iurant le grand serment qu'elle seroit iettée
De l'Olympe estoillé, estant plein de courroux,
Et que ceste insolente ainsi nuisible à tous,
Ce grand fleau des humains, ceste mortelle peste
Ne rentreroit iamais dans le pourpris celeste.

Sçauroit-on mieux exprimer les causes pour lesquelles Lucifer fut chassé des cieux? N'est-ce pas pour auoir offensé le souuerain Dieu en se voulant rendre semblable à luy: & pour auoir esté homicide dés le commencement (comme tesmoigne l'escriture) c'est à dire pour auoir de tout temps procuré la ruine du genre humain? Mais c'est icy assez arresté. *Isa. c. 14.*

Voyons maintenant ce qu'on peut dire touchant le nombre des Anges.

Du nombre des Anges.

CHAP. X.

Sommaire.

I. Il ne faut pas determiner le nombre des Anges à celuy des spheres celestes. II. *Fable d'aucuns Rabbins.* III. *Que le nombre des Anges surpasse celuy de tous les indiuidus naturels.* IV. *Raison* 1. V. *Raison.* 2. VI. *Raison* 3. VII. *Raison* 4. VIII. *Raison* 5. IX. *Authoritez de l'Escriture saincte.* X. *Que le nombre des Anges n'est point infini encore qu'il soit innombrable.*

I. Combien qu'il soit impossible de determiner certainemẽt le nombre des Anges: encore est-ce beaucoup de sçauoir qu'on ne le peut sçauoir, & recognoistre que ceux qui en parlent trop hardiment se mescomptent, comme ont fait ceux qui n'en mettent que tout autant qu'il y a de spheres celestes: l'opinion desquels j'ay cy-deuant refutée, & monstré qu'elle n'est point d'Aristote encore qu'aucuns la luy attribuent.

Au chap. 3. de ce liure.

II. Ie n'ay que faire aussi de rapporter à ce propos la fabuleuse & ridicule opinion d'aucuns docteurs Hebrieux, lesquels tiennent (comme rapporte le Rabbin Moyse) que Dieu cree chaque iour cent Anges au ciel: lesquels luy viennent chanter vn hymne, & puis se retirent au dessoubs des autres plus anciens.

R. Moyses More 2. c. 6.

III. Pour abreger donc & dire ce qui m'en semble j'ensuiuray volontiers en cecy S. Thomas d'Aquin, lequel de la doctrine de S. Denys estime que le nombre des Anges surpasse celuy de tous les indiuidus corporels qui ont esté, sont ou seront iamais au mõde, tant des animaux & des plantes que des grains mesmes du sablon & de toutes les especes des choses mate-

Dionys. de cœl. hierarc. ca. 14.

materielles. Ce que ie puis confirmer par raisons & authoritez de l'escriture saincte.

La raison est premierement que Dieu pouuant creer des Anges tout aussi facilement que des creatures les plus viles, il faut croire qu'il s'est delecté d'en produire vn plus grand nombre que de toutes choses corporelles, d'autant plus qu'il excellent sur icelles. Car comme Dieu est infiniement parfait il s'est pleu sans doubte à produire des choses qui luy ressemblassent le plus en perfection. IV.

En second lieu les cieux estans d'vne immense estendue au prix de la partie inferieure du monde, qui ne semble qu'vn poinct au regard d'iceux, outre que les Anges qui en sont citadins, n'occupent point de place, & que mesmes ils sont dispersez aussi par tout l'vniuers, il n'y peut auoir de doubte que le nombre des Anges ne soit innombrable. V.

Pour vne troisiesme raison: tout ainsi que les cieux surpassent en grandeur plusieurs milliers de fois les plus grands corps terrestres: il semble aussi que par mesme proportion les choses incorporelles celestes surpassent les inferieures plusieurs fois en nombre, ne le pouuant en masse, puis qu'elles sont exemptes de toute matiere. VI.

Pour la quatriesme & derniere raison nous dirons encore que si au petit nombre des subjets paroit l'ignominie, & chetiueté du prince (ainsi que dit la Sapience) il faut aussi au contraire que la gloire du prince reluise en l'innombrable multitude de ses seruiteurs & subjets: & que s'il est ainsi requis és Royaumes terrestres & temporels, il le doit estre à plus forte raison au Royaume spirituel & celeste. VII. *Prou. 14.*

La cinquiesme raison est fondee sur la doctrine VIII.

Theologique, qui nous apprend que les hommes sauuez doiuent remplir les places des Anges malheureux bannis des cieux. Or le nombre des hommes bien-heureux estant innombrable (comme dit
Apoc. 7. l'Euangeliste) il s'ensuit que le nombre de tous les Anges est encore beaucoup plus grand, puis qu'on
Apoc. 12. peut colliger de l'Escriture saincte que seulement la troisiesme partie est cheute.

IX. Quant aux authoritez des escritures sainctes elles
Iob 25. sont assez frequentes: comme en Iob, où il est dit ainsi, *En la gendarmerie celeste y a-il quelque nombre?* Telle interrogation equipollant vne negation.
Apoc. 5. En l'Apocalypse il est fait mention de milliers des milliers, prenant vn nombre certain pour l'incertain. Mais Daniel en a parlé au plus grand nombre que la Langue Hebraïque se puisse estendre, en ces termes: Milliers des milliers le seruoient, & dix millions luy assistoient.

X. Par ces grands nombres il nous faut donc entendre vne multitude innombrable, non pas pourtant infinie. Car à l'infini rien ne peut estre adjousté, & neantmoins c'est sans doubte que Dieu pourroit creer d'autres Anges si bon luy sembloit, comme il y a des Rabbins, qui croyent que Dieu en cree chaque iour cent, ainsi que j'ay touché cy-dessus. Ioinct que l'infini n'a point de parties: & toutefois il se peut
Apoc. 12. colliger de l'Apocalypse qu'vne tierce partie des Anges tomba des cieux apres sa rebellion. Et pour abre-
Eccl. 11. ger la Sapience nous apprend que Dieu a fait toutes choses en poids, nombre & mesure. Voilà ce que i'auois à dire touchant la creation des Anges. Maintenant pour reprendre nos erres, il s'ensuit que nous monstrions que les Anges sont incorporels & exépts de toute composition materielle.

Que

Que les Anges sont incorporels.

CHAP. XI.

Sommaire.

I. Preuue que les Anges sont incorporels. II. Erreur d'aucuns anciens Peres. III. Contre cest erreur. IV. Que les Anges ne peuuent estre composez d'air. V. Pourquoy ils sont appellez vents ou esprits. VI. Pourquoy feu ardant. VII. Comment ils sont dits estre attachez en enfer. VIII. L'Eglise a determiné qu'ils sont immortels. IX. Qu'ils ne sont pas exempts de toute composition.

PAr les mesmes raisons que nous auons cy-deuāt monstré qu'il y a des Anges, il se peut aussi colliger qu'ils sont incorporels. Car puis que l'ordre & perfection de l'vniuers requiert qu'entre Dieu & les hommes il y ait des creatures qui ressemblent à la partie intellectuelle de l'homme: il s'ensuit que ceste partie estant purement spirituelle, immaterielle & incorporelle, ces creatures-là sont aussi des esprits & substances incorporelles & immaterielles. I.

II. Il y a pourtant vn grand nombre non seulement des anciens Philosophes, mais aussi des SS. Peres, lesquels ont estimé que les Anges estoient corporels & composez de matiere: & entre autres Origene, S. Ambroise, S. Basile, S. Iustin Martyr, Lactāce, & des nouueaux Tritemius. S. Augustin en parle assez doubteusemēt. Mais la plus-part tient que ces corps-là sont ignees, etheriés ou aëriens & non pas meslez des quatre elemens cōme les nostres, craignans que s'ils se les imaginoiēt si grossiers, il faudroit qu'ils fussēt visibles & apparussent tels, & qu'ils fussent subjets aux mesmes infirmitez que nous auec nostre masse terrestre.

Origen. lib. 1. de princi. Ambro. c. 4. de Noë & arca. Basil. ca. 16. de Spiritu sancto. Iustin. Mar. in apologet. 1. Lactan lib. 2. diuini. Instit. Tritem. quest. 1. ad Max. Imper. August. c. 23 li 1. & c. 23. lib. 15. de ciui. dei.

Toutesfois ils ne s'aduisent pas que pensans les establir d'vne matiere simple, rare & moins composée que la nostre, ils les font d'au- III.

tant plus imparfaits que nulle autre des choses naturelles : pource que ce qui est le moins composé entre les choses materielles & corporelles, est aussi le plus imparfait. Ainsi les meteores sont des corps imparfaits en la nature, parce qu'ils ne sont pas composez de tous les elemens, & sont en cela inferieurs aux plantes : & les plantes n'ayant point de sentiment sont moins excellentes que les bestes : & les bestes n'estant point capables de raison, sont en cela inferieures à l'homme : de maniere que si les corps des Anges ressemblent par leur simplicité aux meteores plustost qu'aux plantes & aux animaux, ils seront en cela mesmes inferieurs aux vns & aux autres.

IV. *Arist. lib. 2. de genera. & corrup. & c. 1. lib. 4. meteor.*

D'ailleurs si les Anges auoient des corps naturels aëriens, ils seroient plus subjets à corruption que nuls autres : d'autant que suiuant le precepte du Philosophe, l'air est extremement humide, & l'humidité est vne qualité fort passible : tellement qu'on ne sçauroit attribuer de tels corps aux Anges, sans destruire l'excellence de leur nature.

V. *Ad Ephes. c. 6. Psal. 103. Petr. epi. 2. c. 2. Iud. c. 2. epist. can.*

Quant aux authoritez de l'Escriture saincte qui semblent attribuer des corps aux Anges, comme quand ils sont appellez des vents ou des souffles, ou feu ardant, & qu'il est dit que les demons sont attachez à l'enfer auec des liens, & qu'ils sont ou seront punis dans les flammes du feu eternel : tous ces lieux-là, dis-je, se doiuent entendre allegoriquement. Car par les vens ou souffles il faut entendre des esprits, voire mesmes *esprit, souffle & vent* sont synonymes : & ces noms sont attribuez aux Anges à cause de leur simplicité, nostre entendement ne pouuant conceuoir rien de plus simple que le vent ou souffle : ou bien parce qu'ils nous inspirent, & comme en souf-

flant

flant nous suggerent des bonnes ou mauuaises pensees selon qu'ils sont bons ou mauuais.

Ils sont aussi appellez *feu ardant*, soit à cause de leur actiuité & subtilité non-pareille, parce que nous ne pouuons rien conceuoir de plus actif & subtil que le feu: ou bien à cause de la ferueur & zele ardant dont ils sont portez au seruice de Dieu: ou bien encore à cause de leur charité enuers les hommes, puis qu'ils se resiouyssent de la conuersion des pecheurs. VI. *Luc.* 15.

Pour le regard des liens dont les demons sont dits estre attachez aux Enfers, l'allegorie en est trop notoire, Car la verité est qu'ils n'y sont pas mesmes encores reclus, ains vaguent par le monde & y vaguerõt iusques apres le grand iugement, mais cela nous signifie que leur exil du ciel est eternel, & qu'ils sont destinez aux flammes eternelles de l'enfer. Et bien qu'il soit certain selon les principes naturels que les choses incorporelles ne sont point susceptibles de l'action des corps, & que partant il semble que le feu infernal ne puisse point agir contre les demons, qui sont des esprits: si est-ce que cela se peut & est veritable par raison sur-naturelle: de maniere que tant les demons que les ames des damnez souffrent vn extréme & indicible tourment dans ces flammes eternellement horribles. Quant à la vertu motrice des Anges par laquelle ils peuuent remuer des corps encore qu'ils soient incorporels, nous en discourrons particulierement cy-apres au liure suiuant. VII. *Matth.* 2[illegible]

Mais qu'est-il besoin de tenir plus longuement cecy en doute, puis que l'Eglise mesme a determiné au grand concile de Latran soubs Innocent III. que les Anges sont incorporels? Aussi est-ce vn article fondé en l'escriture saincte qui oppose d'ordinaire VIII. *Matth.* 14. *Luc.* 14.

l'esprit à la chair, comme vne chose corporelle à
Marc. 5. vne incorporelle: & qui nous tesmoigne qu'il y auoit
Luc. 8. dans le corps d'vn seul homme vne legion de demons: & la legion selon l'ordre de la milice Romaine estoit de 6666. hommes: de maniere qu'il n'est pas possible qu'vn si grand nombre d'esprits peut estre contenu dans le corps d'vn homme s'ils estoient corporels: quand bien ils ne seroient pas plus gros que des atomes.

IX. Or combien qu'il faille croire que les Anges soient immateriels & incorporels: ils ne sont pas pourtant des substances tellement simples qu'ils soient exempts de toute sorte de composition. Car cela n'appartient qu'à Dieu seul, comme nous monstrerons cy-apres en traictant de la diuinité. Maintenant il faut voir quelle sorte de composition peut conuenir aux Anges.

Quelle sorte de composition conuient aux Anges.
CHAP. XII.
Sommaire.

I. *La composition physique est de deux sortes.* II. *La premiere sorte de composition metaphysique est d'existence & d'essence.* III. *La 2. est de suppost & de nature.* IV *La 3. est de genre & de difference.* V. *La 4. est d'acte & de puissance, & subdiuisée en autres trois sortes.* VI. *La composition physique ne peut conuenir aux Anges.* VII. *Mais toutes les sortes de composition metaphysique leur conuiennent.*

I. POur mieux distinguer quelle sorte de composition conuient aux Anges, il faut sçauoir qu'il y a deux sortes de composition: l'vne Physique ou naturelle: l'autre Metaphysique ou surnaturelle. La cóposition Physique ou naturelle est de deux sortes: l'vne

l'vne de matiere & de forme, laquelle est cómune à tous les corps naturels animés & inanimés, simples ou composés. L'autre est des parties integrantes d'vn tout, c'est à dire qui accóplissent & perfectionnent vn tout estant coniointes & vnies selon l'ordre de nature. Ainsi l'hōme est composé de teste, bras, ventre, cuisses, iambes, &c. & la plante est composée de branches, de souche, de racines, &c.

La composition metaphysique ou surnaturelle est de plusieurs sortes. La premiere est d'existence & d'essence: l'existence (comme i'ay enseigné ailleurs) marque le nud estre de la chose, c'est à dire que la chose est: & l'essence est toute la nature de la chose: toutefois l'vne est inseparable de l'autre en effect, bien que nous les distinguions facilemēt par nostre conception. Ioint que l'estre ou existence des choses estre cogneu des bestes aussi bien que des hommes: mais les seuls doctes & sçauans cognoissent l'essence ou nature d'icelles. II.

Au chap. 3. du liu. second de cest œuure.

La seconde sorte de composition metaphysique est celle du suppost & de la nature, laquelle (à mō aduis) ne differe que de nom de la precedēte: car le suppost c'est ce qui est nuëment conceu en son estre ou existence, & la nature c'est mesme chose que l'essence. Et combien que (cōme ie vien de dire) ces deux pieces soient si fort vnies que l'vne ne peut estre separée ny distinguée en effect de l'autre: si est-ce que formellement & par discours de raison nous les distinguons facilement, conceuans que l'estre & le suppost doibt selon l'ordre naturel preceder l'essence & la nature. Car de là l'estre est appellé suppost, parce que la nature ou essēce est estayée & appuyée sur iceluy. III.

La troisiéme est celle de genre & difference, de laquelle composition toute l'essence de chaque chose resulte. IV.

V. La quatriéme sorte de composition est de puissance & d'acte : mais celle-cy encore est subdiuisée en trois. La premiere est de puissance essentielle & d'acte essentiel: qui n'est autre chose que celle du genre & de la difference: car tant le genre qui respond à la puissance, que la difference qui respond à l'acte, sont de l'essence de la chose. La seconde est de puissance essentielle & acte accidentaire: & pour le dire plus clairement, c'est icy la composition de la substance & des accidens attachez à icelle. La troisiéme est de puissance accidentaire & acte accidentaire, c'est à dire la composition de plusieurs accidens qui sont en quelque substance les vns en consequence des autres, comme quand nous appellons vne couleur belle, vne douceur fade.

VI. Or maintenant il est aisé à remarquer que ny l'vne ny l'autre sorte de composition physique ne sçauroit conuenir aux Anges, puis qu'il a esté monstré qu'ils sont exempts de matiere.

VII. Mais quant aux compositions de Metaphysique toutes leur sont communes auec les choses naturelles, combien qu'à la verité elles soient és Anges auec plus de perfection & d'excellẽce. Car il est notoire que puis qu'ils sont, ie dis que puis qu'il y a des Anges, il faut qu'ils ayent suppost & nature: & pareillement qu'ils participent de genre & difference, puis que ces deux pieces constituent l'entiere essence de toutes choses. D'ailleurs estãs des substãces, quoy qu'incorporelles, ils ont aussi des accidens, comme l'intellect, la volõté, la faculté de mouuoir les corps, la science, l'intelligence, la sapience & autres tels accidens, aucuns desquels y sont en consequence des autres. Ainsi en l'entendemẽt de l'Ange est la sciẽce, l'intelligence & sapience. Apres auoir ainsi monstré

que

que les Anges sont incorporels & exempts de toute cõposition materielle, il me semble que i'entends le curieux lecteur qui me demande & me presse obstinément de luy dire, comment est-ce que les Anges estans incorporels, apparoissent visiblement aux hõmes, & s'ils n'apparoissent pas auec des corps naturels, d'où est ce qu'ils empruntent ceux auec lesquels ils se presentent? auec d'autres pareilles curiositez qu'il sera bien à propos de resoudre en suite.

De l'apparition des Anges.

CHAP. XIII.

Sommaire.

I. *Les Anges prennent des corps pour communiquer auec les hommes.* II. *Ces corps sont de deux sortes.* III. *Moins parfaits que les naturels.* IV. *Comparés à la vray-semblance.* V. *Le defaut de la chaleur naturelle les faict bien tost remarquer.* VI. *Leur deformité.* VII. *Exẽple pris de Pausanias.* VIII. *Les bons Anges vsent quelquesfois d'illusion.* IX. *Difference* I. *de l'apparition des bons & mauuais Anges.* X. *En quelles regions les apparitions des demons sont frequentes.* XI. *Difference* 2. XII. *Difference* 3. XIII. *De la frayeur que donnent les Anges.* XIV. *Que les Anges se manifestent à aucunes personnes sans estre apperceus d'autres qui sont presentes.* XV. *Les Anges n'informent & n'animent point les corps.*

POur autant donc que les choses spirituelles & I.
incorporelles ne nous peuuent estre visibles, il faut de necessité que les Anges se reuestent de quelque matiere pour se manifester & rendre visibles aux hommes, ou bien qu'ils trompent & charment nos sens par illusions.

Or ces corps-là dont les Anges se reuestent sont II.
de deux sortes: car ou ils sont desia formez, comme la

Num. c. 5. mule de Balaan par l'organe de laquelle l'Ange parla à ce Prophete : & le serpent par l'organe duquel le Gen. 2. diable seduisit Eue:& les demoniaques qui sont possedez du malin esprit. Ou biẽ les Anges se bastissent quelquefois eux-mesmes des corps soit d'air, comme tiennent Albert & S. Thomas, soit des vapeurs ramassées & condensées comme a estimé S. Bonauenture: car aussi aisé leur est l'vn que l'autre.

Alber. 2. de Trin. Tho. 1. art. q. 1. ar. 2.

III. Vray est que ces corps-là ne leur estant point naturels ne peuuẽt estre aussi tellemẽt parfaits qu'il ne s'y remarque quelque defaut, si on les considere de prez. Car Dieu qui est l'autheur de la nature est bien sans nulle cõparaison plus excellent ouurier que les Anges: de maniere que soit en l'extension des nerfs, tendons & fibres, qui sont comme des rets espandus par tout le corps, soit en la viuacité des yeux, soit en la ferme soupplesse de la chair, soit en l'attrempance de la chaleur naturelle, soit en la flexible dureté des cartilages, au mouuement & rehaussement des muscles, & en plusieurs autres parties du corps, l'Ange ne sçauroit si parfaictement ajancer, symmetriser, composer & compasser sa matiere à l'imitation de la nature, qu'il n'y ait quelque defaut au regard d'icelle.

IV. C'est pourquoy Caietan dit tresbien sur ce subjet qu'il y a autãt de difference entre vn corps naturel & vn corps basti par les demons, comme entre la verité & la vray-semblance. Car cõme celuy qui examinera & discutera iudicieusement la vray-semblance trouuera que c'est fausseté: ainsi qui cõsiderera attentiuemẽt le corps d'vn Ange bon ou mauuais, descouurira facilement que ce n'est pas vn vray corps naturel.

Caiet. in 1. 2. Th. q. 95. ar. 3.

V. Mais la remarque la plus commune & la plus aisée de tels corps, est que ne pouuãs pas longuement entretenir la chaleur empruntée, ils deuiennent aussi froids que la glace, cõme plusieurs l'ont experimen-

Card. c. 93. li. 16. de rerum. var.

té. Cardan l'escrit ainsi pour l'auoir esprouué luy-mesme:& Alexandre Neapolitain le tesmoigne d'vn sien amy, comme ie pourrois faire aussi. *Alex. ab Alex. c. 9. lib. 2. genial. dierum.*

D'ailleurs plusieurs des Peres asseurẽt encore que Dieu ne permet point que le diable se puisse tellemẽt transformer qu'il n'ait tousiours en soy quelque deformité: comme le nais crochu en bec d'oiseau de rapine, des ongles crochuës, des mains fort veluës, vne queuë à la guise de quelque beste quadrupede, ou quelque autre partie de son corps difforme & esloignée de la figure du corps humain. C'est pourquoy aussi il est appellé dans les sainctes escritures, le velu, l'aigle, l'onoscelide, c'est à dire aux cuisses d'asne, le serpẽt, le lyon & d'autres tels nõs conuenãs à sa malice & à sa deformité, ainsi que i'ay obserué cy-deuant. VI. *Au ch. 5. de ce liu.*

Pausanias descriuãt le demõ Eurinomus le depeint d'vne forme tres-hideuse, haue, debiffé & mortifié, ayant les dents fort longues & aiguës, reuestu d'vne peau de renard, & se repaissant de la chair des charongnes des hommes. VII. *Pausan. in Phocai.*

Quãt aux illusiõs, les bõs Anges en vsẽt quelquefois aussi bien que les mauuais: mais ceux-cy le font pour quelque malice, & ceux-là pour se rẽdre pl⁹ familiers & cõmunicables aux hõmes: cõme quãd ils font semblant de mãger, ainsi qu'il est escrit de Raphaël estãt auec Tobie, & des Anges qui hebergerẽt chez Abrahã en guise de pasãs. Toutesfois parce que les demõs eludent, & trompent nos sens pour nous induire à quelque malheur, Dieu ne permet pas qu'ils le facent tousiours ny contre tous; & croy-ie que ceux qui sont en estat de grace ne sõt point subjets à telles illusiõs, qu'en tãt que plaist à Dieu qu'ils soiẽt aucunefois tẽtez. Aussi est-il souuẽt arriué que des saincts personnages ont facilemẽt descouuert telles illusiõs & prestiges des demons, dont ceux qui estoiẽt en mauuais VIII. *Tob. 12. Gen. 19.*

estat de leur ame, ne pouuoient s'apperceuoir.

IX. Au demeurant les apparitions des mauuais Anges sont differentes de celles des bons en plusieurs manieres. Premierement parce que les bons Anges se presentent communément aux hommes en forme d'homme pour leur tesmoigner qu'ils ont de la societé auec la nature humaine : & ce encore en guise de beaux iouuenceaux, tant pour monstrer qu'ils ne vieillissent iamais & ne sont point subjets au temps, que pour paroistre d'autant plus aggreables & moins formidables. Le diable au contraire se represente ordinairement hideux & difforme, comme ceux qui ont escrit des apparitions des demons en rapportent plusieurs exemples, lesquels sont confirmez par les histoires des terres neufues.

Genes. 17. 18. 19. 32. *Iosué* 5. *Iudicum* 2. *Dan.* 8o. 2. *Machab.* 3. *Zach.* 2. *Tob.* 12. *Marc.* 16.

X. En l'Arabie cela est ordinaire de voir des demons. Les Mores qui habitent au Royaume de Fez sont fort addonnez à la magie ou diuination par la conuersation ordinaire qu'ils ont auec les demons, & disent qu'il y en a de blancs, de noirs & de rouges. Ceste mesme doctrine a esté autrefois commune au Royaume de Grenade entre ceste malheureuse engeance de marranes. L'histoire des Indes orientales & occidentales tesmoigne assez combien les demons auoient asseuré leur empire parmy ceste gentilité aueuglée. Car outre qu'ils s'y faisoient adorer comme vrays dieux, ils y exerçoient toute sorte de cruauté tyrannique. Et marque-on vne Isle vers l'Amerique, laquelle a esté denommée l'Isle des esprits, tant elle en estoit infectée. Mais ie trouue que les peuples orientaux en estoient encore plus affligez que les occidentaux: cóme il est certain que de tout temps la Magie y a eu tres-grande vogue entre les Chaldéens, les Brachmanes, Gymnosophistes, & autres

tres telles sectes de personnages qu'ils estimoient sages, & les appelloient aussi Mages.

La seconde difference touchant les apparitions des Anges, est que les bons ne se transforment iamais en malings esprits, & ceux-cy au contraire se transformēt quelquefois (comme parle l'Apostre) en Anges de lumiere, & ce pour plus facilement deceuoir les hommes. C'est pourquoy S. Iean nous admoneste de n'adjouster pas foy à toute sorte d'esprits. XI. *2. Cor. c. 11. Ioan. ep. 1. c. 4.*

La troisiesme, c'est qu'au commencement les bons Anges donnent de la terreur aux hommes: comme il est escrit de Daniel, de Zacharie, des bergers à la naissance du Fils de Dieu, des soldats qui gardoient son sainct sepulchre, des femmes qui y allerent le iour de sa triomphante resurrection, & mesmes de la tres-sacree & tres-glorieuse Vierge lors que Gabriel s'apparut à elle pour luy annoncer la bien-heureuse conception du Redempteur du monde. Mais les gens de bien quoy que craintifs du cōmencement, sont en fin consolez par les bons Anges, ainsi qu'il est aysé à colliger de exemples precedens: & les diables au contraire taschent d'effrayer & estonner d'auantage ceux qui s'espouuantent à leur apparition horrible, pour de là les conduire au desespoir du secours diuin. Oyons à ce propos les belles paroles du venerable Beda. *Comme c'est de la fragilité humaine* (dit-il) *de s'estonner par la vision d'vne creature spirituelle: aussi est-ce de la bonté angelique de consoler doucement les hommes effrayez de son aspect: & au contraire c'est de la cruauté diabolique d'augmenter de plus en plus l'horreur de ceux qu'elle recognoit estre desia espouuantez par sa presence, ne pouuant estre mieux surmonté que par vne ferme foy.* XII. *Dan. 10. Luc. 1. Mat. 28. Mar. 16. Luc. 1. Beda in 1. Luca.*

Ceste terreur procede donc de la foiblesse de la XIII.

nature humaine, laquelle tremble à la presence d'vne creature plus puissante & de nature plus excellente, comme fait le chien & autres animaux à l'aspect du du lyon. De là vient aussi qu'estans seuls mesmement la nuict (cōme j'ay dit ailleurs) nous nous effrayons tout à coup en des lieux où il y a quelquefois moins d'apparence de frayeur, qu'en d'autres par où nous venons de passer. Car c'est qu'il y a là quelque demon, lequel, quoy qu'inuisible, nous donne de l'horreur par sa presence: de maniere que j'ay souuent admiré la constance de M. Brutus, lequel estant seul & de nuict ne s'effraya nullement à l'apparition d'vn horrible phantosme, ains luy parla & repartit courageusement: mais Dion en pareil cas s'estonna, & tesmoigna en cela qu'il n'estoit pas doüé d'vne constance heroïque comme Brutus, auquel neantmoins il a esté parangonné par Plutarque.

...luta. in ...ruto & ...ion.

XIV. Il y a bien plusieurs autres differences entre les apparitiōs des bons & mauuais Anges, lesquelles ne seruant pas beaucoup à nostre propos ie passe volōtiers soubs silence. Mais seulement ie diray encore sur ce subjet qu'il n'est pas en nostre pouuoir d'apperceuoir les Anges mesmes auec leurs corps empruntez: ains cela depend d'eux de se manifester à nous. C'est pourquoy ils apparoissent quelquefois à vne ou deux personnes seulement entre vn grand nombre d'autres, dequoy nous auons des exēples en l'escriture saincte: cōme de l'armee angelique qui s'apparut au prophete Elisee pour le preseruer des mains des Assyriens, & de l'Ange qui s'apparut à Zacharie dans le tēple. Car outre qu'il y peut auoir des moyens naturels pour se rendre inuisible, ie ne doubte pas que les Anges & les demons mesmes n'ayent aussi des moyens surnaturels pour illuder nos sens cōme bō leur semble selō

... 4. Reg. 4. ...uc. 1.

qu'il

qu'il plaist à Dieu de leur commander ou permettre.

D'ailleurs j'adiousteray encores ce mot en faueur des moins capables que ceux-là mesmes qui voyent les corps dont les Anges sont reuestus, ne voyent pas pourtant les Anges en aucune maniere, puis que ce sont des substances purement spirituelles, & que tels corps n'ont aucune communion d'essence auec eux. Car quand bien vn Ange entreroit dans vn corps mort, il ne le sçauroit nullement animer, quoy qu'il luy donnast mouuement par son impulsion: d'autant que ce n'est pas de la nature angelique d'informer vn corps, ains cela est propre à l'ame. Car encore que nostre ame fust separee de son corps, elle l'informeroit & auiueroit de nouueau tout de mesme qu'elle souloit faire, si Dieu luy permettoit d'y r'entrer: ainsi qu'il nous est notoire par l'exemple du Lazare ressuscité: & nous doit ainsi à tous arriuer vn iour qui clorra tous les iours, & le temps & le mouuement de toutes choses. XV. *Io. c. 11.*

Or iusqu'icy la question à sçauoir si les Anges sont corporels nous a conduits à d'autres doutes que nous venons de resoudre. Il s'ensuit maintenant que nous monstrions que les Anges sont immortels, puis que c'est vne des differences que nous leur auons donné en la definition de leur nature.

Que les Anges sont immortels.

Chap. XIV.

Sommaire.

I. *Erreur des anciens touchant la duree des demons.* II. *Erreur de Psellus.* III. *Impostures de Cardan.* IV. *Que les Anges sont immortels.* V. *Objection prise de S. Paul, auec la solution.* VI. *Comment les Anges peuuent estre dits immortels par grace & par nature.* VII. *Qu'ils ne sont point subjets au temps.* VIII. *Quels sont leurs instans.* IX. *Qu'ils excedent sur l'homme par l'immortalité.* De

I. DE rapporter icy les diuerses opinions touchant la durée des Anges & demons ce seroit plustost descrire des fables qu'escrire les preceptes de Philosophie. Car j'appelle vrayement fables ce que plusieurs tant anciens que modernes ont dit su ce subjet, & mesmes Plutarque qui escrit que selon Hesiode les demons peuuent viure neuf mille sept cens & vingt ans: & recite comment le grand Pan mourut au temps de l'Empereur Tibere, apres auoir esté plusieurs centaines d'ans auparauant honnoré comme Dieu entre les Grecs & les Romains: & croy-ie que ce fut là vne ruse du diable, lequel ayant trop tard recogneu que nostre Redempteur estoit mort soubs Tibere, il tascha de faire confondre ceste mort salutaire dans la superstition Payenne.

Plut. de def. orat.

II. Psellus assez rude Chrestien recite aussi des choses fabuleuses touchant la nature & la durée des demõs, ce qu'il dit auoir appris d'vn nommé Marc, lequel auoit grãde communication auec eux: & disoit qu'ils sont composez de matiere, & que leurs corps sont plus ou moins grossiers selon leurs diuerses especes, lesquels il distingue en six, adjoustant qu'ils peuuent mesmes receuoir douleur des battemens & qu'ils y en a qui craignent les coups comme pouuans en estre offensez: dont il s'ensuiuroit qu'ils seroient passibles & mesmes mortels & corruptibles à cause de leur composition materielle.

Psellus de dæmon.

III. Mais ie sçay plus mauuais gré à Cardan qu'à nul autre de ce que faisant le subtil & serieux il racompte tant de resueries sur ce subjet, alleguant mesmes pour autheur son propre pere qu'il dit auoir eu grãd commerce auec les demons & appris d'eux qu'ils estoient comme d'vne nature moyenne entre Dieu & les Anges: non pas des esprits immortels, ains corpo-

Cardan. c. 93. l. 16. de rer. var & l. 20. de subtil.

corporels & de forme humaine, toutesfois d'vne nature plus forte & de beaucoup plus longue durée que les hommes.

Laissant donc telles fables à part, ensemble les erreurs de ceux qui nient malicieusement que les demōs soient immortels pour induire de là que nostre ame n'est non plus immortelle, nous passerons outre à la recherche de la verité : laquelle se peut colliger des mesmes raisons par lesquelles nous auons proué qu'il y a des Anges & demons & qu'ils sont incorporels. Car l'ordre & la perfection de l'vniuers requiert qu'il y ait des substances incorporelles immortelles tout ainsi qu'il y en a de corporelles mortelles, comme sont les bestes & les plantes, & d'autres en partie mortelles ; & en partie immortelles comme l'homme. Ioinct qu'estans separez de toute matiere (ainsi qu'il a esté mōstré cy-deuant) & n'ayans en soy aucun principe de corruption, il s'ensuit qu'ils sont immortels & incorruptibles. IV. *Au ch. 11. de ce liu.*

Il semble toutefois que S. Paul tesmoigne le contraire escriuāt à Timothee que Dieu seul est immortel: mais cela reçoit distinction. Car Dieu à la verité est seul immortel absoluëment & simplemēt, non pas seulement negatiuement, mais aussi positiuement : & les Anges ne sōt immortels que negatiuemēt, nō pas positiuement: c'est à dire qu'ils n'ōt pas en soy aucun principe de corruption ou mortalité à cause de leur simplicité, mais ils ne sont pas pourtant tellement immortels qu'ils n'ayent besoin que Dieu les conserue & maintienne en leur estre, comme il fait les autres creatures : lesquelles auec eux il peut reduire à neant par sa puissance absoluë luy seul demeurant immuable. Ils sont aucunement mortels & subjets à la mort, puis qu'ils dependent tellement de Dieu V. *Tim. c. 6.*

Iustin. Mar. qu. 61. ad Christ. Orig. in 8. ad Ro. Ire. c. 65. l. 2. Didimus li. 1. de Sp. sanct.

qu'il peut les faire non seulement mourir, mais aussi reduire à neant: laquelle raison est assez euidente & conforme à la doctrine des Peres.

VI. D'icy les Theologiés prénent occasion de faire vne questió plus releuee, c'est à sçauoir si les Anges sont immortels par grace ou par nature? Surquoy ils s'escriment fort gaillardement. Mais pour en dire mon aduis en peu de mots, il me semble qu'il faut en ceci vser de discretió & distinctió. Car si nous rapportons cette grace au bon plaisir de Dieu, par lequel il a créé les Anges immortels, sans doubte ils peuuét en cette sorte estre dits immortels par la grace diuine, c'est à dire, qu'il a pleu à Dieu de leur dóner vne nature immortelle en l'exéptát de tout principe de corruption & mortalité. Mais si nous entendions par cette grace vne continuation d'estre qu'il pleut à Dieu departir aux Anges, quoy que d'ailleurs ils eussét en soy quelque principe de corruption & mortalité, ce seroit lourdemét errer: d'autant que Dieu leur a dóné vrayement vne nature si excellente & si parfaite qu'ils n'ót en soy aucun principe de mortalité, cóme est en nous la composition physique: laquelle perfection il ne leur ostera iamais, encore qu'il le peust de puissance absolue. C'est la resolution de S. Hierosme, & S. Iean Damascene, lequel a particulierement decis cette question en ces termes: *Les substances angeliques* (dit-il) *sont immortelles & par nature & diuinement.*

Hie. l. 2. cot. Pela. Dam. c. 3. l. 2. de fide orth.

VII. Ainsi donc les Anges estant immortels ne peuuét estre subjets au temps, comme le Philosophe mesme a cogneu: & leur duree ne peut estre mesuree par le temps cóme la nostre qui est limitee par le cours de nostre vie, la mesure de laquelle n'excede point soixante & dix ans ou enuiron: ou si elle s'estend au delà ce n'est plus que douleur & labeur, ainsi que chantoit le Roy Prophete en ces vers: *L'hom-*

Arist. 4. Physi.

L'homme iusqu'à sept fois dix ans *Ps. 89.*
Traine le cours de ceste vie:
Que si les plus forts dans ce tans
N'ont l'ame des Parques rauie,
Ce n'est que douleur desormais
Sans esperer plaisirs iamais.

La mesure de Dieu au contraire c'est l'eternité, qui n'a nul bout, c'est à dire ny commencement ny fin, parce qu'il est infini & l'eternité infinie. Mais quant à la duree des Anges c'est la perpetuité qui en est la mesure, parce qu'ayans eu commencement ils n'auront iamais fin.

VIII. Au demeurant quand ie dis que les Anges ne sont point subjets au teps, i'entends qu'ils ne vieillissent iamais, ains demeurent en leur perfection. Car Hebé (disent les Poëtes) leur verse le Nectar breuuage des dieux immortels; c'est à dire vne perpetuelle ieunesse les entretient immortels: car Hebé en Grec signifie ieunesse: tellement qu'ils n'operent pas mesmes en temps, si ce n'est à nostre respect & à nostre maniere de parler. Mais quant à eux vne action d'vn iour, d'vn mois, d'vn an, voire d'vn millier d'annees n'est que d'vn instant: les instans, dy-ie & les momens selon les Anges sont mesurés par leurs actions, & durent chacun autant qu'vne de leurs actions tant soit-elle longue & continuee à longue espace de temps selon & à nostre grossiere maniere d'entendre.

IX. Voyla en quoy consiste la nature angelique, laquelle certainement à cause de sa simplicité est plus excellente que la nature humaine: outre que l'immortalité luy donne plus de rapport à la diuinité: d'autant que l'homme n'est immortel que de la part de l'ame tant seulement: de maniere qu'il semble que par telles & si grandes prerogatiues l'Ange est plus parfaictement l'image de Dieu que l'homme. Toutesfois cela est problematique & reçoit distinction que j'ay ailleurs assez amplement deduite. *Au liure precedent.*

LE SEPTIESME LIVRE DE LA METAPHYSIQVE, ou science sur-naturelle.

Des facultez des Anges: & premierement de leur cognoissance.

CHAPITRE I.

Sommaire.

I. *Les facultés des Anges accompagnent leur nature.* II. *Elles sont trois.* III. *Les Anges ont entendement.* IV. *Proposition touchant la cognoissance des Anges.* V. *Dix questions traictées en ce chapitre.* VI. *Resolution de la question* I. VII. *Resolution de la* 2. VIII. *Resolution de la* 3. IX. *Resolution de la* 4. X. *Resolution de la* 5. XI. *Resolution de la* 6. XII. *Resolution de la* 7. XIII. *Difference de la cognoissance de Dieu & des Anges.* XIV. *Distinction des choses futures contingentes.* XV. *Les Anges ne cognoissent pas les choses dependantes de la volonté humaine.* XVI. *Quelles choses futures contingentes sont cogneuës des Anges.* XVII. *Distinction de pensées en habituelles & actuelles.* XVIII. *Les Anges superieurs cognoissent les pensées habituelles des inferieurs & les nostres aussi.* XIX. *Ils ne cognoissent pas nos pensées actuelles.* XX. *Pourquoy les Anges ne cognoissent nos pensées actuelles.* XXI. *Exemples.* XXII. *Comment les Anges ne cognoissent les idees simples.* XXIII. *Ils ne cognoissent les futurs mysteres que par revelation.*

APres auoir monstré au liure precedent qu'il y a des Anges, rapporté les noms conuenans à leur nature & office & tant ceux qui sont communs aux bons & aux mauuais, que ceux qui sont propres aux vns & aux autres: exposé la definition de la nature angelique & resolu les difficultez qui s'y sont rencontrées: il sera bien à propos de discourir icy des facultez des Anges: d'autant qu'ores qu'elles ne soient pas de leur essence (ainsi que remarque tres-bien Cajetan sur S. Thomas) neantmoins elles l'accompaignent & suiuent comme des proprietez inseparables d'icelle. I.

Caiet. in Th. 1. p. q. 54. ar. 3.

Or ces facultez sont trois en nombre, c'est à sçauoir la cognoissance, la volonté, & le mouuement: par lequel i'entens non seulement la faculté de se mouuoir soy-mesme en changeant de lieu: mais de mouuoir encore & transporter les corps: combien que tous les Maistres n'admettent pas entierement cette troisiesme, ainsi que ie diray en son lieu. Arrestons cependant à la premiere. II.

Au ch. 8. de ce liu.

S'il est ainsi (comme la raison & la foy nous obligent à le croire) que nostre ame estant separee du corps entend sans comparaison beaucoup plus de choses & plus parfaitement que tandis qu'elle est enserree dans sa prison mortelle, où elle ne perçoit rien que par le moyen des sens, comme par les treillis de sa prison: Il s'ensuit que les Anges qui sont des substances purement intellectuelles & qui de là ont merité le nom *d'Intelligences*, entendent aussi beaucoup plus de choses & plus parfaitemét que nous ne faisons en cette vie. Car (cóme dit tres-bien S. Gregoire) cóment peuuét-ils rien ignorer de ce qu'il faut sçauoir, puis qu'ils sçauent celuy qui sçait toutes choses? III.

Gregor. l. 2. Moral.

Or tout ces discours de la cognoissance, science ou IV.

intelligẽces des Anges (qui est certainemẽt tres-haut & tres-mal-aisé) se peut reduire à deux chefs principaux : l'vn touchant l'objet de ceste cognoissance: c'est à dire qu'elles choses les Anges cognoissent & entendent : l'autre touchant la maniere en laquelle ils cognoissent leur objet, c'est à dire comment est-ce qu'ils cognoissent les choses qui tombent en leur cognoissance & intelligence.

V. Quant au premier chef ie le veux reduire à dix questiõs, lesquelles ie resoudray par ordre le plus sõmairemẽt qu'il me sera possible en vn tel subjet. La I. question est dõc à sçauoir si l'Ange se cognoit soy-mesme? La II. si les Anges s'ẽtre-cognoissẽt les vns les autres? La III. s'ils cognoissent les intellectiõs ou pẽsees les vns des autres? La IV. s'ils cognoissent Dieu? La V. s'ils cognoissent toutes les choses vniuerselles? La VI. s'ils cognoissent aussi tous les indiuidus & choses singulieres? La VII. s'ils cognoissent tous les euenemens futurs tãt des causes necessaires que des cõtingentes? La VIII. s'ils cognoissent nos pensées? La IX. s'ils cognoissẽt les choses qui ne serõt iamais, desquelles les idées sont neantmoins en Dieu? La X. s'ils sçauent les futurs mysteres & secrets de Dieu? Sur chacune desquelles questions il faudroit escrire vn entier volume si nous les voulions agiter problematiquement : mais laissant à part les controuerses inutiles ie me contenteray d'en donner les resolutions qui me sembleront les meilleures & plus asseurées.

VI. A la I. donc ie responds que chaque Ange se cognoit soy-mesme : d'autant qu'il a vn intellect proportionné à sa nature, & n'ayant d'ailleurs nul empeschement materiel, comme a nostre ame pendant ceste vie, il se cognoit parfaictement soy-mesme.

VII. A la II. ie respõds que sans doute les Anges s'entrecognoissẽt tous les vns les autres; & de plus qu'ils cõ-

prennẽt mesmes toute la nature & essence les vns des autres, ores que les vns soiẽt plus excellés & plus parfaits que les autres. Car estans tous de nature finie & limitée ils sont par mesme moyen cõprehensibles & intelligibles. Ce qui ne peut sembler estrãge à ceux qui ont exercé leur ame à la contẽplation des choses diuines & surnaturelles. Car puis que nostre ame est capable en ceste vie d'auoir quelque cognoissance des Anges & de la diuinité mesme, ce n'est pas merueille si les Anges qui sont des pures intelligẽces cognoissẽt & comprennent l'essence les vns des autres. Aussi n'est-ce pas de mesme de l'intellect que des vases materiels, lesquels estãs pleins ne peuuẽt receuoir ny cõtenir rien d'auantage: mais l'intellect tãt le nostre que celuy des Anges s'accõmodent à la chose intelligible s'estendãt & entr'ouurant pour receuoir les grands objets, cõme estant capable de toutes choses finies, & par ainsi de toutes les creatures: voire mesmes d'autant plus il se remplit de cognoissance, d'autant plus deuient-il capable de choses plus grandes.

A la III. il faut vser de distinction. C'est qu'il y a des intellectiõs habituelles & actuelles. Les intellectiõs habituelles des Anges sont tant les especes innées & cõcreées qu'infuses ou acquises qui sont en l'entendemẽt des Anges. Les actuelles sont les actiõs de l'entendement angelique, qui respondent à nos pensées actuelles, dõt nous parlerõs vn peu apres. Quant aux intellections habituelles soit innées & concreées ou infuses, ie tiẽs que les Anges superieurs cognoissent toutes celles de leurs inferieurs: parce que Dieu n'a rien donné à ceux-cy que les autres ne l'ayent auec plus de perfection: mais les intellections ou especes acquises, comme quand vn Ange descend en terre & prend cognoissance de quelque indiuidu, telle cognoissance ne perfectionnãt nullement sa na- VIII.

ture, il n'est pas necessaire qu'elle se trouue és autres Anges quoy que superieurs. Pour le regard aussi des intellections actuelles & (s'il faut ainsi dire) intentions des Anges, celles des vns ne sont point cogneuës aux autres, si ce n'est en tant que bon leur semble, parce que la condition de l'Ange seroit en cela inferieure à celle de l'homme : duquel les pensees sont secrettes & aux autres hommes & aux Anges mesmes, ainsi que nous dirons bien tost apres.

IX. A la IV. il faut respondre que le createur estant infiny il est incomprehensible à toutes creatures, parce qu'elles sont finies : toutefois que les Anges (comme nous ferons vn iour) cognoissent Dieu sans le comprendre : ils le cognoissent infini (disent les Theologiens) mais non pas infiniement. Car tout ainsi que ceux qui sont en pleine mer iugent bien qu'elle est plus grande & vaste qu'ils ne la voient pas, ne pouuans estendre leur veuë ny iusqu'au fond ny iusqu'aux bords : aussi les Anges contemplans la diuinité cognoissent bien qu'elle est infinie, quoy qu'ils ne la voyent pas telle : & les vns en voyent plus que les autres selon leurs degrez de perfection.

X. A la V. ie diray hardiment que les Anges cognoissent les choses vniuerselles : ce que ie collige de deux raisons. L'vne que nous en ceste vie miserable sommes capables de les cognoistre, apprendre & comprendre : & mesme nostre premier pere Adam doüé
Gen. 2. de ceste cognoissance, ayant imposé nom à tous animaux selon la nature de chaque espece, il faut croire que les Anges qui n'ont nul empeschement materiel les doiuent plus parfaitement cognoistre. L'autre raison c'est les choses vniuerselles estant le vray objet de l'intellect & non des sens, il s'ensuit que les Anges estans des pures intelligences doiuent auoir la cognoissance d'vn objet purement intellectuel.

A la VI. ie respõds que quãt aux indiuidus & choses singulieres les Anges les cognoissent aussi, non pas toutes, ny à la façon des choses vniuerselles: comme ie diray au chapitre suiuant. XI.

A la VII. question il est aisé de respondre en general qu'il n'y a que Dieu seul qui ait la cognoissance des choses futures: ainsi qu'enseigne le Prophete. XII. *Isa.* 41. Toutesfois si nous particularisons ceste question, nous pouuons dire que pour l'euenement des choses naturelles necessaires les Anges en ont cognoissance, parce qu'elles ne peuuent arriuer qu'en vne seule façon. Car attendu que les Anges cognoissent les choses naturelles, il faut qu'ils cognoissent aussi les effects d'icelles qui sont infaillibles.

Mais il faut obseruer que ceste cognoissance est bien differente de celle de Dieu, qui cognoit toutes choses tant passez que futures en elles mesmes (cõme parle l'Apostre) c'est à dire cõme presentes: & les Anges cognoissent les choses futures non pas en elles mesmes & comme presentes, ains en leurs causes seulemẽt & cõme consequentes naturellemẽt à icelles: si ce n'est qu'ils les voyẽt en Dieu par vne science que les Theologiens appellẽt *Intuitiue*, c'est à dire sciẽce de vision: dont nous parlerons au chapitre suiuant. XIII. *Ad Heb.* 4.

Pour le regard des choses futures contingentes il me semble qu'il faut vser de distinction. Car les vnes sont contingentes au respect mesmes de toutes leurs causes conioinctement prises, c'est à dire que leur euenemẽt est si incertain qu'ores qu'on en cognoisse toutes les causes on ne peut pas infailliblemẽt inferer que certain effet s'ẽ ensuiura de necessité: & tels sont les effets des causes qui agissent auec liberté, comme l'homme. Les autres sont contingentes au respect d'vne ou de quelques causes tant seulement, non pas XIV.

de toutes ensemble: de maniere que par la cognois-sance de toutes les causes ensemble on peut aussi cognoistre certainement l'effect: comme si dans quelques iours il sera beau temps, ou pluye, ou vent, ou neige.

XV. Ceste distinction ainsi entenduë ie tiens (quoy que d'autres soiét de cõtraire opinion) que quãt aux euenemẽs cõtingens de la premiere sorte, c'est à sçauoir de ceux qui dependẽt de la volõté humaine, les Anges n'en ont point cognoissance de soy, ains s'ils en ont aucune, c'est par reuelatiõ diuine, ou que l'homme par quelques indices exterieurs manifeste sa volonté, ses desseins, ses passions ou pensees: ce que i'exposeray encore plus amplement en la resolution de la question suiuante. Car sans cela ils n'en ont nulle cognoissance que par coniecture, suiuant la plus commune opinion des Theologiens.

rig. l. 4. atriarch. ertull. p. 21. Apologe. Ans. c. 21. r cau. ab.

XVI. Quant à l'autre sorte des choses futures contingentes, les Anges en cognoissent toutes les causes, & par mesme moyen aussi les effects, & ce beaucoup plus parfaictement & certainement que les prognostiqueurs ne cognoissent par leurs ephemerides quel temps il doit faire selon les lunaisons & rencontre des astres és diuerses saisons de l'année.

ho. 1. par. 56.

XVII. La VIII. question ne sera pas mal-aisée à resoudre en vsant de la distinction remarquée par S. Thomas d'Aquin en ses questions disputées. C'est que la pensée est habituelle ou actuelle. La pensée habituelle est l'espece ou l'image de ce que nous pensons, imaginons ou conceuons. La pensée actuelle est l'action de l'ame qui pense à quelque chose, & se peut dire en vn mot pensement ou cogitation.

ho. in q. sp. q. 16 t. 8.

VIII. Or tout ainsi que les intelligẽces de nature plus excellẽte cognoissent plus parfaictemẽt celles qui leur

sont

ſont inferieures ayant quelque predomination ſur elles, & ne peuuent rien ignorer de ce qui leur eſt cognçu en tãt qu'il ſert à la perfectiõ de leur nature: de meſmes nos pensées habituelles & cõſiderées ſans action en noſtre ame ſont cogneuës à tous les Anges tant bons que mauuais, parce que leur entendement eſt plus excellent & vniuerſel que le noſtre, & a de la ſureminence ſur iceluy: de maniere que nous n'auons point d'eſpeces acquiſes en noſtre entendement qui ne ſoient cogneuës aux Anges, leſquels en ont d'ailleurs d'autres innombrables.

Mais quant à nos pensées actuelles, ie dy quant à l'action de noſtre pensée, que i'ay appellé cy-deſſus penſemẽt ou cogitation, ils ne les cognoiſſent nullemẽt, ſi ce n'eſt par cõiecture ou par quelques indices qui ſont quelquesfois remarquables aux hõmes. Car puis que par le ſeul aſpect, maintien & cõtenance les hommes deſcouurent plusieurs paſſions interieures les vns des autres, cõme l'amour, la haine, & crainte, l'impatience, la cholere, le plaiſir, la douleur, la honte & autres: & meſmes que les plus ſubtils & habiles remarquent encore ce qui eſt caché & incogneu au vulgaire; comme fit le medecin Eraſiſtratus l'amour deſreglé qu'Antiochus portoit à Stratonice femme du Roy Seleucus ſon pere: il faut croire que les Anges & demons qui ſont beaucoup plus ſubtils que les plus ſubtils des hommes, deſcouurent nos pensées par mille ſortes d'indices à nous incogneus. XIX.

Plutar. in Demetr.

Or la raiſon pourquoy nos pẽsées ſont incogneuës aux Anges (ſi nous ne leur deſcouurons par quelques indices) eſt que ceſte action depend de noſtre volõté: laquelle n'eſt point ſoubſmiſe ny à la puiſſance ny à la cognoiſſance des Anges: ains eſt immediatement meuë par le ſouuerain bien, qui eſt ſon objet vniuer- XX.

ſel

sel & principal, comme la source de tout bien particulier. Ainsi donc la volonté estant attachée à la premiere & souueraine cause, comme à sa racine, son action ne depend point des secondes & inferieures, & n'est point soubsmise à leur cognoissance.

XXI. Pour m'esclarcir encore d'auantage ie dis que les Anges bons & mauuais quoy qu'ils cognoissent (comme i'ay desia dit) nos pensées habituelles, ne descouurent pas pourtant la fin à laquelle nous les mouuons & les employõs ou les voulons employer, si nous ne leur manifestons par quelque indice. Par exemple i'ay en ma pensée l'espece ou image d'vne belle femme ou d'vn million d'or que i'ay veu: cela est notoire aux Anges & demons : mais ils ne sçauroient cognoistre (si ie ne leur descouure d'ailleurs) à quelle fin i'ay cela en ma pensee, si ma fin en est honneste ou deshonneste. Ils sçauent bien que i'ay en mon entendement les especes d'vn cheual, d'vn poirier, d'vn espi de bled, du soleil, de la lune, & infinies autres : mais ils ne sçauent pas à quelle de toutes celles-là ie pense maintenant.

XXII. A la IX. question il faut respondre que les idées des choses possibles & faisables que Dieu pourtant ne fera & ne produira iamais estant infinies & vnies à l'essence diuine, les Anges ne les sçauroient cõprendre, ores qu'ils les ayẽt en objet: & (comme i'ay desia dit touchant la cognoissance qu'ils ont de Dieu) ils cognoissent bien ces idées-là infinies, mais ils n'en comprennent pas l'infinité. De ces idées sera discouru cy-apres au traicté de la science de Dieu.

...u ch. 5. lin. 11.

XXIII. A la X. & derniere question ie responds que des mysteres surnaturels qui sont futurs les Anges n'en sçauẽt riẽ de soy, ains seulemẽt par la reuelatiõ qu'il plaist à Dieu leur en departir, parce que sa sapiẽce est inscru-

...c. 40. ...ul. ad ...n. 11. ...c. 2. ep. ...ad Cor.

inscrutable. Ainsi nous enseigne l'escriture que le dernier & terrible iour du grand iugement de Dieu leur est incogneu n'estant manifesté à creature quel- *Matt.* 24.
conque, non pas au Fils de Dieu mesme en tant que *Mar.* 13.
reuestu de la nature humaine:ou plustost(comme disent les Theologiens)pour le reueler à creature quelconque. Car le Fils de Dieu mesmes en tant qu'homme n'ignoroit rien.

Voilà ce que i'auois à dire sommairement touchant la resolution des neuf questions precedentes. Il s'ensuit maintenant que nous traictions aussi en peu de mots de la maniere en laquelle les Anges cognoissent & entendent les susdicts objects de leur cognoissance & intelligence.

De la maniere en laquelle les Anges cognoissent, & si c'est par abstraction des especes.

CHAP. II.

Sommaire.

I. *La question proposee est fort difficile.* II. *Opinion de S. Thomas.* III. *Opinion de Iul. Scaliger.* IV. *Opinion de S. Augustin.* V. *Opinion d'Albert, de Scot & de S. Bonauenture.* VI. *L'opinion de S. Thomas examinee.* VII. *Celle de Scaliger aussi examinee.* VIII. *De la science intuitiue.* IX. *L'opinion de S. Augustin fort probable.* X. *Ensemble celle d'Albert, de Scot, & S. Bonauenture.* XI. *Comment les Anges cognoissent les choses vniuerselles selon l'opinion de l'autheur.* XII. *Comment les indiuidus.* XIII. *L'opinion de l'autheur cõfirmée par plusieurs authoritez de l'Escriture saincte.* XIV. *Comment les Anges apprennent les conditions des indiuidus.* XV. *Que Dieu ne peut estre cogneu par aucune espece.* XVI. *Ains par contemplation.* XVII. *Obiection.*

IE ne trouue nullement estrange qu'en vne que- I.
stion si abstreuse & arduë il y ait diuerses opinions

nions la plufpart fondées pluftoft fur legeres conie-ctures que fur des fermes raisõs: de maniere qu'il eft beaucoup plus aisé de les deftruire que d'en eftablir de meilleures. Toutesfois puis que tous les maiftres fe font enhardis d'en dire ce qui leur en femble, ie ne veux pas par mon filence laiffer la puce à l'oreille du lecteur ftudieux:ains en imitãt les ames heroïques m'attacher courageufement aux monftres les plus farouches & terribles, ie dy aux queftions les plus releuées & mal-aisées non pas par ambition ou presómption de ma fuffifance,mais feulemẽt pour le defir de fatisfaire aux efprits moderément curieux.

II. Ie trouue donc qu'il y a fur ce fubjet quatre di-
Tho. 3.par. dift.4. qu. 11. uerfes opinions les plus celebres. La premiere eft de S. Thomas d'Aquin, lequel enfeigne que les Anges cognoiffent toutes chofes par le moyen des efpeces en eux innées qu'il appelle proprement *efpeces concreées,* voulant dire que les Anges ont efté crées auec icelles & qu'ils ne les ont point acquifes à la façon des hommes.

III. *Iul. Scal. exerc. 359. nu. 11.* La II. eft de Iules de l'Efcale qui tient que les Anges cognoiffent toutes chofes par la vifiõ de la diuinité,en laquelle ils voyent les idées de toutes chofes.

IV. *Auguft. c. 8.lib. 1. de Genefi ad lit.* La III. eft de S. Auguftin, lequel efcrit fur le fens literal de la Genefe que les Anges cognoiffent toutes chofes ou par les efpeces infufes de Dieu dés leur creation,ou par celles qu'il leur infufe tous les iours de nouueau.

V. *Albert. de admir.fciin. Dei, 2. par. tra. 2. quæ. 14.memb. 3. art. 1. Scot.& Bonau. in diftinct. 3.* La IV. eft de ceux qui eftiment que les Anges cognoiffent les chofes naturelles par l'abftraction des efpeces des objets,& mefmes qu'ils ont pour ceft effect vn intellect agent & vn autre patient, comme nous l'auons auffi: de laquelle opinion ont efté plufieurs notables perfonnages,& entre autres Albert le grand,Scot,& S. Bonauenture.

Quant à là premiere opinion elle ne me ſemble point receuable que pour les choſes vniuerſelles: deſquelles ie penſe bien que les Anges ont cognoiſſãce par des eſpeces concreées & en eux innées, veu que le premier homme fut creé auec ceſte cognoiſſance-là. Car il n'eſt pas vray-ſemblable que l'Ange ſoit en cela inferieur à l'hõme, puis qu'il eſt d'vne intelligence plus parfaicte. Mais touchant les indiuidus il en eſt tout autrement comme ie diray vn peu apres. VI.

La ſeconde opinion me ſemble encore moins probable que la precedẽte, quoy que l'autheur de celle-cy tance aſſez aſprement l'autheur de celle-là. Car il s'enſuiuroit deux abſurditez trop groſſieres. L'vne que les diables ne ſçauroiẽt riẽ, parce qu'ils ſont entierement eſloignez de la viſion de Dieu, en laquelle giſt la beatitude eternelle. Et toutesfois cela eſt ſans doute que le diable eſt tres-ſçauant, comme le nom de demon le ſignifie, & qu'il a de tout temps vne ſinguliere cognoiſſance & intelligence des choſes naturelles. L'autre abſurdité eſt q̃ ſi les Anges cognoiſſoiẽt toutes choſes en la contẽplation de la diuinité ils ſçauroiẽt entierement toutes choſes, auſſi bien les futures que les preſentes & paſſées, & les ſingulieres que les vniuerſelles: & neantmoins cela n'eſt pas, cõme il a eſté dit au chap. precedent. Il eſt donc certain qu'ils ne cognoiſſent pas toutes choſes en la cõtẽplatiõ de la diuinité. Ie dy en general *toutes choſes*: parce que ie ne doubte nullement que les bien-heureux eſprits ne voiẽt en Dieu cõme en vn tres-clair miroir choſes innombrables tant ſur-naturelles que naturelles, vniuerſelles que ſingulieres, & preſentes que paſſées & futures auec vne perfectiõ infiniemẽt plus excellente que ne ſont leurs eſpeces concreées, & qu'ils n'ayent cet aduantage ſur les diables qui ſont priuez de cette viſion: mais c'eſt autant qu'il plaiſt à VII.

Iſidor. cap. 12. li. 1. de ſummo bono.

par des especes purement spirituelles abstraictes par l'intellect agent: & celá encore soit entendu des choses singulieres non pas des vniuerselles: parce que de celles-cy ils ont les especes innées & concreées.

XI. Ces quatre opinions ainsi briefuement examinées voicy ma resolution comme vn resultat retenant quelque chose de toutes les quatre. Les choses sont vniuerselles ou singulieres. L'Ange tant le bon que le mauuais a des especes concreés & innées de toutes les choses vniuerselles : laquelle cognoissance est neantmoins plus excellente & accomplie és bons Anges par l'irradiation & illustration qu'ils reçoiuent de la face diuine, en laquelle ils contemplent toutes choses infiniement parfaictes : de laquelle grace les diables ont esté priuez par leur rebellion & felonie.

XII. La cognoissance des indiuidus, & choses singulieres n'est point innée aux Anges. Toutesfois les bienheureux cognoissent les indiuidus quant à la substance, non pas quant aux accidens, conditions & circonstances indiuiduelles. Ie dy qu'ils les cognoissent en leur substance par le moyen des notions & idées de toutes choses, lesquelles ils contemplent en la diuinité. Mais ils n'en cognoissent pas les accidés indiuiduels, si ce n'est par reuelation diuine ou par experience. Par exemple, ils peuuent bien sçauoir & voir en Dieu tous les hommes du monde, tant ceux qui sont que ceux qui ont esté & seront, mais ils ne sçauent pas pourtant qui est le Roy de France, qui est son chancellier, qui gouuerneur de la Guienne, qui sont les peres, ny à qui sont les enfans, s'ils ne les ont practiquez ou si la cognoissance ne leur en a esté particulierement infuse ou reuelee. Toutesfois comme ils sont tres-actifs & tres-subtils ils

peuuent bien apprendre tout cela & plus facilement & plustost sans aucune comparaison que nous ne faisons pas. Cecy se peut esclaircir par vne similitude prise des choses basses. Car tout ainsi que celuy qui void dans vne sale vn grand nombre de pourtraits au vif representez tous nuds, ne sçait point quelles sont les qualitez de ses personnes peintes s'il n'en est particulieremẽt instruit ou par l'inscription ou autremẽt. De mesme les Anges peuuent bien voir & contempler en Dieu les idées de tous les indiuidus: mais ils n'en sçauent pas pourtant les conditions & circonstances indiuiduelles. Ie dy *indiuiduelles:* parce qu'ils n'ignorent point les vniuerselles : comme les vertus,& facultez naturelles communes à toute vne espece d'animal,de plante, de pierre, ou de quelque autre chose que ce soit.

XIII. Ie veux encore monstrer ceci par la comparaison
Matt. c.11. des Prophetes: Car les Prophetes predisoient bien
Luc. c. 7. les choses futures & en auoyent la cognoissance:mais
Chrys. pro. in Ioan. pourtant ils ne les voyoyent pas en effet. C'est pourquoy S. Iean Baptiste a esté nommé plus que Prophete,parce que non seulement il auoit predit la venuë de nostre Redempteur, mais auoit mesmes veu sa sacrée humanité Ainsi donc les Anges bien-heureux (comme dit S. Chrysostome) voyent en Dieu toutes les choses qu'il luy plaist de leur manifester, mais c'est en esprit seulement & par idée: mais pour les cognoistre en elles-mesmes ils ont besoing de certains indices & apprentissage, ou hantise.

Pour confirmer entierement mon dire ie le veux appuyer de l'authorité de l'escriture saincte. Il est
Gen. 19. escrit en Genese que les Anges enuoyez à Loth dou-
Exod. 12. toient s'il auoit des filles ou des gendres. En Exode, Dieu voulãt faire mourir tous les premiers nais des Egyptiens commanda aux Iuifs de marquer & tein-

dre les hüis de leurs maisōs auec le sang de l'agneau, afin q̃ l'Ange massacreur les recogneust a ceste marq̃ & passast outre sãs frapper leurs enfans. En Ezechiel Dieu cõmãda à vn Ange de marquer les gens de bien de la lettre T, afin q̃ l'Ange meurtrier ne les touchast pas lors qu'il occiroit toute sorte de personnes en pasſãt par la cité de Hierusalem. Tous lesquels passages sont si formels pour la confirmation de mon opiniõ q̃ nul fidele n'en sçauroit embrasser d'autre. *Ezec. 9.*

La difficulté qui peut donc rester en ceci est, commẽt est-ce que les Anges acquierẽt ceste cognoissance des indiuidus auec toutes leurs cõditions & qualitez indiuiduelles. Surquoy aucuns tiennent que c'est par l'application des especes vniuerselles aux singulieres : ce qui ne me semble point vray-semblable : d'autant que les cõditions indiuiduelles ne sont point toutes communes à l'vniuersel comme les charges, les offices & des choses si particulieres qu'elles ne se trouueront quelquefois qu'en vn seul homme. Mon opinion est dõc que cela se fait par le moyen des especes abstraictes des objets, non point par aucun cõmerce auec les sens (puis que les Anges en sont exẽpts aussi biẽ que de matiere) ains seulement par le moien de l'intellect agent qui en rapporte des especes purement spirituelles à l'intellect passible. Enquoy la maniere de cognoistre des Anges est differente de celle des hõmes, desquels l'intellect opere par le moyẽ des sens. Mais en voici encore vne autre : c'est que les hõmes acquierent la cognoissance de la plus-part des choses auec peine & par succession de temps, & si les oublient bien souuent apres les auoir apprises : & les Anges apprennẽt toutes choses sans peine quelconque & tout en vn instant, & si les retiennent à iamais. Par exemple, au lieu que nous fueilletons & lisons vn XIV.

liure tout du long & à loisir & mesmes plusieurs fois pour en retenir quelque chose : les Anges par le seul objet de ce liure sçauent soudain tout ce qu'il contient & ne l'oublient iamais. Tellemét qu'ils ont vne memoire qui ne peut estre iamais interrompuë, & par ainsi ils n'ont point de reminiscence ou recordation comme les hómes: parce que recordation est vne memoire interrompuë, laquelle se remet par le moyen du discours, lors que par vne chose nous-nous en ramenteuons quelque autre que nous auions oubliée.

XV. Or comme Dieu est vne essence tres-pure, tres-simple & neantmoins infinie, de sorte qu'il ne peut estre compris soubs aucun genre ny categorie auec ses creatures : aussi est-il cogneu des Anges par vne autre maniere que toutes autres choses. Car outre que l'Ange estant creature ne peut comprendre son createur, & quoy qu'il le cognoisse infiny il ne le cognoit pas infiniement, d'ailleurs ils ne le sçauroient cognoistre par aucune espece : parce que les especes des objets sont separés d'iceux : & rien ne peut estre separé ny esloigné de Dieu, veu qu'il est tres-proche & tres-present à toutes choses, voire mesmes il est en toutes choses & toutes choses sont en luy. Ioint que s'il y auoit quelque espece ou image de Dieu elle seroit infinie comme luy & par mesme moyen incomprehensible à toutes creatures. Et partant Dieu n'est cognoissable par aucune espece.

XVI. Cela ainsi presupposé ie tiens que Dieu est cogneu des Anges par le moyen de la contemplation. Car en le contemplant ils en sont illuminez, & ceste illumination & irradiation leur dóne quelque cognoissance de la diuinité: non pas que iamais ils le cognoissent tout tel & si grand qu'il est : mais seulement en tant que leur capacité se peut estendre : comme i'ay monstré

mõstré au chap. precedent par la similitude de celuy qui seroit en pleine mer, laquelle il iugeroit facilemét estre plus gráde & plus vaste qu'il ne la verroit.

A cecy neantmoins quelqu'vn repartira qu'il s'ensuiuroit de là que les diables n'ont nulle cognoissance de Dieu, puis qu'il est certain qu'ils ne le peuuent contempler cõme les Anges bien-heureux. Laquelle difficulté merite que nous y arrestions vn petit: & par mesme moyen nous dirons quelque chose de la difference de la cognoissance des bons & mauuais Anges, & tascherons à resoudre encore vne autre question de Theologie, à sçauoir si les Diables ont cogneu le Fils de Dieu auant sa mort & passion. XVII

De la cognoissance des demons: & s'ils ont cogneu le Fils de Dieu en terre auant sa passion.

CHAP. III.

Sommaire.

I. *De quelles prerogatiues sont descheus les demons.* II. *Que leur cognoissance est moins parfaicte que celle des bons Anges.* III. *Les demons ont vne grande experience.* IV. *Que les demons cognoissent Dieu en deux manieres.* V. *Quatre diuerses opinions touchant la cognoissance que les demons ont eu du Fils de Dieu en terre.* VI. *Raisons de ceux de la* 1. *opinion.* VII. *Raison de ceux de la* 2. VIII. *Raisons de ceux de la* 3. IX. *La* 4. *opinion approuuée par l'autheur & confirmée par raison & authorités.*

TOut ainsi que ceux qui ont esté conuaincus de quelque sale crime & condãnez auec cognoissance de cause descheent de tous les priuileges de la cité de laquelle ils sont bannis à perpetuité & sont degradez de tous honneurs comme persõnes honteuses & infames: de maniere qu'il ne leur reste autre chose que ce qui est du droit de la nature, estás au I.

demeurãt censés cõme morts ciuilemẽt. Ainsi les demons ayans esté bannis du ciel à cause de leur felonnie & superbe, ont perdu to⁹ les priuileges dõt iouïssent les Anges bien-heureux citadins celestes, priuez de toute grace & ne retenans autre perfection que celle qui leur est innée & naturelle. Et pour apprendre cõment ceste priuation s'estend mesmes à ce qui est de la cognoissãce, il faut obseruer que la cognoissance angelique est de deux sortes. L'vne naturelle & cõmune à tous les Anges tant bons que mauuais, qui est celle qui leur est innée auec les especes cõcreées. L'autre acquise par la cõtemplation de la diuinité en laquelle ils voyẽt les idées de toutes choses auec vne excellence & perfection incõparable & celle-cy est propre aux seuls Anges biẽ-heureux: laquelle à raison de son excellence est appellée par S. Augustin *cognoissance matiniere*, c'est à dire claire: & la precedente *vespertine*, c'est à dire cognoissance du vespre & du soir, cognoissance sombre: pour monstrer qu'il y a autant de differẽce de l'vne à l'autre que de la clarté du matin lors que le soleil est desia esleué sur nostre hemisphere à la sombre clarté du soir meslée auec l'ombre de la terre apres que le soleil est couché.

Aug. in Gen.

II. De ceste distinction de cognoissance il est bien aisé d'inferer que la cognoissance des demons est moins parfaite que celle des bons Anges: d'autant que les demons n'ont qu'vne cognoissance naturelle par les especes concreées: & les bons Anges ont de plus celle qui leur est acquise par la contemplation ordinaire de Dieu: en laquelle comme en vn tres-grand & tres-clair miroir ils voyent plus de choses & plus parfaites, & d'vne matiere plus parfaite.

III. Vray est que les demõs ont aussi quelque cognoissance acquise par la practique du mõde & lõgue experience:

periéce: par laquelle ils se sont rédus pl⁹rusez & plus cauteleux à deceuoir les hõmes, en ayãt esprouué de tout temps diuers moyens. Mais c'est plustost vne espreuue de leur malice qu'vne vraye cognoissãce: pour ce que toute la cognoissance qu'ils peuuent acquerir des indiuidus, ils l'employent à la ruine du genre humain. Pour le regard des chosesvniuerselles ils en ont vne cognoissãce innée&cõcreée cõme les bõs Anges.

Quant à la cognoissance que les demons ont de Dieu elle est de deux sortes. L'vne qui leur est innée & concreée: car à leur creation Dieu leur a infus certaine cognoissance de foy, à chacun suiuant sa capacité & dignité naturelle. L'autre leur est acquise par les œuures merueilleuses de Dieu, la consideration desquelles, mal-gré qu'ils en ayent les contraint de reuerer & venerer la diuinité: estans au demeurant priuez de la cognoissance que les bõs Anges acquierent par la reuelatiõ des diuins mysteres: qui sont des priuileges & faueurs deuës particulierement à ceux qui se sõt maintenus en grace & qui ioüissẽt du souuerain bien en la felicité eternelle. Voilà quelle est la differẽce de la cognoissãce des bõs & mauuais Anges. I V.

Reste maintenant à discuter si les demons ont cogneu le fils de Dieu, tandis qu'il a conuersé en terre comme homme auec les hõmes: car quant aux bons Anges nul fidele ne doubte point qu'ils ne l'ayent & cogneu & recogneu. Sur ce subjet donc il y a quatre diuerses opinions, deux contradictoires, & deux moyennes. Car aucuns tiennent que les demons ont cogneu le fils de Dieu estant en terre: d'autres nient qu'ils l'y ayent iamais cogneu. D'autres encore qu'ils s'en sont craints & doubtés sans l'auoir vrayemẽt cogneu: & plusieurs qu'ils en ont doubté du commencement: mais qu'auec le temps ils l'ont vrayement V.

cogneu apres l'auoir tenté, esprouué & consideré sa vie & ses œuures merueilleuses.

VI. Ceux de la premiere opinion se fondent sur ce que les demons qui sont tres-subtils & tres-sçauans, & qui ont vne tres-parfaicte intelligence des escritures ont peu sçauoir le temps de l'aduenement du Messie promis par les Prophetes: qu'ils virẽt l'estoille qui conduisit & reconduisit les Mages, lesquels le vindrent adorer: qu'ils ouyrent les voix des Anges chantans à sa natiuité ce beau motet: Gloire soit à Dieu és lieux hauts, & paix en terre aux hommes de bonne volonté: qu'ils entendirent aussi la voix du Pere celeste au Iordain, lors qu'il l'appella à son baptesme son fils bien-aymé: qu'ils virent tant de miracles: qu'ils ne luy sçeurent eux-mesmes resister, ains le recogneurent sçachans (dit l'escriture) qu'il estoit.

Matt. 8. *Marc. 1.* *Luc. 4.*

VII. Ceux de la seconde opinion au contraire soustienne que le fils de Dieu n'a point voulu estre cogneu des demons, afin qu'ils n'empeschassent point la redemption humaine, & à ceste cause il a voulu que sa mere la glorieuse vierge fut mariée quoy qu'elle & son mary eussent fait vœu de virginité. Quant à la voix des Anges & de son Pere qui pouuoit donner cognoissance de sa naissance, qu'il n'a point permis qu'elle fust entenduë des demons: & pour ceste raison il deffendit aux trois Apostres qui virent sa transfiguration d'en rien dire. Pour le regard de ses miracles ils furent vrayement en plus grand nombre que ceux de tous les Prophetes ensemble: mais d'autres en ayant fait de pareils, cela le pouuoit bien faire estimer plus grand Prophete que les autres sans estre recogneu pour fils de Dieu non plus des demons que des hommes.

Math. c. 17.

VIII. Ceux de la troisiéme opinion se seruent des mes-

mes argumẽs que ceux de la premiere pour monstrer que les demons ont eu raison de doubter que ce fust le Fils de Dieu:& employent neantmoins ceux de la seconde pour prouuer qu'ils ne l'ont pas vrayement cogneu tel.

IX. Pour moy ie trouue toutes ces trois opinions erronnées, & me veux tenir à la quatriéme comme estant appuyée non sur des apparences ou interpretations imaginaires de l'escriture saincte,ains sur les propres termes d'icelle, qui sont que le fils de Dieu ayant chassé les demons des corps de quelques porceaux, ils le loüangerent l'appellant fils de Dauid *Matt.* 8 sçachans(disent les SS.Euangelistes)qu'il estoit.Non *Marc.* 1 pas que ie vueille dire qu'ils l'ayent cogneu dés sa *Luc.* 4. naissance,ny bien tost ny apres,ny tousiours,suiuant la premiere opinion:mais ie soustiens seulement que du commencement le diable ayant consideré ce qui arriua à la naissance du fils de Dieu, l'innocence ou plustost la saincteté de sa vie,ses œuures merueilleuses,sa sapience incomparable,il se doubta que ce fust là le fils de Dieu:& pour le sçauoir il le tenta,c'est à dire il le sonda,esprouua & tascha de le recognoistre par diuers moyens. Mais apres qu'il eust consideré qu'il n'y auoit nul moyẽ de le vaincre,& qu'au contraire il alloit tous les iours destruisant l'empire des demons,il ne doupta plus,ains sceut & creut que c'estoit vrayement le Messie qui estoit enuoyé du ciel pour la reparatiõ de la nature humaine.Et n'est point à propos de dire que si le diable eust cogneu le fils de Dieu il n'eust point induit Iudas à le trahir,ains eust empesché la redẽption humaine. Car ce que Dieu a determiné se doibt entierement accomplir sans que les creatures y puissent donner ny empeschemẽt ny retardemẽt, Aussi s'en aduisa trop tard le diable quãd

il persuada en songe à la femme de Pilate d'escrire à son mary qu'il n'eust rien à demesler auec cest homme iuste & ne prist point cognoissance de sa cause. Quant à ce qu'il a voulu que sa mere fust mariée ou fiancée & baillée en charge à Ioseph, ce fut pour luy donner vne conduite & assistance humaine, quoy qu'elle eust celle des Anges. Et en ce qu'il deffendit aux trois Apostres qui assisterent à sa transfiguration d'en rien dire : il en vsa ainsi pour autant que le temps de manifester sa gloire deuant les hommes n'estoit pas encore venu : Car il falloit qu'il vainquist la mort auant que l'esclat de sa gloire brillast par tout le monde. C'est icy assez arresté.

Or d'autant que le discours de l'homme part de la faculté intellectuelle qui luy est commune auec les Anges: & que ce discours est exprimé par le langage ou parole il ne sera pas hors de propos de recercher si les Anges vsent de discours & de langage.

Si les Anges vsent de discours.
CHAP. IV.
Sommaire.

I. Premiere sorte de discours. II. *Seconde sorte de discours.* III. *Troisiesme sorte de discours.* IV. *Quatriesme sorte de discours.* V. *Les trois premieres sortes conuiennent aux Anges non la quatriesme selon S. Thomas.* VI. *Scot & autres tiennent l'opinion contraire à S. Thomas.* VII. *Le fondement de l'opinion de Scot.* VIII. *L'opinion de Scot refutée & celle de S. Thomas confirmée.*

I. LEs Theologiens & Philosophes remarquent qu'il y a plusieurs sortes de discours. La premiere est en la cognoissance de l'effect par sa cause comme que s'il y a interposition de la terre entre le Soleil & la Lune il y a eclipse de Lune.

La

La seconde en la cognoissance de plusieurs choses entenduës successiuement & l'vne apres l'autre sans que l'vne depende ny donne cognoissance de l'autre: comme en l'apprentissage de deux ou plusieurs arts diuers & dont les preceptes sont differens. II.

La troisiéme, en la cognoissance de plusieurs choses entenduës non pas successiuement & l'vne apres l'autre, ains en mesme temps & colligées l'vne de l'autre: comme quand nous cognoissons plusieurs effects qui accompagnent ensemble infailliblement leur cause: par exemple que la presence du Soleil apporte lumiere & chaleur. III.

La 4. cōsiste en la cognoissance que nous colligeōs d'vne chose par quelque autre & apres icelle, cōme quād de certains principes, c'est à dire, d'vne ou deux propositions bien liées nous inferons & concluons quelque chose: ce qui s'appelle propremēt *raisonner*. IV.

Or quant aux trois premieres sortes de discours personne ne doubte que les Anges n'en soient capables: mais touchant la quatriéme les Theologiens ne demeurēt gueres d'accord si elle est cōmune aux Anges auec les hommes. Car la pluspart auec S. Thomas d'Aquin suiuant la doctrine de S. Denys, tient la partie negatiue: parce que (disent-ils) les Anges cognoissent tout d'vn traict le consequent auec l'antecedent, non pas auec illation & cōsequence discursiue qui est mesuree par quelque succession de temps, auquel toutesfois les Anges ne sont nullemēt subjets. V. *Diony. c. 7 de diuin. nomin. Tho. 1. p. 58. art. 3.*

D'autres grāds persōnages & des plus subtils Scholastiques se sont rāgés au cōtraire à la partie affirmatiue, laquelle sēble estre autorisee d'aucūs des SS. Peres & mesmes du Philosophe Porphyre, lequel en son introduction sur les Categories d'Aristote a dit en ce sens que l'Ange est capable de raison: de maniere que VI. *Scot. 2. sent. dist. 7. quæ. 1 Gregor. Arim. disti. 5. Atha. de essent. pat. fil. & Spi sancti. Io. Damasc.*

pour

pour le diſtinguer de l'homme il y a adiouſté ceſte difference *immortel.*

VII. Ils fortifient ces authoritez par vne raiſon qu'ils diſent eſtre tres-forte, qui eſt que des principes, axiomes & maximes generales dependēt des concluſions innōbrables ou infinies en nōbre & en multitude: & partant les Anges qui ſont des creatures finies ne les peuuent entendre ny comprendre toutes enſemble.

VIII. Ceſte raiſon, dis-ie, leur ſemble inuincible, & meſmes aucuns des modernes (entr'autres le docte Maldonat) la iugent eſtre telle. Mais quant à moy ie trouue qu'il eſt bien ayſé de s'en deſcharpir & la rendre illuſoire. Car que conclud-elle autre choſe ſi ce n'eſt que les Anges ne peuuēt cognoiſtre ny cōprendre vne multitude infinie de concluſions dependantes de meſmes principes ou propoſitions antecedentes? S. Thomas & moy & tous les autres qui tenons la premiere opinion, leur accorderons volontiers tout cela. Mais nous diſons que les Anges ne tirent point de ces principes ou propoſitions antecedentes aucunes illations, concluſions ou conſequences en raiſonnant ſucceſſiuement & argumentant de l'antecedent au conſequent comme font les hommes: ains tout d'vn traict en quelque nōbre que puiſſent eſtre les concluſions, illations ou conſequences qu'ils en cognoiſſent. Et de plus ie veux adiouſter hardiment à cela que tout autant qu'il y a de concluſions ou conſequences dependantes de leurs principes, elles ſont en certain nombre & non pas actuellement infinies, bien qu'à la verité elles le puiſſent eſtre. Car tout ce qui eſt au monde & en la nature eſt fini & en certain nombre, quand bien nous y comprendrions iuſques aux fueilles des arbres & au ſablon le plus menu. Et combien qu'à noſtre reſpect le nombre

bre de tant & tant d'indiuidus soit innombrable & semble infini, il n'en est pas de mesme au respect des Anges qui sont des substances purement spirituelles & intellectuelles. De cela se jactoit le demon en ces vers dans Herodote:

Du sablon de la Mer & gouttes de Neptune *Herodot.*
Ie sçay parfaitement le compte iusqu'à vne.

Or d'autant que les hommes expriment leurs conceptions discursiues par quelque langage, parole ou voix articulée, & qu'il est mesmes fait aucunefois mention du langage des Anges en l'Escriture sacrée, il faut rechercher aussi sur ce subjet si les Anges vsent vrayement de quelque langage, & s'ils n'en vsent pas, comment est-ce qu'ils communiquent ensemble, & par quel moyen ils expriment & donnent à entendre les vns aux autres leurs conceptions.

Si les Anges vsent de langage pour exprimer leurs conceptions les vns aux autres.

CHAP. V.

Sommaire.

I. *L'Apostre a dit metaphoriquement les langages des Anges.* II. *Doubte* 1. III. *Doubte* 2. IV. *Doubte* 3. V. *Doubte* 4. VI. *Que les Anges ont diuers moyens d'exprimer leurs conceptions les vns aux autres.* VII. *Que les Anges cõmuniquent ensemble par irradiation ou par especes multipliées & enuoyez de l'vn à l'autre.* VIII. *Qu'ils peuuent communiquer à toute distance.* IX. *Que les Anges parlent aux hommes en formant vne voix articulée dans leurs corps empruntez.* X. *Pourquoy certains demons sont appellez en l'Euangile muets & demi-muets.* XI. *Que les Anges n'ont point cognoissance de toutes langues.* XII. *Comment Dieu & les bons Anges parlent aux demons.*

I. LA question proposée n'est pas si douteuse en soy que les doubtes qu'elle engendre sont malaisées à resoudre. Car puis que les Anges n'ont ny corps, ni langue, ny voix, ny organes de la parole, il est trop notoire qu'ils n'vsent point d'aucun langage pour exprimer leurs conceptions les vns aux autres: & partant l'Apostre faisant mention du langage des Anges a parlé metaphoriquement pour dire la maniere en laquelle les Anges communiquent ensemble, accommodant sa phrase à nostre maniere de conferer les vns auec les autres.

1. Cor. c. 13.

II. Mais voici des doubtes qui se peuuent faire apres la resolution de ceste question. Premierement si par le langage des Anges il faut entendre la maniere en laquelle ils communiquent ensemble, il s'ensuit que l'Apostre vsant en cet endroit du nombre pluriel en disant: *Si ie parle le langage des Anges*, les Anges ont diuerses manieres de communiquer les vns auec les autres: ce qui donne iuste occasion de demander quelles & en quel nombre elles sont.

III. La seconde doubte est à sçauoir si les Anges peuuent communiquer ensemble à toute distance, comme du ciel à la terre, ou d'vn pole à l'autre.

IV. La troisiesme, comment est-ce qu'ils parlent aux hommes s'ils n'ont point l'vsage d'aucune langue?

V. La IV. s'ils entendent le langage de toutes nations?

VI. Quant à la premiere des doutes, il est aisé à colliger de ces termes de l'Apostre, *Si ie parle le langage des Anges*, qu'il y a diuers langages des Anges aussi bien que des hommes. Mais ie veux soustenir que la raison mesme le nous dicte ainsi. Car si les hommes pendant ceste miserable vie ont diuers moyens de se faire entédre & d'exprimer leurs conceptions, côme par la voix, & mesmement par l'articulee (qui est pro-

proprement appellee *parole*) par des signes, mouuemens, & hochemens, & d'ailleurs par l'escriture, il n'est pas croyable que les Anges qui sont beaucoup plus parfaits n'ayent aussi plusieurs & plus excellens moyens de communiquer ensemble.

Mais quels sont ces moyens-là & en quel nombre? VII.
Ie ne pense pas que nous le puissions sçauoir pendant ceste vie: & trouue que tous ceux qui en ont parlé s'y confondent & se dementent les vns les autres. S. Thomas, qui est vn des plus excellens Theologiés & Philosophe des plus suiuis, estime que ce que la langue opere en l'homme comme instrument pour exprimer ses pensees, la volõté l'opere en l'Ange: laquelle se meut diuersemét selon les diuerses pensees & conceptions de l'Ange & selon qu'il les addresse diuersement tantost à l'vn, tantost à l'autre. Mais comment se fait ceste direction ou addresse de diuerses pensees d'vn Ange à l'endroit de quelque autre? le bon pere en demeure-là, quoy que ce soit ici le nœud de toute la difficulté: touchant laquelle il y a pareillemẽt diuerses opinions: desquelles la plus probable est, à mon aduis, que telle communication se fait par illumination ou irradiatiõ spirituelle d'vn Ange à l'autre: non pas que l'vn agisse en cõmuniquant sa conception, ni que l'autre patisse en l'entendant & la receuant: ains ils sont entr'eux comme l'objet & l'acte permanent: si mieux on n'aime dire que comme nous perceuõs les objets de la veuë par le moyẽ des especes multipliees par le medium (comme l'air) qui est entre nos yeux & l'objet lors que nous dirigeõs nostre aspect sur iceluy objet: ainsi vn Ange voulãt communiquer quelq̃ siéne cõceptiõ à vn autre luy fait entẽdre par des especes spirituelles multipliés de l'ũ à l'autre.

A la seconde doute (taisant les controuerses VIII.
scho-

ſcholaſtiques)ie diray franchement qu'vn Ange peut entendre la conception d'vn autre à toute diſtance, ſoit du ciel à la terre ou d'vn pole à l'autre. Car attendu que les corps qui ſont entre-deux Anges ne les peuuent arreſter, ny retarder leur mouuement, ils ne peuuent non plus les empeſcher de conferer enſemble à quelque diſtance qu'ils ſoient: d'autant que les choſes purement intellectuelles ne ſont nullemẽt ſubjetes aux materielles. Que ſi quelquefois les Anges s'approchent les vns des autres, ce n'eſt pas ſeulement pour cõmuniquer enſemble, ains auſſi pour agir en quelque autre maniere en executant la volonté de Dieu. Car pour agir leur preſence eſſentielle eſt requiſe encore qu'ils puiſſent communiquer & conferer enſemble à toute diſtance. Ioint que ſi noſtre veuë eſt ſi aiguë & ſi forte que nonobſtant tout autant qu'il y a de corps entre-deux elle penetre iuſqu'au firmament receuant les eſpeces des eſtoilles fixes qui y reluiſent, eſt-il vray-ſemblable que les Anges ne puiſſent & enuoyer & receuoir d'vn bout du monde à l'autre leurs irradiations & illuminations, ou bien ces eſpeces ſpirituelles multipliées, par le moyen deſquelles ils communiquent enſemble, puis que cela ſe fait ſans empeſchement quelconque de l'entre-deux?

IX. La troiſieſme doubte a moins de difficulté. Car comme les Anges pour ſe manifeſter aux hommes empruntent des corps humains qu'ils baſtiſſent de quelque matiere ainſi que bõ leur ſemble: auſſi forment-ils en ce corps-là vne voix ſemblable à la voix
Gen. 16. 19, 21. 22. humaine, afin de nous pouuoir facilement exprimer
Tob. 12. les cõmandemens de Dieu s'ils ſont des bons Anges:
Luc. 1. ou nous donner des pernicieux ou damnables aduis, s'ils ſont des malins eſprits: & telles conferences des Anges

Anges auec les hommes sont assez frequentes en *Matt. 9.*
l'escriture sacrée. *Marc. 7.*

Quelqu'vn repartira volontiers à cela : Pourquoy X.
est-ce donc qu'en l'Euangile les demons sont quelquefois appellez muets & demi-muets, s'ils n'ont point de naturel lãgage? Car pour n'auoir pas ce qui est esloigné de leur nature on ne leur en doit point attribuer la priuatiõ, non plus qu'vne pierre ne peut estre dite ny aueugle ny muette, puis qu'elle n'a point naturellement la faculté de voir ou de parler? La response à cette objection est qu'il ne faut pas prendre ces lieux de l'escriture au pied de la lettre: tellemẽt qu'il ne faut entendre par là que les demons mesmes fussent muets ou demi-muets, ains que les demoniaques estoient par eux rendus muets ou demi-muets, c'est à dire peu parlans & taciturnes.

La quatriesme & derniere doubte est diuersement XI.
resolue : Mais pour en dire en peu de mots ce qui m'en semble, ie ne pense pas que les Anges ayent la cognoissance de toutes langues comme ils ont de toutes sciences : parce que la cognoissance des sciences est de la perfection de leur nature: & la cognoissance des langues ne leur sert de rien que pour communiquer auec les hommes. Ie voudrois donc vser en ceci de distinction : C'est que les Anges tant bons que mauuais eurent cognoissance de la premiere langue que les hommes parlerent naturellement au cõmencement du monde : comme il se peut colliger de ce que le diable parla à nos premiers parens soudain apres leur creation : mais pour les autres langues qu'ils les ont apprises par vsage & par la hantise qu'ils ont auec les hommes. Car la pluspart de ces langues estant de l'inuention du vulgaire ignorãt qui impose inconsiderément & improprement le nom

aux choses, il n'y a point d'apparence que les Anges ayent eu aucune cognoissance infuse de telles langues corrompuës & impropres auant qu'elles fussent inuentees: Toutefois estant des intelligéces tres-subtiles & actiues ils les apprennent fort promptement & les retiennent tout ensemble. C'est pourquoy les demoniaques quoy qu'ils soient rustiques & ignorãs, parlẽt aucunefois Hebrieu, Grec, Arabe, Latin, & autres lãgues à eux incogneuës. Car (comme remarque
Cœl. Rhod. tres-bien Cœlius) les demons aussi bien que les bons
ca. 13. l. 6. Anges cõuersent parmi certaines nations desquelles ils apprennent facilemẽt les langues cõme on a iugé de ce qu'il s'est trouué des demoniaques, lesquels quelque adiuration qu'on leur sceust faire, ne pouuoient respondre aux demandes & interrogations qui leur estoient faites en certaine langue, & neantmoins respõdoient en quelqu'autre langue à eux cogneuë & familiere sans estre pressez d'adiurations.

XII. Au demeurant parce que nous lisons és escritures
Iob. 1. sacrées que Dieu & les bons Anges parlent quelquefois aux demons, il faut entendre que c'est vn'autre maniere de langage spirituel que les Theologiés appellent *parole d'œuure:* c'est à dire, que Dieu & les bons Anges par son commandement permettent aux demons ou bien les empeschent de faire ce qu'ils desirent, sans conferer ny communiquer auec eux: ny plus ny moins que nous en vsons à l'endroit des bestes. Par exemple, si ie voulois qu'vn chien entrast dans mon logis ie luy ouurirois la porte, & si ie voulois l'empescher d'y entrer ie la fermerois.

Apres auoir ainsi discouru sur la premiere faculté des Anges qui est l'intellect, il faut dire quelque chose de la seconde, qui est la volonté.

De la volonté des Anges.

CHAP. VI.

Sommaire.

I. Que les Anges ont volonté. II. Que la volonté des bons Anges est contraire à celle des malins. III. Les bons Anges sont tousiours en bon accord, & les mauuais en discord. IV. Que les Anges ont leur volonté libre. V. Que ceste liberté n'est point à choses contraires ou contradictoires, comme celle de l'homme, ains seulement à choses repugnantes & differentes.

LA volonté estant vne faculté naturelle consequente à l'intellect, d'autant qu'elle s'encline & se porte enuers les choses selon que l'intellect les a cogneuës bonnes ou mauuaises, il faut que les Anges soient doüez de volóté puis qu'ils le sont d'intellect. Et partant nous pouuons dire encore que l'objet de cette mesme volonté est le mesme que celuy de l'intellect, puis que la cognoissance de l'vn donne inclination & propension à l'autre. I.

Mais quant à l'inclination soit d'amour ou de haine enuers les choses cogneuës elle est és bons Anges beaucoup differente, voire tousiours cótraire à celle des malins esprits. Car ceux-cy n'aimét que le mal & ne se plaisét qu'au mal, nó pas de leur nature, ains par obstinatió depuis qu'ils sót descheus de leur felicité: & ceux-là n'aymét que le bié & ne se delectent qu'au bien, & ce encore auec vn bel ordre, iuste regle & proportion geometrique selon les diuers degrez de la perfection de bonté. C'est pourquoy ils aimét Dieu de tout leur entendement & sur toutes autres choses: & puis eux-mesmes, & en suite les hommes bien-viuans, mesmement quand ils sont en estat de grace, se II.

Luc. c. 15. resioüissans (comme nous enseigne l'Euangile) de la conuersion des pecheurs: detestãs au contraire le peché & ayans en horreur & haine extréme les diables & les hõmes dãnez cõme ennemis eternels de Dieu.

III. D'ailleurs les bons Anges sont entr'eux d'vn si bon accord que les inferieurs reçoiuẽt les illuminations des superieurs & se rẽdẽt soupples & flexibles sãs resistãce quelconque à toutes leurs volõtés: & les diables au cõtraire sõt en perpetuel discord, ainsi q̃ nous dirons cy-apres plus à propos en vn autre endroit. *Au ch. 12. du liu. 8.*

IV. Sur ce subjet de la volonté angelique se fait ordinairement vne belle & importante question, à sçauoir-mon si cette volonté est libre és Anges comme elle l'est és hommes? Touchant laquelle question il y a diuerses resolutions, mais sans qu'il soit besoin de les discuter autrement, il me semble qu'il est hors de toute doubte que l'Ange a esté creé auec la volonté libre de mesme que l'homme, comme il se peut notoirement colliger de ce que dés le commencemẽt & soudain apres leur creation les vns se sont addonnez au bien, les autres au mal: ce qui ne se pouuoit sans liberté. Vray est que depuis ceste option les vns ont esté pleinement confirmez en grace: tellement qu'ils ne sçauroient auoir aucune propension au mal, ny se plaire iamais qu'au seul bien: non pas necessairemẽt, mais en consequence de ceste confirmation en grace qui les fait delecter entierement au bien. Les malins esprits au contraire estans priuez de la grace diuine sont si obstinez au mal qu'ils ne sçauroient auoir aucune inclination au bien, ny se plaire iamais qu'au mal: non pas necessairement, mais parce qu'ils y sont opiniastrement & mal-heureusement obstinez.

V. Possible diray-ie encore plus clairement & mieux, que les Anges ont esté tous creés auec le liberal arbitre

bitre pour s'encliner ou au bien ou au mal cõme bon leur a semblé: toutefois depuis qu'ils ont fait option les vns du bien, les autres du mal, ils n'ont plus eu de liberté à choses contraires ou contradictoires, cõme au bien ou au mal, à pecher ou ne pecher pas: d'autãt que les vns ont esté confirmez au bien, & les autres endurcis & obstinez au mal: mais ils retiennẽt neantmoins encore leur liberté à choses repugnantes & differentes tendãs à leur fin. Ainsi vn bon Ange a le chois & liberté de m'inspirer ou à la meditation ou à la priere, ou au ieusne, ou à l'aumosne, ou à l'estude, ou à quelque autre sorte de biẽ, parce que tousiours il nous propose & se propose quelque sorte de bien, mais non pas necessairement vn certain & seul bien. Le malin esprit au contraire me peut tenter par auarice, ou par luxure, ou par desir de vengeance, ou par quelque autre sorte d'action vicieuse: parce qu'il n'a autre but ny autre dessein que de nous induire à quelque sorte de mal, mais non pas de necessité à vn certain & seul peché. De là vient aussi que les bons Anges ainsi confirmez en grace & se delectans au bien & en l'obseruance des commandemens de Dieu, ont acquis plusieurs bonnes habitudes, comme les diables au contraire en ont acquis de tres-mauuaises par leur enragee obstination au mal, en s'opposant de toute leur puissance & de tout leur entendement à l'execution de la volonté diuine.

Voylà quant à la volonté des Anges. Reste maintenant à traiter de la troisiesme faculté d'iceux qui regarde tãt leur mouuement propre que la maniere en laquelle ils mouuent & transportent les corps d'vn lieu en autre. Mais d'autant qu'il est mal-aisé de bien entendre cela qu'au prealable on ne sçache en quelle maniere les Anges sont dits estre en lieu, il faut vn

peu arrester sur ceste question pour plus facilement paruenir à l'intelligence des precedentes.

Du lieu des Anges.
CHAP. VII.
Sommaire.

I. Qu'il y a des Anges par toutes les parties de l'vniuers. II. Quatre questions proposees. III. *Que les Anges ne sont point proprement en lieu, ains en où.* IV. *Qu'ils sont definitiuement en leur où.* V. *Qu'ils se peuuent dilater ou restreindre à certaine mesure.* VI. *Selon qu'il est expedient pour leur operation.* VII. *Exemple de nostre ame.* VIII. *Que l'Ange opere en son où par ce qu'il y est, non pas au contraire.* IX. *Que plusieurs Anges peuuent estre ensemble en vn poinct.* X. *Exemples des choses naturelles.*

I. IE ne trouue point vn seul autheur signalé ny des anciens ny de ceux qui ont vescu dans le Christianisme, qui doubte qu'il n'y ait des Anges par toutes les parties de l'vniuers, au ciel, en la region du feu, en l'air, en l'eau, sur la face de la terre & mesmes dãs les entrailles d'icelle que nous appellõs l'enfer. Mercure Trismegiste escrit à ce propos, que nulle partie n'est vuide de demõs. Orphee a chãté la mesme chose en vn sien hymne, les distinguant ainsi par lieux.

Tris. quod in Deo solo sit bonitas. Orph. in hymn.

Des mortels les demons tant les bons que peruers,
Les habitans des Cieux, & des eaux & des airs,
Les terrestres encor, ceux qui sont soubs la terre,
Et que l'enfer affreux dedans ses creux enserre,
Autant qu'il y en a par tout se promenans.

Aussi la difficulté de ce qui est icy proposé, ne cõsiste pas à sçauoir s'il y a des Anges par toutes les parties de l'vniuers, ains plustost en la recherche de la maniere en laquelle ils sont en quelque lieu.

II. De laquelle question en naissent plusieurs autres

tant

tant entre les Theologiens que Philosophes: la plus-part desquelles sõt fort difficiles, abstruses & arduës. Toutefois nous tascherons d'y apporter de la lumiere autant qu'il nous sera possible: & afin d'oster toute confusion nous reduirons tout ce discours à quatre questions lesquelles nous resoudrons par ordre. La I. est donc s'il se peut dire que les Anges soient proprement en lieu? La II. comment est-ce qu'ils sont en lieu? La III. s'ils peuuent se dilater ou restreindre, & iusques à quelle mesure? La IV. si plusieurs Anges ensemble peuuent estre en mesme lieu?

Quant à la premiere question ie responds qu'il ne se peut proprement dire que les Anges soiẽt en lieu: parce que le lieu est ce qui contient vn corps logé & placé, mais ils sont tant seulement en *où*, c'est à dire auec designation & circonstance de lieu. Car il y a notable difference (comme les Logiciens sçauent) entre estre en lieu & estre en *où*. Car estre en lieu signifie l'assiete d'vn corps occupant & remplissant vne place: & estre en *où* marque seulement la presence reelle & substantielle quoy que definie & determinee, comme nous dirons vn peu apres. III.

La seconde question est aysée à resoudre par la decision de la precedente. Car puis que les Anges ne sont point en lieu à la façon des corps que les Theologiens & Philosophes disent estre circonscriptiuement en lieu: ny aussi à la maniere de Dieu, qui remplit tout l'vniuers & infinies espaces au delà: il s'ensuit qu'ils sont en *où* definitiuement, c'est à dire par designation de certain lieu determiné sans dilation ou assiete ny placement d'aucune matiere & sans repletion de lieu, parce que cela n'est propre qu'aux choses corporelles: ains en sorte qu'vn Ange estant en vn lieu il IV.

ne peut estre ailleurs : comme s'il est à l'Eglise il ne peut pas estre au Palais,& s'il est en la ville il ne peut pas estre aux chãps:& neãtmoins qu'en arriuant aussi d'vn lieu en autre, ny l'air , ny l'eau , ny autre corps quelconque soit liquide ou solide ne luy resiste , ne s'estende, ne se fende, ny s'espaississe & condense: & que d'ailleurs la presẽce d'vn Ange en quelque lieu, n'empesche point qu'vn millier d'autres Anges n'y puissent estre aussi en mesme tẽps sans s'incommoder ny empescher comme font les choses corporelles.

V. A la troisiéme ie dy que l'Ange sans doubte peut dilater & estendre ou coarcter & restreindre sa presence selon qu'il en est besoin pour son operation. Car au demeurant puis qu'il est de nature finie il ne peut s'estendre infiniement , cela n'appartenant qu'à Dieu seul: ny aussi se restreindre à neant, parce qu'il est substantiel , & que toute substance determinée a son *où* determiné.

VI. Mais iusques à quelle mesure (dira quelqu'vn) se peut donc estendre ou restreindre vn Ange? certes il est tres-mal-aisé de respõdre determinément à cela. Toutefois i'oserois dire qu'vn Ange se peut autãt dilater ou restreindre que requiert sa charge ou l'action à laquelle il a esté employé de Dieu:& l'espace auquel se peut estendre l'action de l'Ange est proprement appellé des Theologiens *la sphere d'actiuité.*

VII. Quant à la maniere en laquelle les Anges se dilatẽt ou resserrent elle se peut facilement conceuoir par l'exẽple de nostre ame. Car tout ainsi que quãd bien les bras & les iambes seroient retranchés du corps humain, l'ame n'en seroit pas pourtãt en riẽ amoindrie,& toutefois seroit moins estẽduë & diffuse que auparauant:& au cõtraire aussi sans aucunement accroistre elle se diffuse & s'estẽd à mesure que le corps

d'vn

d'vn enfant accroit. Ainsi l'Ange s'estend ou se restreint autant ou selon qu'il est besoin pour son operation, sans que pourtant il accroisse ou diminuë aucunement estant tout par tout son *où* & tout en chaque partie d'iceluy, comme l'ame est toute par tout le corps & toute en chaque partie d'iceluy. Car la nature des choses indiuisibles (comme sont les esprits) est d'estre toutes par tout où elles sont.

Or quand ie dy que les Anges se dilatent ou restreignēt selon qu'il est besoin pour leur operation, il ne faut pas inferer de là auec S. Thomas d'Aquin & quelques autres que les Anges ne sont en lieu que par leur operation, c'est dire qu'en tant qu'ils agissent en quelque part ils sont dits y estre. Car cela (soubs la reuerēce de si notables persōnes) est notoiremēt faux & absurde: d'autant qu'il s'ensuiuroit que si vn Ange cessoit d'agir en quelque lieu il n'y seroit plus. Mais où seroit-il donc s'il cessoit d'agir, & neantmoins ne bougeoit point? Il s'ensuiuroit qu'il cesseroit d'estre. D'ailleurs il s'ēsuiuroit aussi qu'il ne pourroit operer diuersement en vn mesme lieu: Ce que les creatures les plus imparfaites peuuent neātmoins faire, de maniere que si vn Ange estant en l'Eglise vouloit changer d'actiō, il faudroit qu'il sortist dehors. Il faut dōc dire tout au rebours que l'Ange n'est point presēt en quelque lieu, parce qu'il y opere: mais bien qu'il y opere parce qu'il y est, & qu'il y peut chāger d'action sans changer son *où* & sans bouger d'vn mesme lieu. VIII.

A la quatriéme question ie responds que sans doute plusieurs Anges peuuent estre ensemble en vn mesme *où*: & si on ayme mieux le dire improprememēt, qu'ils peuuēt estre en tel nōbre qu'on sçauroit imaginer tous ensemble en mesme lieu, comme dans vne Eglise, dans ce cabinet, & en vn beaucoup moindre IX.

lieu, voire en vn poinct. Car ce qui empesche que deux ou plusieurs corps ne peuuent estre ensemble en vn mesme lieu, c'est que chacun d'eux occupe place: mais ceste cause cessant és esprits lesquels n'occupent point de place, il n'y a nulle repugnance qu'ils puissent estre plusieurs ensemble en vn mesme

Math. 5. *Luc. 8.* lieu. Aussi apprenons-nous en l'Euangile qu'vne legion de demons estoit dans le corps d'vn homme:

VIII. ce qui ne se pourroit conceuoir, s'ils occupoient place, ou du tout il les faudroit imaginer aussi petits que des atomes, veu que la legion, selon la commune ordonnance de la milice des anciens Romains est de six mil six cens hommes.

IX. Ie veux dire de plus que cela ne doit nullement sembler estrange és choses spirituelles & surnaturelles, puis que nous en auons des exéples familiers en la nature: comme quand vne châbre est esclairee d'vn flambeau, bien qu'on en adiouste cent & autât qu'on pourra; les rayons de tous ces flambeaux viendront à se rencontrer tous ensemble en mesme lieu sans s'entr'empescher aucunement, ny occuper place. Pareillement quand nous regardôs dans de l'eau claire, au fond de laquelle il y a des poissons, du sablon, des cailloux, des herbes, & autres corps, les especes de tous ces corps là & de l'eau ensemble sont portées dans nostre œil par le medium, c'est à dire au trauers de l'eau & l'air qui sont entre nostre veuë & ces corps là, sans occuper place ny s'entr'empescher au-

XI. cunemét les vnes les autres. Ioint que si plusieurs accidens corporels se trouuét ensemble en mesme lieu, comme la saueur & la couleur au laict ou au miel: pourquoy est-ce que plusieurs substâces spirituelles ne se pourrót aussi trouuer en mesme lieu ensemble? Apres auoir monstré comme les Anges sont dits

estre

estre en lieu, il sera plus aisé d'entendre ce qui est de leur troisiéme faculté, qui est le mouuement.

Du mouuement ou faculté motrice des Anges.

Chap. VIII.

Sommaire.

I. *Double proposition.* II. *Que les Anges chãgent vrayement de lieu.* III. *Deux questions.* IV. *Distinction de l'instãt des Anges & des hõmes.* V. *Que les Anges emploient plusieurs de nos instãs en leur mouuement s'il est à quelque distance.* VI. *Qu'il se remuent en vn instant d'vn lieu en vn autre contigu.* VII. *Cela est cõfirmé par l'exemple de la generation & de l'infusion de nostre ame.* VIII. *Que l'Ange se remuant d'vn lieu en vn autre esloigné passe par l'entre-deux.* IX. *Que l'exemple de la pensee amené par aucuns pour prouuer le contraire est ridicule.* X. *La precedente opinion est confirmee par raison.* XI. *Et par authoritez.*

Tout ce discours touchant le mouuement des Anges peut estre reduit à deux chefs principaux : desquels l'vn regarde le propre mouuement des Anges ; c'est à dire comment ils changent de lieu : l'autre regarde le remuëment & transport des corps, c'est à dire, comment est-ce qu'estans incorporels ils peuuent neantmoins transporter & traduire des corps d'vn lieu en vn autre. Nous traicterons donc icy du premier, & au chapitre suiuant de l'autre. I.

Il y a des Maistres qui ont nié que les Anges se mouuent ou changent de lieu, disans qu'il le nous semble seulement ainsi, quoy qu'ils ne bougent nullement: laquelle opinion comme trop Pyrrhonienne & absurde ne merite point d'estre refutee, ores que Durand tasche de la deffendre : attendu que les escritures sacrées nous tesmoignent que les II.

Durand. 1. sent. dist. 37. q. 2.

Anges

Tob. 12. Anges descendent du ciel en terre & accompagnent
Dan. 14. les hômes, les conduisent & quelquesfois les traduisent de lieu en autre. Car puis que les hômes allans de lieu en autre changent de lieu, il faut de necessité que les Anges qui les accompagnét ou transportent en changent aussi quant & eux. Ainsi l'Ange Raphaël se disoit estre à Tobie vn des douze Anges qui assistent ordinairemét au ciel deuãt Dieu, & neãtmoins il accõpagnoit Tobie en terre, & par consequent n'estoit pas en ce téps là au ciel, & auoit changé de lieu.

III. Tenant donc cela pour chose asseurée & resoluë que les Anges se mouuent & changent de lieu, il faut sçauoir qu'ils le font generalemét par la faculté motrice qui est en eux: mais particulieremét & prochainemét cela se fait par l'action de leur mouuemét qui procede de ceste faculté motrice. Sur ce subjet il y a deux notables difficultés. L'vne si les Anges se remuét
I. d'vn lieu en autre en vn seul instant ou bien en téps? L'autre s'ils se remuent d'vn lieu en vn autre bien esloigné sans passer par le milieu ou entre-deux?

IV. Pour le regard de la premiere ie voudrois vser d'vne telle distinction: c'est qu'autre est l'instant des Anges, autre l'instant des hommes. L'instant des Anges est mesuré par leurs actions, lesquelles peuuent estre si longues qu'elles comprennent non pas plusieurs de nos instans, mais bien plusieurs de nos années, & l'instant à nostre respect est consideré au
II. temps sans extension comme le poinct en la ligne sans aucune partie ny dimension.

V. Si nous parlons donc de l'instant des Anges, il est certain qu'ils peuuent changer de lieu en vn instant en changeãt d'action: mais si nous parlõs des instans à nostre respect & selon qu'ils ont quelque rapport au temps, il n'y a point de doute que le mouuement

d'vn

d'vn Ange ne se face en temps, & par ainsi ne comprenne plusieurs de nos instans.

Ie veux dire quelque chose de plus subtil: si l'Ange passe de l'extremité d'vn lieu en vn autre lieu cõtigu, il y passe certainement en vn de nos instans: d'autant que n'ayant besoin d aucune disposition ou assiete de parties, comme les corps qui occupent place, il se remuë de l'extremité & du bord d'vn lieu à l'autre lieu prochain tout en vn instant. VI.

Ce qui ne doit pas sembler estrange à ceux qui sçauent ce precepte de Physique que la generation se fait en vn instant en procedant du non-estre à l'estre: parce que la chose ne peut estre en partie & en partie n'estre pas: car pareillement l'Ange n'occupant point de place ne peut estre en partie deçà & en partie delà quand il se remuë: ains se trouue tout entier en son *où*, c'est dire au lieu designé. Cecy se peut encore confirmer par l'exemple de l'infusion de nostre ame: laquelle en vn seul instant informe & auiue nostre corps, comme en vn instant elle est diffuse par tout iceluy. Car de mesme l'Ange, qui est vn esprit se diffuse en vn instant par tout le lieu auquel il se remuë venãt d'ailleurs, pour la raison susdicte que n'ayant point de parties à placer & asseoir en son *où*, il s'y espand en vn instant. Voilà ce qui me semble touchant la premiere difficulté proposée. VII.

Quant à l'autre, à sçauoir si l'Ange se mouuãt d'vn lieu en vn autre biẽ esloigné passe par l'entre-deux, ie diray franchement que ie n'estime rien de plus impertinent & absurde que la partie affirmatiue de ceste question. Car puis que l'Ange se remuãt nous entendons (cõme il est vray) que sa substance ou essence se remuë, ie dy luy-mesme actuellement, il ne sçauroit aller d'vne extremité à l'autre sans passer par le milieu & entre-deux. VIII.

Mais

IX. Mais plus sot & impertinent est encore l'exemple qu'aucūs (& mesmes de nos escriuains François) rapportent à ce propos pour la confirmation de la susdite opinion erronnée : à sçauoir que nostre esprit diuague de la terre au ciel & d'vn pole à l'autre sans passer par l'entre-deux: & que partant l'Ange qui est vn esprit en vse de mesme se mouuant d'vn lieu à vn autre esloigné. Car qui est l'esprit si mousse & si abruti qui n'entende que ceste cōparaison n'est nullement à propos; veu que quād nous disons que nostre esprit diuague si loing sans passer par l'entre-deux, cela s'entēd de la pensee ou imaginatiō, non pas que l'esprit ou l'ame mesme laisse le corps pour aller (par exēple) de Paris à Rome, quoy qu'estant à Paris il s'imagine Rome sans penser aucunement aux lieux qui sont entre-deux : & icy nous parlons du remuëment actuel de l'Ange mesme en son essence, non pas de sa nuë conception, intellection ou pensee: Car la verité est que l'Ange sans se remuer conçoit tout aussi bien que nostre ame & mieux & plus clairemēt les choses les plus esloignées: mais nostre ame separee du corps (non plus qu'auec le corps) ny l'Ange auec son essence & luy-mesme actuellement (ce que nous disons vulgairement *en personne*) ne sçauroient aller de la terre au ciel, ny du ciel en la terre sans trauerser les corps qui sont entre-deux. Cela est assez aisé à cōceuoir: mais en voici encore deux raisons pertinentes.

X. L'vne que si vn Ange se pouuoit mouuoir d'vne extremité la plus esloignée à l'autre, il seroit en mesme temps par tout: ce qui n'appartient qu'à Dieu. L'autre que si vn Ange changé ou reuestu d'vn corps ne peut aller d'vn lieu en vn autre esloigné sans trauerser l'entre-deux , il s'ensuit qu'il ne se peut non plus sans corps : d'autant que le corps dont

il est

il est reuestu, se meut au mouuement & au bransle de l'Ange, non pas l'Ange à celuy du corps. Or est-il que l'Ange chargé d'vn corps ne se peut mouuoir d'vn lieu à vn autre esloigné sans trauerser l'entre-deux: vn Ange donc quoy qu'il ne soit point chargé d'vn corps ne peut non plus se mouuoir d'vn lieu à vn autre esloigné sans trauerser l'entre-deux.

Ceste opinion est confirmée par Albert le grãd, Scot, & autres subtils & doctes personnages: quoy que S. Thomas s'en soit esloigné, & que plusieurs l'ayent suiui en cela mal à propos par coustume plus que par raison, cõme en plusieurs autres choses: sans que pourtant i'entende par cecy déroger à l'authorité de sainct & sçauant personnage, lequel certainement i'admire entre tous les Scholastiques. XI. *Albert. 1 sent. dist. 7. art. 23. Scot. 1. sent. dist. 2. qu. 12.*

Voila la preuue du remuëment des Anges. Maintenant il faut monstrer & par raison & par authorité que par la mesme vertu & faculté motrice, les Anges peuuent transporter & traduire des corps, tant soient-ils pesans, d'vn lieu en autre.

Cõment les Anges trãsportent les corps d'vn lieu en autre.

CHAP. IX.

Sommaire.

I. Erreur de S. Thomas & Soncinas. II. Qui est refuté. III. Que le moteur doibt estre proche au mobile pour le mouuoir. IV. Pourquoy l'Ange n'a point de peine à mouuoir vn corps. V. Exemple pris de nostre ame. VI. Authoritez de l'escriture saincte. VII. Les Anges excellent en leurs facultez les vns sur les autres. VIII. Merueilleux transports faicts par les Anges. IX. Quand est-ce que l'Ange meut vn corps sans peine. X. Qu'il le meut quelquefois auec incommodité. XI. Que la figure du mobile peut aider beaucoup au mouuement. XII. Curiosité humaine.

I.

SAinct Thomas, Soncinas, & autres leurs sectateurs ont tenu que les Anges ne mouuẽt point les *S. Thom. quæst. 15.*

le malo. rt. 1. & u. vn. de. reat. spirit. rt. 6. Concin. 12. Metaphys. 35. Durand. 1. istinct. 45. 2.

corps par autre faculté que par leur seule volonté. Laquelle opinion ayant eu vogue quelque temps a esté condamnée aux articles de Paris: & a esté arresté au contraire pour chose indubitable, qu'outre l'intellect & la volonté les Anges ont vne faculté motrice, par laquelle ils peuuent transporter & traduire les corps d'vn lieu en autre. Ce qui se peut confirmer & par raison & par authorité.

II. La raison est fondée sur cest axiome, que pour produire vn mouuement local, c'est à dire, pour remuer & trãsporter quelque chose d'vn lieu en autre il y faut de la proximité & contiguité entre la chose mouuante & la chose meuë: laquelle proximité & contiguité est requise, afin que par l'action de la chose mouuãte la chose mobile soit remuée & transportée: ce qui ne seroit pas necessaire si la chose mouuante pouuoir agir par la seule volonté.

III. Que si on me repart que cest axiome a lieu és causes naturelles & materielles: mais que c'est vn special priuilege des creatures spirituelles qu'elles puissent mouuoir vn corps par la seule volõté sans le toucher ny apprehender, & que la contiguité & reciproque attouchemẽt ne peut estre entre vn corps & vne chose spirituelle, parce qu'il n'y a point de proportiõ de l'vne à l'autre. Ie nieray hardiment que cest axiome ne s'estende qu'aux choses naturelles & spirituelles. Car encore bien qu'il n'y puisse proprement auoir de contiguité qu'entre deux corps: si est-ce que la proximité de la chose spirituelle mouuante auec la chose meuë est requise pour produire le mouuement local: & non seulemẽt vne proximité, mais encore l'infusion de la chose spirituelle en la corporelle, afin qu'elle la remuë sans peine: de maniere que ceste infusion est plus que contiguité ou (cõme par-

lent les Latins) *contactus*, c'est à dire le reciproque attouchement de deux corps, lequel se peut faire en vn poinct : & l'infusion de la chose spirituelle en vn corps est en toutes les parties d'iceluy. Ioint que si l'Ange par sa seule volonté pouuoit mouuoir des grands corps & les pousser fort loing: il s'ensuiuroit que nostre ame, qui est spirituelle aussi bien que l'Ange, en pourroit mouuoir à tout le moins de legers & à peu de distance. Ce qui n'estant pas en l'ame, cela n'est non plus en l'Ange.

Et d'autant que la chose spirituelle s'infuse donc ainsi par toutes les parties du mobile, elle n'a nulle peine à le remuer ou transporter. Mais parce qu'vn corps ne peut estẽdre son cõtacte ou attouchement à toutes les parties d'vn autre corps mobile, ains seulement à la surface: & q̃ par ainsi celles qu'il ne touche point sont appuyées sur celles qu'il touche, il en ressent du poids, & a de la peine à le porter & mouuoir. IV.

Cecy se peut rendre familier par l'exẽple de nostre ame. Car comme nostre ame meut tout le corps & chaque partie d'iceluy sans que nous ressentions aucun poids en tel mouuement, à cause que l'ame est infuse par tout. Ainsi l'Ange s'infusant par tout le corps qu'il veut remuer, l'enleue, & le transporte tres-facilement & sans nulle peine. V.

L'autorité sur laquelle est fondée la resolution precedẽte est assez vulgaire és escritures sacrées qui nous apprennent que les Anges ont traduit & transporté des hõmes d'vn lieu en autre en les enleuant : cõme le Proph. Abacuc que l'Ange porta par les cheueux de la Iudée en Babylone pour visiter Daniel dans la fosse des Lyons: & S. Philippe l'Apostre fut pareillement enleué par vn bõ Ange & transporté de la Samarie en Azote. Cela mesmes est quelquefois practi- VI. Dan. 14. Act. Apost. 8.

qué par les mauuais Anges: ainsi que les histoires &
Ege. l. 3. de excid. Hierosol. les SS. Peres le tesmoignent de Simon le magicien, lequel esleué en l'air & soustenu des diables sembloit voler. Herodote tesmoigne la mesme chose de Sa-
Aug. ser. 3. de Petr. & Paulo baris Scythe: & mesme l'Euangile nous apprend que le Fils de Dieu permit à Satan qu'il l'emportast sur
Amb. in c. 8. ad Ro. le feste du temple de Salomon & de là sur le coupeau d'vne tres-haute montagne. Car il est escrit en termes
Hero. in Mal. expres qu'il le prit & saisit comme à deux mains: ainsi que le mot *assumere* le signifie.
Mat. 4.

VII. Quelque curieux me pourroit encore demander sur ce subjet iusqu'à quoy s'estend ceste faculté angelique de remuer & transporter les corps, & si vn Ange (soit bon ou mauuais) peut mouuoir ou transporter tout à coup vn corps ou plusieurs ensemble de quelque grandeur & masse qu'ils soient? A quoy ie respons que comme les Anges tant bons que mauuais excellent les vns sur les autres en dignité & perfections naturelles, aussi sont-ils en vertu & pouuoir : mais il n'est pas possible à l'homme pendant ceste vie de determiner precisément iusqu'à quoy telle faculté se peut estendre. Et partant ne sçauons-nous pas l'extension de la vertu motrice des Anges: laquelle est diuerse selon les diuers degrez de perfection & dignité de ces esprits, & s'estend tout autant que leur sphere d'actiuité. Car la sphere d'a-
Au ch. 7. de ce liu. ctiuité des Anges nous estant incogneuë (ainsi que j'ay dit cy-deuant) ensemble les diuers degrez de leur perfection, leur faculté motrice ne peut estre non plus determinée par nostre cognoissance.

VIII. Seulement pouuons nous admirer les effects d'icelle soit à transporter si facilement & si promptement les hommes, soit à traduire des champs

& dés iardins entiers d'vn lieu en autre ; ainsi que Pline recite estre quelquefois arriué ; & Virgile en touche quelque chose en ses Bucoliques: soit à mouuoir d'vn bransle si esgal ces voûtes azurées d'vne estenduë presque immense sans se lasser, ny fascher depuis tant de siecles qu'ils les ont incessamment roulées. *Pli. c. 25. l. 17. hist. nat. Virg. Eclog. 4.*

Et bien qu'il fust plus asseuré de trencher-là le fil de nostre curiosité ; si est-ce que pour contenter aucunement le lecteur studieux & subtil ie diray que pour satisfaire à la question precedente il faut vser d'vne telle distinction. C'est que la sphere de l'actiuité angelique s'estéd à tout le corps qu'il veut mouuoir ou transporter tout à vn coup : ou bien elle s'estend seulement à quelque partie d'iceluy. (Le mesme est de plusieurs corps ensemble que d'vn seul.) Si elle s'estend à tout le corps, l'Ange le peut mouuoir, transporter & traduire sans nulle peine: parce que sa vertu motrice s'infuse, s'insinuë & s'imprime tant interieurement qu'exterieurement à toutes les parties du mobile, comme nous auons monstré cy-deuant par la comparaison de nostre ame. IX.

Si au contraire le corps est si grand que la sphere de l'actiuité angelique ne puisse s'estendre à toutes les parties d'iceluy il faut de necessité que l'Ange le brise & fracasse pour transporter legerement les parties qui n'excedent pas sa sphere d'actiuité : autrement les parties ausquelles sa vertu motrice ne se peut estendre dourroient poids aux autres & à luy quelque sorte d'incommodité : comme il arriue à ceux qui ont vne iambe seche: car ils ont de la peine à la trainer, parce qu'elle est destituée des facultez de l'ame. X.

Toutefois si l'Ange ne veut que pousser le mobile XI.

ou le contourner en son lieu sans le traduire, il peut imprimer telle force & vertu aux parties ausquelles il s'est infus, que les autres ausquelles il ne se peut estendre seront aussi agitées: mais non pas (à mon aduis) si facilement que les autres, où il est en son essence. Mais si d'ailleurs aussi le mobile est de telle figure qu'il soit naturellement susceptible du mouuemét & du branste que l'Ange luy veut donner, il le pourra mouuoir sans peine, encore bien qu'il s'estende plus que sa sphere d'actiuité. Et par ainsi les Anges font rouler sans nulle peine tous les orbes celestes dans leur contour ou circonference, à cause que leur figure spherique ou ronde est tres-susceptible de tel mouuement, quoy que ny la substance ny la sphere de l'actiuité angelique ne s'estende point à toute la voûte celeste: comme nous tournons facilement d'vne main quelque roue legere. Vray est que nous-nous en lasserions dans quelque temps à cause de nostre infirmité corporelle, qui ne permet point que nos esprits animaux & nos nerfs soiét tousiours bandés à vne action continuelle: là où l'Ange qui est vne substance immaterielle, & incorruptible est infatigable, & n'a que faire de relasche.

XII. Cela suffiroit, ce me semble, à ce propos. Mais quoy? la curiosité humaine estant poinçonnée s'irrite encore d'auantage, ou s'enflamme tousiours de plus en plus ainsi que le feu par le souffle: tellement que la question precedente en entraine encore d'autres: comme, à sçauoir-mon si vn Ange peut mouuoir tout l'vniuers? s'il le peut renuerser? s'il peut changer ou alterer son ordre? & de celle-cy nous viendrons encore à d'autres que nous resoudrons en suite.

Qu'est-ce

Qu'est-ce que les Anges peuuent sur l'vniuers & son ordre.

CHAP. X.

Sommaire.

I. Opinion des Theologiens touchãt la question proposée. II. *Comment ils prouuent que les Anges ne peuuent troubler l'ordre de l'vniuers en son tout.* III. *Ny en ses parties.* IV. *Resolution de l'autheur.* V. *Que les Anges ne peuuent induire le vuide en la nature.* VI. *Qu'ils peuuent tout où il n'y a point de repugnãce à la nature des choses.* VII. *Qu'ils peuuent estendre la mer sur la face de la terre.* VIII. *Destruire les especes.* IX. *Exposition de l'opinion des Theologiens.* X. *Comment le diable est appellé prince de ce monde.*

I. LEs Theologiens discutant la question proposée resoluent que les Anges ne peuuent changer ny troubler l'ordre de l'vniuers ny en son tout, ny en ses parties integrantes: Que s'ils ne peuuent cela il s'ensuit qu'ils ne peuuent non plus le mouuoir ny renuerser, parce que l'vn ne se peut sans l'autre. *Aug. l. 3. de Trin. Th. q. 16. de malo, art. 8.*

II. Les Anges (disent-ils) ne peuuẽt chãger ny troubler l'ordre de l'vniuers en son tout, parce qu'ayant esté estably de Dieu à sa creation, il n'y a que Dieu seul qui le puisse interuenir. Ioint que les Anges n'estant qu'vne partie de l'vniuers ne peuuent rien sur le tout: d'autant que la partie n'est pas au dessus du tout.

III. Ils ne le peuuent non plus alterer ou troubler en ses parties, à tout le moins en celles qui sont integrantes & principales, cõme sont les cieux, les astres, les elemens, & mesmes, selon aucuns, les especes ou choses vniuerselles: d'autant que telles parties ne peuuent estre troublées sans que le tout le soit aussi.

IV. Or cõbien qu'il ne faille pas legeremẽt reprouuer

la commune opinion des Theologiens : aussi ne la faut-il pas prendre trop cruëment, ny la receuoir contre vne manifeste raison en ce qui ne regarde point les articles de la foy & commune croyance de l'Eglise. Car i'accorderay bien que Dieu ne permettra pas aux demons de troubler ou changer l'ordre de l'vniuers, & que les bons Anges ne l'entreprendront pas outre la volonté diuine. Mais il n'est icy question que de sçauoir si tel effet excede leurs forces naturelles, & s'ils le pourroient de leur propre vertu Dieu leur commandant ou leur permettant. Pour en dire donc franchement mon aduis ie ne doubte nullement que les Anges tant bons que mauuais estans des creatures surnaturelles ne soyent
Iob 41. (comme disoit Iob) d'vne force incomparable, & qu'ils n'ayent vn tres-grand pouuoir sur la nature: mais pour ne me mesprendre pas ie voudrois dire que les Anges peuuent changer & troubler l'ordre de l'vniuers en tout ce qui n'induit point de repugnance à la nature mesme des choses troublées & changées. Ainsi ne peuuent-ils placer la terre au lieu des cieux, ny les cieux au lieu de la terre: ny les estoilles au lieu des animaux : ny les animaux au lieu des estoilles: ny appesantir le feu, ny alleger la terre, priuant l'vn de sa legereté & l'autre de sa pesanteur naturelle, d'autant que tout cela repugne à leur nature. Ils pourroient bien par violence faire descendre le feu & releuer la terre, quoy que soit partie d'icelle: mais non pas les priuer de leurs facultés naturelles & les commuer en autres contraires.

V. Il y a encore moins d'apparence qu'ils puissent induire le vuide en la nature : parce qu'il n'y a rien que la nature abhorre tant, & qu'elle bāde toutes ses forces pour l'empescher. Ioint que le monde estant

si

ſi parfait qu'il n'y peut eſtre rien adiouſté ny diminué, l'Ange ne ſçauroit induire du vuide ſans anneantir quelque corps ou partie d'iceluy, ou en loger deux ou pluſieurs enſemble en vn meſme lieu: ce qui ne ſe peut non plus, d'autant que pour anneantir vne vertu infinie eſt requiſe, comme pour créer, ce qui n'appartient qu'à Dieu ſeul: & loger pluſieurs corps enſemble au lieu d'vn, ou diuerſes parties au lieu d'vne ſeule ce ſeroit induire penetration de dimenſions qui ne repugne pas moins à la nature que le vuide.

Ceſte condition doncques oſtée qu'il n'y ait point de repugnance en la nature des choſes, ie ne doubte nullement, que Dieu le permettant ou commandant, les Anges ne puiſſent de leur propre vertu alterer & troubler l'ordre de l'vniuers. Ainſi donc ie tiens qu'ils peuuent arreſter le mouuement des cieux ou le changer en faiſant rouler ces groſſes boules par vn mouuement contraire. Car puis qu'ils en ſont les moteurs (comme nous auons monſtré cy-deuant) & que meſmes vn iour ce mouuement ceſſera lors que le ſoleil ny la lune (ainſi que teſmoigne le Prophete Iſaye) ne ſe coucheront plus: ils peuuent dés maintenant, Dieu leur commandant, l'arreſter ou changer. VI.

Au ch. 3. du 1. liu. *Iſ. c. 60.*

Ils peuuent auſſi fort facilement eſtendre la mer ſur toute la face de la terre, parce que cela ne ſeroit point contre la nature des eaux, au contraire leur lieu naturel eſt de couurir la terre: mais pour le ſalut des animaux terreſtres Dieu a bordé & borné le flux de la mer: tellement que celuy qui luy a eſtably ſes bornes & limites le permettant, il ſeroit bien aiſé aux Anges de la tirer de ſon lict contraint & ſerré pour l'eſpandre ou l'eſtendre largement VII.

sur toute la face de la terre.

VIII. Ils peuuent aussi destruire toute vne espece soit d'animaux, de plantes ou autres choses semblables, quoy que les especes(notamment celle de l'homme) soient parties integrantes de ce grand Tout que nous appellons l'Vniuers ou le Monde. Car puis qu'ils peuuent destruire les indiuidus,& que tous les indiuidus d'vne espece ostés, il ne reste plus de lieu en la nature pour l'espece: ils peuuent par consequent destruire les especes: & destruisant les especes d'vn genre, ils peuuent par mesme moyen destruire aussi les genres. Par exemple s'ils peuuent tuer tous les oyseaux(comme il leur est fort aisé puis qu'ils tuent souuent les hommes) toutes les especes d'oyseau, & le genre mesme d'oyseau seroit raclé de la nature.

IX. Quant à la raison susdite des Theologiens elle est fort probable & mesmes certaine auec la distinction precedente,c'est à sçauoir que les Anges ne peuuent troubler l'ordre de l'vniuers quand il y a repugnance en la nature des choses: mais ceste condition ostée elle n'induit rien de necessaire. Car il est assez notoire que Dieu ordonna à la creation du monde maintes choses qui n'ont point subsisté en leur ordre, comme les Anges mesmes, vne partie d'iceux s'estant desbandée, & soudain ayant esté degradée de ses dignitez & releguée du ciel aux abysmes: l'homme ayant esté creé en l'estat d'innocence, n'y arresta que pendant quelques heures: & auec l'innocence perdit encore l'empire absolu que Dieu luy auoit donné sur tous les animaux du monde.

X. *Ioan. 1. 14. 19.* Au demeurant quand l'Escriture saincte appelle le diable prince de ce monde, il faut entendre par le monde le vice & la vanité mondaine, de laquelle il est l'autheur & le promoteur: non pas qu'il ait la princi-

principauté du monde en sa main, ny mesmes qu'il puisse disposer des biens ou grandeurs de ce monde, comme ie monstreray cy-apres. Au ch. 17 de ce liu.

Voyla donc ce que peuuent les Anges sur l'vniuers & l'ordre d'iceluy. Maintenant il faut voir qu'est-ce qu'ils peuuent sur l'homme & mesmement sur son ame.

De la puissance des Anges sur le corps & l'ame de l'homme.

CHAP. XI.

Sommaire.

I. Que les Anges ont beaucoup de pouuoir sur nos corps. II. Qu'ils ne peuuent rien octroyer qui soit contraire à la nature. III. Comme restablir la ieunesse. IV. D'vn Indien qui raieunit trois fois & vescut 335. ans. V. Que les demõs peuuent troubler les facultez de l'ame. VI. Exemple de Saul & du Lunatique de l'Euangile. VII. Qu'ils peuuent fortifier les facultez de l'ame. VIII. Comment les Anges fleschissent nostre volonté. IX. Qu'ils nous peuuent induire à aimer & haïr. X. Par quels artifices ils nous induisent à l'amour. XI. Par quels artifices il nous induisent à la haine.

DE la distinction rapportée au chapitre precedent nous pouuons facilement colliger que les I.
Anges peuuent sur nos corps & sur nos ames tout ce qui ne resiste point à leur nature. Et partant ils peuuent tuer les corps, parce qu'ils sont mortels: comme nous lisons souuent en l'Escriture saincte que les Anges bons & mauuais ont meurtry des hommes. Encore plus facilement les peuuent-ils affliger de maladies & de toute sorte de misere à laquelle la nature humaine est subjecte, dequoy l'exemple de Iob nous en rend preuue suffisante.

II. Que s'ils nous promettent (comme font ordinairement les demons à leurs disciples) quelque chose qui resiste à la nature humaine, il faut tenir pour tout certain que c'est vanité, imposture & mésonge: cóme quand ils promettent de faire raieunir les personnes vieilles, ou entretenir les ieunes en vne perpetuelle ieunesse: d'autant qu'ores que les Anges ne soyent point subjets au temps & ne vieillissent iamais, si ne peuuent-ils empescher les choses naturelles de s'alterer, changer & vieillir non plus que de mourir: & n'appartient qu'à Dieu seul de donner regrés ou retour de la priuation à l'habitude. Que s'il arriue quelquesfois que les Anges facent de tels miracles comme quand Raphaël rendit la veuë à
b. c. 21. Tobie le pere en luy appliquant le fiel de certain poisson: cela neantmoins procede simplement de l'infinie vertu de Dieu, de laquelle les Anges sont quelquesfois les instrumens: comme le sont aussi souuent les hommes & mesmes les ossemens des saincts personnages, ainsi que nous lisons de ceux
Reg. ca. & 13. du Prophete Elisee. Car par tels instrumens Dieu a voulu ressusciter les morts & faire d'autres miracles pour nous faire voir qu'il opere ses merueilles par toute sorte de creatures aussi tost par les plus viles que par les plus excellentes.

III. C'est pourquoy i'estime aussi fabuleux que la fable du pere de Iason raieuni par les charmes de Medée, tout ce qui est escrit de la vertu de certaines fontaines, l'eau desquelles a la vertu de restablir la ieunesse. Car outre que (comme ie vien de dire) il n'appartient qu'à la vertu infinie de Dieu de tourner la priuation en habitude, l'arbre de vie ne seroit pas si recommandable & si celebre pour auoir eu ceste vertu particuliere, & en vain auroit esté interdit le

Para-

Paradis terrestre à l'homme afin qu'il ne prist du fruict de l'arbre de vie, s'il pouuoit trouuer ailleurs de pareils remedes.

Ie sçay bien qu'il y a des autheurs dignes de foy qui attestent & asseurent qu'il y a eu des vieillards decrepités restablis en leur ieunesse premiere & entre autres cest Indien que les Portugais verifient estre aagé de 335. ans, ayant raieuni de cent en cent ans. Toutesfois ie dy ou que ce sont des fables, ou que cela a esté fait par la vertu diuine, & nō par celle d'aucune creature: cōbien que i'accorderay volōtiers que les demons cōme tres-sçauans en la nature, nous peuuent donner cognoissance de certains simples qui nous preseruent de maladies, & nous prorogent la vie (Dieu le permettant) à fort longues années. IV. *Torquem. dial. 1. Maff. lib. 11. Hist. Ind.*

Or comme les Anges peuuent alterer le corps & mesmes le tuer, parce qu'il est naturellement subjet à changement & alteration & à la mort mesmes. Ainsi ne peuuent-ils faire mourir l'ame, parce qu'elle est immortelle de sa nature; toutesfois ils peuuent bien alterer & troubler ses facultez, & notamment les sensuelles, à cause du commerce qu'elles ont auec le corps & ses organes. Mais quant aux facultez intellectuelles, il leur est plus difficile de les troubler: parce qu'elles n'agissent point par les organes du corps. Neantmoins estant tres-certain qu'il n'y a rien en l'entendement (comme dit le Philosophe) qui n'ait esté au precedent en quelqu'vn des sens, le demon cauteleux trouble les sens exterieurs & interieurs (mais sur tout l'imagination) pour apporter du trouble à la faculté intellectuelle. V.

Cecy est fort aisé à confirmer par l'exēple de Saül qui deuint furieux estant possedé du malin esprit: & VI. *1. Reg. 16.*

de

Matth. 17. de celuy qui est appellé Lunatique en l'Euangile: non pas qu'il fut pourtant vrayement Lunatique: mais le malicieux demon le troubloit selon les lunaisons, afin de faire imputer son malheur à la Lune qui a esté creée de Dieu pour seruir non pas pour nuire aux choses inferieures.

VII. Or comme le diable peut troubler & affoiblir les facultés de l'ame par l'indisposition des organes & des humeurs: aussi au contraire les peut-il fortifier à merueilles: tellement qu'il peut rendre la veuë plus aiguë, l'ouye plus subtile, l'imagination plus forte & asseurée, la memoire plus heureuse, & ainsi des autres sens tant exterieurs qu'interieurs: & mesmes peut esclarcir & illuminer si bien l'entendement & la memoire intellectuelle, qu'vn homme se rendra tres-docte en peu de iours sans beaucoup de peine & d'estude. Ce qui ne doibt sembler estrange, veu qu'il a la cognoissance de tous les simples & de tous les moyens qui se trouuent en la nature des choses pour corrompre ou temperer les humeurs, pour nuire ou pour profiter, & qu'il les sçait appliquer tresbien & tres à propos, lors que Dieu luy permet. Ioint qu'on en void tant d'exemples qu'on ne le peut plus contester sans impugner l'experience qui est vne preuue sensible & irreprochable.

VIII. La volonté de l'homme estant libre (quoy qu'abbayent au contraire les heretiques de nostre temps) les Anges ne la peuuent necessairement flechir en vne partie & la faire departir entierement de l'autre: ains comme bon luy semble, l'homme se peut en vn momét tourner ou destourner au bien ou au mal. Et d'autant que le bien est le seul vray object de la volonté lors que les Anges la veulent encliner à quelque chose, ils luy proposent cest object & le representent

sentent à l'imagination le meilleur qui leur est possible:mais diuersement. Car les bons ne nous proposent iamais que le vray bien conioinct à l'honnesteté,& tousiours pour nostre salut:& les demons nous desguisent le mal soubs l'apparence d'vn bien vtile ou delectable : qui sont les qualitez qui nous sont bien souuent & trop souuent les plus agreables, & ausquelles nostre volonté a plus de propension.

A ce propos l'on fait ordinairement ceste question: à sçauoir-mon si les demons ou les Magiciens peuuent par leurs charmes & artifices nous contraindre d'aimer ou haïr quelqu'vn ? Car si cela se peut, ils peuuent forcer nostre volonté. A quoy ie respõs qu'ils ne le peuuent pas absoluëment : ains seulemẽt lors que nous rendans indignes de la grace de Dieu par nos pechez nous tombons és rets & pieges qui nous sont tendus par les malins esprits. Toutesfois qu'il nous est fort aisé d'y resister par vne ferme foy accompaignée de bonnes œuures, lesquelles ne sont iamais destituées de la grace diuine, qui nous garantit non seulement des efforts du diable (comme nous tesmoigne le Roy Prophete) mais aussi de toute crainte & frayeur. IX.

Psal. 9.

Ainsi donc ce malheur peut arriuer à l'homme delaissé de la grace de Dieu: & voici les ruses & artifices dont les demons se seruent. Quand ils veulent induire vne personne à aimer d'amour quelque autre, ils luy troublent premierement les humeurs & l'imagination : apres cela ils esmouuent doucement & subtilement les aiguillons de la chair, eschauffent les esprits, lesquels boüillonnant excitent l'appetit de concupiscence : ils y adioustent mesmes des philtres & medicamens qui prouoquent à luxure, dont il y a plusieurs sortes en la nature, sans X.

qu'il

qu'il soit besoing de les declarer. Ayant ainsi gaigné ce poinct sur l'ame, ils representent souuent à l'imagination troublée la personne qu'ils luy veulent faire aimer : taschent de luy faire estimer digne d'amour, & luy faisant trouuer ceste personne à commodité, il leur est aisé de les induire des embrassemens aux embrassemens.

XI. Au contraire quand ils veulent induire à la haine, comme il arriue quelquesfois aux espoux, ils troublent tellemẽt leurs humeurs & l'imagination qu'ils leur representent l'objet l'vn de l'autre indigne d'amour ; & y adjoustent des remedes froids par le moyen desquels ils les rendent incapables de copulation, dessechant leurs humeurs genitales, & refroidissant leurs esprits animaux, dont bien souuent ils deuiennent ethiques & tabides. Mais c'est tousiours le malin esprit qui opere secrettement en cela, quoy que les magiciens & sorciers en soyent les instruments; & qu'il leur persuade que ce sont eux qui font ces coups-là par leurs charmes d'action ou de parole: afin de les rendre d'autant plus presomptueux & se les obliger plus estroittement: bien qu'il ne faille attribuer tels effects rien moins qu'à des enchantemens ou paroles superstitieuses: ainsi que nous monstrerons cy-apres.

Tel est donc le pouuoir des Anges sur l'ame de l'homme tandis qu'elle est enserrée dans la prison mortelle de son corps. Maintenant il faut rechercher encore si les demons peuuent traduire vne ame d'vn corps en autre, ou euoquer les ames des trespassez.

si

Si les demons peuuent traduire les ames d'vn corps en autre, ou euoquer les ames des trespassez.

CHAP. XII.

Sommaire.

1. *Erreur de Pythagoras.* II. *Illusions des loups-garous, & sorcieres.* III. *objection de l'exemple de Nabuchodonosor & de la femme de Loth, resoluë.* IV. *Ruse du diable.* V. *Que par illusions le diable fait representer les trespassez.* VI. *Que les Anges ne peuuent vrayement euoquer les ames des trespassez.* VII. *Que la Pithonisse n'euoqua point l'ame de Samuel, ains que ce fut vne illusion diabolique.* VIII. *Ou bien que Dieu l'ordonna ainsi.*

LA question proposée contenant deux chefs bien differens, il les faut traicter separément. Quant au premier dōc qui regarde la traduction des ames, il n'y a pas beaucoup de difficulté à la resoudre. Car l'erreur des Pythagoriciens qui introduisent la transmigration ou traduction des ames, qu'ils appelloyent *metempsychose*, est dés long temps condamnée mesmes par les Philosophes, & moy ie l'ay cydeuant destruite. I. *Au liu. 5. ch. 9.*

Tout ce qu'on dit aussi des Lycanthropes ou lougs-garous & des stryges & sorcieres, desquelles les ames vaguent par le monde pendant que leurs corps sont assoupis de sommeil, sont des erreurs. Car tout cela consiste en la seule imagination : laquelle estant troublée par les artifices du diable, l'homme delaissé de la grace de Dieu, s'imagine facilement & croit vrayement estre transformé en loup, & tantost reprendre sa premiere forme: & ses miserables femmes se persuadent pareillement qu'elles ont veu tout ce que le diable a viuement representé à leur imagination en songe : comme II.

me si l'ame pouuoit estre separée du corps sans que la mort s'en ensuiue: & comme si apres la mort l'on peut derechef r'appeller l'ame dans le corps pour l'informer & rauiuer.

III. Ie sçay bien que Bodin fait le badin voulant prouuer le contraire par l'exemple de Nabuchodonosor qui fut changé en bœuf, & de la femme de Loth qui fut tournée en vne statuë de sel. Toutesfois il se mesconte lourdement. Car premierement il n'est pas dit que Nabuchodonosor fut transformé d'homme en bœuf: ains seulement qu'il paissoit l'herbe comme vn bœuf: & pour le regard de la femme de Loth on pourroit douter si ce fut seulement son corps qui fut changé en statuë de sel l'ame s'enuolant ailleurs. Mais pour le conuaincre & rendre sans replique, il est notoire que ces deux effects procedoient de la main toute-puissante de Dieu: & nous ne parlons icy que de la vertu & puissance demoniaque. Mais ce n'est pas merueille qu'vn heretique confonde les œuures de Dieu auec celles du diable. Ie dy cela de Bodin que i'ay autresfois mescogneu en mon ieune aage par ses escrits: mais les ayant despuis plus meurement considerez i'y ay descouuert beaucoup d'ignorance & encore plus de malice.

Dan. 4.

IV. Que si on m'oppose à cela que non seulement ces loups-garous croient estre vrayement loups, mais apparoissent tels à ceux qui les voyent parmi les bois & les champs, ainsi que Virgile escrit de Mœris en ces vers:

Virg. Ecclog. 8.

Par tels charmes i'ay veu Mœris se transformer
D'homme soudain en loup, & aux bois s'enfermer.

Ie respons que cela se peut faire par illusions diaboliques qui trompent les sens des hommes, mesmement

de

de ceux qui ont vne foible croyance, ou qui sont en mauuais estat de leur ame.

Quant à l'euocation des ames des trespassez, il est bien certain que les magiciens & enchanteurs se iactent qu'elle est en leur pouuoir, & mesmes font quelquesfois representer aux personnes trop curieuses les anciens heros & illustres personnages, cõme Achille, Hector, Hercules, Alexandre le grãd, Cesar, ou leurs parens mesmes & tels autres qu'ils desirent, auec la mesme posture, le mesme visage, la mesme taille (ce semble) qu'ils souloient auoir pendant leur vie. Mais ce ne sont qu'illusions diaboliques, bien souuent perilleuses à ceux, qui les regardent: & comment est-ce que cela se fait ie le diray bien tost apres. Tant y a que cela n'est point en la puissance des Anges bons ny mauuais d'euoquer les ames des trespassez, soient-elles en paradis, en enfer ou en vn troisiesme lieu, comme les limbes ou le purgatoire: parce que les ames separées du corps sont égales aux Anges, comme nous tesmoigne l'Euangile. V.

Luc. 20.

Ie sçay bien qu'on m'opposera à cela l'histoire des Roys qui rapporte que Samuel fut euoqué par la Pithonysse pour parler à Saül. A quoy i'ay double responſe. L'vne que cela se doibt entendre d'vne illusion diabolique non pas que vrayement Samuel s'apparut en personne & parlast à Saül: ainsi que Tertullian & mesmes les Rabbins l'ont obserué. VI.

Tertul. c. pen. de ani. Rabbi. Rinchi.

L'autre que si ce ne fut vne illusion diabolique, cela se fit par la volonté de Dieu qui ordonna que Saül fut admonnesté de son salut par ce Prophete qui auoit esté son familier: & c'est l'opinion de S. Augustin fondée sur le texte de l'Ecclesiastique, qui est tres-exprez pour cela. Quoy que s'en soit les SS. Peres ne tiennent point que par la force des char- VII.

Aug. c. 15. de cura pro mort. hab. Eccl. c. 46. in f.

mes de la Pithonysse enchanteuse Samuel mort fut euoqué sur la terre en corps & en ame.

Ainsi donc les demons ne peuuent ny traduire les ames d'vn corps en vn autre ny les euoquer apres le trespas. Maintenant il faut voir si les Anges peuuent produire des substances ou les anneantir ou destruire.

Si les Anges peuuent créer & anneantir ou produire & destruire les choses naturelles.

CHAP. XIII.

Sommaire.

I. *Erreurs des anciens* Philosophes *sont dangereux.* II. *Erreurs de* Philon *Iuif.* III. *Pour auoir mal pris l'escriture.* IV. *Erreur d'Origene.* V. *Que les* Anges *ne peuuent produire nulle substance.* VI. *Ils ne peuuent rien créer.* VII. *Ils ne peuuent rien anneantir.* VIII. *Ils ne peuuent rien produire par generation.* IX. *Ny par transformation.* X. *Ruse des enchanteurs de* Pharaon. XI. *Que les* Anges *ne peuuent réunir l'ame au corps.*

I. *Tertul. aduers. Herm.* CE n'est pas sans cause que Tertullian escrit que les Philosophes ont esté les Patriarches des heretiques. Car il est certain que plusieurs grands personnages du Christianisme faisant trop-grand estat de leur autorité & se liant trop estroittement à leur doctrine sont aussi tombez quant & eux en des profonds abysmes d'heresies : entre lesquelles sont les plus grossiers les opinions erronées de ceux qui attribuent aux Anges la faculté de créer, engendrer ou transformer les choses naturelles, quoy qu'aucuns taschent de les appuyer sur l'escriture sainte mal interpretée & mal entenduë.

En

En cet erreur a esté Philon Iuif quoy que d'ailleurs grand Philosophe & bien versé en la loy Mosaïque escriuant trop legerement que Dieu a creé l'ame intellectuelle de l'homme: mais que le corps a esté formé de la main des Anges, imitant en cecy la doctrine de Platon qui dit assez clairement la mesme chose en son Timée. II. *Phil. de opif. mundi & de profu. Plato. in Timæo.* III. *Gen. c. 1.*

Mais ce qui l'a encores deceu en ce subjet sont ces termes de la Genese, là où le Prophete introduit le createur parlant en ceste sorte, *Faisons l'homme à nostre image & semblance*, comme s'il eust parlé aux Anges (dit-il) pour mettre la main à cet ouurage. Toutesfois il est aussi notoire que veritable que Dieu ne parloit point & ne conferoit nullement auec les Anges, ains en soy-mesme comme au conseil de la sacrée-saincte Trinité. Ce que le Prophete a voulu descrire auec tant de mystere pour releuer d'autant plus l'excellence de l'homme. Aussi s'explique-il bien tost apres en ces mots, *Dieu a fait l'homme du limon de la terre, & a soufflé en sa face vn esprit de vie*: pour monstre que Dieu a fait le corps & l'ame de l'homme. Le mesme est tesmoigné ailleurs en l'escriture saincte sans que iamais il soit fait mention du ministere des Anges. C'est pourquoy les SS. Peres condamnent & detestent à bon droit cet erreur comme estant entierement esloigné du sens & mesmes des termes de l'Escriture sacrée. *Gen. 2. Sap. 2. Eccl. 17. Basil. Theod. Chrys. in 1. Gen. Cyril. li. 1. aduersus Iul. Aug. c. 6. li. 19. de Ciui. Dei.*

Origene semble fauoriser le susdit erreur de Platon & Philon disant qu'il estoit expedient qu'il y eust des Anges au monde pour presider à la generation des animaux, & à l'accroissement des plantes & des autres choses sublunaires. Toutesfois on le pourroit aucunement excuser en interpretant son dire de l'assistance & protection que les *Orig. in 22. Nume.* IV.

Anges apportent à la production & conseruation des choses inferieures, & notamment des animaux: mais plus particulierement de l'homme, ainsi que nous dirons au liure suiuant.

V. Mais pour trouuer la vraye resolution de la question proposée il la faut examiner & discuter en ceste sorte. Si les Anges peuuent produire quelque substance, c'est ou par creation, ou par generation, ou par transformation ou par reunion de la forme à sa matiere ou en appliquant les choses actiues aux passiues. Or ils ne peuuent rien produire par aucun des quatre premiers moyens: ils ne le peuuent donc que par l'application des choses actiues aux passiues.

VI. Premierement ils ne le peuuent par creation d'autant que c'est vne action de vertu infinie, qui n'appartient qu'à Dieu seul priuatiuement à toutes creatures, lesquelles estant d'essence finie, sont aussi de vertu & d'operation finie & limitee.

VII. Que s'ils ne peuuent créer, aussi ne peuuent-ils anneantir les choses créées: d'autant que l'anneantissement procede de la mesme vertu infinie de Dieu que la creation: à laquelle est aussi aisé d'anneantir ses œuures qu'il luy a esté facile de les produire de rien à la naissance du monde. Les Anges peuuẽt bien destruire, ou corrompre les choses naturelles; puis qu'ils peuuent tuer les hommes mesmes: mais il y a aussi loing de la destruction ou corruption à l'anneantissement que de la vertu finie à l'infinie.

VIII. En second lieu les Anges ne peuuent rien produire par generation: parce qu'ils n'ont ny corps, ny semence, ny matiere quelconque, ny succession ou propagation, & n'en ont nul besoing pour la conseruation de leurs especes, parce qu'ils sont immortels, ainsi qu'il a esté dit cy-deuant. Mais nous examine-

rons

rons encore particulierement cy-apres en ce mesme liure si les Anges peuuent engédrer en quelque sorte. *Au liu. 6. ch. 12.*

IX. Pour le troisiesme, ils ne sçauroient aussi rien produire par transformation ou changement de forme en la matiere: d'autant que la forme changée procederoit ou d'eux ou de la matiere. Elle ne peut proceder d'eux : par ce qu'ils n'ont ny matiere ni forme Physicale, soit actuellement, comme les choses naturelles, soit par eminence, comme Dieu, & partant ils ne peuuent donner ce qu'ils n'ont pas eux-mesmes. Si elle procede de la matiere (comme il est vray) ce ne sont donc pas les Anges qui transforment ceste matiere : ains cela se fait par la naturelle aptitude & disposition d'icelle.

X. Que si on m'oppose à ceci que les magiciens & enchanteurs de Pharaon transformoient par l'industrie du diable les verges en serpens, à l'imitation de Moyse : il m'est aisé de respondre que cela se faisoit par des illusions ou bien par des subtiles suppositions de serpens au lieu des verges : & non pas des vrayes transformations, comme celles que Dieu faisoit par Moyse: & c'est l'opinion de Philon & de Iosephe grands docteurs Iuifs : quoy que S. Augustin s'efforce de prouuer que cela se peut faire par moyés naturels , c'est à sçauoir par la putrefaction des verges, de la corruption desquelles , la matiere y estant hastiuement disposée par la diligence des demons , s'engendroient promptement des serpens. Mais ce moyen me semble trop prompt & hasté, puis que cela se faisoit soudain : de maniere que ie tiens que cela s'est plustost fait par la substraction des verges & supposition de serpens au lieu d'icelles. Ce qui ne doit nullement sembler estrange. Car si les batelleurs & ioüeurs de gobelets nous semblent *Exod. 7.* *Phi. li. 1. de vita Mosis. Ioseph. li. 2. ant. Iud. Aug. in cap. 7. Exod.*

faire plusieurs choses, lesquelles pourtant ils ne font pas, deceuans nostre veuë par l'agilité & habilité de la main, en soubstrayant & supposant les objets de nos yeux : quelle merueille y a-il que les demons qui sont sans nulle comparaison plus subtils que les plus subtils des hommes, nous déçoiuent & illudent nos sens par mille fausses & trompeuses apparences?

XI. Pour la quatriesme, les Anges ne peuuent aussi produire les choses naturelles par la reünion de la forme à sa matiere ; parce que la forme de toutes choses perit lors qu'elles se corrompent, excepté celle de l'homme : & les Anges ne sçauroient tourner la priuation en habitude par leur propre vertu : & quant à la forme de l'homme, qui est l'ame intellectuelle, elle n'est nullement à la disposition des Anges, quoy que tandis qu'elle est enserrée dans la prison du corps, ils puissent aucunement alterer ses facultés, ainsi qu'il a esté monstré cy-deuant.

Au cha. 11. de ce liu.

Reste donc que si les Anges peuuent produire quelque chose naturelle c'est en appliquant les choses actiues aux passiues : à quoy il nous faut vn peu arrester.

Comment les Anges peuuent produire des corps naturels en appliquant les choses actiues aux pasiues.

CHAP. XIV.

Sommaire.

I. *Subtilité de l'esprit humain.* II. *Celle des Anges est encore plus grande.* III. *Comment les Anges produisent des plantes & des animaux.* IV. *Comment des meteores & mineraux.* V. *Aucuns nient que les Anges puissent rien produire de tel.* VI. *Contre ceste opinion.* VII. *Au-*

thorités

thorités de l'Escriture saincte. VIII. *Authorités prophanes, & de ceux qui vendent & lient les vens.* IX. *Preuue par les depositions & confessions des magiciens & sorciers.* X. *Que le diable ne peut rien sur nous ny sur nos biens sans la permission de Dieu.* XI. *Le diable semble au bourreau qui ne peut rien sur vn criminel que par ordonnance de Iustice.* XII. *Le diable comparé à vn matin attaché qui ne peut mordre que ceux qui en approchent de trop prés.*

L'Inuention de l'esprit humain est si riche & foisonnante qu'elle est aussi variable que la nature mesme qui est la mere de varieté : de sorte qu'il n'y a rien en la nature tant des choses celestes que terrestres, que l'artifice humain ne puisse imiter soit par la peinture, soit par la sculpture, soudeure, graueure, decoupeure, incision, cizeleure, tisseure, cousture, plastreure, mouleure, fonte & en autres diuerses manieres. I.

Que si l'homme est si subtil, si riche & si heureux en ses inuentions, il ne doibt pas sembler estrange que les Anges qui excellent beaucoup sur luy en subtilité, agilité, & promptitude imitent tellement la nature que leurs ouurages semblent parfaitement naturels & produits par la nature mesme, soit par le moyen de leurs illusions & fausses apparences, soit par les substractions & suppositions, dont nous auons parlé au chapitre precedent, soit que vrayement ils y employent & appliquent les ingrediens & principes qui entrent à la composition des corps mixtes. II.

Or laissant à part les illusions, substractions & suppositions, venons à ce qui est de la realité de leurs œuures, lesquelles ils produisent en appliquant les choses actiues aux passiues. Ces œuures donc sont III.

ou animées ou inanimées. Les animées sont ou plantes ou animaux: plantes de toutes sortes, soit qu'elles naissent de bouteure, soit de semence, d'ente ou autrement. Quant aux animaux ils produisent facilement ceux qui naissent de putrefaction comme les grenoüilles, les mouches & certaines especes de vermisseaux, souris & serpenteaux. Car pour le regard de ceux qui naissent par generation ils en peuuent bien haster la naissance: mais ils
I ne les sçauroient produire sans la semence de leurs progenitures. Tant y a qu'en tout cela ils se seruent des causes naturelles appliquant tres-subtilement, dextrement & promptement les choses qui doiuent agir à celles qui doiuent patir & receuoir l'effect de l'action. Par exemple, pour eschauffer ils se seruent du feu, & pour humecter ils vsent de l'eau ou de quelque autre liqueur qui humecte: mais ils le font auec vne agilité & celerité nompareille. Ioint
II qu'ayans vne parfaicte cognoissance des choses naturelles ils les appliquent & employent à leurs vsages auec vne industrie merueilleuse.

IV. Quant aux choses inanimées comme sont les meteores & les mineraux, ils les produisent à l'imitation de la nature, y employant les causes naturelles: mais ils en hastent l'action à merueilles: de maniere qu'ils peuuent ramasser des nuages & les faire fondre & resoudre en pluye ou congeler en neige ou en gresle presque en vn moment: pareillement peuuent-ils faire souffler les vens de diuers endroits, agiter les flots de la mer, gronder les tonnerres, lancer les foudres, briller les esclairs, grossir l'air de broüées ou le
III peindre de diuerses couleurs ou par l'arc en ciel ou par le moyen des nuées & de la lumiere solaire agissant diuersement selon qu'elles sont rares & clai-

res

res ou espaisses & sombres : & ainsi des autres meteores. Ils peuuent pareillement haster la production des mineraux & mesmes en ramasser & cuire promptement y employant la matiere dont ils sont naturellement composez dans les entrailles de la terre.

Il y a des doctes personnages qui ne se peuuent persuader que les demons puissent produire les choses susdites : ains tiennent qu'ils obseruent le temps, auquel ces choses-là se doiuent produire selon la nature, & neantmoins font croire à leurs disciples qu'elles sont faictes par la vertu de leurs enchantemens. V.

Toutefois attendu la puissance que les demons ont sur les choses naturelles, la parfaicte cognoissance d'icelles, leur agilité, actiueté & promptitude auec l'aisance qu'il y a de produire ces choses-là, les causes estant concurrentes & leur action accelerée par ces esprits si puissans & actifs, i'ensuis plus volontiers l'opinion precedente : veu mesmes qu'elle est confirmée tant par l'histoire sacrée que prophane. VI.

Car nous lisons en l'histoire de Iob que Satan fit VII.
descendre le feu du ciel sur les seruiteurs & bestail *Iob* 1.
de ce sainct personnage : qu'il fit souffler vn vent impetueux qui abbatit la maison où ses enfans banquetoyent, tellement qu'ils furent accablez soubs les ruines. La vertu de lancer le feu du ciel est pareillement attribuée à la beste descrite en l'Apo- *Apo.* 13.
calypse, par laquelle l'ennemy du genre humain est entendu. Et pour ceste mesme cause l'Apostre ap- *Eph.* 2.
pelle les demons *puissances aëriennes*, marquent par ce tiltre le pouuoir qu'ils ont de produire les meteores.

VIII. Quant aux histoires prophanes les exemples en sont si frequentes entre toutes les nations du monde qu'il n'est ja besoin de m'arrester au recit de choses si triuiales & communes. C'est pourquoy ie me contenteray d'en rapporter deux ou trois seulement en peu de mots. Philostrate en la vie d'Apollonius Tyanæus recite auoir veu que les Brachmanes magiciens des Indes auoient deux tonneaux, l'vn desquels ouurant ils faisoient fondre la pluye, darder les gresles, lancer les foudres, bruire les tonnerres & souffler des vents impetueux : & par l'ouuerture de l'autre ils r'asserenoient l'air, dissipoient les nuages, calmoient la mer, & accoisoient les orages & tempestes. Eunapius en la vie d'Ædesius recite que Sopater fut condamné à mort pour auoir esté conuaincu en la presence de l'Empereur Constantin d'auoir lié les vens pour empescher que les nefs chargées de bled n'abordassent à Constantinople. Olaus le Grand parlant des Finnes nation Septentrionale dit qu'ils vendent les vens à ceux qui veulent nauiger à souhait, & qu'il semble voir qu'ils disposent des elemens à leur volonté par le moyen de leurs enchantemens. Le mesme autheur escrit que Henry ou Eric Roy de Suede faisoit souffler les vens du costé qu'il tournoit son chapeau.

Philost. in vita Apol. Tyan.

Eunap. in Ede.

Olaus Mag. c. 6. lib. 2.

Idem eo. l. 2. c. 14.

IX. Mais qu'est-il besoin de nous arrester aux histoires estrangeres, veu que les registres de toutes les Cours de ce Royaume sont chargées des declarations & confessions que les Magiciens & sorciers ont fait d'auoir produit de tels effets quand bon leur a semblé par le moyen des pactes accordez entr'eux & les demons?

X. Toutesfois cela est notable pour la consolation des

des gens de bien que quoy que tous les desseins des demons & de leurs disciples tendent à nuire au genre humain : neantmoins ils ne peuuent pas tousiours les faire reüssir contre ceux qu'ils desirent, ains seulement contre ceux qui sont abandonnés de Dieu. Car (ainsi que chante le Roy-Prophete) ceux qui sont en la sauuegarde de Dieu ne perillent iamais & sont assez forts contre les plus grands efforts du diable. Que si quelquesfois Dieu permet que ceux-ci mesmes (comme le bon Iob) soyent tentés ou affligez du diable ou de ses instrumens, c'est pour les esprouuer & confirmer en sa grace. Ioint qu'il nous asseure par son Apostre, qu'il ne permettra point que nous soyons tentez au dessus de nos forces.

Andr. Casalp. Psal. 90.

1. Cori. c. 10.

XI. Ainsi donc le diable peut beaucoup & sur nos personnes & sur nos biens, & sur toutes choses naturelles : mais rien sans la permission de Dieu. C'est pourquoy la legion des demons, dont est fait mention en l'Euangile ne peut entrer dans le troupeau des pourceaux, comme elle souhaittoit, sans la permission du fils du Dieu. Car comme le bourreau n'a pouuoir sur les criminels qu'autant que la Iustice luy en donne : ainsi le diable ne peut executer sa rage & malice sur les hommes & autres creatures, qu'en tant que Dieu luy permet.

Mat. 8. Luc. 8. Ma. c. 5.

XII. Ie diray encore que cét ennemi du genre humain ressemble à vn mastin attaché, lequel ne peut mordre que ceux qui en approchent de trop prez, ou bien estant destaché. Car de mesme il ne peut nuire qu'à ceux qui s'esloignans de Dieu par le peché abordent l'autheur d'iceluy : ou bien en tant qu'il plaist à Dieu luy permettre de nous tenter ou affliger pour esprouuer nostre patience.

Or

Or d'autant que c'est vn erreur populaire, auquel neantmoins sont tombez plusieurs personnages signalés tant pour leur sainćteté de vie que doćtrine, que les Anges bons & mauuais peuuent engendrer, il faut destruire ceste opinion par raisons inuincibles.

Si les Anges ou demons peuuent engendrer?

CHAP. XV.

Sommaire.

I. *Force de l'experience.* II. *Que les demons n'ont point de semence naturelle.* III. *Qu'ils la prennent des pollutions des hommes sales.* IV. *Fraude & supposition des demons.* V. *Opinion de l'autheur.* VI. *Pourquoy les femmes qui ont eu copulation auec les diable enfantent des monstres.* VII. *Raisons de l'opinion de l'autheur.* VIII. *Que les demons n'ont nul plaisir à l'accouplement charnel.* IX. *Qu'ils prouoquent à luxure tous ceux qui tombent en leur pouuoir.* X. *Que les demons succubes ne conçoiuent iamais.*

I. IL n'y a raison si forte qui puisse resister à l'experience: parce que l'experience est la plus forte de toutes les raisons,& celle sur laquelle (comme dit le *rist. c.* Philosophe) les sciences sont fondées & appuyées. *ib. 1.* Estant donc chose prouuée & confirmée par expe- *ta.* rience (ainsi que des auteurs irreprochables le tesmoignent & les registres des Cours souueraines en sont chargés) que les demons engendrent, non pas des autres demons, comme quelques vns ont voulu dire, mais des hommes, il semble qu'il ne faut plus reuoquer en doubte si les demons peuuent engendrer: ains plustost de rechercher la cause formelle de ceste generation.

II. Or ceci n'est pas fort mal-aisé à determiner: d'autant

tant qu'il faut que telle generation se face par le moyen de la semence soit des demons mesmes se ioignans impudiquement à des femmes, soit qu'ils l'empruntent des hommes. De dire que les demons ont quelque sorte de semence naturelle propre à la generation, cela est trop absurde. Car telle semence, selon les medecins, n'est autre chose que ce qui reste du dernier aliment propre à la generation: & les esprits ne mangeans point, & n'ayans besoing d'aucun aliment ny pour reparer ce qu'ils peuuent perdre de leur substance corporelle, parce qu'ils n'ont point de corps: ny pour produire de la semence afin d'engendrer leur semblable pour la conseruation de leur espece, parce qu'ils sont immortels: il est trop notoire qu'ils n'ont point de semence naturelle comme les animaux & les plantes, & partant il s'ensuit que pour engendrer des hommes, il faut de necessité qu'ils se seruent de la semence humaine: tellement que tout ce que Psellus escrit à l'instruction d'vn nommé Marc (qui se disoit estre extraict de la posterité du fleuue Mesis) touchant les corps des demons, leur semence & fecondité, sont des vanitez Grecques & inuentions fabuleuses.

Psell. de dæmo. Cæl. Rhodi. c. 10. li. 2. anti. lect.

III.

Mais à cela il escheoit deux notables difficultez. L'vne comment est-ce que les demons peuuent recouurer de la semence humaine. L'autre comment est-ce qu'en ayant recouuré ils peuuent l'appliquer pour la rendre propre à la generation. Quāt à la premiere difficulté elle est ostée parce que dit Albert le Grand: C'est à sçauoir que les demons recueillent la semence des hommes sales, mols & lubriques qui se soüillent soit en songe, soit encore en veillant se prouoquans eux-mesmes: qui est vn des plus horribles & detestables pechez que l'homme

puisse commettre.

IV. Pour le regard de l'autre difficulté il y en a qui ne peuuent se persuader aucunement que telle semence empruntée des hommes puisse estre propre à la generation: d'autant que les esprits animaux s'exhalans à mesure qu'elle est diffuse elle perd quant & quant sa vertu genitale. Ne voulans pas pourtant dementir ouuertement ceux qui escriuent que les demons ont quelquefois engendré des hommes, ils disent que ceste opinion s'est introduite par la fraude des demons: lesquels font aucunefois enfler le ventre aux femmes qu'ils ont impudiquement cogneuës pour leur persuader qu'elles sont enceintes de leurs œuures, & au temps de l'accouchement les deschargent des vens dont ils les auoient enflées; & leur supposant subtilement quelque petit enfançon qu'ils vont rauir ailleurs bien loing, elles croient l'auoir enfanté.

V. Quant à moy ie pense que les demons en vsent ainsi quelquefois, toutefois ils ont encore vn moyen qui me semble beaucoup plus aisé: c'est que toutes ces malheureuses femmes qui ont leur accointance estant delaissees de Dieu sont abandonnées à la luxure: & par ainsi estant enceintes des œuures de quelque homme le Diable s'y meslant aussi enuiron le mesme temps, elles se persuadent (luy leur imprimant ainsi en l'imagination) qu'elles ont conceu plustost de luy que de nul autre.

VI. *Au cha. suiuant.* Que si le part de telles femmes est monstrueux, ainsi que nous verrons cy-apres par quelques exemples, cela ne peut nullement proceder de la vertu de la semence infuse par le demon, par ce qu'elle ne luy est pas naturelle, ains est humaine & empruntée, & ne peut auoir faculté de faire ressembler

bler l'enfant qui en est procree qu'à celuy duquel elle est sortie : mais c'est que Dieu punit la lubricité detestable de telles femmes en leur faisant enfanter des monstres horribles.

Ainsi donc ie ne sçaurois me persuader que les demons puissent engendrer (ou c'est tres-rarement) par le moyen de telle semence empruntée : d'autant qu'il leur est trop malaisé comme impossible de la conseruer auec sa chaleur & vertu genitale, & sans que les esprits qui aident grandement à la generation, s'en exhalent. Aussi la plus-part de ces malheureuses femmes ont deposé & attesté aux Iuges que telle semence estoit tres-froide, & par consequent infeconde. Ioint que Dieu ne permet point que telles conionctions soient fecondes, afin que l'engeance abominable des malins esprits ne multiplie entre les hommes, non pas que ie vueille dire qu'elle soit proprement à eux, comme peres, ains procreée & supposée par leur moyen & industrie. C'est pourquoy S. Thomas tient que les enfans engendrez de telles semences ne sont point enfans du Diable, ains de ceux desquels la semence a esté par luy recueillie pour l'appliquer apres & l'employer à la generation d'vn homme. Mais moins le sont-ils encore s'ils ont esté supposez par les demons suiuant l'opinion precedente. VII.

D'ailleurs ceste semence ne leur estant point naturelle, & eux-mesmes estans incorporels, ils ne peuuent receuoir nul plaisir en l'accouplement venerié, quelque semblant qu'ils en facent pour deceuoir les humains. Car ce plaisir a esté dóné de nature aux animaux, afin de les induire à la cóionctió pour cóseruer les especes en la succession des indiuidus. Toutefois ces malicieux & cauts esprits enlaçans les hommes VIII.

dans

dans les rets de ces voluptez, y apportent des mouuemens lascifs, des blandices, des postures & irritamens extraordinaires.

IX. Mais à quelles fins tout cela (dira quelqu'vn) puis qu'ils sont exempts de ceste volupté? Pour deux raisons, à mon aduis. L'vne parce qu'ils n'ont point de plus asseuré moyen de gaigner les hommes que la luxure, comme leur estant tout naturelle & innée. L'autre que comme il n'y a rien de plus agreable à Dieu que la virginité & la continence, eux au contraire, comme ennemis de Dieu, prostituent toutes les vierges qui tombent en leur pouuoir, & proposent comme vn souuerain bien aux hommes & femmes les plaisirs charnels, & y contribuent eux-mesmes tout ce qui est de leur industrie pour les y prouoquer d'auantage, & les y plongeant le plus auant qu'ils peuuent leur font faire naufrage de leurs ames. Or pour deceuoir les hommes ils prennent la forme de femmes; & pour deceuoir les femmes ils se representent en hommes: dequoy ie veux donner quelques exemples fort notables au chapitre suiuant.

X. Cependant il faut ici obseruer qu'ores que les demons incubes qui exercent les œuures du masle engendrent quelquefois en la maniere susdite: si est-ce que les succubes, qui se soubsmettent en forme de femmes, ne conçoiuẽt iamais: parce que leurs corps sont empruntez & n'ont point la faculté naturelle de conceuoir & faire la fonction des femmes.

Des

Des incubes & succubes.

Chap. XVI.

Sommaire.

I. Difference des incubes & Succubes. II. Que les demons se rendent premierement succubes & puis incubes. III. *Merlin engeance d'vn demon.* IV. *Les Huns engendrez des demons.* V. *Les Candiots infestez des demons succubes.* VI. *D'vn demon appellé au Peru Corocoton.* VII. *Histoire d'vne Lamie.* VIII. *Autre histoire d'vne Lamie.* IX. *Histoire d'vn demon incube.* X. *Histoire d'vn demon succube.* XI. *Histoire tesmoignée par l'auteur.* XII. *Que les demons charment les esprits humains.*

I. Les Latins appellent *Incubes* ou *Succubes* les demons lesquels en forme humaine ont conionction charnelle auec les hommes. Car *incubare*, signifie estre couché dessus: tellement que *Incubes* sont les demons lesquels en forme d'hõmes corrompent les femmes: & *Succubes* ceux lesquels en forme de femmes se soubsmettent aux hommes & reçoiuent leur corruption & pollution. Les Payens appelloient autrement les incubes *Satyres*, *Faunes ou Silenes*, & les succubes *Nymphes ou Lamies*.

II. A ce propos Tostatus escrit que les demons se rendent premierement succubes aux hõmes & puis incubes aux femmes. Car (dit-il) se soubmettant aux hommes en forme de femmes ils les font soüiller par pollution : & gardans apres soigneusement ceste pollution genitale ils l'appliquent au femmes se representans à elles en forme d'hommes : & de telle generation naist quelquefois vne engeance merueilleuse en force de corps & d'esprit : d'autant que les demons sçachans tres-bien le tẽps qui est le plus

Tostat. in 6. Gen.

propre & apte à la generation s'en seruent auec toute opportunité pour faire conceuoir les femmes.

III. De ceste sorte fut engendré Merlin, qui a esté estimé Prophete entre les Anglois: & duquel les histoires d'Escosse & d'Angleterre racomptent merueilles.

IV. L'on tient qu'il fut conceu d'vne femme de *Iornand. de reb. Goth.* maison illustre par les œuures d'vn demon incube. Iornandes & Abbabius escriuent que toute la nation des Huns est extraicte de la conionction des Faunes, Satyres ou demons incubes auec des femmes Magiciennes & enchâteresses, lesquelles Henry Roy des Goths auoit chassé de son armée estant campé pres des marests Mœotides.

V. Pausanias racompte aussi que les Candiots estoiét tellement infestez des ombres des morts (plustost estoient-ce des demons) qui sortoient des sepulchres & venoient reuoir leurs femmes pour se reioindre charnellement à elles, qu'ils ordonnerent que desormais on brusleroit les corps des hommes morts.

VI. Du temps de nos peres (ainsi qu'escrit Chieza en *Chieza c. 27. p. 2. hist. Peru.* son histoire du Peru (il y auoit en l'Espaigne mineure vn demon nommé *Corocoton* qui se mesloit charnellement auec les femmes: des œuures duquel naissoient des enfans ayans deux cornes au front. Mais les demons estans incorporels il ne faut pas estimer que tels enfans leur ressemblent: mais c'est (comme *Au chap. preced.* j'ay dit cy-deuant) que Dieu ayant en horreur la luxure des femmes qui se meslent auec les demons permet aussi qu'elles enfantent des monstres horribles, quoy qu'ils soient engendrez des hommes nullement monstrueux.

VII. Touchant ce subjet des incubes & succubes ie pour-

pourrois rapporter plusieurs particuliers exemples fort notables : desquels ie choisiray seulement trois ou quatre des plus merueilleux pour le contentement du lecteur. Philost. en la vie d'Apollonius Tyanæus recite qu'vn ieune homme appellé Menippus disciple de cet Apollonius s'en allant vn iour de Corinthe en la ville de Cenchrées, vne Lamie ou demon en forme de tres-belle femme se presenta à luy & le prenant par la main luy dit gracieusement qu'elle estoit de nation Phenicienne, que pieça elle estoit ardemment esprise de son amour, & s'il vouloit luy rendre vne mutuelle affection ils viuroient heureusement ensemble vn bel homme auec vne belle femme: luy donnant aussi à entendre qu'elle auoit vne maison splendide & magnifique és faux-bourgs de Corinthe, qu'elle luy monstra du doigt: là où elle luy promettoit de luy faire oüir vne musique tres-harmonieuse, boire de bon vin, & donner toute sorte de contentement & delices. Menippus alleché tant de la beauté de ceste femme que de ses promesses, s'en va quant & elle sur le soir & continuë tousiours depuis d'y aller comme à la ioüissance de ses delices. Apollonius le considerant vn iour & recognoissant à son aspect & contenance ce qui se passoit, comme estant grand Philosophe ou plustost insigne magicien, l'accoste particulierement & luy dit: ô Menippus, tu entretiens vn serpent & és entretenu de luy : & voyant que Menippus s'esmerueilloit de tels propos il s'expliqua plus clairement: c'est (dit-il) que tu hantes vne femme qui n'est point femme. Mais quoy? penses-tu qu'elle t'ayme? ouy tres-fort, respond Menippus : & la veux espouser bien tost, possible dés demain. Et bien (repliqua Apollonius) ie me trouueray à la feste, & te feray

Philost. in vita Apol. Tyan.

voir comment tu és pipé. Apollonius donc estant venu au logis de ce demon où se deuoient celebrer les nopces, voyant grand' quantité de vaisselle d'or & d'argent, toute sorte de meubles exquis, grand nombre de cuisiniers, & diuersité de viandes qui sembloiẽt tres-proprement & delicatement apprestées. Or sus où est ta femme? dit-il à Menippus. La voilà, respond Menippus. Apollonius se tournant vers l'assistance continuë ainsi : Vous voyez icy des iardins de Tantale, comme parle Homere, lesquels n'ont rien que l'apparence. Car de mesme tout cet appareil, tous ces meubles, tout cet or & argent ne sont qu'apparens, il n'y a nulle matiere, ce ne sont que prestiges, phantosmes, & images : & ceste belle espousée mesme est vne des Empuses qu'on estime Lamies ou Mormolycies, lesquelles soubs pretexte d'amour deuorent ceux qu'elles ont alleché par leurs blandices & affaiteries. Ce demon, ceste femme, dy-ie, du commencement repartit doucement priant Apollonius de tenir de meilleurs propos : & puis se mit à le tancer asprement & inuectiuer contre les Philosophes: mais à mesure qu'elle vit esuanoüir comme fumée tous ses meubles & appareil, faisant semblant de plorer, elle se mit derechef à prier Apollonius qu'il ne l'affligeast point d'auantage & ne la contraignit point de dire qui elle estoit. Mais luy au contraire faisant plus grande instance, elle luy confesse qu'elle estoit vne Lamie qui auoit deceu Menippus par des appasts amoureux pour tantost apres le deuorer & le perdre.

VIII. Vincent en ses histoires racompte qu'au temps de Roger Roy de Sicile vn ieune homme courageux & bon nageur apperceut vn soir en se baignant vne femme qui le suiuoit à nage : laquelle il prit par les

Vinc. l. 3. histor.

les cheueux pensant que ce fust vn de ses compaignons : mais quelque chose qu'il sçeust luy demander, il n'en peut tirer vne seule parole:& neantmoins il l'emmena en sa maison , & quelque temps apres l'espousa publiquement & en eut vn fils. Vn de ses amis soit par inspiration diuine, soit par quelque cognoissance qu'il en eust, luy remonstra vn iour qu'il estoit bien mal-heureux d'entretenir vn phantosme: dont il fut si outré qu'il appelle soudain sa femme & tenant son espée nuë en main proteste qu'il tuera leur enfant commun , si elle ne luy dit qui elle est & quelle est son extraction. A quoy elle respondit: Helas ! mal-heur t'en arriuera puis qu'en me contraignant de parler tu veux perdre vne femme qui t'estoit fort vtile: car m'ayant fait rompre mon silence ie me separeray de toy & ne me verras iamais : & en disant cela elle s'esuanoüit. Le garçon estant deuenu grand s'en alloit souuent baigner en la mer: mais vn iour à la veuë de beaucoup de gens ce demon le vint rauir ainsi qu'il nageoit.

Hector Boëthius en l'histoire d'Escosse outre IX.
plusieurs autres exemples qu'il rapporte touchant *Boet. l. 8.*
les incubes & succubes, recite qu'en la prouince *hist. Scot.*
Marrée vne ieune fille tres-belle & de maison illustre , qui auoit refusé de tres-bons partis en mariage, se laissa neantmoins vaincre & seduire par vn demon incube, lequel en guise d'vn beau ieune homme la frequentoit impudiquement : de maniere qu'en fin elle se trouua enceinte de ses œuures. Ses parens voulans sçauoir qui l'auoit desbauchée, elle leur accorda franchement , que ç'auoit esté vn ieune homme d'admirable beauté, lequel venoit ordinairement de nuict & mesmes quelquefois de iour en son cabinet sans qu'elle sceust qu'il

deuenoit apres, ny où c'est qu'il faisoit sa retraite. Les parens n'adioustans pas beaucoup de foy à son dire la font obseruer diligemment par vne chambriere, si bien que le troisiéme iour apres estans aduertis que le galand estoit auec leur fille ils font fermer toutes les portes & fenestres de la maison, & ayans fait allumer des flambeaux entrent dans le cabinet de la fille & trouuent auec elle vn monstre tres-hideux & horrible de stature sur-humaine: de maniere que tous tant qu'ils estoient se pasmerent ou s'enfuirent, excepté vn prestre homme renommé tant pour sa bonne vie que doctrine, lequel se prit à dire tout haut l'Euangile de sainct Iean: & en mesme temps qu'il prononçoit ces mots, *& verbum caro factum est*, le demon auec des cris effroyables sortit dehors emportant le toict du cabinet, duquel il brusla & consuma tous les meubles. La fille fut par ce moyen preseruée: & trois iours apres accoucha d'vn monstre le plus estrangement hideux & difforme qu'on sçauroit imaginer: lequel fut soudain estouffé & bruslé par des femmes sages.

X. Si ie n'auois veu vn cas presque semblable i'estimerois fabuleux, comme ont fait d'autres, ce que Phlegon Trallien escrit d'vne fille, laquelle s'estant abandonnée à l'hoste de son pere, fut contrainte de quitter ses impudiques amours: dequoy elle fust si fort outrée qu'elle en mourut de regret & fut publiquement enseuelie.

Six iours apres cét hoste estant retourné chez son pere, elle l'alla trouuer en sa chambre & eut accointance charnelle auec luy, & puis tous deux se firent des presens reciproques. Vne nourrice ayant apperceu cela le denonce en diligēce à ceux du logis. Tout

le

le monde y accourut, & l'hoste est surpris auec la fille, laquelle parle en ceste sorte à ses parens. Vous, pere & mere, pendant que ie viuois au monde, m'auez enuié ce contentement de demeurer auec mon amy trois iours, mais vous en plorerez & ie m'en retourneray là d'où ie suis venuë : & en disant cela le corps demeura estendu sur la place tout roide mort & fut emporté à son sepulchre qui fut trouué vuide, si ce n'est qu'on y trouua encore les presens que son amy luy auoit donné depuis leur derniere accointance. Surquoy les augures & deuins furent d'aduis de traduire ceste charongne hors de la ville & faire des sacrifices pour appaiser l'ire des dieux auec autres superstitions.

Qui voudra voir plusieurs tels exemples lise Vier au liure secõd des prestiges des demons. Maintenant i'adiousteray icy encore ce qui est arriué à vne personne de ma cognoissance. En l'an 1605. moy estant à Paris il y auoit vn gentil-homme duquel la belle mere estoit dame d'atour de la Royne Marguerite, & auoit sa fille, femme de ce gentil-homme quant & elle : laquelle son mary aimoit d'vn amour plus que commun, cõme certes elle en estoit digne tant à cause de sa vertu que de sa beauté singuliere. Mais comme c'est le sort des choses humaines, ou pour parler Chrestiennement, la prouidence de Dieu, que lors que nous logeõs trop passionément nos affections és creatures il nous en priue & nous en separe pour releuer & traduire nos cœurs à luy-mesme, il arriua que ceste ieune damoiselle deceda en l'absence de son mary, dequoy il fut si affligé à son retour qu'il ne pouuoit receuoir aucune sorte de consolation, ny mesmes se persuader qu'elle fust morte : tellement que la souhaittant & appellant incessamment XI.

& nuict & iour, Dieu permit qu'il tombast en tentation & que le malin esprit en forme de succube se couchast vne nuict à son costé, soy disant estre sa femme qui le venoit visiter, & luy donnant asseurance que pourueu qu'il la voulust receuoir elle continueroit ses visites toutes les nuicts, ce pauure gentil-homme ainsi deceu & troublé de son sens se ioignit charnellement à elle & accomplit entierement l'acte venerien: comme il apparut par les marques de pollution. Or dans la mesme chambre & en vn autre lict couchoit vn honneste homme nommé Iaudon mareschal de logis de la mesme Royne, lequel entendant le discours du gentil-homme & du demon, & pensant qu'il rauassast de langueur & de regret, l'appella tout haut, & l'autre ne luy respondant point, il s'alla coucher prez de luy, & l'ayant saisi au bras du mesme costé que le demon s'estoit mis il le trouua aussi froid que glace; & l'ayant en fin faict reuenir à soy: il s'enquit soigneusement de ce qui s'estoit passé, & en demeura bien estonné. Le lendemain tous deux me racompterent cét accident, & le gentil-homme encore tout esperdu, transporté & troublé me pria particulierement de le vouloir assister & entretenir de quelque discours consolatoire: ce que ie fis tres-volontiers & l'exhortay le mieux qu'il me fut possible, à implorer le secours diuin, & apres luy auoir arraché à toute peine les impressions qu'il auoit conceuës par la tentation de ce phantosme (car il ne pouuoit se persuader que sa femme fust morte) ie le fis encore admonester par quelques bons peres religieux qui le disposerent au deuoir d'vn fidele Chrestien: à quoy il satisfit & s'en trouua fort bien: tellement que iamais depuis le Succube ne le reuint accoster.

Au

Au demeurant ces malheureux demons charment ordinairement l'esprit comme ils soüillent le corps afin de captiuer entierement les hommes, comme il arriua à certain personnage que Iason Pratense medecin escrit auoir esté affligé toutes les nuicts & en veillant & en dormant par vn demon succube, lequel en guise d'vne femme de sa cognoissance le forçoit mal-gré qu'il en eust de se ioindre à luy charnellement : le pauure homme croyant que ce fust vrayement ceste femme-là. XII.

Iason Prat. cap. 26. d morbis cerebri.

Plusieurs autres exemples à ce propos se peuuent rapporter d'Olaüs le grand, de Saxon en l'histoire des Danois, de Vier, de Speinther & autres qui ont recueilli des histoires tres-notables sur ce subjet. Le modeste lecteur se contentera icy des precedentes.

Or d'autant que les demons recognoissant assez l'auarice des hommes les deçoiuent ordinairement par des vaines promesses qu'ils leur font de les enrichir, soy disans princes de ce monde, il faut descouurir leur vanité pour l'vtilité des ames Chrestiennes.

Que les demons n'ont point de pouuoir sur les thresors & richesses mondaines.

CHAP. XVII.

Sommaire.

I. *Pourquoy le diable est appellé prince de ce monde.* II. *Orgueil du diable.* III. *Que les biens celestes & terrestres sont à la disposition de Dieu seul.* IV. *Que les demons seduiroient la pluspart des hommes s'ils pouuoient disposer des biens de ce monde.* V. *Leurs frauduleuses promesses.* VI. *Histoire.* VII. *Autre histoire.* VIII. *Grand pouuoir des demons si Dieu leur permettoit d'en vser.* IX. *Con-*

clusion. x. Plusieurs tiennent que les demons gardent les mines d'or & d'argent pour l'Ante-christ.

I. an. 13. 4. & 16. I'Ay cy-deuant remarqué comme le diable estant appellé prince de ce monde en l'Euangile il ne faut pas pourtant entendre qu'il dispose souuerainement des choses contenuës en ce monde inferieur: ains que par le monde nous est signifiée la vanité mondaine, de laquelle le diable a esté l'autheur & en est & sera à iamais le promoteur.

II. Ie sçay neantmoins que cest esprit orgueilleux s'attribuë ce tiltre-là, & que de tout temps il s'est voulu vendiquer la principauté & souueraineté de ce monde, & mesmes que son impudence a esté si desbordée qu'il a osé en faire parade & offre au fils de Dieu, à la charge qu'il l'adorast l'ayant porté sur le coupeau d'vne tres-haute montagne, pour de là luy monstrer au doigt les Royaumes du monde.
c. 4. Toutesfois ce n'est pas merueille que le pere de mensonge, vanité & imposture soit menteur vain, & imposteur, & qu'il s'attribuë l'Empire du monde, puis que de tout temps il s'est voulu approprier le culte & veneration deuë au seul Dieu Createur & conseruateur de toutes choses.

III. Mais la verité est que la disposition des royaumes de ce monde & de toute sorte de biens temporels est aussi bien en la main de Dieu seul que celle des biens celestes: ainsi qu'il nous enseigne par ses diuins oracles. Aussi est-il necessaire que celuy qui
an. 2. est tres-iuste seigneur & tres-puissant Roy des Roys,
rou. 8. en soit seul le dispensateur.

IV. Ioinct que si les demons pouuoient disposer des royaumes, thresors & richesses de ce monde, ayant le moyen de fournir à l'ambition & auarice des hommes, & tenant en crainte les riches & puissans, & en espe-

esperance les pauures & indigens, ils subiugueroient facilement presque tout le genre humain, lequel est communément plus attaché aux biens perissables de ce monde qu'aux thresors eternels de la beatitude celeste.

Or ces malins esprits recognoissans leur impuissance & l'auarice des hommes ne laissent pas de leur faire des belles promesses de les enrichir en peu de temps: & n'y pouuant satisfaire deçoiuent les simples par illusions en leur baillant des fueilles ou autres broüilleries soubs l'apparence d'or ou d'argent monnoyé : lequel tantost apres s'esuanoüit aussi dans leurs bourses & coffres, comme il est arriué n'agueres à Tholose. Mais pour contenter les plus subtils ils leur donnent des industries & des artifices merueilleux, par le moyen desquels ils puissent gaigner beaucoup sans nulle peine. V.

Maldonat en rapporte vn exemple notable à ce propos : c'est qu'vn malheureux s'estant donné au diable moyennant qu'il l'enrichist, le diable luy commanda de faire vne cage de fer dans laquelle il se mit en forme d'vn nain prodigieusement petit, neantmoins auec vne si belle proportion de tous ses membres qu'elle estoit aussi admirable que rare: ce miserable ayant faict amas d'vne bien grande somme d'argent à monstrer son nain, la ruse ayant esté descouuerte fut mis entre les mains de la Iustice & bruslé. VI. *Maldon. de dæm.*

Nous auons veu pareillement n'agueres vn hôme conduisant par la France vn cheual qu'il appelloit Moraco, ou plustost vn demon en forme de cheual ou dãs le corps d'vn cheual. Car il est impossible que par artifice ou industrie humaine vne beste puisse faire des actiõs si merueilleuses que ce cheual faisoit: VII.

comme

comme marquer la valeur d'vne piece d'argent en battant autant de fois la terre d'vn pied que la piece valoit de sols, & le souslevant seulement & le suspendant lors qu'il y auoit quelque demy sol, comme aux testons. Si on luy demandoit qui estoit le meilleur musicien de la compagnie, ou quelque autre chose semblable, il le designoit de son groin s'arrestant deuant celuy-là, apres auoir flairé les autres, & se trouuoit estre veritable, & quand la personne qu'il cherchoit estoit dans la foule du peuple, il fendoit la presse iusqu'à ce qu'il l'auoit trouuée sans s'arrester à nulle autre, & sans y estre guidé ny de la main ny de la voix de personne. Il rendit vn iour bien honteuse vne ieune dame de Paris qu'on disoit estre à marier, l'ayant remarquée pour celle qui auoit esté la mieux embrassée de la compagnie la nuict precedente, quelque insolent luy ayant faict faire ceste sale scandaleuse & trop curieuse demande.

VIII. Il y pourroit auoir en cela outre l'habitude du cheual, de l'intelligence du maistre & conducteur d'iceluy auec aucuns de l'assistance, si bien que telles merueilles se pourroyent faire sans magie : mais autrement elles surpassent l'industrie humaine & la capacité des bestes.

IX. Au demeurant ie ne parle pas icy maintenant de ce que le diable peut par ses facultez & forces naturelles, comme i'ay faict és discours precedens touchant la puissance des Anges. Car c'est sans doubte que si Dieu laschoit la bride à cest ennemy du genre humain il est assez puissant pour creuser toutes les minieres de la terre & en tirer en peu de temps tous ces metaux desquels & la recherche & la conseruation donne tant de peine aux hommes:

&

& mesmes en hasteroit la production, comme i'ay monstré cy-deuant, il espuiseroit aussi facilement la mer & les fleuues de toutes les perles & pierreries qu'ils couurent de leurs flots: il les osteroit où dourroit & leur feroit changer de main selon qu'il iugeroit pouuoir desesperer les vns faisant semblant d'asseurer les autres. Mais i'ay voulu adjouster aux traictez precedens cest aduertissement pour oster aux personnes foibles & trop credules l'opinion qu'elles ont que les demons puissent enrichir les hommes.

X. Pour conclurre donc ie dy que les demons non seulement ont cognoissance des thresors & richesses de ce monde, mais aussi en pourroient facilement disposer, si Dieu leur permettoit: toutesfois que Dieu leur a suspendu ce pouuoir, afin qu'ils n'en seduisent les hommes & les surprennent comme le poisson est pris à l'hameçon.

XI. Toutesfois plusieurs grands personnages & mesmes des Theologiens tiennent qu'il y a des demons gardiens des mines d'or & d'argent iusques au temps de l'Ante-christ, auquel il les descouuriront pour en gaigner & corrompre les hommes, & entre ces demons-là sont marquez par noms propres *Anneberg* & *Sneberg*. *Georg. Agri. de sutil. anim.*

Or apres auoir discouru de la puissance des Anges bons & mauuais, il faut dire quelque chose des effects que les malins esprits produiset par le moyen des Magiciens, enchanteurs, & sorciers qui sont leur instrumens & supposts.

Du

Du pouuoir des Magiciens, charmeurs, sorciers, & enchanteurs.

Chap. XVIII.

Sommaire.

I. La societé des demons tres-dangereuse. II. Les demons contractent auec les hommes pour les perdre. III. Les simples & les curieux & les femmes plustost que les hommes sont seduites par les demons. IV. Quelles sont les conuentions ordinaires des demons auec leurs disciples. V. Vanité des magiciens & sorciers. VI. Que les demons charment & lient quelquefois le mal, dõt arriue vn plus grand mal. VII. Erreur d'aucuns. VIII. Que c'est le diable qui fait ce que les magiciens pensent faire. IX. Que les demons ny les magiciens ne peuuent rien faire par le moyen des nombres. X. Recapitulation de ce qui a esté dict au precedent.

I. SI en contractant auec les hommes subtils & rusez nous redoutons leurs cautelles & surprises, il y a bien plus d'apparence que les hommes doiuent redouter & craindre d'entrer en conuention & contracter ou pactiser auec les demons, non seulement parce qu'ils sont tres-subtils & tres-cauteleux, mais aussi les autheurs de toute fraude & tromperie. Ioinct qu'ils sont ennemis mortels, & immortels du genre humain: & apres tout de si difficile conuention qu'il n'est pas au pouuoir des hommes de leur faire tenir leurs promesses, qu'en tant qu'il leur plait: & iamais il ne leur plait que pour la ruine de ceux auec lesquels ils contractent ou pour en attirer d'autres à leur exemple.

II. C'est pourquoy ceux-là sont vrayement malheureux qui contractent auec des demons, qui font societé auec des ennemis tres-puissans, qui ne tiennent

tiennent de leurs promesses que ce que bon leur semble pour le mal d'autruy. Car en fin il y en a peu qui leur eschappent & ne finissent malheureusement leurs iours auec la perte de leur ame ou pour le moins de leur vie & de leur honneur ou de tous les trois ensemble : à raison dequoy l'Apostre nous admonneste de ne contracter point de societé auec les demons. 1. Cor. 10.

III. Or ceux qui sont le plustost pris aux pieges des demons sont les curieux & les simples: ceux-cy, parce qu'ils sont plus aisez à deceuoir: ceux-là, parce que leur curiosité desreglée les rend plus facilement disciples de ce grand maistre, qui est vrayement tres-sçauant, mais tres-menteur. Et à ceste cause nous voyons plus de femmes addonnées à la sorcelerie que d'hommes : ce sexe-là estant & plus curieux & plus foible & simple.

IV. Les conuentions entre les sorciers, magiciens & enchanteurs auec les demons sont ordinairement que les demons leur obeïront lors qu'ils leur commanderont quelque chose, qu'en proferant certaines paroles qu'ils leur enseignent, ou par le moyen de certains anneaux ou liurets characterez & figurez à leur mode, ils pourront se rendre inuisibles, comme Platon escrit de Gyges, se transformer en diuerses manieres, deuiner, voler par l'air, guarir les maladies les plus incurables, & faire mille autres choses semblables au dessus du pouuoir humain : & pour vn temps leur tiennent promesse en tant qu'il est en eux, & leur font produire des effects prodigieux : ou pour mieux dire les demons les produisent eux-mesmes subtilement, & neantmoins persuadent à leurs disciples que cela se faict par le moyen de leurs paroles, breuets, liurets,

anneaux,

anneaux, figures, characteres & autres instrumens ou industries qu'ils leur ont appris : afin qu'ils croyent auoir eux-mesmes ce pouuoir auec beaucoup d'aisance, & qu'ils demeurent d'autant plus obligez à leurs maistres.

V. Aussi lisons-nous que telles personnes abusées se glorifient de leur pouuoir merueilleux : comme ces sorcieres qui se vantent dans Apulée & Petronius Arbiter de pouuoir r'abbaisser les cieux & rehausser la terre : endurcir les fontaines & faire couler les montaignes : r'appeller en haut les ombres infernales, & releguer les Dieux celestes en Enfer : esteindre la clarté des estoilles & illuminer l'Enfer. Et ceste autre dans Seneque le Tragique disoit ainsi à ce propos:

Apul. l. 1. de asin. aur.
Petron. Arbit.
Senec. in Her. Oet.

La mer & le ciel & la terre
Et ce que le Tarte enserre,
Obeïssent tous à ma voix,
Et n'y a ny ordre ny loix,
Qui puissent arrester mes charmes.

VI. Mais la pluspart sont des charmes, prestiges & illusions : à quoy les demons ont recours lors qu'ils ne peuuent faire ce qu'ils promettent ou qu'on desire d'eux. Ce qui arriue souuent és maladies. Car ne pouuans promptement ou nullement oster la cause d'icelles, ils en charment & suspendent la douleur : d'où sourdent apres d'autres maladies incurables, comme remarque tres-bien Ananias, & ie l'ay veu par experience arriuer aussi à telles personnes superstitieuses : soit que le mal souuent ainsi lié par le charme se tourne aprés en vn autre plus grand mal : soit que Dieu le permette ainsi pour punir ceux lesquels en leurs afflictions aiment mieux auoir recours à la superstition qu'aux remedes

Ana. li. 4. dæm.

des ordonnés de Dieu & le reclamer luy-mesme,qui est le vray medecin & l'auteur du salut des corps & des ames.

Ie sçay bien qu'il y a plusieurs grands personnages tant anciens que modernes, qui sont d'opinion contraire, & tiennent que les magiciens, sorciers & enchanteurs produisent les effects de leur art par la vertu de leurs susurres,bourdonnemens, paroles,anneaux & autres tels instrumens & mesmes par le moyen des nombres,sans nulle interuention des demons. VII. *Orig. l. 1. & 5. cont. Celsum Pic. Mirand. in prop. Mag. Pompo. Marsil. Fric. de vita stud os. Siren. de remed. Ætius c. 5. l. 8.*

Toutefois c'est vn erreur comme il est aysé à prouuer par ce dilemme. Car si telles choses auoient quelque vertu elle seroit ou naturelle ou surnaturelle. Elle n'est point naturelle, par ce qu'elles opereroient de soy par quelque personne qu'elles fussent appliquées: ce qui pourtãt n'arriue pas. Car il faut que les sorciers ou magiciens les appliquent eux-mesmes, ou qu'ils enseignent la maniere de les appliquer auec quelque inuocation ou superstition diabolique. Cóme s'il est question de noüer l'aiguillete pour lier des espoux: ou faire des images de cire pour consumer & faire dessecher ceux qu'elles representent, en les fondant ou les poiçonnant. Car si le demon n'est inuoqué à telles actions pour y interuenir, elles demeurent vaines & sans effect. Si c'est vne vertu surnaturelle, il faut qu'elle procede de Dieu, ou des Anges bons ou mauuais. Elle ne procede point de Dieu, parce qu'il defend toute sorte d'enchantemens & superstitions. Elle ne vient non plus des bons Anges par ce qu'ils se conforment tousiours à la volonté diuine. Il s'ensuit donc que cela se fait par l'operation des demons qui interuiennent subtilement à telles operations pour deceuoir VIII.

Th 2. 2. q 96 ar. 2. cond. c. 1. lib. 3. de mor. venef. Hip. l. de sacr. mor. Gal. l 6 & 10. simp. medic. Fer. l. 2. de abd. rerum causis. Vlp. l. 1. in pr. D. de exer. cogn.

les hommes, les induire à la superstition & idolatrie, & leur persuader que par leur doctrine ils excellent merueilleusement sur tous les autres hommes. Et c'est la resolution commune tant des Theologiens que des Medecins & Philosophes.

Ie diray encore particulierement cela touchant les nombres qu'ores que de tout temps plusieurs personnages de rare sçauoir leur ayẽt attribué quelque vertu occulte à l'imitation des Pythagoriciens & Platoniciens, si est-ce que c'est vn erreur: & si les sorciers, magiciens & enchanteurs semblent aucunefois faire merueilles par le moyen des nombres ,cela se fait pourtant par la subtilité du diable qui s'y ingere industrieusement, ainsi que ie viens de dire.

IX.

Ire. c 23. li. 1. & c. 27. lib. 2. Tert. c. 6. de præscr. Epiph. hær. 24.

Et est chose fort notable à ce propos que les anciens Peres remarquent que les heretiques lesquels ont attribué de telles vertus occultes aux nombres, ont esté tous conuaincus de Magie & entre autres les Basilidiens & Gnostiques.

Pour conclurre ce discours ie dy que les charmeurs, sorciers & enchanteurs peuuent bien auoir appris des subtilitez du diable; mais qu'ils n'operent rien par vertu naturelle en leurs operations prodigieuses surnaturelles: ains que s'ils le semblẽt faire ce ne sont que prestiges & illusions, ou bien que les demons mesmes operent subtilement & produisent tous les effects surnaturels qu'on attribuë aux choses naturelles, desquelles leurs disciples se seruent comme d'instrumens de leurs actions prodigieuses & demoniaques. Et par ainsi les disciples peuuent tout autant que les maistres non pas de soy simplement & immediatement: mais seulement par l'interuention des maistres qui s'ingerent en leurs actions pour les raisons susdites.

Soit icy assez arresté. Maintenant il reste à discourir au liure suiuant de la difference des Anges, de leurs ordres & hierarchies, selon la doctrine des Theologiens. Car en cela la Philosophie & doctrine humaine est courte & mal-asseurée.

LE HVICTIESME LIVRE DE LA METAPHYSIQVE, ou science sur-naturelle.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Comment les Anges different les vns des autres.

Chapitre I.

Sommaire.

1. *La difference des Anges est prise de leur volonté.* II. *Pourquoy Dieu a pardonné à l'homme, non au diable.* III. *Que les Anges ont leur franc arbitre, si ce n'est en choses contraires ou contradictoires.* IV. *La 2. difference des Anges est fondée sur la preeminence des vns sur les autres.*

Apres auoir discouru de la nature des Anges & des proprietez & facultez qui leur sont communes il faut rechercher les differences qui les font distinguer les vns des autres, afin que nous en ayons vne plus particuliere cognoissance. Or de plusieurs differences par le moyen desquelles les Anges sont distinguez entr'eux ie trouue qu'il y en a trois remarquables. La premiere est prise de leur volonté & de leurs mœurs & habitudes bonnes ou mauuaises : dont les vns sont I.

denommez bons & les autres mauuais. Car quoy que la nature des vns & des autres soit entiere, il n'en est pas pourtant de mesme de leur volonté: d'autant que la volonté des bons est entiere & droite, & celle des mauuais est deprauée & corrompuë: & cóme ceux-cy priuez de la grace de Dieu sont obstinez en leur malice desesperée & enragée: ainsi ceux-là ioüissant de la beatitude celeste en la contemplation du souuerain bien, des graces duquel ils sont incessamment & seront eternellement illuminez, se cóforment tellemét à la volonté diuine, & sont si bié confirmez en leur perfection qu'ils n'en descherrót iamais. Car ils ne seroient pas parfaitement heureux s'ils craignoient de descheoir de leur felicité & s'ils n'en estoient entierement asseurez: comme aussi au contraire les diables ne seroient pas extrémement mal-heureux s'il leur restoit quelque esperãce d'obtenir vn iour grace: d'autant que l'esperance addoucit la plus aspre douleur des mal-heurs & afflictiós presentes. C'est pourquoy les Poëtes feignent bien à propos qu'elle resta seule à l'homme pour sa consolation, apres que Pandore eut versé sur la terre toute sorte de mal-heurs. C'est celle-là qu'Alexandre le Grand se reserua seule apres auoir distribué tous ses biens à ses amis, lors qu'il s'en alloit à la conqueste de l'Orient.

II. Mais pourquoy est-ce (repartira quelque curieux) que Dieu a pardonné à l'homme son peché ou pour le moins luy a laissé vne esperance, voire vne certaine asseurance de sa grace s'il ensuit ses commandemens: ce qu'il n'a pas fait à l'endroit du diable, quoy que l'vn & l'autre ait peché infiniement en offensant l'infiny. Les Theologiens rendent plusieurs raisons de cela: desquelles ie veux rapporter deux seulement

qui

qui me semblent les plus notables. L'vne est que l'homme n'a pas peché de son propre mouuement, ains par la persuasion de sa femme deceuë par le serpent: & le diable a peché de sa propre malice sans y estre induit par nulle autre creature. L'autre raison est que le diable auoit esté creé plus parfait que l'hõme estant purement esprit exempt de toute matiere & de la repugnance que la sensualité peut faire à la raison : à quoy l'homme est subject de sa nature comme estant composé de chair & d'esprit, de corps & d'ame.

III. Or combien que nous ayons dit que les bons Anges soient confirmez en leur parfaite volonté, & qu'ils ne puissent descheoir desormais de cet estat, & que les malins esprits au contraire soient obstinez en leur volonté deprauée & ne puissent auoir iamais inclination au bien; il ne faut pas pourtant inferer de là qu'ils n'ayent pas leur volonté libre: d'autant que jaçoit qu'elle ne soit pas libre à choses contradictoires, ou contraires comme le bien & le mal, elle l'est pourtant à choses diuerses & repugnantes, ainsi que j'ay monstré cy-deuant en traictant de la volonté des Anges. *Au liure preced. chap 6.*

IV. La seconde difference des Anges est prise de leur dignité & excellence, selon laquelle les vns sont plus proches de Dieu que les autres: tellement que receuans plus abondamment les graces diuines ils les communiquent à ceux qui leur sont inferieurs en la maniere que nous dirons cy-apres. Selon ceste difference les Anges sont distinguez en trois hierarchies, & chasque hierarchie est subdiuisée en trois ordres ou chœurs des Anges, comme nous monstrerons aussi apres auoir discouru sur leurs autres differences.

Sur ce ſubjet le Philoſophe Proclus rapporte diuerſes diſtinctions des demons (par leſquels il entend & les bons & les mauuais Anges :) mais parce qu'elles ſont puiſées de la vieille ſource des erreurs de Platon & des Academiciens, & ne ſont entre les Chreſtiens ny receuës ny receuables, ie n'ay que faire de m'amuſer à l'expoſition d'icelles. Paſſons donc à ce qui eſt de la troiſiéme difference des Anges, laquelle eſt priſe de leur nature particuliere ſelon laquelle comme indiuidus, ils different tous en nombre les vns des autres : quoy que S. Thomas tienne qu'ils different en eſpece, comme Alexandre differe de ſon cheual Bucephale. Ce qui eſtant d'aſſés faſcheuſe diſcuſſion il y faut vn peu arreſter.

Si les Anges different l'vn de l'autre en nombre ou en eſpece.

CHAP. II.

Sommaire.

I. *Ceſte queſtion a eſté fort agitée.* II. *Opinion* I. III. *Opinion* 2. IV. *Opinion* 3. V. *Opinion* 4. VI. *Opinion* 5. VII. *Examen de la* 1. *opinion.* VIII. *Examen de la* 2. IX. *Contre S. Thomas d'Aquin.* X. *Que les choſes ont eſté creées vne ou pluſieurs ſuiuant la fin à laquelle elles eſtoient deſtinées.* XI. *Examen de la* 3. *opinion.* XII. *Examen de la* 4. XIII. *La ſeule* 5. *eſt approuuée par l'autheur.*

I. CEſte queſtion eſt agitée par la pluſpart des Theologiens, mais ſingulierement par les Scholaſtiques qui l'ont diſputée & diſcutée auec vne grande contention : auſſi eſt-elle digne d'eſtre curieuſement examinée. Et combien qu'aucuns des ſaincts Peres, comme S. Auguſtin, S. Damaſcene, & S. Bernard, l'ayent laiſsée indeciſe aduoüans franche-

Aug. in Enchir. c. 58. Dam. c. 4. l. 2. de fide orth. Bern. l. 2. conſid. ad Eug.

ment qu'ils n'en pouuoient rien dire de certain : si est-ce que plusieurs grands personnages ayant donné par leurs raisons beaucoup de lumiere à la decision d'icelle nous ne craindrons pas d'en dire nostre aduis ou pour le moins nous ranger à celuy qui nous semblera le plus probable.

Touchant ceste question doncques il y a diuerses opinions diuersement authorisées, les plus notables desquelles i'examineray par ordre. La premiere & la plus ancienne est de ceux qui ont estimé que tous les Anges, ensemble nos ames fussent d'vne mesme espece & nature. Laquelle opinion a esté introduite par aucuns Platoniciens qui croioient que nos ames deuinssent demons apres qu'elles estoient separées de leur corps. II.

La seconde est de S. Thomas d'Aquin, lequel apres quelques autres Theologiens a tenu que tous les Anges different en espece les vns des autres, comme vn homme differe d'vn chien, ou vn figuier d'vn prunier. III. *Th. 2. p. q. 10. a. 4.*

La troisiéme est de S. Ambroise, S. Bonauenture & quelques autres, lesquels enseignent qu'il y a tout autant d'especes d'Anges que d'ordres, c'est à sçauoir neuf, ainsi que nous exposerons és chapitres suiuans. Laquelle opinion est fondée sur ce que l'Apostre distingue tous ces ordres les vns des autres (disent-ils) comme si c'estoient diuerses especes & natures. IV. *Amb. l. 3 de fide. Bon. in 2. sent. di. 3. q. 1. ca. 4. ad Colo.*

La quatriéme est de S. Damascene, lequel quoy que d'ailleurs irresolu en cét endroit (comme i'ay desia touché cy-dessus) semble neantmoins tenir en cela qu'il y a deux especes d'Anges, c'est à sçauoir des bons & des mauuais. V. *Dama. c. 4. li. 2. de fide orth.*

La cinquiéme est de S. Basile, Gregoire Nyssene, VI. *Basil. &*

Dyd. in l. de Spir. S. Dydimus & autres qui soustiennent que les Anges sont tous d'vne mesme espece. Il y a encores d'autres *Gre. Nyss. c. 18. de crea. hom.* opinions sur ce subjet, lesquelles estant ou peu authorisées ou notoirement erronnées ie n'ay que *Pas. diac. c. 3. l. 2. de Spir. S.* faire de les rapporter. Venons maintenant à l'examen des cinq precedentes.

VII. Quant à la premiere donc ie l'approuuerois fort volontiers si elle n'auoit confondu la nature de nos ames auec celle des Anges. Car nous apprenons bien *Luc. 20.* de l'Euangile que nous serõs vn iour semblables aux Anges: mais cela se doibt entendre quant à la gloire & felicité: car quant à la nature elle est toute differente: d'autant que les Anges sont des actes purs & absolus: & nos ames sont des formes informantes le *Psal. 8.* corps & la matiere. C'est pourquoy aussi le Roy-Prophete disoit que la nature humaine est vn peu *Orig. l. 4. de prin.* rauallée au dessus de celle des Anges; toutefois Origene, comme en plusieurs autres erreurs a suiui en cecy les Platoniciens.

VIII. La seconde à cause de l'authorité de S. Thomas a eu autrefois grand vogue: mais elle a esté depuis cõbattuë, & abbattuë, & mesme condamnée comme erreur aux articles de Paris. Or cõme vn abysme en appelle *Psal. 41.* vn autre (ainsi que dit le Psal.) cest erreur de S. Thomas a procedé d'vn autre duquel nous auons traicté *Au ch. 6. du liu. 4.* cy-deuant, c'est à sçauoir qu'il n'y a (dit-il) que les choses materielles qui soient differentes seulement en nombre: dont il a inferé que les Anges different en espece, puis qu'ils sont exempts de matiere. Mais puis que nous auons monstré en son lieu que ceste proposition est absurde, nous ne pouuons non plus approuuer son illation. Aussi est-il certain que nos ames separées des corps, different neantmoins tousiours en nombre les vnes des autres,

non pas en espece, ny plus ny moins que lors qu'elles informoyent encore leur corps & leur matiere: non pas toutesfois pour le respect de la matiere qu'elles informoient (comme a creu S. Thomas) ains eu esgard à leur propre nature. Ioinct qu'establir en vn seul indiuidu la nature d'vne espece, laquelle presuppose communion & extension d'vne nature vniuerselle à plusieurs choses singulieres, c'est plustost la destruire que l'establir.

Ne sert de rien à ce propos l'eschapatoire duquel le mesme S. Thomas s'est voulu seruir en cest endroit, disant qu'és choses immortelles & incorruptibles toute la nature de l'espece est conseruee en vn seul indiuidu, voulant par ce moyen distinguer les especes des choses immortelles d'auec celles des choses mortelles, soustenant que celles-cy ne se peuuent conseruer qu'en plusieurs indiuidus : d'autant que s'il n'y en auoit qu'vn, & qu'il vint à defaillir sans successeur (comme il pourroit facilement arriuer) toute l'espece se perdroit auec luy: mais que ceste incommodité ne pouuant tomber és choses immortelles, il n'est nullement besoin qu'il y ait plusieurs indiuidus compris soubs vne de leurs especes. IX.

Toutesfois ce principe (comme ie vien de dire) ne peut aucunement couurir l'absurdité de son opinion precedente. Car il ne faut pas seulement considerer si les choses sont corruptibles ou incorruptibles pour estendre leur nature à plusieurs indiuidus, ou la restreindre à vn seul : ains plustost si vn seul indiuidu suffit pour la fin à laquelle l'espece a esté creée & destinée. Ainsi le Soleil est vnique, parce qu'il suffit à tout l'vniuers tant pour esclairer & illuminer que pour aider à la generation des choses X.

inferieures. Mais vn seul Ange ne suffisant pas pour tant de ministeres & offices pour lesquels Dieu a creé la nature angelique, il en falloit certes plusieurs de mesme espece, quoy qu'ils soyent differens en perfection, comme aussi les charges ausquelles ils sont employez sont les vnes plus importantes que les autres. Et comme en la republique humaine, qui n'est que la figure de la celeste il y a diuerses conditions d'hommes les vns plus capables & plus suffisans que les autres, tous neantmoins d'vne mesme nature en espece : ainsi en la republique celeste, qui est le prototype & le modele de la terrestre, il y doit auoir diuerses conditions & ordres d'Anges en diuers degrés de perfection, quoy qu'ils soyent tous d'vne mesme nature en espece.

XI. La troisiéme opinion est plus authorisée que nulle des precedentes. Toutesfois ie ne la puis approuuer : d'autant que si nous establissons diuers genres de ces esprits il en faudra distinguer les especes par differences cõtraires, qui presupposent aussi des essences & natures contraires : comme quand nous diuisons ce genre *animal* en raisonnable & irraisonnable, & le corps viuant en sensible & insensible : ce qui seroit trop absurde en ce subjet. Aussi la distinction des hierarchies & des ordres introduits par S. Denys qui l'auoit ainsi appris de S. Paul (comme luy-mesme tesmoigne) ne signifie pas distinction de nature, ains seulement de perfection & d'excellence. Ainsi se doit entendre ce qu'il escrit aux Colossiens, distinguant les ordres des Anges par diuers noms. Ce qui se peut confirmer par vn autre passage du mesme Apostre, où il compare IESVS-CHRIST auec les Anges cõme vne nature specifique auec vne autre : disant qu'il n'auoit point voulu pren-

[Di]ony. c. 1. de cœle. hierar.

[E]p. 1. ad [C]oll. 1. & 2. Heb.

prendre la nature des Anges, ains la nostre, suiuant ce que le Roy-Prophete auoit aussi chanté que l'homme & le fils de l'homme auoyent esté vn peu rauallez au dessoubs des Anges. *Psal. 8.*

XII. La quatriéme opinion est notoirement absurde. Car le peché qui est vne priuation de bien ne destruit pas pourtant la nature du pecheur. Les mauuais Anges ayans donc esté à leur creation de mesme nature en espece, que ceux qui ont esté confirmez en grace, ne laissent pas de retenir leur mesme nature apres leur peché, quoy qu'ils ayent esté priués & de grace & de la beatitude eternelle. Bref comme parlent les Logiciens, le changement des accidens ne destruit pas la substance & la nature de la chose : au contraire toute substance a cela de propre que d'estre susceptible de contraires accidens, elle demeurant vne mesme. *Arist. in Categ. ca. de subst.*

XIII. Reste donc la cinquiéme opinion, laquelle seule me semble inexpugnable, nulle des absurdités precedentes, ny autre quelconque ne pouuant tomber en icelle. Car tous les Anges estans de mesme espece, cela n'empeschera pas qu'ils n'ayent diuers degrés de perfection & d'excellence suiuant les ordres des hierarchies dont il nous faut traicter en suite.

Des hierarchies des Anges en general.
CHAP. III.
Sommaire.

I. *Qu'est-ce que Hierarchie, selon l'etymologie & selon l'essence.* II. *Comment les Anges & les hommes sont faits semblables, voire vnis à Dieu.* III. *Qu'ils sont distingués par le nombre de trois multiplié par soy-mesme.* IV. *Les noms des ordres angeliques selon les Hebrieux.* V. *Selon les Thalmudistes.* VI. *Que l'estat de la France a de l'analogie*

nalogie à la Hierarchie celeste. VII. *Que les officiers de la iustice ne sont point compris sous aucun des trois estats.* VIII. *La priorité ou posteriorité des Anges s'entend des degrés de leur excellence.* IX. *Qu'ils sont tous tres-contens & sans nulle enuie.*

I. Lyran. in Psal 138. ἱερὰ ἀρχὴ. SElon l'etymologie du mot *Hierarchie* n'est (comme remarque fort bien Lyranus) qu'vne principauté sacrée. Car en Grec *Hiera* signifie *sacrée* & *arché, principauté* ou *empire*. Mais pour parler de la chose mesme, Hierarchie selon S. Denys, est vne saincte & sacrée societé & congregation des bien-heureux esprits bien reglée & distincte en science & actions: lesquels esprits taschent de tout leur pouuoir de se conformer & rendre semblables à la diuinité estant esclairez de sa grace chacun selon sa portée & capacité.

II. Or les Anges sont faicts semblables à Dieu, voire vne mesme chose auec Dieu en tant qu'ils se plaisent entierement à le glorifier & luy obeyr rapportans tous leurs desirs & affections à la volonté diuine. Car (comme disoit tresbien S. Augustin) par la bonne volonté & affection nous sommes vnis & faicts semblables à Dieu suiuant la sentence de l'Apostre mesme en ces mots: *Celuy qui adhere & se ioinct de cœur & d'affection à Dieu est faict vn esprit auec Dieu.* Ainsi donc tout le desir & affection de ces bien-heureux esprits est de se conioindre à Dieu & d'estre faicts vne mesme chose auec luy en se rendans semblables à luy par illumination & perfection qu'ils reçoiuent de la grace & bonté diuine, ou immediatement comme le premier & le plus releué de tous les Anges: ou mediatement comme tous les autres. Car les inferieurs sont tous illuminez par les superieurs, & en ceste innombrable multitude cóme

Aug. c. 13 lib. 22 de Trin. & cap. 1. lib. 5. de ciuit. Dei.

1. Cor. c. 6.

en

en tous ordres, n'y en pouuant auoir qu'vn seul vrayement premier & supréme; celuy-cy seul est immediatement illuminé de Dieu: ainsi que nous deduirons plus particulierement au chap. suiuant.

III. Et d'autant que la triade ou nombre ternaire est le plus parfaict & mysterieux de tous les nombres, estant mesmes le symbole de la diuinité distinguee en trois personnes: ces bien-heureux esprits qui ont le plus de ressemblance & conformité que nulle autre creature à la sacree saincte Triade qui est la mesme diuinité conceuë auec ceste distinction ternaire, sont aussi bien à propos distinguez par ce mesme nombre ternaire multiplié par soy-mesme, ainsi qu'a tres-bien remarqué S. Denys. *Dio. ca. 6. de cœl. hierarc.*

IV. Il y a donc suiuant ceste distinction trois hierarchies d'Anges: & chasque hierarchie est subdiuisee en trois ordres: qui sont aussi appellez *chœurs*, parce qu'ils chantent incessamment les loüanges de Dieu: les noms desquels (ainsi que nous colligeons des Sainctes escritures) sont *Seraphins, Cherubins, Thrones, Seigneuries, Vertus, Puissances, Principautez, Archanges, Anges*: ou bien pour les nommer tous en langue Hebraïque, *Seraphin, Cherubim, Hasmalim, Hagor, Aralim, Tharsilim, Ophanim, Thephsraim, Ihim*, de tous lesquels nous discourrons cy-apres par ordre. *Eph. 3. Colos. 1.*

V. Les Thalmudistes les distinguent aussi en neuf ordres, mais ils les nomment vn peu diuersement, car ils appellent le premier ordre des Anges *Cajoth Kakodest*, par lesquels Dieu donne la vie. Le II. *Ophanim*, par lesquels Dieu distingua le chaos à la naissance du monde. Le III. *Aralim*, par lesquels Dieu rend la matiere coulante. Le IV. *Haschemalim*, par lesquels Dieu forme les corps. Le V. *Seraphin*, par lesquels Dieu regle les Elemens. Le VI. *Melachim*, par lesquels

lesquels Dieu produit les metaux. Le VII. *Elohim*, par lesquels Dieu produit les plantes. Le VIII. *Bene Elohim*, par lesquels Dieu produit les animaux. Le IX. *Cherubim*, par lesquels Dieu produit les hommes.

VI. Pour representer aucunement ces compaignies inuisibles distinguées par trois & derechef multipliés par ce mesme nombre, nous pouuons nous seruir de l'estat de ce Royaume de France, lequel est formé sur le modele du gouuernement celeste : car premierement aux trois hierarchies respondent les trois estats, c'est à sçauoir le Clergé, la Noblesse, & le peuple, qui est appellé tiers estat. Le Clergé ou estat Ecclesiastique peut estre distingué en trois, en Prelats, en seculiers à eux inferieurs, & en reguliers. La noblesse reçoit aussi pareille distinction : c'est à sçauoir en Princes, en Seigneurs & simples Gentils-hommes. Apres tous les gens du tiers estat sont aussi de trois sortes, officiers de la iustice, financiers, & le simple populaire.

VII. Toutesfois les officiers de la iustice ne sont proprement compris sous nul de ces trois estats, ains estans l'image du prince en tant qu'ils ont authorité sur les honneurs, vies & biens de tous les autres, ils sont plustost les moderateurs de tous les estats que compris eux-mesmes sous quelqu'vn des estats: comme la prudence n'est point vertu morale, mais bien la regle de tous les vertus morales.

VIII. Quant à la priorité & superiorité ou posteriorité & inferiorité, il faut bien obseruer qu'elle ne doit point estre entéduë és Anges telle que celle des genres, des especes & des indiuidus en l'ordre des categories, ou comme celle des officiers d'vne Cour de Parlement rangez en leur seance les vns au dessous des autres : car les Anges estans incorporels n'occupent

pent point de place. Mais cela se doit entendre de la dignité & perfection en laquelle les vns excellét sur les autres: selon laquelle ils sont dits superieurs ou premiers & plus proches de la diuinité : & les autres inferieurs ou posterieurs en tant qu'ils sont plus ou moins participans des graces diuines. Car cóme nous disons que les premiers officiers de la Courône sont les plus proches du Roy à cause qu'il leur communique plus particulierement & familierement ses secrets, encore qu'ils ne le voyent pas mieux que plusieurs autres qui sont de la suite de la Cour. Ainsi nous appellons superieurs & plus proches de Dieu les Anges ausquels Dieu communique plus de perfections & de graces, encore qu'il soit present à tous, comme celuy qui remplit tout le monde & infinis espaces au delà du monde. Ces termes donc de superiorité & inferiorité ou priorité & posteriorité ne signifiét point distinction de lieu, ains de perfection & d'excellence.

Mais ce qui est de plus admirable en ceste nôbreuse société d'Anges (ie parle seulemét des bien-heureux) c'est qu'ils sont tous tres-contés & ne se portent nulle sorte d'emulation ny d'enuie, quoy que les vns soient moins doüez de graces diuines que les autres: nul d'entr'eux ne desirant pourtant estre autre que celuy qu'il est, non plus que les parties d'vn mesme corps. Car (afin que ie me serue de ceste comparaison de S. Augustin) ny le pied ne voudroit estre la main, ny le naiz les oreilles, & ainsi des autres parties. Aussi est-il impossible que là où est le souuerain bié & la felicité eternelle il y ait de l'enuie, laquelle est vne passió incópatible auec le bô-heur & qui est tousiours accompaignee de chagrins, de mescôtentement & de rage. IX.

Aug. cap. 30. li. 22 de ciuit. Dei.

Au demeurant parce que sur le subjet de l'illumina-

mination des Anges, que nous auons cy-dessus touché en passant il y a beaucoup de considerations aussi riches & belles que mal-aisées & arduës: il nous y faut particulierement arrester: suppliant ces bien-heureuses intelligences qu'elles vueillent illuminer nos entendemens, afin qu'en estans suffisamment esclairez nous puissions dignement philosopher sur vn subject si excellent & si auguste.

Comment les Anges sont illuminez de Dieu & les vns des autres.

CHAP. IV.

Sommaire.

I. *Que signifie icy illuminer.* II. *Lumiere de nature, de grace, & de gloire és Anges.* III. *Que Dieu n'opere pas tousiours immediatement:* IV. *Charité des Anges.* V. *Comment les Anges inferieurs sont illuminés des superieurs.* VI. *Si les Anges sont illuminés par hierarchies ou par ordres, ou particulierement l'vn de l'autre. Opinion* I. VII. *Opinion* 2. VIII. *Opinion de l'autheur.* IX. *La maniere en laquelle se fait l'illumination.* X. *Similitude.* XI. *Ceste opinion est plus à l'honneur de Dieu.* XII. *Confirmée par raisons.* XIII. *Autre raison authorisée de l'Escriture saincte.* XIV. *Que chacun des Anges participe aux graces diuines selon sa capacité.* XV. *Erreurs d'aucuns Arabes.* XVI. *Comment les Anges inferieurs sont perfectionnez par l'illumination des superieurs.*

I. CE mot *illuminer* est impropre, & signifie metaphoriquement en ce lieu manifester la verité: & en ce sens en a vsé l'Apostre, quand il dit que tout
Eph. c. 5. ce qui est manifesté est lumiere; & se prend ainsi ordinairement en l'escriture saincte: l'Ecclesiastique en
Sap. 24. a ainsi vsé pour manifester, quand il dit qu'il illuminera la discipline, c'est à dire qu'il rendra claire la doctrine.

Cela

Cela ainsi presupposé touchant la signification du mot il faut sçauoir encore qu'il y a és Anges (comme remarque S. Thomas) trois sortes de lumiere; celle de la nature, celle de la grace, & celle de la gloire. Quant à la lumiere naturelle, elle est és Anges dés leur creation; à laquelle Dieu leur a donné vne cognoissance & science innée; & d'ailleurs la faculté d'apprendre & cognoistre d'autres choses que celles qu'ils sçauent dés leur creation. La lumiere de la grace leur a esté pareillement octroyée du mesme Createur en tant qu'ils ont esté par luy confirmez en l'election du bien, & en cela mesme iustifiez. La lumiere de la gloire procede aussi de la mesme source diuine considerée comme souuerain bien. Car les Anges sont glorieux en ce qu'ils ioüissent de la beatitude eternelle possedans le souuerain bien. Et partant il semble que les Anges bien-heureux estans tous & en toutes façons illuminez de la diuine bonté n'ont que faire de l'illumination les vns des autres, & qu'il ne faut point introduire d'autre sorte d'illumination entr'eux que celle qui procede des rayons de la diuinité qui leur est à tous & à tousiours-mais presente, comme objet plus que suffisant, puis qu'il est infini, pour les combler de toute sorte de contentemens. II. Th. 1. p. q. 106. art. 1.

Toutesfois estant tres-certain que Dieu a tout fait en poids, nombre & mesure, aussi a-il tellement disposé ses creatures qu'encore qu'il peust immediatement les conduire toutes à leur fin par sa propre vertu: neantmoins il veut que par vn bel ordre & vrayement admirable elles ayent de l'alliance & liaison ensemble, & qu'elles dependent aucunement les vnes des autres: & suiuant cet ordre & disposition nous pouuons dire auec S. Denys, *que c'est vne loy* III. Sap. 11. Dio. c. 5. de cœl. hirar.

fermement establie de Dieu que les choses inferieures soient reduites à Dieu par les superieures : & par ainsi que les Anges inferieurs soient vnis à Dieu par l'illumination qu'ils reçoiuent des superieurs.

IV. D'ailleurs cela estant de la nature du bien qu'il est
Au liure diffusif de soy-mesme (comme i'ay monstré ailleurs
4. ch. 14. en son lieu) & ce d'autant plus qu'il est bon: les bons Anges estans entierement confirmez au bien, ce n'est pas merueille si ceux d'entr'eux qui ont quelque chose de plus excellent sont portez d'vn desir extréme
1. *Pet.c.* 4. de la communiquer aux autres. Car si cela est requis en la charité humaine & mondaine, comme le Prince des Apostres le nous recommande estroittement en ces mots dorez: *que chacun selon qu'il a receu la grace la departe aux autres comme il appartient à des bons dispensateurs des dons de Dieu*: telle charité doibt bien estre plus eschauffee entre les esprits bien-heureux, lesquels pour ceste mesme cause sont appellez par le
Ps. 109. Roy-Prophete *feux & flammes ardantes*. C'est ce que disoit aussi S. Gregoire en vne sienne homilie : *combien qu'en l'habitation celeste certaines choses soient données plus excellentes aux vns qu'aux autres : si est-ce qu'il*
Gre. ho. 14. *n'y a rien qui soit possedé particulierement sans estre com-*
in Euang. *muniqué.*

V. Quand nous disons donc que les Anges inferieurs sont illuminez des superieurs, nous n'entendons pas qu'ils reçoiuent d'eux simplement ny la lumiere de la nature, ny celle de la grace, ny celle de la gloire. Car tous estans bien-heureux, tous voyent Dieu, tous le cognoissent, tous le possedent : & en cela ils n'apprennent point les vns des autres non plus que les ames bié-heureuses: desquelles le Prophete parle ainsi en la personne de Dieu: *L'homme desormais n'enseignera*
Ier. c. 31. *point son prochain ny son frere en luy disant, cognoy le*

Seigneur:

Seigneur: car tous me cognoistront depuis le plus petit iusques au plus grand. Mais seulement il faut entendre par ceste illumination que les Anges superieurs fortifient la lumiere & la cognoissance des inferieurs en leur manifestant plus de raisons & leur esclarcissant la cognoissance des choses qu'ils voyẽt en Dieu tous ensemble ou qui leur sont par luy reuelées. Car les Anges superieurs (comme nous apprend S. Denys) *Dio. c. 12. de cæl. hierar.* ayans vne science plus vniuerselle que les inferieurs ont aussi plus de raisons des choses qu'ils cognoissẽt, & les entendent plus clairement qu'eux: ne leur en cachant pourtant rien, ains desirans leur manifester pour se les rẽdre le plus conformes qu'il leur est possible comme ils taschent de se conformer à Dieu, ils leur en monstrẽt en destail & en particulier ce qu'ils reçoiuent & conçoiuent (comme plus capables) en gros & en general, pour s'accõmoder à leur capacité: tout ainsi que les precepteurs humains par des diuisions, subdiuisions & distinctions departent leur doctrine à leurs disciples pour leur faire plus facilemẽt comprendre: mais cela se fait és Anges auec vne promptitude & actiueté merueilleuse, comme c'est le propre des esprits & intelligences. Voilà comment les Anges inferieurs sont illuminez des superieurs.

Mais quoy? sont-ils illuminez en gros par hierarchies, ou par ordres, ou l'vn par l'autre seló leur proximité & comme de main en main? Certes cecy n'est pas sans doubte & difficulté: aussi y a-il diuerses opinions, & qui pis est, les plus grands maistres n'en disans rien, il n'est pas fort seant aux apprentifs d'en parler. Il y en a qui tienẽt que la seule premiere hierarchie est immediatement illuminée de Dieu, la seconde de la premiere, & la troisiesme de la seconde. VI.

D'autres sont d'aduis que telle illumination se VII.

face d'vn ordre à l'autre la specifiant par ce moyen d'auantage: c'est à sçauoir que le premier ordre de la premiere hierarchie est immediatement illuminé de Dieu: le second par le premier, & le troisiesme par le second: & en suite que le premier ordre de la seconde hierarchie est illuminé par le dernier de la premiere, & consequemment ainsi des autres.

VIII. Mais quant à moy i'ayme mieux dire que cōme en toutes les compagnies & societez bien ordonnees il y a tousiours quelque chef eminent & releué par dessus tous les autres: il faut aussi qu'entre les Anges il y en ait vn premier & supréme en l'excellence: à raison dequoy leurs ordres sont souuent appellés *armées* dans les cayers sacrez: & en vne armée il y a tousiours vn chef. Et comme ce premier excelle en perfection sur le second, aussi fait le second sur le troisiesme, & celuy-ci sur le quatriesme, & ainsi consequemment par ordre iusques au dernier: de maniere qu'il ne s'en sçauroit trouuer deux de pareille perfection & excellence, encore qu'ils soient en vn mesme ordre, & que nous leur attribuons vn mesme nom commun.

Iob. c. 25.

IX. Le premier donc de tous les Anges & le plus proche de Dieu reçoit immediatement l'irradiation de la diuine grace & la communique à l'autre plus proche & celuy-ci encore au tiers, & tousiours ainsi par ordre & comme de main en main & de degré en degré: ie dy de l'vn à l'autre depuis le premier iusqu'au dernier: tellement qu'il n'y en a pas vn que le premier seulement qui soit immediatement illuminé de Dieu, & les autres le sont tous de leurs superieurs, chacun selon sa capacité & portée. Mais tout cela se fait gaillardement & promptement: par ce que les vns sont des excellens precepteurs, & les

autres

autres des disciples tres-capables, comme estans des esprits & pures intelligences.

Et pour apporter à ceci vne similitude fort familiere, il est de mesmes qu'en nostre Monarchie Françoise : là où le Chancellier reçoit les secrets & volontez du Roy par sa propre bouche : son conseil priué les entend par le Chancellier : les Cours de Parlement l'apprennent du Conseil priué : & puis les enuoyent aux Baillifs & Seneschaux, & ceux-cy aux Iuges ordinaires. X.

I'embrasse d'autant plus volontiers ceste opinion que ie la voye conforme aux merueilles de Dieu & plus respondante à sa toute-puissance. Car cela redonde bien plus à l'honneur & gloire de Dieu d'auoir creé vn nombre innombrable d'esprits differens tous l'vn de l'autre en perfectiõ, que s'il n'y en auoit que de trois sortes suiuant les neuf ordres compris en ces trois Hierarchies. XI.

Ioinct que si nous considerons qu'entre tant & tant de milliers d'hommes il ne s'en peut trouuer deux qui se ressemblent entierement ni de visage ni de mœurs, cela ne doibt pas estre trouué estrange que les creatures spirituelles different toutes l'vne de l'autre en excellence. XII.

D'ailleurs si les Roys de la terre ont si grand nombre d'officiers, lesquels ont tous rang l'vn au dessoubs de l'autre, chacun suiuant sa dignité : quelle difficulté y a-il que le souuerain Roy des Roys, duquel les graces & la puissance sont infinies, ait creé tous ses officiers celestes differens en grace l'vn de l'autre tout aussi facilement que s'il n'y en auoit que deux ou trois ? Car veu que l'infinité ne se peut non plus amoindrir qu'espuiser, il en pourroit encore creer mille millions de fois autant, voire vn nombre XIII.

infini d'autres differens en excellence & perfection comme les precedens, auec vne iuste proportion l'vn de l'autre. Cecy n'est pas seulement conforme à la
Isai. c. 6. raison : mais l'Escriture saincte nous en rend aussi tesmoignage : nous apprenant que les Seraphins, qui sont d'vn mesme ordre, crient de l'vn à l'autre, Sainct, Sainct, Sainct.

XIV. Or quand nous disons que les Anges superieurs sont douez de plus de perfection & d'excellence que les inferieurs, & en sont plus capables, il ne faut pas inferer de là que les Anges inferieurs soient priuez des graces & perfections dont les superieurs sont remplis: ains seulement qu'ils en participent moins, quoy qu'ils en soient aussi remplis par l'illumination les vns des autres. Toutefois ils en participent tousiours moins, parce qu'ils en sont moins capables, ny plus ny moins que des vaisseaux de diuerse capacité & contenance qui seroient tous emplis de mesme liqueur : ou comme les orbes des cieux superieurs sont plus amples & vastes que ceux des inferieurs, encore qu'en ceux-cy ny en ceux-là il n'y ait rien de vuide. Par exemple, la ferueur extréme que les Seraphins ont enuers Dieu, & la science qui est tres-amplement diffuse & versée sur les Cherubins, se trouue aussi és Throsnes, Seigneuries, Vertus & autres ordres des Anges : mais il y en a moins en ceux des ordres inferieurs qu'en ceux des superieurs selon qu'ils en sont plus ou moins capables.

XV. Au demeurant il faut encore obseruer sur ce subject qu'en presupposant que le premier des Anges, lequel reçoit immediatement les rayons de la grace diuine, illuminant le second est entendu d'iceluy, & celuy-cy pareillemēt du troisiéme, & ainsi par ordre de tous les autres: il ne faut pas pourtant colliger de là que l'entendāt & l'entendu soient faits vne mesme

chose,comme nous disons à nostre maniere de conceuoir que les especes abstraites des choses materielles par nostre intellect agẽt sont faites mesme chose auec l'intellect passible. Car ce seroit vn erreur trop grossier: auquel neãtmoins sont tombez aucuns Philosophes de grand renom entre les Arabes, comme Algazel & Abolaï:dõt ils sont à bon droit repris par vn autre de leur nation, qui est le docte Auerroys.

Quand nous disons donc que l'Ange qui voisine de plus prez la diuinité est entendu par le second, celuy-cy par le troisiéme, & ainsi consequemment des autres, nous ne voulons pas pourtant vnir leurs essences, ains entendons seulement que celuy qui est perfectionné par l'illumination superieur, conçoit neantmoins & entend toute la nature d'iceluy auec toutes ses proprietez & perfections, suiuãt lesquelles il luy est fait cõforme encore qu'il n'en participe que selon sa capacité, cõme luy estãt inferieur. Car il n'y a point de doubte qu'vne creature inferieure en grace & dignité ne puisse cõprendre l'essence & la nature d'vne autre qui luy soit superieure, puis que nostre entẽdemẽt mesme, quoy qu'il soit lié à la matiere corruptible, conçoit neantmoins des choses au dessus de luy, ainsi que nous auõs discouru ailleurs en son lieu. XIV.

Soit assez arresté sur ce subjet. Passons maintenant à l'exposition des proprietez des neuf ordres des Anges compris és trois hierarchies.

De la premiere hierarchie des Anges.

CHAP. V.

Sommaire.

I. *Distinction de ceste hierarchie en trois ordres.* II. *Que signifie Seraphin.* III. *Quatre conditions & proprietés du feu.* IV. *Comment elles conuiennent aux Seraphins.*

v. Comment Dieu est appellé feu. vi. Que signifie Cherubim. vii. Que signifie Throne, & pourquoy ce nom est attribué au 3. ordre de la 1. hierarchie. viii. Que par ce mot Throne peut estre entendu le repos & tranquillité des esprits bien-heureux.

I. CEste hierarchie comme les autres deux est distinguée en trois ordres selon les trois diuerses proprietés qui sont attribuées aux esprits contenus en icelle : ausquels les escritures sacrées ont donné des noms conuenables & respondans à ces trois conditions ou proprietés differentes, qui sont *Seraphin, Cherubin, Thrones.*

II. *Seraphin* en langue Hebraïque signifie *Feux, Eschauffans, bruslans* ou *ardans* : & sont ainsi appellez (selon S. Augustin) à cause de leur charité, de laquelle le feu est le symbole. Car ils sont merueilleusement charitables enuers les autres esprits inferieurs & mesmes enuers les hommes.

Aug. c. 23 l. 15. de Ciui. Dei.

III. Mais pour estendre d'auantage l'energie de ce nom, il faut sçauoir que le feu a quatre vertus principales : c'est qu'il tend tousiours en haut, qu'il est excessiuement chaud, qu'il est clair & lumineux, & a la faculté de purger & espurer.

IV. Lesquelles quatre conditions conuiennent merueilleusement bien à cét ordre d'Anges. Car premierement ils tendent tousiours en haut en tant qu'ils n'aspirent qu'à se rendre conformes à la diuinité. En second lieu ils sont extrememét chauds, parce qu'ils sont tres-ardens au seruice diuin & à se rendre conformes à Dieu: & que mesmes ils eschauffent & embrasent les ordres inferieurs de ce mesme zele & de la mesme ferueur qu'ils sont portez enuers Dieu, & à desirer de se rendre semblables à eux en receuant d'iceux les mesmes perfections qui leur sont infuses de la di-

la diuine grace en la maniere que nous auons deduit au chapitre precedent. Pour vn troisiéme ils sont tres-clairs & lumineux, parce qu'ils sont plus proches de la clarté diuine, & qu'en estant illuminez de plus pres, ils en esclairent aussi & illuminent les autres. Pour le quatriéme cela leur appartient particulierement de purger & espurer les ordres inferieurs en les rendant semblables à Dieu (qui est tres-pur & tres-simple) autant qu'ils en sont capables: laquelle condition leur est si propre que mesmes ils sont quelquefois employez à purger les hommes. Car il est escrit d'Esaie qu'il fut purgé par vn Seraphin. *Esai. c. 6.*

V. D'ailleurs Dieu (comme dit Moyse) estant vn feu consumant, ou bien (ainsi que Malachie) vn feu qui espure & nettoye, ou bien encore (selon que le descrit Ezechiel) estant tout de feu depuis les reins iusques aux pieds: ce n'est pas sans cause que les esprits bien-heureux, lesquels le voisinent de plus pres, & luy ressemblent le plus, ont pris leur denominaison du feu mesme. *Deut. 4. Mala. 3. Ezech. 8.*

VI. *Cherubin*, signifie multitude ou effusion de science: lequel nom est attribué au secōd ordre des Anges de ceste premiere hierarchie tant à cause de l'abondance tres-certaine & tres-claire dont ils sont rẽplis, que parce qu'ils la versent abondāment comme de main en main sur les ordres inferieurs. Ce n'est pas pourtant à dire que les Seraphins ne soient doüés d'vne plus parfaite science que les Cherubins, puis qu'ils sont plus proches de Dieu, qui est la source infinie de toute science: mais d'autant que les Seraphins ont vn autre tiltre plus excellent, comme estant pris de l'amour & zele qu'ils ont enuers Dieu & la charité enuers les autres Anges: celuy de la perfection de science, qui suit apres, a esté bien à propos attribué

M 5

au second ordre.

VII. *Throne,* est vn mot Grec qui signifie vn siege releué tel que celuy des Roys : lequel nom est attribué au dernier ordre des Anges de la premiere hierarchie, pour marquer leur preeminence & excellence sur les Anges des deux autres hierarchies, & que toutes leurs affections sont releuées à la contemplation de la diuinité:& que comme le throne ou siege royal est immediatement au dessoubs du Roy qui s'y assied: ainsi sont-ils de ceste premiere hierarchie & bande sacrée qui est la plus proche du tres-puissant & souuerain monarque de tout le monde. Il est bien vray que ce nom peut aussi cõuenir aux Seraphins & aux Cherubins, puis que mesmes il est escrit que *Dieu est assis sur les Cherubins :* mais les autres deux ordres ayans eu des tiltres plus excellens, celuy-cy a esté reserué au troisiéme. Sainct Gregoire exposant cela dict que Dieu est assis sur les Cherubins comme gouuerneur, & sur les Thrones comme iuge. Mais ceste distinction n'est pas si asseurée que la precedente. Car il est certain que lors que Dieu viendra iuger les viuans & les morts il sera accompagné non seulement des Thrones,mais aussi de tous les ordres des Anges.

Psal. 29.

Greg. hom. 34. in Euang.

VIII. Apres toutes ces interpretations il me semble que ce ne seroit pas mal à propos que nous entendissions par les Thrones vne tranquillité & repos asseuré. Car la beatitude celeste est signifiée par le repos : & Throne signifiant siege royal & releué, & le siege estant pour le repos nous pouuons entendre par les Thrones le repos du Royaume celeste dont ioüissent ces bien-heureux esprits.

De

De la seconde hierarchie.

CHAP. VII.

Sommaire.

1. *Pourquoy le premier ordre de ceste hierarchie est appellé* Dominations. II. *Pourquoy le second est appellé* Vertus. III. *Que tous Anges sont appellez* Vertus celestes. IV. *Pourquoy le troisiesme ordre est appellé* Puissances.

LEs noms des trois ordres de ceste hierarchie I.
moyenne sont *Dominations* ou *Seigneuries*, *Vertus & Puissances*. Ce tiltre tres-honorable de *Domination ou Seigneurie*, qui appartient au premier ordre marque la liberté de ces esprits bien-heureux, lesquels ne se laissét point vaincre ni emporter à aucun desir des choses basses & caduques: ains se conformans, en tant qu'il est en eux, à Dieu mesme, qui est seul tres-puissant seigneur de tout l'vniuers, ils ont par ceste conformité merité le non tres-auguste de dominations ou seigneuries. Ioinct que se soubsmettans & captiuans tres-volontiers à la volonté diuine, à laquelle seruir est regner, ils regnent vrayement & possedent vne puissante seigneurie en tant qu'ils sont merueilleusement zelez à l'execution des commandemens de Dieu. Il y en a qui disent encore que ce nom leur est donné, parce que Dieu exerce sa domination sur les hommes par le ministere de cest ordre d'Anges: mais c'est parler par opinion: parce que nous lisons dans l'escriture sacrée qu'il se sert en cela des autres ordres: & à grand peine se trouuera-il vn seul passage qui face mention des Dominations en ce sens-là.

Le second ordre de ces esprits bien-heureux est ap- II.
pellé *Vertus*, soit à cause de la resolution masle & parfaite qu'ils ont à la reception des rayons que la

diuinité darde inceſſamment ſur eux (quoy que par l'entremiſe des Anges ſuperieurs) ſans que iamais ils ſe relaſchent ny reſſentent aucune foibleſſe ou diminution de leurs affections & ardans deſirs de ſe conformer à la diuinité : ſoit que telle fermeté & conſtance les rendant ſemblables à Dieu, qui eſt immuable, ils ayent de là merité le nom de *Vertus*. S. Bernard tient que ce nom leur a eſté donné pour autant que par le miniſtere de cét ordre d'Anges Dieu fait ſes miracles, par leſquels ſa vertu eſt manifeſtée. Toutefois ie croy que Dieu fait aisément des miracles par toutes ſortes d'Anges, & quelquefois par le miniſtere des hommes, & d'autres creatures plus viles.

Mala. 2. Bernar. ſerm. 19. in Cant.

III. Mais il faut obſeruer ici auec S. Denys que les Anges de tous les ordres indifferemment ſont quelquefois appellez en l'Eſcriture ſaincte *Vertu des Cieux*, en vne autre ſignification que la precedente. Car veu qu'en tous les Anges on conſidere trois choſes, la ſubſtance, la vertu, & l'action: lors qu'vn Ange eſt appellé *Vertu Celeſte*, c'eſt par periphraſe, comme qui diroit, le Roy de l'Ocean, pour ſignifier Neptune : & en l'Euangile le prince de ce monde, pour dire le diable: mais quand on dit *Vertu* pour ſignifier *Vn Ange*, il faut entendre vn Ange du ſecond ordre de la moyenne hierarchie.

Dion. c. 11. de cœleſt. hierar. Luc. 21.

IV. Le troiſiéme ordre de ceſte hierarchie eſt compris ſoubs le nom de *Puiſſances*, & ce pour trois raiſons. La premiere que ce tiltre de puiſſance eſt le plus eminent & auguſte qui puiſſe eſtre donné à leur excellence, apres les ſuſdits. La ſeconde que non ſeulement ils taſchent de ſe conformer entierement à la diuinité, de laquelle la puiſſance eſt infinie, mais qu'ils verſent auſſi les graces qu'ils reçoiuent de la puiſſance diuine ſur les Anges qui leur ſont inferieurs,

ferieurs, & ce ſans nulle contrainte, ains tres-volontiers, exerçans ainſi leur puiſſance & ſans enuie & ſans tyrannie. La troiſieſme qu'ils interrompent & rompent la puiſſance que le Diable veut vſurper ſur les hommes : & ceſte raiſon eſt tiree de S. Bernard: de laquelle n'eſt pas fort eſloignee l'opinion de ceux qui eſtabliſſent ceſte difference entre les vertus & les puiſſances, c'eſt que les vertus ſont actiues & operantes, Dieu faiſant ſes miracles par icelles & chaſſant meſmes les demons : & les Puiſſances ſont ſeulement reſiſtantes en ce qu'elles s'oppoſent aux deſſeins des demons. Toutefois cela ne me ſemble point probable: parce que nos Anges gardiens, qui ſont du dernier ordre de la derniere hierarchie ſont ordinairement occupez à ce dernier miniſtere. *Ber. c. 4. de conſiderat.*

Mais la verité eſt que les plus excellens titres ſont donnez aux ordres les plus releuez, encore que ceux des derniers conuiennent aux premiers, & que les proprietez & perfections marquées par iceux s'y trouuent auec plus d'excellence : tout ainſi que nous pourrions dire que le Chancellier de France eſt plus grand Preſident & plus grand Conſeiller que ceux-là meſmes qui ſont proprement appellez Preſidens & Conſeillers.

De la troiſieſme hierarchie.

Chap. VII.

Sommaire.

I. *Pourquoy le premier ordre de ceſte Hierarchie eſt appellé* Principautez. II. *Le ſecond* Archanges. III. *Et le troiſieſme* Anges. IV. *Pourquoy les gens d'Egliſe ſont appellez* Anges. V. *Que les Anges des ordres ſuperieurs ne ſont iamais enuoyez en terre que pour quelque grand myſtere.*

Ceſte

I. CEste troisiesme Hierarchie est composée de trois Ordres de bien-heureux esprits ainsi que les deux precedentes : le premier desquels est signifié par le nom de *Principautez* : lequel leur a esté ainsi imposé au respect de ceux des deux ordres inferieurs : desquels ils sont comme les Princes, en tant qu'ils sont plus excellens qu'eux & leur communiquent les graces diuines qu'ils reçoiuent du souuerain Prince de l'vniuers par l'illumination des ordres superieurs.

II. Le second ordre est des *Archanges*, lesquels receuans les rayons de la diuine grace par le moyen des ordres superieurs, les departent pareillement aux Anges : à raison dequoy ils sont appellez Archanges, c'est à dire prince des Anges. Ainsi donc les plus excellentes perfections des bien-heureux esprits ayant esté marquées par les noms qui sont attribuez à ceux des deux precedentes hierarchies, ces deux premiers ordres de la derniere hierarchie sont denommez de la relation qu'ils ont à leurs inferieurs. Ie ne veux pas pourtant reprouuer l'opinion de ceux qui estiment que les Archanges sont ainsi appellez, parce qu'ils ont quelque prerogatiue sur les Anges & que Dieu leur commet l'annonciation des choses grandes & des plus importans mysteres, & celle des moindres aux Anges : tellement qu'ils sont nõmez *Archanges*, comme qui diroit, les Princes des ambassadeurs principaux ou premiers ambassadeurs. Ainsi l'incarnation du fils de Dieu fut annoncée à la Vierge par l'Archange Gabriel encore qu'il ne soit nommé par S. Luc qu'Ange du nom [Luc. 1.] commun à tous les bien-heureux esprits. Car au demeurant luy-mesme se dit estre l'vn de ceux qui assistent deuãt Dieu. C'est luy qui interpreta la vision descrite

deſcrite par Daniel à la requiſition d'vn autre Ange, qui luy defera cela comme à ſon ſuperieur. *Dan.* 8.

III. Le troiſieſme & dernier ordre eſt des *Anges*, c'eſt à dire, nonces, meſſagers ou ambaſſadeurs. Lequel nom (comme nous auons touché ailleurs) eſtant pris en ſa plus ample ſignification s'eſtend generalement à tous les eſprits de tous les ordres & hierarchies, en tant qu'ils annoncent tous la volonté de Dieu ou entr'eux-meſmes ou aux hommes: mais ce dernier ordre de la derniere hierarchie eſt peculierement & proprement dit des Anges, parce qu'ordinairement & plus particulierement ils annoncent la volonté de Dieu aux hommes, & qu'ils ſont employez au regime & conduite du monde inferieur.

IV. De là vient que les Preſtres, Predicateurs & Docteurs de l'Egliſe ſont auſſi appellez Anges en tant qu'à l'imitation des Anges ils annoncent la parole de Dieu aux autres hommes. En ce ſens Saint Iean Baptiſte eſt nommé Ange par l'oracle de la ſapience diuine. En ceſte meſme ſignification commandoit S. Paul, que les femmes ſoient voilées en l'Egliſe pour le reſpect des Anges, c'eſt à dire des Preſtres: ſoit pour ne les ſcandaliſer point lors qu'elles ſeroient œillādées par les aſſiſtans, ou afin qu'eux-meſmes ne ſoient tentez en les regardant. *Mala.* 3. *Mat.* 11. *1. Cor. c.* 11.

V. Ainſi donc ce dernier ordre d'eſprits bien-heureux eſt plus ordinairement employé pour annoncer la volonté de Dieux aux hommes & à leur conduite, & des choſes de ce monde inferieur: combien qu'aucunefois ceux des ordres ſuperieurs y ſoient auſſi deputez. Car (comme dit l'Apoſtre) ils ſont tous adminiſtrateurs enuoyez pour ſeruir ceux qui doiuent receuoir l'heritage de ſalut. Toutefois *Heb. c.* 1.

fois ces excellens esprits ne sont gueres enuoyez en terre que pour quelque grand mystere ou pour accomplir quelque œuure merueilleuse : comme l'ont remarqué S. Denys & S. Damascene. Ainsi est-il escrit en la Genese qu'vn Cherubin a esté establi das le paradis terrestre auec vn glaiue flamboyant pour empescher les hommes d'y rentrer. Ainsi le Prophete Esaie fut purgé par vn des Seraphins, quoy que S. Denys interprete ceste purgation autrement, disant qu'elle fut vrayement faite par les Anges du dernier ordre: mais qu'elle est rapportée aux Seraphins, parce qu'ils sont les premiers qui purgent les autres esprits. Toutesfois ie trouue qu'en ce lieu-là il est fait mention nomméemét & simplement des Seraphins. L'exemple de Tobie qui fut conduit par Raphaël confirme assez ceste opinion. Car attendu que Raphaël (comme il tesmoigne luy-mesme) est vn des sept Anges qui assistent tousiours deuant Dieu, il faut qu'il soit des premiers des Seraphins : telle prerogatiue ne pouuant appartenir à d'autres. Car Dieu estant par tout & tousiours present aux bien-heureux esprits, ils ne faut point entendre ceste assistance de la proximité du lieu, ains de la ressemblance à Dieu: de maniere qu'assister deuant Dieu, c'est à dire ressembler le plus à Dieu & par ainsi estre le plus excellent. Mais pour mieux entendre comment les Anges sont employez à la conduite des hommes, il faut sçauoir quels sont leurs principaux offices.

Dion. c. 13. de cœlest. hierar.
Damasc. c. 3. lib. 2. de fid. orthodox.
Gen. 3.
Isa. c. 6.
Dion. c. 13. de cœlest. hierar.

Des

Des charges & offices des Anges.
CHAP. VIII.

Sommaire.

I. Office I. des Anges est d'assister deuant Dieu. II. Le 2. de le loüanger & benir. III. Le 3. d'estre gardiens des hommes. IV. Le 4. de presenter nos prieres à Dieu. V. Le 5. de prier pour nous. VI. Le 6. de nous bien inspirer. VII. Le 7. de recompenser les gens de bien. VIII. Le 8. de batailler pour eux. IX. Le 9. de descendre en terre en faueur des hommes. X. Le 10. d'annoncer. XI. Le 11. de mouuoir & transporter les corps.

MAximus Tyrius Platonicien parlant des charges des Anges ou demons les diuise comme celles des hommes, attribuant aux vns la medecine, aux autres la prudence & cõseil, à aucuns la ciuilité, à quelques autres la rusticité, & à diuers l'assistance aux hommes selon la diuersité des actiõs humaines. Les Thalmudistes (comme i'ay monstré cy-deuant) leur attribuent aussi diuerses charges selon les diuers ordres esquels ils sont constituez. Mais pour en parler auec plus de certitude nous pouuõs auec les Theologiens colliger des escritures sacrées onze principales charges ou offices, ausquels les Anges bien-heureux sont employez. Le premier & plus excellent office des Anges est donc d'assister deuant la Majesté diuine pour receuoir ses commandemens & l'infusion des raisons de sa grace auec plus de perfection que les autres: à quoy ils se delectent, comme en la iouïssance du souuerain bien. Ce que le Poëte Latin semble auoir cogneu, l'ayant exprimé en ces vers.

I. — Max. Tyrius ser. 6. — Au ch. 3. de ce liu. — Dan. 7. — Virg. 6. Æneid.

Là sont de toutes parts les esprits innombrables
Assis entour de luy en heur incomparables,
Qui ont incessamment sur luy fichez les yeux,

II. *Mesprisans sans cela l'heureux seiour des cieux.*

Psal. 102. & 148. Le second est de loüanger & benir Dieu en chantant sa gloire & ses merueilles.

III. Dan. 10. Deut. 32. Le troisiesme, d'estre gardiens, gouuerneurs & protecteurs tant des hommes que des prouinces : sur quoy nous discourrons au chapitre suiuant.

IV. Tob. 12. Le quatriesme de presenter nos prieres à Dieu, pour les luy rendre d'autant plus agreables.

V. Tob. 12. Zac. 1. Le cinquiesme de prier mesmes pour nous. Que s'ils prient pour nous qui peut nier qu'ils soient nos intercesseurs? & si les Anges sont nos intercesseurs quelle impudence heretique est-ce de nier l'intercession des ames bien-heureuses des saincts, puis que (Luc. 20.) (comme nous apprend l'Euangeliste) elles sont semblables aux Anges? mais encore puis que les hommes ont plus de societé naturelle entr'eux qu'auec les Anges? Ioint que la felicité des bien-heureux s'augmentant auec leur nombre qui peut doubter qu'ils ne prient & intercedent pour nous? & s'ils voyent en Dieu toutes choses, qu'est-ce qu'ils peuuent ignorer de nos infirmitez? Mais laissons-là les opiniastres.

VI. Gen. 48. Le sixiesme office des Anges bien-heureux est de nous inciter à bien faire & à nous suggerer de bonnes & sainctes intentions & conceptions.

VII. Luc. 6. Le septiesme est de recompenser les bons. Ce que les Theologiens confirment par l'exemple du Lazare, qui fut porté apres son trespas dans le sein d'Abraham par les bons Anges. Et de là ils concluent aussi que les damnez sôt traduits en enfer par les diables: (Hiero. in Dan. 7.) de mesme que les gens de bien sont conduits en Paradis par les bien-heureux Anges. Toutefois quant aux maux & punitions temporelles, comme la peste, le meurtre & carnage des hommes, nous lisons que les (Reg. 2. c. 24.) bons Anges en ont esté souuent les executeurs, notam-

tamment en l'ancienne loy. Car en la loy de grace (cecy est tres-notable) nous ne trouuons pas qu'ils ayent esté les executeurs de la vengeance diuine: parce que leur grand maistre s'estant reconcilié à la nature humaine, eux comme bons & loyaux seruiteurs suiuent entierement ses affections.

VIII Le huictiesme office est qu'ils combattent & bataillent pour les gens de bien contre leurs ennemis. *Exod* 3

IX. Le neufiesme est d'estre enuoyez pour faire quelque chose en faueur des hómes encore qu'ils ne soiét *Dan.* 7. point du nombre des gardiens ou gouuerneurs.

X. Le dixiesme est d'annoncer: & là tous les bien-heureux esprits sont appellez *Anges*, c'est à dire, nonces, *Luc.* 1. ambassadeurs ou messagers, ainsi que i'ay exposé au chapitre precedent.

XI. L'onziesme & dernier office des Anges est de mouuoir & transporter les corps. Car ils mouuent *Iob.* 9. les orbes celestes, ainsi que i'ay prouué cy-deuant. *Au lib.* Qu'ils transportent aussi les corps d'vn lieu en autre *ch.* 3. & ie l'ay monstré en parlant des facultez des Anges: & 7. *c.* 9. cela est tout notoire dans les escritures sacrées & *Dan.* 14. commun aux bons Anges auec les mauuais. *Mat.* 4.

Or d'autant que le troisiesme office des Anges que nous auós seulement touché en passant, merite vne particuliere discussion, attendu qu'il regarde nostre consolation & nostre salut mesmes, il ne faut pas tant courir en Philosophes que nous n'arrestions vn petit en Chrestiens.

Des Anges gardiens des hommes.

CHAP. IX.

Sommaire.

I. Que les anciens ont faussement estimé que le monde fust animé. II. *Qu'ils ont sceu que les hommes auoient des*

Anges gardiens. III. *Ceste opinion est fondée en raison.* IV. *Et en l'escriture saincte.* V. *Qu'il ne faut rien commettre de sale pour le respect de nostre bon Ange tousiours present.* VI. *Que les infideles ont des Anges gardiens.* VII. *Erreur.* VIII. *Que tous les ordres des Anges assistent aux hõmes.* IX. *Que les personnes les plus dignes ont des Anges plus excellens.* X. *Nous redoutons certains personnages à cause que leur Ange est plus fort que le nostre.* XI. *Que les grãds personnages n'ont pas plusieurs Anges gardiens, cõme dit S. Thomas.* XII. *Comment les Anges resistent quelquesfois les vns aux autres.* XIII. *Erreur de ceux qui ont estimé que l'homme changeant de region change d'Ange gardien.* XIV. *Cest erreur est refuté.* XV. *Que* IESVS CHRIST *a eu vn Ange pour le seruir non comme protecteur.*

[...]g. 6. [...]eid. C'Estoit vn erreur assez cõmun entre la pluspart des anciens Philosophes que de croire & soustenir que le monde estoit vrayement vn animal, qu'il estoit, dy-je, informé d'vn esprit ou d'vne ame ainsi qu'est nostre corps ou celuy des autres animaux, comme le Poëte Latin le descrit en ces termes:

Dés le commencement vn esprit dans le monde
Nourrit & entretient le Ciel, la terre & l'Onde,
Le globe de la Lune & astres radieux,
Infus de toutes parts & present en tous lieux:
Il meut tout l'vniuers & l'agite sans peine
Meslé dans le grand corps de la masse mondaine.

L'erreur ne consiste pas en ce qu'ils establissoiét vn esprit conducteur de tout l'vniuers: mais en ce qu'ils le disoient estre infus & meslé dans iceluy comme vne ame informante, non pas seulement assistante. *[...] liu. 6. [...]p. 3.* I'ay marqué cy-deuant vn pareil erreur touchant les cieux & les astres, ausquels plusieurs ont attribué aussi des ames informantes au lieu d'esprits gouuerneurs & moderateurs.

Mais

II Mais touchant les esprits gardiens des hõmes, ie trouué qu'ils ont dignemét philosophé: & entre autres Platon qui dit fort souuent & fort bien que les hommes sont comme vn troupeau, duquel les demõs (entendant les bons Anges) sont les bergers: & que Dieu a donné aux hommes non pas des hommes, mais des Dieux pour leur garde, & qu'il y a vne sorte de diuinité, laquelle concilie les Dieux auec les humains. Le Poëte Menandre (ainsi que nous trouuons és fragmens qui nous restent de ses œuures) a chanté la mesme chose en ces vers comiques.

Plato i. pro ag. Polit. Crit. Idem i. Phed. i. Poli. & Laer. i. eius vit

L'homme n'a pris si tost naissance
Qu'il ne reçoiue l'assistance
D'vn bon demon, qui le reduit
Droitement à ce qui luy duit.

Menan.

III Ceste opinion est veritable & conforme à la raison & à la foy Chrestienne. La raison est que puis que les cieux mesmes qui sont le throsne de Dieu (comme parle l'Euangile) que le monde superieur qui est le principal domicile de Dieu, basti de choses simples & de mesme nature, sont neantmoins gouuernez par des Anges, ainsi qu'il a esté cy-deuant prouué, il y a plus d'apparence que le monde inferieur, où Dieu ne se monstre pas si present, & où il y a vne confusion de choses innombrables toutes de differente nature, soit conduit & reglé par des esprits: mais particulierement cela est deu aux hommes à cause qu ils sont ordinairement agitez & tentés par les demons, lesquels sans l'assistance des bons Anges destruiroient facilement la nature humaine.

Mat. c.

IV. Quand aux autorités de l'escriture sacrée elles sont asses frequentes. Car l'Apostre escrit clairement que tous les bien-heureux esprits sont en-

C. 1. a Hebr.

uoyez pour assister à ceux qui reçoiuent l'heritage du salut : & Dieu mesme parlant par l'organe de ses
t. 90. saincts Prophetes nous promet en termes exprés des
od. 23. Anges gardiens pour nous conduire, & nous commande de leur obeyr. Telle assistance auoit esté esprouuée du Patriarche Iacob, quand il parloit ainsi: *Que l'Ange qui m'a garenti de tous maux benisse ces enfans* : & pareillement la prudente & courageuse
lith. 13. Iudith, recognoissant & aduoüant que le bon Ange l'auoit preseruée tandis qu'elle fut au camp des
ct. 12. Assyriens, & allant & retournant: Aux actes des Apostres S. Pierre estant deliuré des liens, les fideles pensoient que ce fust son bon Ange qui vint deuers eux, ne pouuant croire du commencement sa deliurance.

V. Ceste doctrine donc estant fondée en raison &
t. mar. appuyée de l'authorité de l'escriture saincte, est ge-
gen. 30. neralement receuë des saincts Peres sans controuer-
ryf. in se. C'est pourquoy ie ne m'amuseray point à de-
at. 18. duire leurs tesmoignages, me contentant seule-
fil. l. 3. ment d'admonester le lecteur Chrestien auec sainct
it. Theo. Bernard, de porter telle reuerence à son Ange
. di. de- gardien qu'il ne commette rien en sa presence de ce
r. Isid. qu'il auroit honte de commettre deuant les hom-
summo mes.
io, l. 1.
12. Ber.
. 40. in
n.

Il y a toutefois sur ce subjet quelques doubtes d'importance qui meritent d'estre proposées & re-
VI. soluës. La premiere est, si generalemēt tous les hommes, ou bien seulement les fideles, comme estoient en l'ancienne loy les Iuifs, & depuis en la loy de grace les seuls Chrestiens ont chacun son bon Ange gardien. En quoy il faut tenir la partie affirmatiue, qu'il n'y a homme de quelle nation ou loy qu'il soit, qui n'ayt son bō Ange gardien, que les Latins appel-

loient

loient *Genie*, & les Grecs *Eudæmon*: parce que Dieu ἐυδαίμων
ayant soing esgal de tous les hommes, comme nous enseigne l'escriture, il leur a donné des fideles & asseurez conducteurs. D'ailleurs si les infideles estoient destituez de ce secours diuin, ce leur seroit vne excuse tres-pertinente & legitime pour euiter leur condamnation au iour du grand iugement. Ioinct que si les nations payennes ont des Anges protecteurs aussi bien que les peuples fideles, ainsi que
nous lisons és registres sacrés, il s'ensuit que les *Dan.* 10.
hommes particuliers en ont aussi bien les vns que les autres, veu mesmes qu'ils se sont quelquefois manifestez à eux: comme nous lisons de l'esprit familier de Socrates, qui ne pouuoit estre qu'vn bon Ange, puis qu'il le destournoit ordinairement du mal & du vice, ainsi que Platon, Plutarque, Apulee, Ælian & autres le rapportent.

VII. Partant est erronée l'opinion de ceux qui ont tenu que les bons Anges ne nous sont enuoyez de Dieu que depuis le baptesme, parce que nous estant donnez non seulement pour la garde de l'ame, mais aussi du corps (comme il se peut colliger du Psalmiste) *Ps.* 90.
nous en auons besoin dés nostre naissance. Et pour vne entiere decision la sapience diuine parlant des petits enfans des Iuifs, lesquels n'estoient point *Mat.* 18.
baptisez, disoit pourtant que leurs Anges voyoyent tousiours la face de Dieu.

VIII. La seconde doubte peut estre si nos Anges gardiens sont tous d'vne mesme ordre, c'est à sçauoir du dernier ordre de la derniere hierarchie. Car plusieurs ont estimé que cét ordre estoit particulierement destiné & deputé au gouuernement des hommes & du móde inferieur: & de là estoit appellé proprement l'ordre des Anges, c'est à dire, des messagers

ou ambassadeurs. Mais nous auons cy-deuant monstré au ch. 7. de ce liure que les esprits des autres ordres sont aussi quelquefois employés à ceste commission : veu mesmes que tous tant qu'ils sont
Ad He. 1. (ainsi que tesmoigne l'Apostre) ils sont enuoyez pour le seruice des fideles.

IX. Et me semble fort probable que les personnes constituées és plus hautes dignités soient aussi assistées des Anges plus excellens & parfaits que les inferieures: d'autant que toute puissance estant establie
...c. 13. de Dieu (comme dit le mesme Apostre) il faut croire qu'en establissant des puissances il leur donne aussi des conducteurs à proportion de leur condition. C'est pourquoy nous redoutons ordinairement les personnages releués aux charges & dignités supremes, non pas seulement à cause de leur authorité, mais aussi à cause de certaine maiesté qui les rend venerables & redoutables : & ceste maiesté mesme est fortifiée de l'assistance d'vn Ange plus excellent que ceux du vulgaire.

X. M. Antoine s'enquerant vn iour auec les Mages
...luta. in Ant. ou Sages d'Ægypte d'où venoit qu'il perdoit à tous ieux cõtre Cæsar Auguste, ils luy respõdirent que le genie d'Auguste estoit plus fort que le sien, & qu'il deuoit se donner garde de ce ieune homme. Ciceron escrit qu'au seul mouuement de la teste *in nutu eius*, dit-il, *residebat authoritas.*) De Scipion l'Africain on remarquoit vne maiestueuse authorité. Homere depeint son Achille si formidable que les Troyens ne
...luta. in ...ar. pouuoient pas seulement soustenir son regard. Marius tout miserable, las & vieil qu'il estoit espouuãta de son seul aspect l'assassin qu'on enuoyoit pour le meurtrir dãs sa chãbre. Tout cela (à mon aduis) se faisoit par l'assistãce des puissãs & excellens genies qui

assi-

assistoyent ces grands & signalez personnages.

Sainct Thomas recognoissant assez que les personnages qui sont establis de Dieu pour gouuerner les autres doiuent auoir par prerogatiue quelque plus forte conduite & assistance des Anges, tient qu'ils ont plusieurs Anges gardiens ensemble. Toutesfois i'approuue d'auantage l'opinion precedente : d'autant qu'vn Ange superieur reçoit obeyssance des inferieurs sans aucune resistance, si ce n'est en choses indifferentes, esquelles la volonté diuine leur seroit encore incogneuë. XI. *Thom. 1. part. q. 3. art. 2.*

Et pour mieux entendre cecy, il faut sçauoir que les bons Anges combattent souuent contre les demons : comme quand Michel & ses Anges combattirent au commencement du monde contre le dragon (ainsi est appellé le prince des demons) & ses complices : & depuis encore pour le corps de Moyse que le diable vouloit presenter aux Iuifs faisant estat asseuré qu'ils l'adoreroient, recognoissant assez leur inclination à l'idolatrie. Mais d'ailleurs les bons Anges combattent aussi quelquesfois entr'eux, non pas d'vn discord pareil au precedent, ains en ce qu'vn chacun d'eux iuge estre le plus vtile pour le salut des hommes qu'il a en charge, auant que la volonté de Dieu leur soit manifestée. Car aussi tost qu'ils en ont reuelation ils s'y conforment entierement. Ainsi lisons-nous que l'Ange protecteur du Royaume des Perses retint vingt & vn iour vn autre Ange, iusques à ce que Michel se fut ioinct à celuy-cy, & eust mis fin à leur contention leur donnant cognoissance de la volonté diuine. XII. *Apo. 12 In Epi. Iudæ Apost.* *Dan. 10.*

La troisiéme difficulté procede de ce qu'aucuns des anciẽs ont estimé qu'il y auoit des genies ou bõs Anges destinez pour la conduite des hõmes habitans XIII.

en certaines regions & non ailleurs: de maniere que ces hommes-là changeans de region & d'habitation, leurs Anges gardiens n'en changeoient pas pourtant, ains qu'ils rencontroient des nouueaux genies. Ce qu'ils veulent inferer de ce que souuent des hommes malheureux & infortunés en certaines contrées ont faict fortune ailleurs : à cause (disent-ils) qu'ils y ont rencontré des genies plus forts & plus excellens que les premiers.

XIV. Mais c'est vn erreur manifeste. Car cela est casuel & fortuit de rencontrer bonne ou mauuaise fortune aussi bien hors de son pays que dans son pays : si ce n'est que l'enuie ordinaire des compatriotes & la trop grande hantise que nous auons auec eux nous rend mesprisables : à raison dequoy l'Oracle diuin

Ioan. 4. mesme disoit ce beau mot, *Nul Prophete n'est honoré en son pays*. Il faut donc attribuer cela à la malice & enuie des hommes, non pas au changement des genies. Car il est plus aisé à nostre genie de nous suiure & conduire par tout qu'à nous d'aller, parce qu'il n'y a point de peine pour luy comme pour

Tob. 12. nous. Ioinct que l'exemple de Tobie qui fut accompagné de l'Ange Raphaël allant d'vne region en autre dement ouuertement l'erreur susdit sans qu'il soit besoin de le refuter plus amplement.

XV. La quatriéme question est purement de la Theologie : à sçauoir-mon si IESVS-CHRIST comme homme, a eu quelque Ange gardien, & s'il en a eu

Th. 1. p. q. 113. ar. 4. besoin ? A quoy satisfaict doctement S. Thomas disant qu'il n'en a eu nullement besoin: toutesfois qu'il en a eu vrayement, non pas pour sa conduite, ains

Luc. 22. seulement pour son seruice: comme quand il s'apparut à luy au iardin des Oliues pour le consoler.

Apres auoir parlé des Anges gardiens des hommes,

mes, il faut rechercher s'il y en a aussi des Royaumes, Eglises & communautez, & mesmes si Dieu en a estably pour les animaux, les plantes, & autres choses inferieures.

S'il y a des Anges protecteurs des peuples, Eglises & communautés: & mesmes des animaux, des plantes, &c.

Chap. X.

Sommaire.

I. *Qu'il ne tient point aux Anges gardiens que nous ne soyons tous gens de bien.* II. *Qu'il y a des Anges protecteurs des estats, villes & communautés.* III. *Cela est conforme à l'escriture saincte.* IV. *Opinion des Thalmudistes conforme à la precedente.* V. *Que les animaux furent conduits en l'arche de Noé par des Anges protecteurs de leurs especes.* VI. *Aucuns tiennent que chaque indiuidu n'a point vn Ange protecteur.* VII. *Raison 1. au cõtraire.* VIII. *Raison 2.* IX. *Raison 3.* X. *Raison 4.* XI. *Resolution de l'autheur.*

IL est bien assez probable que les peuples fideles soient conduits par des bons Anges: mais touchãt les infideles, gentils & payens il semble qu'il y ayt moins d'apparence: d'autãt qu'il faut ou que ces Anges-là facent fort mal leur deuoir en leur endroit, ou qu'ils soient bien foibles, puis qu'ils les laissent perir en leurs pechés. Toutesfois parce que les Anges n'õt point de dominatiõ absoluë sur nos volõtés, & qu'ils ne peuuent nous suggerer que des bonnes & sainctes intentions, si nous n'y apportons point de consentement ce n'est non plus leur faute que d'vn orateur, lequel ayant employé tout ce qui est de l'art de rhetorique n'a point pourtant sceu flechir quelque peuple barbare. Aussi voyõs-nous que tãtost les peuples I.

fideles (comme les Iuifs) se sont peruertis, & les infideles (comme les gentils) se sont conuertis. La perte des ames doncques ne procede point du defaut des Anges (car iamais ils ne manquent à leur deuoir) ains de nous-mesmes selon que nous demeurons obstinés en nos pechés. Et comme le vice d'vne personne particuliere n'empesche pas qu'elle ayt vn bon Ange gardien aussi bien que celle qui est en voye de salut: de mesmes vn peuple pour son infidelité n'est pas priué de l'assistance de son Ange protecteur.

II. Or qu'il y ayt des Anges protecteurs & gouuerneurs des peuples & nations la raison en est assez euidente. Car si toutes les personnes particulieres ont chacune son bon Ange gardien & conducteur, il est bien plus necessaire que tout vn peuple en general, ou quelque communauté que ce soit, ayt aussi vn Ange pour patron & gouuerneur: attendu que les affaires des communautés sont differentes de celles des particuliers, & que mesme il y est requis beaucoup plus d'intelligence pour leur maintien & conduite.

III. Ceste opinion est conforme à l'authorité de
Dan. 10. l'escriture sacrée, qui faict mention expresse des An-
Apo. 23. & 14. ges gouuerneurs & princes des peuples: & S. Iean nous apprend que chaque Eglise a son Ange conducteur & protecteur. C'est aussi la doctrine des
Clem. Ro. l. 2. recog. Cle. Ale. libr. 6. Strom. saincts Peres: & mesmes les anciens payens abusans tant seulement du nom ont recogneu & adoré des dieux tutelaires & protecteurs des cités, des estats, & des peuples.

IV. Mais de plus, il est certain que toutes les especes non seulement des animaux, mais aussi des autres choses naturelles sont maintenuës par des Anges, lesquels

quels de l'ordonnance de Dieu president à la generation & conduite des indiuidus pour la conseruation d'icelles:& mesmes(selon la doctrine des Thalmudistes)il y a vn nombre d'Anges occupé à la production des metaux, qu'ils appellent *Melachim* : vn autre à la production & conseruation des plantes qui est appellé *Elohim* : vn autre à la generation & conduite des animaux, qu'ils nomment *Bene-Elohim*, vn autre qui est destiné au gouuernement des hommes, & l'appellent *Cherubim*. De cela mesmes les payens ayant eu quelque cognoissance confuse & grossiere ont attribué le nom de dieux à ces Anges : comme Bacchus, Ceres, Apollo, Pan, Thetys, Diane, les Nymphes, les Faunes, les Satyres & autres telles diuinitez qu'ils ont estimé presider à certaine espece des choses naturelles.

Mais laissant à part les fables, & les imaginations Thalmudiques, les Theologiens tiennẽt que les Anges conseruateurs des especes des animaux en conduisirent vne couple de chasque espece en l'arche de Noë,& les y maintindrent en concorde pendant la generale inondation de la terre. Ce qui ne se pouuoit faire par la force d'aucun instinct naturel ny par l'industrie humaine. V.

Vray est qu'en ce subject la commune opinion des Maistres est qu'il y a bien des Anges protecteurs & conseruateurs des especes de toutes choses naturelles, mais non pas de chaque indiuidu, si ce n'est tãt seulement de l'homme: estimans chose ridicule qu'à la conduite de chaque fourmi, ou petit vermisseau, ou mesmes d'vn arbrisseau, d'vne meschante herbe, d'vn grain de sablon ou d'vne fueille d'arbre il faille occuper vn Ange. VI.

Toutesfois il y a plusieurs raisons qui font pour VII.
l'opinion

l'opinion contraire. La premiere que les bons Anges en quelque part qu'ils soient, iouyssans tousiours de la presence diuine & possession du souuerain bien, se plaisent à la conduite de l'vniuers, voire à la moindre & plus abiecte partie d'iceluy, sans porter enuie quelconque à ceux qui sont employez au gouuernement des choses les plus excellentes : veu mesmes qu'il n'y a chose si vile & abiecte qui ne serue aucunement à l'accomplissement & perfection du monde : & qui ne soit bonne en tant qu'elle est, & ne soit lié à Dieu par son estre, ainsi que j'ay monstré plus amplement en son lieu : de maniere que pour ces considerations les Anges ne dedaignent point le gouuernement & conseruation de quelque chose que ce soit.

VIII. La seconde qu'il est certain que toutes les autres choses naturelles suiuẽt mieux leur nature que l'hõme, lequel souuent degenere de l'humanité mesme: à raison dequoy les Anges se plaisent d'autant plus à la conduite de ce qui suit la reigle de son autheur.

IX. La troisiesme que Dieu mesme nous asseure par *Sap. 6.* son oracle qu'il a vn soing particulier de toutes cho- *Pet. 5.* ses iusques-là mesme qu'il ne tombera pas vn seul *Matt. 10.* poil de nos testes outre sa volonté. Or bien que Dieu preside à tout l'vniuers & que rien n'eschappe sa cognoissance & intelligence, ce n'est pas pourtant à dire que luy-mesme s'employe particulierement & immediatement à toutes choses sans se seruir des causes secondes & notamment du ministere des Anges: au contraire il est plus vray-semblable qu'il s'en sert plustost à la conduite des choses viles, comme sont les bestes & les plantes, que des plus excellentes comme l'homme.

X. La quatriesme que si les indiuidus de toutes

especes

especes n'estoient soubs la charge, protection & gouuernement des Anges, la pluspart d'iceux periroit en peu de temps : d'autant qu'vn Ange ne pouuant agir en mesme temps par tout le monde, pendant qu'il seroit en vn lieu pour la conseruation de quelque chose, les autres de mesme espece se perdroient ailleurs. Et toutefois nous voyons vne pareille conduite pour tous les indiuidus de mesme espece par tous les climats de la terre, selon la condition & temperament des lieux : d'où nous pouuons inferer qu'il y a par tout des gouuerneurs & conseruateurs assidus & ordinaires.

Pour moy i'accorderay franchement qu'il est mal-aisé, voire impossible à l'homme de decider ceste question. Toutesfois (s'il faut que i'en die mon aduis) il me semble que les deux precedentes opiniõs sont extrémes, & qu'il vaut mieux suiure la moyenne, qui est que chacun de nous a vn bon Ange protecteur à cause de la dignité humaine : mais pour les indiuidus des autres especes des choses naturelles, qu'il n'en est pas de mesmes : tant parce qu'ils en sont moins dignes, que parce aussi qu'ils sont plus aisez à conduire, en tant qu'ils suiuent tous leur nature : de maniere que selon leur dignité ou la difficulté qu'il y a à les maintenir, Dieu establit à chaque espece vn nombre suffisant d'Anges conducteurs & protecteurs plus grand pour les choses animées que pour les inanimées, plus grand pour les animaux que pour les plantes : lequel neantmoins nous ne sçaurions determiner. Et la raison de mon opinion est tirée du fondement principal des deux precedentes : tant parce qu'il seroit ridicule d'occuper vn Ange à la conduite ou conseruation d'vn grain de sablon, d'vne fueille d'arbre, XI.

bre,

bre, ou d'vn vermilleau, ou d'vne meschante ronce: & neantmoins toutes les plus viles choses du monde seruans ou à l'ornement ou à l'accomplissement d'iceluy, estans liées à Dieu par leur estre, Dieu en ayãt soing special, & vn seul Ange ne pouuant agir en mesme temps par tout l'vniuers & en diuers lieux esloignez où se trouuent les indiuidus de mesme espece, desquels la pluspart seroit sans conduite, il est besoin qu'en diuers lieux il y ait plusieurs Anges pour leur conseruation: à quoy Dieu pouruoit sagement comme vn Roy prouident establit tel nombre de gouuerneurs & officiers qu'il est requis pour le soulagement de ses subjets & l'asseurance de son estat. Voilà ce que ie puis dire sur ce subject.

Or apres auoir ainsi discouru de la protection & conduite des bons Anges, il faut sçauoir si chacun de nous a pareillement vn demon aduersaire & mauuais genie qui nous seduise & induise au peché.

Que chacun de nous a vn demon aduersaire.

CHAP. XI.

Sommaire.

I. Raisons pour monstrer que nous auons des mauuais genies. II. Cela est cõfirmé par authoritez sacrées & prophanes. III. Admonition des SS. Peres contre les ruses du diable. IV. Cinq degrez par lesquels les demons induisent les hommes au peché. V. Comment nous deuons leur resister.

I. C'Est chose qu'on ne peut chrestiennement reuoquer en doute, que chacun de nous n'ait vn demon aduersaire & mauuais genie comme nous auons vn bon Ange gardien: d'autant que si nous l'obseruons auec tant soit peu d'attention nous ressentirons assez ordinairement en nous-mesmes

ses

ſes mauuaiſes ſuggeſtions, tentations & impulſions au mal & au vice: ioint que ſans cela nous ne ſçauriõs auoir aucun merite en nos bonnes œuures. Car quelle gloire y aura-il de vaincre ſans combatre, & de ſe maintenir là où il n'y a point d'égale reſiſtance? D'ailleurs comme le prince des demons eſt imitateur de l'empire diuin, ce malin & enuieux ennemy du genre humain ſçachant que Dieu a eſtably vn Ange gardien à chaque homme pour le proteger & luy inſpirer des ſainctes intentions: ainſi luy delegue vn de ſes demons pour le deſbaucher & le faire fouruoyer du droit chemin de la vertu & l'entrainer au precipice des vices en luy ſuggerant des ſiniſtres & damnables penſees. Car (comme Mercure trois fois tres-grand a cogneu) toutes les bonnes œuures procedent de l'inſpiration diuine, & les mauuaiſes de la ſuggeſtion de quelque demon.

Triſm. quòd in ſolo Deo ſit bonitas.

Auſſi trouue-ie que c'eſt la commune doctrine des SS. Peres receuë non ſeulement entre les Chreſtiens, mais auſſi par la tradition des Iuifs, ainſi que remarque le Rabbin Moyſe: & S. Paul le confirme aſſez clairement eſcriuant qu'il auoit vn Ange de Satan qui le ſouffletoit. Les Payens meſmes ont eu cognoiſſance de cela. Car Plutarque recite qu'Empedocles tenoit que nous auons deux demons ou genies, l'vn bon qu'il appelloit diuin, & l'autre meſchãt qu'il nommoit terreſtre, & nous infernal: car auſſi bien l'enfer eſt dans les entrailles & cẽtre de la terre. C'eſt ce que chantoit auſſi Orphée en vn de ſes hymnes. II.

Les demons des humains inhumains ennemis,
Qui ne veulent rien plus que de nous voir ſouſmis
Aux crimes, aux forfaits & corporelle ordure
Pour eſteindre l'eſtat de diuine nature,
Qui reluit en noſtre ame, &c.

Orig. c. 2. l. 3. de princ. & hom. 35. in Luc. Caßian. c. 17. col 8. Beda in Act. Apoſt. c. 12. Rab. Moſ. li. 3. Mo. c. 25. 1. Cor. c. 12. Plut. de ceſſ. Oracu. Orph. in hym. ad Tita.

III. Pour le salut des ames Chrestiennes ie me veux icy seruir de quelques authorités des escritures sacrées & des SS. Peres, afin de descouurir la malice des demons & nous en defendre. Il est donc certain que *toutes les œuures des demons* (comme dit le grand Tertullian) *ne consistent qu'à destruire & renuerser l'homme, la malice de ces esprits s'estant dés le commencement bandee pour la ruine du genre humain.* C'est pourquoy Eusebe de Cæsaree les appelle *puissances rebelles, lesquelles voltigeant comme des bestes farouches par l'air voisin de la terre s'insinuent & se coulent doucement és esprits humains pour les deceuoir.* S. Pierre escrit *qu'ils sont semblables aux lyons rugissans : lesquels rodent à l'entour de nous pour attraper quelqu'vn & le deuorer. Ils ont ceste astuce* (dit Athenagoras Philosophe Chrestien) *que voulant imprimer de mauuaises pensées en l'entendement humain ils le troublent au precedent.* Ce que Lactance Firmian estend plus expresément en ces termes : *Ils enuoyent des desirs illicites aux hommes, afin qu'ils soüillent ce qui est à autruy pouuans iouyr du leur propre sans peché. Car ils presentent aux yeux des beautez attrayantes, ils y adioustent des allechemens, & fournissent pasture aux vices: apres cela ils esmouuent tous les aiguillons iusqu'au profond des entrailles: ils attisent & enflamment ceste naturelle ardeur de concupiscence iusques à ce qu'ils ont deceu l'homme, enlacé & enueloppé.*

Tertul.

Euseb. Cæsar. in panegyr. *1. Pet. 5. 6.*

Athen.

Lact. c. 15. lib. 2.

IV. Les Theologiens considerant exactement la maniere par laquelle les demõs deçoiuent & seduisent les hommes, remarquent qu'ils paruiennent au bout de leurs desseins par cinq degrez. Le premier est qu'ils nous suggerent des mauuaises intentions & pensees des-honnestes: le second qu'ils les nous font attentiuement & profondement considerer ; le troisiesme, qu'ils nous y font delecter & prendre quelque plaisir:

sir: le quatriesme, qu'ils nous y font prester vn consentement absolu: le cinquiesme qu'ils les nous font executer.

Toutesfois ce nous doit estre vne asseuree consolation que nous sommes fortifiez par l'assistance de nos bons Anges: & d'ailleurs que nulle tentation ne nous arriue sans la permissiō de Dieu, lequel ne permet point que nous soyons tentez au dessus de nos forces. Nous auons aussi ou deuons estre tousiours armez du bouclier de la foy, qui nous sert (comme dit le mesme S. Pierre) d'vne asseurée defense contre les efforts du diable, lequel (ainsi que nous apprend S. Iacques) s'enfuit de ceux qui luy resistent. V. Iob. 1. 1. Cor. c. 1. 1. Pet. c. Iac. c. 8.

Et puis que le discours nous a portez sur ce subjet de la malice des demons, il faut dire quelque chose de leurs ordres, puis qu'entr'eux il y en a de tous les ordres & hierarchies angeliques.

Des ordres des-ordonnez & accord discordant des demons.

Chap. XII.

Sommaire.

I. Qu'il y a superiorité & inferiorité entre les demons. II. La difference des bons & mauuais Anges en ce qui est du commandement & obeïssance. III. De la resistance des demōs inferieurs aux superieurs. IV. Comment le Royaume de Satan peut estre appellé diuisé & sans diuision. V. Que les demons sont enclins à tout mal, quoy qu'ils soyent deputez pour presider particulierement à quelque sorte de vice.

Il est fait si souuent mention en l'escriture saincte, du royaume de Satan & de sa principauté, qu'il ne faut point doubter qu'il n'y ait de la superiorité & inferiorité entre les demons comme entre les bons I. Luc. 11. Mat. 12. Ioan. 12. 14. & 16.

Anges. Car les demons estans descheus des ordres angeliques dont ils faisoient la troisiesme partie (ainsi
Apo. 13. que le tesmoigne S. Iean soubs le nom d'estoilles) ils retiennent encore la mesme dignité naturelle qu'ils auoient originairement les vns sur les autres. Or estant certain que les bons Anges ont quelque commandement les vns sur les autres, ainsi que nous lisons és registres sacrez : il s'ensuit aussi que les de-
Dan. 12. mons sont de mesme condition selon les degrez de
Zac. 2. leur dignité originaire & naturelle. C'est pourquoy
Mat. 12. les docteurs de la loy Iudaïque reprochoient au Re-
Luc. 11. dempteur du monde qu'il chassoit les demons au nom de leur prince, recognoissans assez le pouuoir que les demons ont les vns sur les autres. Car où il y a Royaume & Roy ou prince il y a des subjets: & par consequent superiorité & inferiorité.

II. Toutefois autre est la maniere de commander & d'obeyr entre les bons Anges, autre celle des demōs: Car ceux-cy commandent tyranniquement & cruellement: ceux-là doucement & amiablement. Ceux-cy obeissent à regret & à contre-cœur : ceux-là volontiers & franchement. Ceux-cy commandent tousiours des choses meschantes & vicieuses: ceux-là des choses bonnes & honnestes. Ceux-cy obeissent auec repugnance faisans vne chose pour autre : ceux-là executent à poinct ce qui leur est ordonné.

III. Et combien que tous les demons demeurent tousiours d'accord & persistent vnanimement en la coniuration qu'ils ont machiné de tout temps contre le genre humain : si est-ce qu'ils sont ordinairement discordans en la maniere de laquelle ils entendent proceder pour paruenir à leurs desseins. Par exemple, si le demon superieur veut qu'vn homme soit tenté par auarice, l'inferieur en despit de luy le ten-

tera par luxure ou par quelque sorte de vice autre que celle qui luy est commandée: tellement qu'en cela mesmes qu'ils se plaisent le plus, ils reçoiuent du desplaisir : en ce qu'ils se contentent le plus ils trouuent du mescontentement: en ce qu'ils s'entr'assistent le plus volontiers ils se font insistence: & en ce qu'ils semblent le plus accordans ils ont du discord ensemble. Bref entre les demons il n'y a nul ordre, ains toute sorte de confusion & d'horreur : de mode que (comme dit tres-bien Climachus) ils sont horribles & effroyables les vns aux autres : estans tous superbes ils ne sçauroient estre d'accord. Car (ainsi que dit le Sage) entre les superbes y a tousiours debat.

Tob. 10. Clim. gra. 16. Sap. 13.

IV. Quelqu'vn m'opposera volontiers icy ce que le Fils de Dieu conuersant parmy les hommes disoit de sa bouche, que le Royaume de Satan n'est point diuisé : & par ainsi qu'il y a de la concorde & bonne intelligence entre les demons. Mais il est aysé de respondre que cela ne se doibt pas entendre d'vn accord en toutes choses vniuersellement : ains tant seulement en ce que tous conspirent vnanimement & combattent cruellement contre les hommes, quoy que (comme i'ay dit vn peu deuant) ils ne soient gueres d'accord de la maniere en laquelle ils les doiuent assaillir & tenter.

V. Au demeurant comme les bons Anges confirmez en la grace diuine sont addonnez generalement à toute sorte de bien, quoy que particulierement ils soient deputez de Dieu à quelque ministere & charge salutaire aux hommes, ainsi les demons sont generalement obstinez à toute sorte de mal, iaçoit que les vns ayent quelque particuliere intendence sur certain vice, les autres sur quelque autre, ainsi que

Ti. 4. nous pouuons colliger des cayers sacrez, là où les
4. vns sont appellez esprits d'erreur, les autres de for-
nication, d'autres de diuination, aucuns esprits de
18. mensonge.
eg. c. Or parce qu'il y a vne espece de demons qu'on appelle vulgairement Lutins ou esprits familiers, de la malice desquels aucuns ont voulu doubter, ie suis content d'en dire ce qu'il m'en semble pour satisfaire à la curiosité du lecteur studieux.

Des lutins ou esprits familiers, & que tous demons sont malins ou menteurs.

CHAP. XIII.

Sommaire.

I. Les anciens ont estimé que les esprits familiers fussent des ames des trespassez. II. D'autres ont creu que c'estoient des demons mortels. III. Aucuns que ce n'estoient point des malins esprits. IV. Histoire de l'esprit familier appellé Horton. V. Guillaume de Paris tient que ce sont demons priuez de science. VI. Opinion de l'Autheur. VII. Pourquoy ils sont appellez folets. VIII. Qu'ils sont malins. IX. Qu'ils hantent aux maisons polluës de quelque meschanceté. X. Leurs fraudes. XI. Pourquoy Dieu permettoit anciennement que les demons rendissent des oracles veritables.

I. LEs anciens payens & particulierement les Romains qui ont esté des plus superstitieux & idolatres s'imaginoient que les esprits familiers estoient les ames de leurs ancestres trespassez, qui fussent deuenuës demons (selon l'opinion de Platon) qui reuinssent chez eux pour leur estre des dieux fauorables, qu'ils appelloient *Lares*. Car s'ils estoient nuisibles & malins, ils les nommoient *Larues & Lemures*. De là vient que nous appellons en Gascon

le foïer *Laré*, d'autant que les anciens enseuelissoient les cendres de leurs parens soubs le foïer, & appelloient leurs ombres *Lares*.

Ceux qui ont estimé qu'il y auoit des demons mortels ne faillent pas de mettre ces esprits familiers au nombre d'iceux : mais nous auons monstré cy-deuant que tous demons sont immortels, puis qu'ils sont exempts de toute matiere à laquelle est attaché le principe de corruption. II. *Au li. 6. chap. 14.*

D'autres soustiennent qu'ils ne sont point du nombre des malings esprits, à tout le moins ceux qui ne font point de mal, ains au contraire se rendent seruiables & vtiles aux hommes se captiuans & soubsmettans à leurs volontez, & executans fidelement leurs commandemens. Ce que ie pourrois confirmer par plusieurs notables exemples : desquels ie ne veux rapporter qu'vn seul extraict de Froissart, que i'ay aussi appris estre veritable par la commune tradition qui en a esté laissée de pere en fils sur les lieux dont ie suis voisin. III. *Froiss. vol. 3. c. 17.*

C'est qu'au temps du tant renommé Gaston, Comte de Foix, au chasteau de Corrasse (qui est auiourd'huy à l'illustre maison de Pons) en Bearn, hantoit d'ordinaire vn esprit familier qui se faisoit nommer Horton, lequel venoit presque toutes les nuicts rapporter toute sorte de nouuelles de toutes les parts du monde au seigneur dudit lieu : lesquelles tantost apres estoient confirmées & trouuées veritables. Mais ce seigneur le rebuta & le perdit ayant trop curieusement desiré de le voir en sa forme naturelle. Car Horton pour contenter la curiosité de ce gentil-hôme s'apparut premierement à luy en forme de festus mouuans : & luy n'ayant sceu l'obseruer, il le pria de se manifester encore à IV.

luy le iour ensuiuant en quelque autre forme : & s'estant apparu derechef en forme de truye de grandeur desmesurée, mais tres-maigre, le seigneur de Corrasse ne l'ayant sceu remarquer non plus qu'à la premiere fois luy fit mettre les chiens apres : & soudain la truye s'esuanoüit, & iamais depuis Horton ne le reuint trouuer, dequoy il fut tres marry.

V. Guillaume de Paris escrit que ces esprits familiers sont des demons fols, incensez & broüillons, lesquels Dieu a priué de leur science & intelligence naturelle, à cause de la trop grande presomption qu'ils eurent à leur creation lors qu'ils se rendirent complices de Lucifer: à raison dequoy on les appelle communément *Folets*.

Guillel. Paris. 4. de vniu.

VI. Quant à moy i'estime bien que plusieurs de ces esprits-là n'ayans esté que complices de Lucifer ne sont pas si griefuement tourmentez que luy & les autres chefs de la reuolte. Toutesfois ie ne doubte nullement que ce ne soient des demons ennemis du genre humain pleins d'intelligence, de ruse & d'experience. Car sans ces qualitez-là ils ne sçauroient pas exercer les hommes ny les deceuoir, comme ils font ordinairement. Et quoy qu'ils leur apportent quelque vtilité temporelle (encore est-ce tres-rarement) ils machinent neantmoins tousiours leur damnation eternelle. C'est pourquoy l'Apostre nous admoneste de prendre bien garde aux esprits : d'autant que Satan se transforme aucunefois en Ange de lumiere.

1. Tit. 4. 2. Cor. c. 11.

VII. Ils sont appellez *Folets* parce qu'ils broüillent, desreiglent & remuënt indiscrettement les meubles des maisons. Mais le plus souuent ce n'est tant seulement qu'en apparence, faisans vn grand bruit & tintamarre pour inquieter en cela mesmes

les

les hommes, desquels ils charment les sens : de maniere que sans auoir rien ou bien peu fait ils semblent auoir bouleuersé toute vne maison par leurs vaines follastreries.

VIII. Et pour mieux descouurir que ce sont des malings esprits il est certain que toutes leurs actions & remuëmens se font de nuict & en tenebres. C'est pourquoy l'Apostre les appelle tres-proprement les gouuerneurs de ce monde de ces tenebres. Et de là aussi (à mon aduis) ils sont bien à propos nommez *Lutins*, du mot Hebrieu *Lilythim*, qui signifie nuict: & *Lutiner* en François c'est espouuanter quelqu'vn de nuict en guise d'esprit, & auec cela le desniaiser. *Eph. 6.*

IX. Il faut encore obseruer sur ce subjet que tels esprits ne se manifestent gueres ouuertement qu'és maisons soüillées & polluës de quelque indigne & horrible forfait. Plutarque tesmoigne cela du lieu où fut tué Damon. Suetone en dit autant de la maison où mourut Caligula, & du iardin où il fut inhumé, ayant esté vn monstre de cruauté & de toute sorte de meschanceté. Car les malings esprits se plaisent à suiure les plus grandes ordures & les subjets des plus sales vices, comme les mousches se iettent ordinairement sur les corps naurez, vlcerez & corrompus. Cela mesme arriue par vengeance diuine que les maisons soient infestées des demons, ainsi que le Prophete predisoit aux Iuifs en ces termes : *En vos maisons desertes habiteront les demons & les Lamies y coucheront.* *Plutar. in Cim.* *Suet. in Calig.* *Esai. 34*

X. Quelquefois ces esprits trompeurs se manifestent visiblement aux hommes ou parlent à eux en tenebres, leur promettent mille belles choses, & mesmes leur conseillent de faire quelques bonnes

œuures, comme de faire des vœux, faire celebrer des Messes pour les trespassez, dire certaines oraisons deuotes, pour mieux les seduire soubs pretexte de religion, soubs le voile de laquelle ils cachent le venin de l'ame par quelque superstition qu'ils y adioustent : comme les medecins addoucissent la rheubarbe & l'agaric auec du sucre, afin que
at. 8. le malade la hume plus facilement. Mais en fin ils se trouuent & trompeurs & menteurs : aussi sont-ils autheurs & fauteurs du mensonge: ils donnent beaucoup d'esperances, plus d'apparences, & peu ou point d'effets: & iamais ne disent verité que pour deceuoir les hommes.

XI. Ainsi en vsoient-ils anciennement auant la loy de grace lors qu'ils rendoient des oracles aux payens & infideles. Car ils leur disoient & predisoient la verité, c'estoit pour imprimer d'auantage aux hommes l'opinion qu'ils auoient conceuë de leur diuinité, & nullement pour l'amour de la verité mesme : de maniere que quand ils doubtoient de quelque chose future, l'euenement de laquelle ils ne pouuoient cognoistre en sa cause, ils faisoient des responces enigmatiques & ambiguës pour colorer leur ignorance. Les Theologiens rendent vne autre belle raison de cecy: c'est que les hommes ayant laissé le culte du vray Dieu pour s'addonner à celuy des demons: Dieu neantmoins, comme estant tout debonnaire, vray Pere des hommes ne leur a pas voulu pourtant donner des pierres pour du pain, ne leur a pas, dis-ie, voulu cacher la verité, ains a permis qu'elle leur fust reuelée par les oracles des faux dieux, se seruans de mauuais instrumens pour
o: 14. faire du bien. Cela est confirmé par plusieurs exemples de l'escriture sacrée: comme quand Balaam pre-

dit

dit qu'vne estoille sortiroit de Iacob : & toutefois Moyse le fit mettre à mort comme vn seducteur. 1. *Reg. c.*
Ainsi la Pithonysse ou deuineresse euoqua l'ombre 28.
de Samuël ou plustost vn demon (suiuant l'opinion des Rabbins & de plusieurs Theologiens, comme i'ay monstré cy-deuant) deuant le Roy Saül, & luy *Au li. 7.*
fit predire ce qui luy arriua tantost apres. Ainsi *& 12.*
Ie. 18.
Caïphe prophetiza l'vtilité de la mort & passion du Redempteur du monde, contre lequel il conspiroit auec les autres princes de la Synagogue.

Or d'autant que plusieurs trouuent estrange que les demons vaguent ainsi par le monde, & neantmoins qu'ils puissent estre tourmentez, que mesmes ils doubtent ou nient que le feu d'Enfer puisse agir contr'eux : & que d'autres tiennent qu'ils n'en doiuent point estre affligez auant le grand iugement, ie suis content de discuter toutes ces opinions & finir ce liure par le discours des tourmens des demons.

Du tourment des demons deuant & apres le grand iugement.

Chap. XIV.

Sommaire.

I. Les seuls Athées nient les tourmens d'enfer. II. Questions sur le subject proposé. III. Argument pour prouuer que le feu ne peut agir contre les demons. IV. Origene estime, que le feu d'enfer ne soit que regret & tristesse. V. Son opinion est refutée. VI. Erreur de ceux qui font les demons corporels. VII. Que le feu d'enfer agit par vne vertu surnaturelle. VIII. Solution de l'argument precedent. IX. Que le feu d'enfer est vrayement feu bruslant. X. Lieux de la saincte Escriture pour prouuer que les demons ne sont point tour-

tourmentez auant le iugement. XI. *Response & interpretation desdits lieux.* XII. *La difference du tourment des demons deuant & apres le iugement.* XIII. *Cela est confirmé par authorité de l'Escriture & des SS. Peres.* XIV. *Que les payens ont eu cognoissance de ces tourmens.* XV. *Plutarque compare les debteurs aux demons d'Empedocles.* XVI. *Que les demons redoubtent le iour du iugement.* XVII. *Raison* 1. XVIII. *Raison* 2. XIX. *Raison* 3. XX. *Raison* 4.

I. LEs athées & mescreans, & ceux qui pendant ceste vie soüillent leur ame de toute sorte de volupté, en laquelle ils establissent leur souuerain bien se flattans en leur meschanceté, se persuadent volontiers que tout ce qui est escrit de l'immortalité de l'ame, des peines infernales & des demons executeurs de la vengeance diuine, sont des fables & inuentions humaines pour espouuanter les ames foibles. Mais ceux qui sont instruits en la religion Chrestienne, voire mesmes qui recognoissent simplement vne diuinité regente souueraine de l'vniuers, & qui sçauent distinguer la dignité de nostre ame d'auec celle des brutes, ne doubtent nullement que ce grand Dieu n'exerce son empire auec iustice, & que nostre ame estant immortelle ne reçoiue en la vie future ou la recompense auec les esprits bienheureux, ou le supplice auec les horribles demons selon les merites ou demerites de ceste vie temporelle.

II. Or contre ceux qui nieroient ces principes de religion il n'est ja besoin d'entrer en dispute qu'auec le feu à la main, afin que de ceste vie ils commencent à ressentir ce qu'ils ne croyent pas de la future : Mais icy nous concerterons tant seulement auec ceux qui appuyent leurs opinions de quelque

raison

raiſon probable ſans nier ces principes de la diuinité & de l'immortalité de l'ame. Et pour mieux reigler ce diſcours des tourmens des demons nous le reduirons à trois queſtions principales. La premiere, ſi ce feu eſtant materiel peut agir contre les eſprits? La ſeconde, ſi les demons ſont tourmentez du feu d'enfer auant la fin du monde? La troiſieſme, s'ils ſont tourmentez pendant qu'ils vaguent par le monde & hors de l'Enfer? leſquelles trois queſtions il faut maintenant agiter par ordre.

III. La raiſon qui a le plus eſbranlé la partie affirmatiue de la premiere queſtion eſt fondée ſur vn axiome & principe tres-veritable en la nature, qui eſt que pour faire que l'action ſoit receuë du ſubjet agent au ſubjet patient il faut qu'il y ait de la proportion entre les deux: & les choſes incorporelles ne pouuant nullemẽt eſtre proportionnées aux corporelles, il n'eſt pas poſſible que celles-cy agiſſent contre celles-là. Car toute proportion eſt proprement entre des quantitez & non entre des choſes exemptes de matiere & de quantité, comme ſont les eſprits.

IV. Origene conſiderant ceſte raiſon & autres ſemblables, quoy que d'ailleurs ce ſoit vn gouffre de toutes ſciences, a interpreté allegoriquement ce feu d'enfer, eſtimant que par iceluy il faut entendre és eſcritures ſacrées vne triſteſſe & affliction interieure telle que nous eſprouuons en nous-meſmes lors que nous auons quelque regret extréme par la perte de quelque choſe que nous tenions la plus chere. V.

Mais il s'eſt lourdement abusé. Car les eſcritures ſainctes ne font iamais mention de ce feu en ſens myſtique ny allegorique ny par metaphore, ains proprement

Eſai. c. 33 & vl. Mat. c. 3 & 35.

prement & suiuant la lettre nous proposent vn vray feu bruslant, deuorant, consumant & neantmoins eternel & inextinguible: voire mesmes l'Apostre S. Iude escrit en termes plus forts & plus exprez que Sodome & Gomorrhe furent embrasées de ce feu eternel. Ainsi Origene demeure suffisamment conuaincu.

Iud. ep. cath. v. 5.

VI. D'autres ne pouuans respondre au precedent argument & n'osans allegoriser ce qui est si exprez en l'Escriture, se sont imaginez que les demons ont vn corps naturel, de maniere qu'ils pensent que le feu d'enfer agisse contre eux, cóme fait le nostre contre le bois sec: & mesmes qu'ils craignent les espées & les armes qui trenchent & diuisent les corps comme pouuans estre offensez d'icelles & en receuoir douleur, combien qu'apres la diuision ils se ramassent soudain en leur entier à cause de leur agilité & de la tenuité de leurs corps, tout ainsi que l'air se reioint à mesure qu'vn corps solide le fend & le trauerse. A ce propos est allegué Virgile dans lequel la Sybille admoneste Ænée de porter l'espée nuë en main lors qu'il passera parmy les esquadrons des ombres infernales.

Virgil. 6. Æneid.

Entre dans le chemin, l'espée nuë en main.

VII. Toutefois ceste opinion est aussi erronnée que la precedente: d'autant que l'axiome sur lequel l'vne & l'autre est fondée a bien lieu és choses naturelles: mais il ne s'estend pas aux sur-naturelles, comme est le feu d'enfer: auquel Dieu a donné ceste faculté & vertu sur-naturelle d'agir sur les choses incorporelles telles que les demons & les ames des hómes damnez. Mais telles raisons excedent nostre capacité pendant ceste vie: dequoy nous deuons loüer Dieu auec esperáce de les entédre vn iour en la ioüissance de la

felicité

felicité eternelle, en laquelle nous n'ignorerõs rien. Nous auons d'autres exemples du meslange des choses naturelles & sur-naturelles, qui ne sont point moins admirables, lesquels neantmoins nous croyõs si nous sommes vrayement fideles : comme qu'vn corps glorifié passe au trauers des corps les plus solides sans penetration de dimensions: que nostre ame est diffuse par tout le corps, qu'elle est toute en tout iceluy, & toute en chaque partie du mesme corps.

D'ailleurs nous auons cy-deuant monstré que les demons sont incorporels & immateriels de leur nature. Et par là mesme il est aisé à voir que l'opinion precedente infere la verité par vne proposition fausse, concluant que les demõs endurent du feu d'enfer, parce qu'ils ont vn corps naturel & passible du feu. VIII. *Au lim. chap. 11.*

Mais pour destruire entierement ceste opinion i'adjousteray seulement à cela que ce mesme feu agit contre les demons de mesme que contre les ames des damnez separées de leurs corps. Car si elles endurent de ce feu (comme il est trop certain & de la foy Chrestienne) qui peut doubter que le mesme feu ne puisse agir contre les demons en la mesme maniere que contre ces mal-heureuses ames, ie dy auec Sainct Augustin & Durand, d'vne maniere sur-naturelle & à nous incogneuë pendant ceste vie. Voilà comment la partie affirmatiue de la premiere question s'establit par la destruction de la negatiue. IX. *Aug. cap. 10. li. 21. de ciuit. Dei. Duran. 54 dist. 44. q. vl.*

La seconde question qui est à sçauoir-mon si les demons sont tourmentez auant la fin du monde n'est pas aussi sãs difficulté. Car pour la partie negatiue on peut rapporter l'histoire euangelique touchant les diables qui furent chassez par le fils de Dieu, des corps des deux Geraseniens demoniaques : lesquels X.

se

se plaignoient de ce qu'il les venoit tourmenter auant le temps : comme s'ils ne deuoient pas estre tourmentez auant le iour du grand iugement. Cela mesmes se peut confirmer par ce qui est escrit en S.
Petr. ep. 2. c. 2. Pierre : *Si Dieu n'a point pardonné aux Anges pecheurs, ains les a trainez auec les cordes d'enfer dans l'enfer mesme, les reseruant au iugement pour estre tourmentez* : & en Sainct Iude, *Il a reserué soubs les tenebres és liens eternels iusques au iugement de la grande iournée, les Anges qui n'ont point gardé leur principauté, ains ont delaissé leur domicile.* Sur ces passages mal entendus plusieurs des peres Grecs ont fondé leur erreur, estimans que les demons ne doiuent point estre tourmentez auant la fin du monde : & entre autres ont tenu ceste opinion SS. Iustin Martyr, & Irenée.

Iud. ep. vers. 5.

Iustin. Mart. in Apol. 1. lib. 2. Iren. c. 16. lib. 5. Oecum. 2. Pe. vlt.

Toutefois ces lieux opposez de l'escriture saincte ne font rien contre la partie affirmatiue de la question proposee. Car encore qu'il soit dit expressément que Dieu a reserué les demons dans les liens eternels de l'enfer, il ne s'ensuit pas pourtant qu'ils n'en sortent quelquesfois & ne vaguent par le monde. Et de mesmes encore qu'il soit dit qu'il les reserue au iour du iugement pour estre tourmentez, il ne s'ensuit pas qu'ils ne le soient desia. Car ce sont-là des propositions indefinies, lesquelles posant vne chose n'excluent pas l'autre : & qui se rapportent seulement à l'eternité des peines que les demons doiuent endurer apres le grand iugement dans l'enfer sans plus vaguer en terre.

XI.

XII. Iob. 1.

La difference donc de ces tourmens est que deuant le grand iugement il est permis aux demons de vaguer par les elemens pour exercer & agueter les hommes, bien que tousiours ils

portent

portent leur enfer quant & eux en toutes les parts du monde: mais apres la consommation du siecle ils perdront toute la domination qu'ils auoient vsurpée sur la terre, & seront releguez aux peines eternelles d'enfer sans iamais plus en sortir.

C'est la cõmune resolution des Theologiens tant des Peres que des Scholastiques: laquelle me semble tres-bien fondée en raison, & ceste raison tirée de l'escriture saincte. Car si les hommes damnés sont tourmentez pour leurs pechez auant le iour du grãd iugement, comme nous lisons de Coré, Datan & Abiron, & du mauuais riche: à plus forte raison le doiuent estre les diables, qui ne sont pas seulement pecheurs comme les plus meschans d'entre les hommes, mais aussi auteurs du peché & tellement obstinés en leur malice que iamais ils n'ont & n'auront aucune inclination à nulle sorte de bien. XIII. *Beda & Scot. in ep. Iac. c. 3. Stra. in c. 3. ad Phi. Prosper. l. 1. de vita contempl. Nu. 16. Luc. 16. Gene. 1.*

Les anciens payens ont eu quelque cognoissance de cecy. Car ils ont estimé que les demons ressentoient quelque peine en ce qu'ils estoient odieux à tous les elemens, poussez & repoussez de l'vn à l'autre auec vne agitation perpetuelle: ainsi que nous tesmoignent ces vers d'Empedocles. XIV.

Le mouuement de l'air les pousse dans les eaux,
Les eaux deuers la terre aux celestes flambeaux,
La terre derechef les renuoye & repousse:
Ainsi de l'vn à l'autre ils reçoiuent secousse
Maudits & detestés fuyans de toutes parts.

C'est pourquoy Plutarque comparoit les debteurs des vsuriers aux demons d'Empedocles, lesquels n'ont nulle sorte de repos: & mesmes l'Euangile nous apprend que ces mal-heureux esprits qui troublent nostre repos sont eux-mesmes en perpetuelle inquietude: & quelqu'vn d'entr'eux l'a XV. *Plu. de non fœner. Mat. 12.*

autrefois attesté en ce sien oracle rapporté par La-
.act. c. 7. l. .de fal. elig. ctance.
Par la terre & les eaux les demons sans repos
Sentent le fleau diuin incessamment à dos.

XVI. A cela quelque gentil esprit repartira volontiers en ceste sorte. Si les demons sentent d'ors & desia les mesmes peines qu'apres le iugement, d'où vient qu'ils redoubtent si fort ce mesme iugement com-
Matth. 8. me ils le tesmoignerent au Fils de Dieu par ces mots de l'Euangile: *pourquoy est-ce que tu nous viens tourmenter auant le temps?* De cecy il y a plusieurs raisons: mais voicy (ce me semble) les principales.

XVII. La premiere (ainsi que i'ay touché cy-dessus) qu'ils n'auront plus de moyen de vaguer par le monde pour tenter & deceuoir les hommes, contre lesquels ils ont coniuré par vne enuie extrémement enragée.

XVIII. La seconde, qu'ils ne pourront plus executer leur vaine ambition se faisant recognoistre & adorer comme dieux, ainsi qu'ils font en plusieurs lieux.

XIX. La troisiesme, que leurs ruses seront alors descouuertes & leur foiblesse manifestée en ce qu'il se trouuera grand nombre de personnes, qui semblent viles & foibles en ce monde, comme sont des simples femmeletes & des enfans, qui auront neantmoins courageusement resisté à leurs tentations: dont ils seront aussi honteux que marris.

XX. La quatriesme (& c'est à mon aduis la plus forte) c'est qu'ils seront iugez par les hommes mesmes, ain-
1. Cor. c. 6. si que nous enseigne l'Apostre.

Voylà quant à la resolution de la seconde question. Reste la troisiesme que ie veux traicter separément au chapitre suiuant.

Comment les demons portent leur enfer & leur peine vaguans mesmes hors de l'enfer mesme.

Chap. XV.

Sommaire.

I. *Diuerses opinions sur la question proposée.* II. *Opinion de S. Thomas.* III. *Refutée en ce qu'il dict que les ames separées ne peuuent sentir douleur.* IV. *En ce qu'il dict que ce n'est qu'vne affliction de se voir attachées à vn corps.* V. *En ce qu'il dict que les demons ne sont tourmentez hors de l'enfer que par l'apprehension qu'ils ont d'y retourner.* VI. *Que les demons ont liberté de vaguer par le monde iusques au iour du iugement.* VII. *Qu'ils sont tous autant tourmentez & tous de mesme hors de l'enfer qu'en enfer.* VIII. *Raison de cela.* IX. *Pourquoy cela ne doit sembler estrange.*

LEs SS. Peres & Theologiens (excepté les Grecs) I.
demeurent assez d'accord, ainsi que i'ay remarqué au chapitre precedent, que les demons portent quant & eux leur peine & leur tourment en quelque part du monde qu'ils puissent estre. Mais s'ils emportent quant & eux le feu d'enfer mesme, ou si c'est seulement vne douleur & regret interieur, ou bien vne apprehension, ou bien quelque autre sorte de tourment & de peine, ie ne le puis pas bien apprendre de leurs disputes: & mesmes la pluspart n'en dict mot ou en parle legerement ou confusément: aussi est-ce vne difficulté tres-arduë. Toutefois ie ne laisseray pas d'en dire ce qui m'en semble apres auoir examiné l'opinion de S. Thomas d'Aquin sur ce subjet: à laquelle plusieurs se rangent possible plus par mauuaise coustume que par bonne raison.

II. Ce sainct Docteur doncques qui est aussi admi-
rable en ses resolutions iudicieuses qu'en la subtilité de ses questions, reprenant l'erreur d'Origene, que nous auons remarqué au chapitre precedent, ne s'en esloigne gueres pourtant luy-mesme: (telle est la foiblesse des plus forts esprits que souuent ils errent en reprenant les autres.) Car il resout que l'ame separée du corps n'endure point de douleur sensible du feu d'enfer: ains est seulement affligée de se voir liée & attachée à ce feu: & que ceste douleur procede de ce que recognoissant sa dignité, qui excelle sur les corps, elle est neantmoins attachée à vn corps. Et quant aux demons que lors qu'ils vaguent hors de l'enfer, ils portent quant & eux leur gehenne & leur supplice, non pas en effect, mais par l'apprehension qu'ils ont de retourner aux liens d'vn corps & d'estre derechef attachés à ce feu eternel.

[margin:] ...h. q. d. q. ...n de an. ...t. 21.

III. Toutesfois (au respect d'vn si grand personnage) i'estime que ce soient-là presque autant d'erreurs que de conclusions. Premierement en ce qu'il dit que l'ame separée du corps ne peut estre affligée d'aucune douleur sensible par le feu d'enfer: ains seulement attristée de se voir attachée à vn corps. Car ie veux bien croire que la douleur qu'elle ressent du feu eternel n'est point receuë par aucuns des sens naturels: d'autant que l'ame separée de sa matiere n'a non plus de sens naturels que les demons: mais neantmoins qu'elle equipolle, voire excede les plus violentes douleurs qu'vn corps en pourroit receuoir par les sens naturels: & ce par vne vertu surnaturelle que Dieu a donné à ce feu: & par vne maniere (comme i'ay dit au chapitre precedent) à nous incogneuë pendant ceste vie.

En

En second lieu quand il dit que la douleur dont les ames separées de leurs corps sont affligées, procede de ce voir attachées à vn corps, est vne proposition trop absurde. Car il s'ensuiuroit que toutes les ames seroient damnées tandis qu'elles sont vnies à leurs corps & en ceste vie & en la future apres la resurrection de la chair. Et quant aux demons s'ils ne sont tourmentez en enfer que par le regret qu'ils ont d'estre attachez à vn corps, il s'ensuiuroit aussi que leurs tourmens cesseroient aussi tost qu'ils sortiroient d'enfer s'affranchissant de ce mesme feu pour vaguer par le monde : si tant est (comme tient le mesme S. Thomas) qu'ils n'emportent pas quant & eux le feu afflictif, ains seulement qu'ils retiennent vn regret & apprehension d'y retourner & d'y estre subjets ; comme vn prisonnier eschappé qui craint de retourner aux ceps. IV.

Pour le troisiesme en ce qu'il dit que les demons emportent quant & eux leur gehenne & leur tourment par l'apprehension qu'ils ont d'estre attachez à ce feu, c'est en effect ne l'emporter point & n'en ressentir qu'vne peine imaginaire. Ioint qu'il n'y a point d'apparence que les demons, qui sont des intelligences tres-subtiles se tourmentent egalement par l'imagination ou apprehension comme par la realité du supplice. D'ailleurs si ce tourment n'estoit qu'vne affliction de se voir attachez à vn corps, il est vray-semblable que Dieu les eust attachés au plus vil & abiect corps du monde, non pas au plus pur & plus excellent que tous les elemens, puis que nous deuons croire que la peine des damnez est extréme & incomparable. V.

Pour en parler donc plus sainement & conformement à la raison, & aux escritures sainctes, il me sem- VI.

Au liu. 6. ch. 9. ble qu'il faut presupposer (comme i'ay monstré ailleurs) que tous les demons cheurent soudain apres leur creation dans les abysmes d'enfer, qui sont au centre de la terre : toutesfois par l'ordonnance ou permission diuine tantost ils en sortent pour nous venir exercer & tenter, & tantost apres ils s'en retournent pour y conduire & tourmenter les ames des damnez. Car comme c'est l'office des bons Anges de conduire les ames bien-heureuses au lieu de
uc. 6. repos, ainsi que nous lisons de l'ame du Lazare: de mesmes les diables entrainent les ames damnées
Apo. 20. aux tourmens infernaux. Et partant ils ont & auront tous iusques au iour du iugement ceste liberté de vaguer par ce monde inferieur, excepté leur prince Lucifer qui fut attaché en enfer par le Redempteur du monde pour mille ans, c'est à dire iusques au tẽps de l'Antechrist. Car par ces mille ans
Apo. 20. il faut entendre en l'Escriture vn temps incertain & indefini pour vn certain & defini : comme quand il est dit aussi que le monde durera mille ans & d'auantage: & que mille ans sont deuant Dieu de mesme
s. 89. que le iour precedent qui est passé.

VII. Or tandis que les demons sont en enfer il n'y a point de doubte qu'ils ne soient tourmentez du feu eternel, lequel (comme i'ay dit souuent) a ceste vertu surnaturelle d'agir mesmes sur les choses incorporelles, telles que les demons & les ames des damnés. Mais comme les criminels detenus dans vne conciergerie demeurent tousiours prisonniers encore qu'ils sortent quelquesfois auec des gardes & les ceps aux pieds. Ainsi quand les demons sortent d'enfer ils ne laissent pas d'estre affligez de mesme peine qu'en enfer emportans quant & eux & le tourment & le feu mesme instrument de leur

tourment,

tourment, quoy qu'il nous soit inuisible, insensible & imperceptible: d'autant que sa vertu estant surnaturelle il n'agit que sur les subjects que Dieu a destiné pour en souffrir & endurer tourment.

C'est vn feu lequel s'estant attaché aux demons depuis leur cheute iamais ne les laschera. Car il est bien plus actif & plus inextinguible que le feu dont Hector embrasa les vaisseaux des Grecs deuant Troye, ou ceste naphte ou bitume souffreux qui se trouue au fleuue Iordain, de l'action duquel les Historiens racomptent merueilles. Aussi les demons estans obstinez en leur malice, il est iuste qu'ils reçoiuent vn supplice continuel & perpetuel: & seroit au contraire iniustice (laquelle ne peut nullement tomber en Dieu) que sortans de l'enfer auec leur obstination, & de plus pour seduire les hommes & les faire reuolter contre Dieu ils ne fussent nullement ou bien plus legerement punis. Toutesfois i'accorderay tousiours (comme j'ay desia dit auec S. Augustin & Durand) que la maniere en laquelle ce feu agit est toute merueilleuse, & que nous ne la pouuons cognoistre pendant ceste vie: aussi est-elle surnaturelle. VIII. *Tacit. Annal. li. 21. Plin. l. 2. c. 105. Aug. cap. 10. l. 1. de ciu. Dei. Duran. 54. dist. 44. q. vlt.*

D'ailleurs si nous considerons que les Anges bienheureux en quelque part du monde qu'ils soient, iouyssant continuellement de la grace diuine & beatitude eternelle tout ainsi que s'ils estoient dans les cieux, sans que pourtant nous y participiós ou en recognoissions rien lors qu'ils sont auec nous. Aussi ne deuons-nous trouuer estrange que les demons en quelque part qu'ils soyent vaguans par ce monde elementaire ressentent incessamment mesmes tournés qu'ils feroient dás l'enfer: & que le feu afflictif qui les a vne fois saisis n'en demorde iamais, ains les sui- IX. *Matt. 18.*

ue continuellement comme l'ombre fait les corps, quoy que nos sens naturels ne le puissent perceuoir, attendu que les qualitez de ce feu sont surnaturelles.

Voyla ce que i'auois à dire touchant les tourmens des demons : desquels Dieu tout misericordieux & tout-puissant nous vueille preseruer nous donnant en ceste vie sa grace pour nous loger apres dans les cieux seiour eternel des esprits bien-heureux pour y ioüir auec eux de la felicité eternelle.

Or apres auoir disposé nostre ame à la cognoissance des choses spirituelles, comme est l'ame separée & les Anges ou intelligences, dont nous auons cy-deuant discouru, il la faut maintenant releuer à la cognoissance de ceste essence tres-pure, tres-simple, indiuisible, exempte de toute composition tant Physique que Metaphysique, infinie en puissance, en science & en toute perfection, laquelle essence nous appellons Dieu, auquel consiste le souuerain bien & des Anges & des hommes. C'est à cela qu'il faut soigneusement estudier, non point pour vne vaine curiosité qui conduit quelquesfois à la perte de l'ame, mais afin que cognoissant Dieu (en tant qu'il se peut par l'entendement humain) nous apprenions aussi l'aimer, le seruir & le craindre : qui sont les trois moyens pour paruenir à ceste beatitude eternelle tant desirée.